



Climat : un million de jeunes en grève dans le monde

► Plus de 1 million de jeunes du monde entier ont manifesté, vendredi 15 mars, pour sommer leurs dirigeants d'agir contre le réchauffement climatique

► En France, 168 000 personnes se sont mobilisées dans plus de 200 villes, selon les organisateurs, dont 50 000 à Paris (29 000, selon la Préfecture de police)

► Des marches étaient organisées samedi dans toute la France pour défendre une « justice climatique et sociale » et contre les violences policières

► Yannick Jadot, tête de liste EELV aux européennes, accuse Raphaël Glucksmann, de Place publique, de préférer « sauver le PS que le climat »

► Le gouvernement tente de son côté de reverdir son image, après la démission de Nicolas Hulot, à la fin du mois d'août 2018

PAGES 6-7

NOUVELLE-ZÉLANDE

Le manifeste raciste du tueur

L'Australien Brenton Tarrant, auteur de l'attentat qui a fait 49 morts dans deux mosquées de Christchurch (Nouvelle-Zélande), le 15 mars, a été inculpé de meurtre et incarcéré. Il avait justifié cet attentat dans un manifeste publié sur Internet. Intitulé « Le grand remplacement », théorie d'extrême droite que Renaud Camus a popularisée en France, ce texte dénonce un « génocide blanc » commis par des « envahisseurs non blancs ». L'auteur se définit comme « ethnonationaliste » et se réfère aux suprémacistes blancs.

PAGE 4

Gilets jaunes

Le 1^{er} décembre, le jour où tout a basculé

La poussée de violence de la manifestation à Paris a sidéré la police. Enquête sur une journée décisive

PAGES 8-9



ALGÉRIE POURQUOI LA MOBILISATION S'AMPLIFIE

► Des centaines de milliers de manifestants ont défilé contre le système Bouteflika

► D'Oran à Annaba, entre espoir et incertitude, les jeunes racontent l'amour de leur pays et leur rejet du régime

PAGES 2-3 ET 16-17

A Alger, le 15 mars.
ZOHRA BENSEMRA / REUTERS

ÉCONOMIE & ENTREPRISE

La bataille de Dunkerque pour l'éolien

Neuf consortiums sont en lice pour installer un parc offshore en mer du Nord, un enjeu décisif pour développer la filière en France

PAGE 11

Mipim

Au salon immobilier, Londres s'efforce d'attirer les investisseurs

Facebook

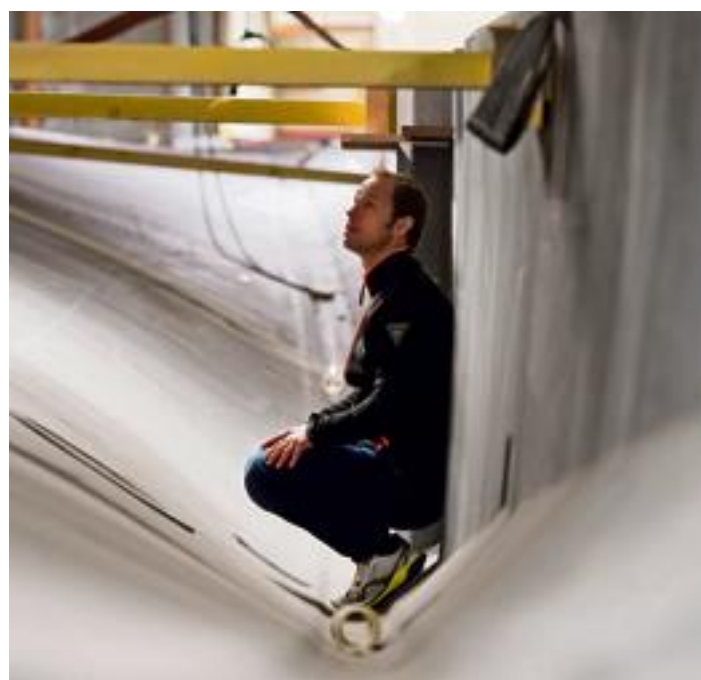
Hémorragie des cadres dirigeants du réseau

Idées

L'entreprise doit-elle faire le bien ?

PAGES 11 À 13 ET 28-29

Thomas Coville « Je fuis en mer et j'accepte cette lâcheté »



A Vannes, dans son maxi-trimaran, le 21 février 2018. J.-S. EVRARD/AFP

LE BRETON a battu en 2016 le record du tour du monde à la voile en multicoque et s'apprête à mettre à l'eau, lundi 18 mars, un trimaran révolutionnaire, avec une cabine de pilotage devant le mât, et un centre de gravité différent.

Thomas Coville, 50 ans et père de deux enfants, raconte combien l'océan a balayé ses complexes de petit garçon et ses relations difficiles avec son propre père. Un témoignage touchant.

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉ LÀ SI... P. 26

Kurdistan

Retour en France de cinq enfants de djihadistes

PAGE 3

Football

Le Qatar va devoir partager le Mondial 2022

PAGE 14

Architecture

Corinne Vezzoni épouse le paysage marseillais

PAGE 22

ÉDITORIAL

SYRIE,
UN DÉSASTRE
SANS FIN

PAGE 30 ET GÉOPOLITIQUE PAGES 18 À 21

OFFRES
EXCEPTIONNELLES
sur les plus grandes marques de literie

André Renault, Bultex, Dunlopillo, Duvivier, Emma, Epéda, Mérinos, Sealy, Simmons, Swiss Line, Tempur, Tréca...



Grand Litier
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Espace
Topper
Maison familiale depuis 1926

Paris 15^e : 66 rue de la Convention
01 40 59 02 10 - 7j/7 - M° Boucicaut, parking gratuit
Paris 12^e : 56-60 cours de Vincennes
01 43 41 80 93 - 7j/7 - M° Porte de Vincennes ou Nation
Canapés, armoires lits, dressings, gain de place,
mobilier contemporain : toutes nos adresses sur www.topper.fr

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

LA CRISE POLITIQUE EN ALGÉRIE

« On leur demande juste de partir »

Des centaines de milliers d'Algériens sont de nouveau sortis dans les rues pour demander le départ du clan Bouteflika



RÉCIT

ALGER - correspondance

Il ne faut rien lâcher. Si on lâche maintenant, on est cuits pour les trois prochaines générations. Vendredi 15 mars, dans le centre d'Alger, Abdelghani s'apprête à aller manifester pour la quatrième semaine d'affilée. Sur la table du café où il est assis, le trentenaire a posé le quotidien francophone *El Watan* dont la une est barrée d'un « Dégagez ! ». Dans les ruelles, de jeunes hommes s'improvisent vendeurs de drapeaux algériens et d'écharpes vert-blanc-rouge.

Depuis le 22 février, des manifestations inédites mobilisent des centaines de milliers d'Algériens à travers tout le pays contre le cinquième mandat du président Abdelaziz Bouteflika, au pouvoir depuis 1999 et, au-delà, pour un changement de système politique. Lundi 11 mars, le président avait annoncé dans une « Lettre à la nation » qu'il renonçait à un cinquième mandat, qu'il annulait l'élection présidentielle du 18 avril et qu'il mettrait en place un dispositif de transition. Il a aussi procédé à un remaniement du gouvernement, nommant Noureddine Bedoui au poste de premier ministre et Ramtane Lamamra à celui de vice-premier ministre. Ces

« C'EST LE PEUPLE QUI CHOISIT, PAS LA FRANCE », « L'ÉLYSÉE, STOP ! ON EST EN 2019, PAS EN 1830 », PROCLAMENT DES BANDEROLES OU DES PANCARTES

annonces, loin de l'affaiblir, ont plutôt dopé la mobilisation de vendredi, qui a été générale sur l'ensemble du territoire. Outre Alger, l'ouest (Oran, Mostaganem), le centre (Tizi Ouzou, Béjaïa), l'est (Constantine, Sétif, Annaba) et le Sud (Ouargla, Tindouf, Ghardaïa) ont été le théâtre de marches massives.

« Ouyahia [l'ex-premier ministre] ou Bedoui, c'est la même chose. Ce n'est pas la peine d'annoncer un remaniement pour ça. On leur demande juste de partir, dans le calme », souffle Malika, la cinquantaine. Elle n'ira pas manifester dans les rues d'Alger, mais elle a demandé à son mari d'y aller. L'appel a été lancé pour 14 heures, après la prière, mais dès la fin

de la matinée, des milliers de personnes, parées de drapeaux, sont déjà rassemblées entre la Grande Poste et la place Maurice-Audin, dans le centre-ville de la capitale. Les slogans sont virulents contre les autorités : « *Voleurs, vous avez mangé le pays !* », « *Dégage !* », « *Le peuple ne veut ni Bouteflika ni Saïd* » – le frère du président, à qui l'on prête un rôle important dans la gestion du pays.

« RECOUVRER NOTRE LIBERTÉ »

Les pancartes sont pleines d'humour. Saïd Bouteflika, Ali Haddad, le dirigeant de l'organisation patronale du Forum des chefs d'entreprise, et Abdelmadjid Sidi-Saïd, secrétaire

Une multitude d'initiatives citoyennes non structurées

Trois semaines après sa naissance, la mobilisation est dirigée autant contre le régime que contre les organisations traditionnelles

ALGER - correspondance

Ils sont réunis autour d'une petite table ronde en métal, en terrasse d'un café d'Alger, jeudi 7 mars. Dans un sac en plastique, plusieurs mètres de tissu vert. « *On y va, on va faire les brassards* », lance une jeune femme. L'idée de ce groupe des « brassards verts » est née la semaine précédente, après la manifestation du 1^{er} mars. Près de l'hôtel Saint-Georges, des manifestants font face aux forces de l'ordre et s'ensuit un immense mouvement de foule. « *On a eu l'impression qu'on allait étouffer. On a cru que des gens étaient morts* », explique Adila, 34 ans.

Ce jour-là, un homme est mort dans la manifestation, après un arrêt cardiaque. Autour de la table de métal, Adila, certains de ses amis, mais aussi d'autres jeunes qui ont eu vent de l'initiative par les réseaux sociaux, débattent du texte qu'ils vont publier sur Internet « *pour que tout le monde puisse participer et partager les bons réflexes* » : ramasser les déchets, avoir des compresses et du désinfectant pour aider d'éventuels blessés et du vinaigre en cas d'utilisation de gaz lacrymogène, et éviter les bousculades.

Le lendemain, la foule est encore plus massive que la semaine précédente. Dans le quartier du Sacré-Cœur, le parc de la Liberté est une zone sensible. Ici, chaque vendredi, les forces de l'ordre empêchent les manifestants de monter vers le quartier d'El-Mouradia, où se trouve la présidence.

Ce jour-là, après des affrontements dans la soirée, le Musée national des antiquités et des arts islamiques, ainsi qu'une école, ont été dégradés. Sur les marches du parc, des habitants se sont rassemblés. « *On ne veut pas que notre quartier soit cassé. Si vous voulez aller casser, allez casser chez vous* », lance un homme, la quarantaine.

Discussion en plein air

Un comité de quartier a été recréé à cette occasion : « *Il fallait qu'on fasse quelque chose* », explique un jeune homme. Décision a été prise de nettoyer les rues la veille de la manifestation du 15 mars, « *pour pas que des gens utilisent des pierres qui traînent ou des poubelles pour les lancer* ». Les habitants veulent aussi « *s'organiser en groupe* ». « *Si on voit des groupes de jeunes étrangers au quartier le soir, on doit les faire partir* », lâche un résident. Un voisin est dubitatif : « *Je me demande si ça ne va pas créer plus de violence*. »

Trois semaines après le début de la mobilisation des Algériens contre le cinquième mandat du président Bouteflika, puis contre le « système » qu'il incarne, la question de la structuration du mouvement est épineuse. Née des réseaux sociaux, l'effervescence a d'emblée pris une dimension horizontale, en rupture avec les modèles classiques d'organisation militante. Une multitude d'initiatives éclosent, mais à une échelle locale ou sur un créneau technique, relevant surtout d'une offre de services ou d'entraide.

A titre d'exemple : un site Internet qui recense les propositions de changement, un professeur de droit qui propose des cours gratuits sur la Constitution, une enseignante qui vulgarise le rôle des institutions et le lien qu'elles doivent avoir avec les citoyens,

À MESURE QUE LE MOUVEMENT PRENDRA CORPS, SE POSERA LA QUESTION DE SA REPRÉSENTATION

un maire qui organise des transports collectifs pour que ses administrés puissent aller manifester dans le chef-lieu de la préfecture, des étudiants en informatique qui se constituent en organisation – estimant que les syndicats étudiants ne les représentent pas correctement – ou encore un jeune chef d'entreprise qui orchestre un débat en plein centre-ville.

Tous sont réticents à la médiation, de peur qu'ils ne soient instrumentalisés par les autorités ou par des partis d'opposition, voire des organisations de la société civile, dans lesquels ils ne se reconnaissent pas. Ils demandent aussi à ce que leurs noms ne soient pas mis en avant, par crainte d'être la cible de mesures de rétorsion.

Dans la ville d'Oran, une discussion a été organisée en plein air, dans un parc, à quelques jours de la manifestation du 8 mars. À l'origine de l'événement, plusieurs jeunes trentenaires, membres de la société civile de la ville. « *Nous voulions organiser nos revendications pour avoir plus d'impact, et surtout sortir de ces groupes Facebook dans lesquels nous discutons depuis le début du mouvement* », explique Safia (le prénom a été modifié), l'une des participantes.

S'inspirant des règles qu'ils utilisent dans leurs propres associations, les organisateurs écrivent une charte, où il est précisé que la parole doit être respectueuse ou qu'il ne doit pas y avoir d'insulte, et mettent en place des boîtes à idées, pour que chacun puisse, au-delà de son temps de parole, partager une initiative. Le débat réunit plusieurs dizaines de personnes, principalement des étudiants, sous l'œil de la police qui laisse faire. La parole des participants, assis en cercle, se dénoue.

Territoire citoyen inédit

« *On a commencé par demander comment les gens se sentaient, les gens ont échangé sur les différentes manières de se mobiliser* », explique une participante. Les propositions glissées dans les boîtes à idées sont ensuite publiées sur les réseaux sociaux par les organisateurs. « *On nous a demandé de recommencer*, explique Safia. *Alors on a décidé, qu'à la place, on allait organiser des formations d'animation de débat, pour que des événements comme ça puissent être reproduits par tous*. »

Ces initiatives relèvent d'une forme d'auto-organisation à la base, territoire citoyen inédit, s'ajoutant à la mise en mouvement de structures plus classi-

ques, telles que les organisations professionnelles plus ou moins constituées (avocats, juges, enseignants, journalistes, artistes, etc.).

Pour l'heure, le mouvement se montre rétif à toute idée de verticalité. « *Il y a une prolifération d'initiatives éparpillées, mais qui ne se fédèrent pas encore*, explique Athman Bessalem, un avocat militant de Tizou-Ouzou. *Où alors, on n'en est qu'au stade des prémices*. » A mesure que le mouvement prendra corps, se posera la question de sa représentation, surtout si un dialogue doit s'instaurer sur une sortie de crise.

Parmi les têtes d'affiche les plus citées comme éventuels porte-parole, figure l'avocat Mustapha Bouchachi, ancien président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme et ancien député affilié aux Front des forces socialistes. Interrogé par *Le Monde*, M. Bouchachi estime qu'« *il est prématuré que le mouvement se structure* ». « *Il n'est pas dans l'intérêt de ce mouvement d'être encadré, précise-t-il. Il faut le laisser suivre son cours* ». Et dans l'avenir ? « *Quand nous serons saisis de propositions sérieuses, et sans ce pouvoir, alors les gens se structureront naturellement*. » ■

ZAHRA CHENAOU
ET FRÉDÉRIC BOBIN (À PARIS)



A Alger, Tlemcen et Oran, vendredi 15 mars. Le fauteuil roulant symbolise le pouvoir d'Abdelaziz Bouteflika, 82 ans, très affaibli depuis 2013 par un accident vasculaire cérébral.

ABDO SHANAN, HOUARI BOUCHENAK ET RAMZY BENSAADI/COLLECTIF 220

général de l'Union générale des travailleurs algériens, qui avait soutenu la candidature d'Abdelaziz Boufelflika, sont représentés en personnages de western, sur une affiche ornée d'un « Wanted » rouge. Des dessins de presse ont été imprimés et collés sur des plaques de carton. Des banderoles font référence à l'indépendance du pays en 1962, estimant que ce mouvement est celui de « l'indépendance du peuple ». « Au fond, on a toujours été sous la tutelle de quelqu'un depuis l'indépendance, estime Farida, 56 ans. J'espère que ce qu'on fait aujourd'hui nous permettra de recouvrer notre liberté. » Cette salariée d'une entreprise de communication, qui n'a jamais voté, a manifesté pour la première fois de sa vie le 8 mars. « Je continuerai à manifester toutes les semaines, jusqu'à ce qu'on obtienne des résultats », affirme-t-elle.

L'ambiance est à la fête. Au son des darboukas (instruments de percussion), des groupes de jeunes improvisent des séances de danse en cercle, des garçons montent sur les véhicules anti-émeutes des forces de l'ordre pour poser, des enfants chantent à tue-tête, des jeunes hommes draguent en demandant à des jeunes filles de les prendre en photo. « Tout est calme, ça se passe très bien, les gens s'entraident. C'est magnifique de voir notre pays comme ça », explique un homme qui porte son fils sur les épaules, alors que des femmes jettent des bouteilles d'eau aux manifestants.

Meriem, fonctionnaire, 50 ans, venue avec ses trois filles, n'a pas été convaincue par le message du président Abdelaziz Bouteflika. « Ça fait longtemps qu'on n'a plus de président. Tout le gouvernement doit partir. Vous entendez les slogans ? Ils ont pris tout l'argent pour eux. Nous travaillons et nous n'avons aucun droit. Ça ne peut plus durer », s'emparte-t-elle. « Renoncer au 5^e mandat, ce n'est pas suffisant, il faut que tout le système en place depuis 1962 s'en aille ! », s'exclame Saliha, 74 ans. « Nous voulons que la mafia quitte le pouvoir, nous voulons des gens qui aiment le pays, des dirigeants qui viennent du peuple ! », déclare Hocine, 55 ans.

Samir, 37 ans, chauffagiste, est venu avec son fils de 7 ans, « parce que ce sont ses libertés qu'on défend ». Il aimerait que le jeune garçon puisse bénéficier d'une meilleure éducation et d'un meilleur système de santé : « Notre président doit partir en France ou en Suisse pour se soigner, c'est bien la preuve que notre système de santé est mauvais. ». Ourida est très en colère contre les autorités : « Ce gouvernement a tué des Algériens et a poussé les cerveaux à s'exiler. Qu'ils partent, on en a marre. Nous ne sommes pas là pour le pouvoir d'achat ! Nous défendons

notre dignité. Nous n'avons besoin ni de Bédoui ni de Lakhdar Brahimi » – diplomate algérien qui a rencontré le 11 mars Abdelaziz Boutelflika. La France n'est pas non plus épargnée par les manifestants. « C'est le peuple qui choisit, pas la France », « L'Elysée, stop ! On est en 2019, pas en 1830 », proclament des banderoles ou des pancartes en référence aux propos du président français Emmanuel Macron qui avait « salué » les annonces du 11 mars de M. Bouteflika.

La manifestation se déroule dans le calme. En fin d'après-midi, les comités de quartier mettent en place des dispositifs de sécurité. Gilet orange sur le dos, des hommes forment une chaîne pour empêcher des jeunes d'approcher des forces de l'ordre et éviter les affrontements. D'autres demandent aux manifestants de rester sur les trottoirs pour permettre l'ouverture de la route à la circulation, alors qu'un troisième groupe, sacs-poubelle à la main, ramasse les bouteilles en plastiques jetées sur le sol.

AFFRONTEMENTS AVEC LA POLICE

Le comité de quartier du Sacré-Cœur, créé dans la semaine en réaction aux violences et aux dégâts matériels qu'a connus le quartier en fin de manifestation le 8 mars, a demandé à des bénévoles d'être présents dans la rue, aux côtés des forces de l'ordre, pour que des groupes de « voyous » ne s'infiltrent pas. Plusieurs groupes de jeunes hommes, en possession d'armes blanches, ont toutefois réussi à se glisser pour commettre quelques vols et agressions. Des affrontements ont aussi éclaté avec la police, qui a procédé à soixante-quinze interpellations. Ces heurts ont néanmoins été moins importants que ceux survenus lors de la manifestation du 8 mars.

« La mobilisation des habitants du quartier a payé », sourit Abdelhafid. A 20 heures, le journal de la télévision d'Etat débute par des images des manifestations, laissant entendre des slogans hostiles au pouvoir. « Vous voyez, ça, on n'y aurait jamais cru il y a un mois », glisse-t-il. Signe d'une évolution des médias d'Etat, l'agence officielle Algérie Presse Service (APS) a publié une dépêche rapportant des « marches imposantes à travers le territoire national » en faveur d'un « changement profond du système » et du « respect de la Constitution ». Sur son balcon, Yasmina, 73 ans, sourit en regardant les points lumineux rouges des voitures qui quittent le centre-ville, bloquées dans les embouteillages. « Les Algériens ont montré aujourd'hui qu'ils étaient majeurs et vaccinés. Ils savent ce qu'ils veulent ». ■

ZAHRA CHENAOUI

Retour en France de cinq enfants de djihadistes

L'opération a été menée secrètement avec des moyens uniquement français, selon le Quai d'Orsay

Il n'est plus question de rapatrier séparément les enfants qui seraient détenus avec leur mère, même si celle-ci donne son accord

L'opération a été maintenue secrète jusqu'au dernier moment et gérée en cercle ultra-fermé. Cinq enfants de djihadistes, qui étaient jusqu'à présent retenus au Kurdistan syrien dans différents camps, ont été rapatriés dans la plus grande discrétion, vendredi 15 mars, a annoncé le ministère des affaires étrangères dans un communiqué : « La France a procédé ce jour au retour de plusieurs mineurs orphelins et isolés, âgés de 5 ans et moins, qui se trouvaient dans des camps du nord-est de la Syrie. »

Ces cinq enfants sont arrivés sur le sol français à 13 h 30 à l'aéroport de Villacoublay, situé dans les Yvelines. Peu de détails ont été donnés sur leur profil. Seuls des éléments sur leur état de santé ont été communiqués : quatre sont « à peu près en forme » tandis que le cinquième est « blessé » et dans « un mauvais état » de santé, a précisé une source diplomatique, affirmant qu'il pourrait être hospitalisé.

Les détails de cette opération – la première du genre depuis la Syrie – n'ont pas été divulgués. On sait toutefois qu'elle était préparée depuis de longs mois, et qu'elle a été réalisée concrètement en quelques jours par des moyens militaires uniquement français, dans des conditions délicates. C'est un avion français qui aurait ainsi rapatrié ces enfants directement depuis la Syrie sans transiter par l'Irak. « Il y avait une équipe au sol et une dans l'avion », a précisé un proche du dossier. La seconde comptait deux médecins.

« Les cas les plus évidents »

En Syrie, la France s'est appuyée sur les Forces démocratiques syriennes (FDS), qu'elle a remerciées dans son communiqué. Ce sont elles qui ont « rendu possible cette issue », a déclaré le Quai d'Orsay. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a, pour sa part, aidé en amont à l'identification des enfants sur place et à s'assurer qu'il s'agissait bien d'orphelins ou de mineurs isolés. Certains d'entre eux avaient en effet été recueillis par des familles d'accueil situées dans et en dehors des camps.

Le Quai d'Orsay dit avoir sélectionné ces enfants pour cette première vague de rapatriements en raison de leur très grande « vulnérabilité ». « C'était les cas les plus évidents », confie-t-on. Parmi eux, selon nos informations, une petite fille qui se trouvait au camp de Roj, dont le père est présumé mort depuis 2013. L'avocate de sa grand-mère, M^e Samia Maktouf, avait déposé un recours devant le tribunal administratif de Paris en début de semaine, le 11 mars.

Trois autres de ces enfants rapatriés sont issus d'une seule et même fratrie. Agés de 1, 3 et 5 ans, il s'agit des garçons de Julie Maninchedda, jeune femme originaire de Libercourt (Pas-de-Calais), brillante lycéenne, violoniste, qui avait rejoint les rangs de l'organisation Etat islamique avec son époux, en 2014 – aujourd'hui détenu par les Kurdes.

Après avoir appris, en février, la mort de leur fille, les parents de Julie Maninchedda militaient pour le rapatriement de leurs petits-enfants. « Nous nous réjouissons fortement de ce retour mais nous n'oublions pas les autres enfants encore sur zone », explique au Monde M^e Marc Bailly, qui défend les intérêts de la famille avec son confrère M^e Martin Pradel.

Le dernier des enfants à avoir été rapatrié vendredi est une fillette âgée de 5 ans qui était retenue au camp d'Al-Hol. Elle « était jusque-là

prise en charge par une femme (...) qui a recueilli cette orpheline comme sa fille, elle lui a sauvé la vie », a expliqué à l'Agence France-Presse M^e Marie Dosé, l'avocate de sa famille restée en France, soulignant au passage que « sa mère est morte dans les bombardements il y a plusieurs mois ». « Je suis partagée entre l'immense soulagement de voir cette petite fille revenir ici et la terrible angoisse de savoir tous ces enfants encore sur place », a ajouté l'avocate. Si les autorités françaises ont fait un geste en direction de ces orphelins, elles n'ont en effet, pour l'heure, pas assoupli leur position pour les autres enfants retenus au Kurdistan syrien.

Contrairement à ce qui avait été avancé en octobre 2018, il n'est désormais plus question de rapatrier séparément les enfants qui seraient détenus avec leur mère. « Même si celles-ci donnaient leur accord à une séparation », précise une source diplomatique. Certaines femmes auraient en effet fini par accepter une telle solution dans l'espoir de meilleures conditions de vie pour leurs enfants.

« S'agissant des ressortissants français adultes, combattants et djihadistes ayant suivi Daech au Levant (...), ils doivent être jugés sur le territoire où ils ont commis leurs crimes », a rappelé le Quai d'Orsay.

Alors que des scénarios de rapatriement groupé ont fuité ces dernières semaines dans la presse, Paris met désormais en avant un changement de contexte dans la région. Après avoir annoncé, mi-décembre 2018, leur retrait immédiat, les Américains pourraient en effet se résoudre à laisser des troupes sur place. La France pourrait donc leur emboîter le pas. Il ne serait désormais plus question non plus d'abandonner totalement les alliés kurdes.

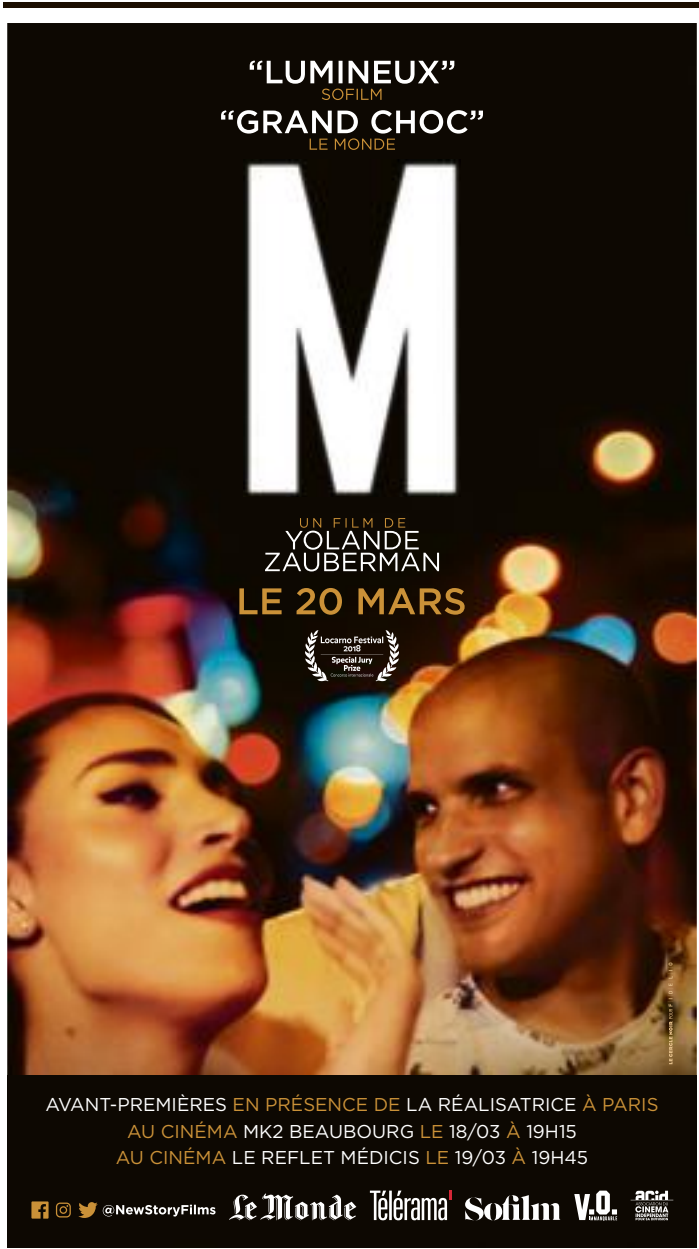
Une position dans la droite ligne des récents propos du président de la République, Emmanuel Macron. « Contrairement à ce que j'ai pu lire ou entendre, il n'y a pas de programme de retour des djihadistes », a-t-il déclaré, le 26 février.

« Approche au cas par cas »

« Pour ce qui est des enfants, c'est une approche au cas par cas qui est menée, en particulier en lien avec la Croix-Rouge internationale. C'est une approche humanitaire qui est suivie, et avec beaucoup de vigilance », a encore rappelé, le 13 mars, le chef de l'Etat, lors d'un déplacement à Nairobi, au Kenya.

Depuis leur retour sur le sol français, les cinq jeunes orphelins de djihadistes sont maintenant le plus loin possible des caméras. Comme le veut le protocole établi pour d'autres enfants revenus avant eux – avec leurs parents –, ils doivent être présentés à un juge des enfants qui doit décider de leur placement – ou non – en famille d'accueil auprès des services de l'aide sociale à l'enfance. Pour certains, après une période transitoire, la garde pourrait être confiée à leurs grands-parents. Ils font par ailleurs l'objet d'un suivi médical et psychologique particulier et « leurs proches ont été informés », a précisé le Quai d'Orsay. ■

ÉLISE VINCENT



L'itinéraire radical du terroriste de Christchurch

Son séjour en Europe, en 2017, a poussé le tueur à « faire quelque chose » contre les musulmans

SYDNEY - correspondance

Le visage de Brenton Tarrant, l'auteur des massacres commis le vendredi 15 mars dans deux mosquées du centre de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, apparaît brièvement à l'écran tandis qu'en fond sonore retentit *Serbia strong*, une musique militaire issue d'une vidéo de propagande antimusulmane. Les cheveux châtains coupés ras, en tenue de camouflage sombre et les mains gantées de mitaines militaires, l'homme de 28 ans vient d'allumer une caméra fixée à son casque pour filmer l'attaque qu'il s'apprête à commettre. « *Que la fête commence* », dit-il.

Dix-sept minutes plus tard, 41 corps jonchent le sol de la mosquée Al-Noor. Au total, cette fusillade et la seconde, perpétrée dans une autre mosquée, dans la banlieue de la ville, ont fait 49 morts et 90 blessés. C'est la pire

tuerie de masse en Nouvelle-Zélande depuis 1943. Parmi les quatre personnes arrêtées l'après-midi des faits, une femme a été relâchée, deux hommes ont été placés en garde à vue et Brenton Tarrant a été inculpé de meurtre, le soir même. Il a comparu samedi matin devant le tribunal du district de Christchurch. L'Australien de 28 ans, qui n'a pas demandé de libération sous caution, sera convoqué pour une prochaine audience devant la justice le 5 avril.

« Un monstre de volonté »

Il avait mûri son attaque pendant deux ans. Le détachement et la détermination froide dont il a fait preuve pendant toute la durée de la tuerie, qu'il a diffusée en direct sur Facebook Live, ont glacé d'effroi les survivants.

Il est 13 h 40 quand l'assaillant sort de son véhicule armé d'un fusil semi-automatique de type AR-15, et pénètre dans la première mosquée située dans le centre-

ville de Christchurch. Comme dans le jeu vidéo de combat en ligne Fortnite, sur lequel il dit s'être entraîné à « être un tueur » dans un « manifeste » publié en ligne quelques heures plus tôt, il tire sur tout ce qui bouge, sans épargner les enfants. A plusieurs reprises, il recharge son arme avant d'aller en chercher une autre dans sa voiture. De retour dans la mosquée, il achève les blessés qui agonisent au sol, puis s'enfuit.

Alors que le monde découvre peu à peu les faits, les habitants de Grafton, une ville australienne à quelque 600 kilomètres au nord de Sydney, apprennent sidérés que le tueur a longtemps été leur voisin. Dans cette petite ville côtière où réside une partie de sa famille, personne n'aurait imaginé Brenton Tarrant, fils d'une professeuse d'anglais et d'un triathlète amateur aux revenus modestes, capable d'un tel carnage.

Décrit comme timide, discret et sympathique, celui qui fut instructeur de fitness était notamment connu pour son engagement auprès des jeunes du quartier, à qui il donnait des cours gratuits. Néanmoins, une face plus sombre de sa personnalité apparaissait déjà sur la Toile. « *Je suis un monstre de volonté, j'ai seulement besoin d'un objectif ou d'un objet à atteindre* », écrivait-il sur les réseaux sociaux dès 2011. Dans son manifeste, il a aussi raconté les errements idéologiques de sa jeunesse, du communisme à l'écofascisme en passant par l'anarchisme et le libertarianisme.

La mort de son père, atteint d'un cancer, en 2010, a semblé-t-il fait basculer la vie du sportif. Il a quitté Grafton et voyagé en Nouvelle-Zélande, en Asie du Sud-Est, en Corée du Nord et au Pakistan. Mais c'est son séjour en Europe, en 2017, qui donnera un tournant radical à sa trajectoire.

A Grafton, en Australie, on voyait en Brenton Tarrant un voisin sympathique, mais une face plus sombre apparaissait sur la Toile

Au cours de ce voyage, trois choses le marquent profondément.

D'abord la mort d'une fillette en Suède, en avril 2017, dans un attentat au camion-bélier. Bouleversé, il écrit dans son manifeste : « *Je ne pouvais plus tourner le dos à la violence. Quelque chose, cette fois, était différent* ». En France, il assiste à la défaite au second tour de la présidentielle de Marine Le Pen, ce qui lui ôte toute croyance « *en une solution démocratique* ».

Enfin, toujours dans l'Hexagone, il a l'impression que le pays est submergé par les « *envahisseurs* » : il utilise ce terme pour désigner des immigrés qui menacent, craint-il, de remplacer les peuples européens, selon une théorie popularisée par l'essayiste d'extrême droite français Renaud Camus.

Brenton Tarrant, qui se qualifie désormais de « *raciste* », d'« *ethnonationaliste* » et de « *fasciste* », repart vers les antipodes persuadé qu'il faut « *faire quelque chose* ». Il préparera ses attaques pendant deux ans en Nouvelle-Zélande.

Dans ce pays comme en Australie, où le terroriste présumé fait l'objet d'une enquête, il n'était pas connu des services de renseignement. « *Il présente des spécificités par rapport aux individus appartenant à l'extrême droite locale,*

explique le politologue Joshua Roose. *Son discours est beaucoup plus ancré dans le contexte européen. Néanmoins, ils ont en commun de concentrer leur attention sur l'immigration musulmane.* »

Dans son manifeste, le terroriste écrit ne pas avoir été influencé par ses compatriotes. « *Je n'avais jamais entendu parler de lui* », dit Blair Cottrell, l'une des principales figures de l'extrême droite locale. « *Ces attaques sont monstrueuses et elles nous portent préjudice. Les médias essaient de nous faire porter le chapeau* », dénonce également celui que les journalistes locaux qualifient de néonazi.

« Notre législation va changer »

Depuis un peu plus d'un an, les experts affirment que les groupuscules d'extrême droite gagnent en visibilité sur l'île-continent, même s'ils restent extrêmement marginaux. « *Les services de renseignement avaient déjà entrepris de les surveiller tout en consacrant l'essentiel de leurs moyens à la mouvance islamiste radicale. Désormais, ils vont sans doute leur prêter beaucoup plus d'attention* », estime Joshua Roose.

En Nouvelle-Zélande, c'est la législation sur les armes à feu qui pose question. L'auteur présumé des fusillades disposait d'un permis de port d'armes et a utilisé deux fusils semi-automatiques durant l'attaque. « *Ce que je peux vous dire, c'est que notre législation sur les armes va changer* », a déclaré samedi la première ministre Jacinda Ardern, ajoutant que les fusils semi-automatiques pourraient être interdits.

Brenton Tarrant a quant à lui d'ores et déjà annoncé qu'il plaiderait non coupable de ces fusillades, qu'il avait présentées comme des actes de résistance face à une « *force occupante* ». ■

ISABELLE DELLERBA

Un « manifeste » appelant à la guerre civile

Brenton Tarrant a produit un texte raciste et nativiste, intitulé « Le Grand Remplacement »

Un « *homme blanc normal, venant d'une famille normale* », obsédé par ce qu'il qualifie de « *génocide blanc* » perpétré par des « *envahisseurs* ». Voilà comment se présente, dans un « *manifeste* » de 74 pages publié sur Twitter, Brenton Tarrant, le suspect de l'attentat islamophobe qui a fait au moins 49 morts, vendredi 15 mars, dans deux mosquées de la ville de Christchurch.

Dans ce document didactique très référencé présenté sous forme de questions-réponses, l'Australien de 28 ans explicite ses motivations terroristes, inspirées du Norvégien Anders Breivik, auteur d'une tuerie ayant causé la mort de 77 personnes en 2011. Il y dévoile une idéologie hybride, mêlant suprémacisme, racisme, ethno-nationalisme et éco-fascisme.

Un appel à la guerre civile D'emblée, le directeur de l'Observatoire des radicalités politiques à la Fondation Jean-Jaurès, Jean-Yves Camus, a été frappé par « *le caractère machiavélique de sa présentation* » et par le choix « *réfléchi et pervers* » du lieu de l'attentat. « *Il veut montrer qu'il n'existe aucun endroit sur terre qui échappe au "grand remplacement", donc il choisit le symbole même du bout du monde pour montrer à quel point le processus de submersion migratoire qu'il décrit est avancé.* »

Le terroriste présumé ne s'en cache d'ailleurs pas dans son propre manifeste : « *Un attentat en Nouvelle-Zélande attirerait l'attention sur la vérité de l'assaut contre notre civilisation, que nulle partie du monde n'est en sécurité.* »

Outre attiser un sentiment d'insécurité et de terreur, l'auteur du manifeste avance l'autre – et certainement la principale – ambi-

« Dans chaque ville française, dans chaque village, les envahisseurs étaient là », assène le terroriste

tion de son geste : créer un effet d'entraînement et, donc, provoquer la guerre civile.

Tout au long des 74 pages de sa profession de foi raciste et ultraviolente, il appelle à « *combattre* » les « *envahisseurs* », entendus comme les non-Blancs, à « *tuer votre PDG local anti-Blanc* » et menace à de nombreuses reprises les immigrés, comme dans cette brutale adresse aux « *Turcs* » : « *Fuyez sur vos propres terres, tant que vous en avez encore la possibilité.* »

Discours nativiste et « grand remplacement » Le discours nativiste anglo-saxon mettant en avant la nécessité de préserver la population WASP (blanche, anglo-saxonne et protestante) irrigue l'ensemble du manifeste, et ce dès les premiers mots de l'introduction, répétés comme une prière : « *Ce sont les taux de natalité. Ce sont les taux de natalité. C'est les taux de natalité.* »

Cette harangue nativiste combinée à sa haine du « *melting-pot* » le conduit à réaffirmer sans cesse son combat contre ce qu'il nomme le « *génocide blanc* ». Dès le titre, l'extrémiste se réfère donc à la théorie du « *grand remplacement* », très populaire à l'extrême droite, qui imagine la substitution des « *peuples européens* » dits « *de souche* » par l'immigration. Une théorie partagée par le terroriste présumé de Christchurch,

qui en ressasse de nombreuses définitions tout au long des 74 pages : « *La crise de l'immigration de masse et la fécondité des remplaçants est une attaque contre le peuple européen qui, si elle n'est pas combattue, aboutira au final au remplacement racial et culturel complet du peuple européen.* »

La France, « pays occupé » Il explique avoir traversé en « *touriste* » une partie du pays, et avoir tiré des paysages français l'un des « *déclics* » de son passage à l'acte. « *Dans chaque ville française, dans chaque village, les envahisseurs étaient là* », assène-t-il. Dans son esprit, la France fait déjà figure de « *pays occupé* », « *envahi par les non-Blancs* », et la « *farce des solutions politiques proposées* » aurait fini de le convaincre qu'un attentat en Nouvelle-Zélande serait la solution.

Le terroriste présumé évoque en effet un deuxième événement déclencheur dans son basculement : l'élection présidentielle en France en 2017, et surtout son duel du second tour. Il y décrit Emmanuel Macron comme un « *mondialiste, capitaliste, égalitariste, un ex-banquier d'investissement sans autre aucune conviction nationale que la recherche du profit* ». Sans avoir davantage de respect pour Marine Le Pen et son parti – « *complètement incapable de créer un réel changement et sans aucun plan viable pour sauver leur nation* » –, il confesse toutefois avoir mis quelques espoirs dans la victoire de ce qu'il qualifie de camp « *quasi nationaliste* » et perdu sa « *foi en une solution démocratique* » lorsque « *l'internationaliste, globaliste anti-Blanc, ex-banquier, a gagné* ».

Suprémaciste, séparatiste, affirmationniste blanc Sans nul doute, ce manifeste est celui d'un « *affirmationniste blanc* » pour

qui « *la question centrale est d'empêcher le métissage racial* », peut-être même davantage que d'affirmer la supériorité de la « *race* » blanche, selon l'historien Nicolas Lebourg. Les codes désormais mondialisés du suprémacisme blanc n'y sont toutefois pas absents. L'auteur inscrit ainsi à plusieurs reprises la devise des quatorze mots du néonazi américain David Lane, tirée de son « *Manifeste du génocide blanc* » : « *Nous devons assurer l'existence de notre race et un futur pour les enfants blancs.* »

Se définissant comme « *principalement ethno-nationaliste* », il revendique son racisme dans plusieurs formules : « *Je crois que les différences raciales existent entre les peuples* » ; « *Il y avait une composante raciale à l'attaque.* »

Fascisme et/ou nazisme S'il se réclame également du fascisme – et même de « *l'éco-fascisme* » –, le terroriste présumé refuse d'être qualifié de « *nazi* ». « *Les nazis actuels n'existent pas* », assure-t-il, préférant brandir Oswald Mosley, figure fasciste britannique, comme « *personne de l'Histoire la plus proche de [s]es croyances* ».

Stéphane François, historien spécialiste de l'extrême droite radicale, nuance : « *La grande difficulté pour ces milieux est d'opter pour un discours radical tout en évitant l'appellation infamante de nazisme. Mais avec son soleil noir, son discours nativiste, sa composante écologique... Quoiqu'il en dise, son discours reprend des éléments néonazis sans aller "jusqu'au bout"* », c'est-à-dire sans la dimension antisémite, centrale dans le nazisme.

Alors « *antisémite* » ? « *Non* », répond-il à sa propre question. Du moins, encore une fois, tant que chacun reste « *chez soi* ». ■

LUCIE SOULLIER

« L'auteur se reconnaît comme fasciste »

Pour Nicolas Lebourg, le terroriste présumé fait partie de l'« affirmationnisme blanc »

ENTRETIEN

Après l'attaque terroriste contre deux mosquées à Christchurch, l'historien Nicolas Lebourg revient sur le « manifeste » publié par le suspect, un Australien de 28 ans. Il publiera en mai *Les nazis ont-ils survécu ?* (Seuil, 320 p., 20 euros).

Le titre du manifeste, « Le Grand Remplacement », semble se référer à la théorie de l'écrivain français d'extrême droite Renaud Camus...

Le terme est bien de Renaud Camus, mais le thème n'est pas de lui. On le voit apparaître dans les années 1946-1948 dans la presse de René Binet, un trotskiste devenu Waffen SS pendant la seconde guerre mondiale. L'idée de Binet, raciste enragé, est que les juifs veulent détruire l'Europe par l'immigration, en y « important » des peuples non européens. Mais cette théorie va rester très underground jusqu'au 11 septembre 2001. Arrive alors la mutation que représente Renaud Camus en France : il relève la causalité juive, et la thématique devient « *mainstream* ».

Comment caractériser ce manifeste ?

L'auteur se reconnaît comme fasciste et cite Oswald Mosley comme figure essentielle. Mosley a été ministre travailliste, puis leader de l'union britannique des fascistes, Churchill le fait interner... Après la seconde guerre mondiale, il arrive à l'idée qu'il faut partager le monde selon les « *races* ». Il se reconnaît toujours dans le fascisme mais juge que la question centrale est d'empêcher le métissage et la promiscuité inter-ethnique.

LE PROFIL



Brenton Tarrant

L'auteur de l'attentat de Christchurch, Brenton Tarrant, 28 ans, qui se revendique « *raciste* », « *ethnonationaliste* » et « *fasciste* » dans un manifeste publié en ligne, est issu d'une famille aux revenus modestes de la petite ville côtière de Grafton, à 600 kilomètres de Sydney, en Australie. Ancien instructeur de fitness, passé par des engagements politiques radicaux de divers bords, il a voyagé après la mort de son père, victime d'un cancer, en 2010 : en Nouvelle-Zélande, en Asie du Sud-Est, au Pakistan puis en France, où il dit avoir commencé à mûrir son projet, en 2017. Installé en Nouvelle-Zélande la même année, il y disposait d'un permis de port d'armes, et n'était pas connu des services de renseignement.

Le terroriste présumé serait donc davantage séparatiste que suprémaciste ?

C'est ce que j'appelle l'affirmationnisme blanc, c'est l'affirmation de la fierté de la race blanche, de la préservation de son identité biologique et culturelle, etc. Mais l'idée de la suprématie ne les intéresse pas tellement. Ce qui compte pour eux, c'est d'empêcher la promiscuité raciale, de fermer complètement et de créer une poche homogène blanche. Le but n'est plus de créer un empire intercontinental où il faut organiser la domination blanche, mais de créer son village blanc, uniquement blanc.

Un village très connecté...

En effet, on est sur une synthèse idéologique assez extrême. Il appelle son texte « *grand remplacement* » et cite Mosley, mais il y a aussi des références à la pop culture ! Il va jusqu'à écrire que le plus important pour la lutte raciale, c'est Internet. Il est complètement adapté au XXI^e siècle. Il sait que l'enjeu n'est plus que les gens lisent *Mein Kampf* mais de réussir un même sur Internet.

Est-ce le plus inquiétant, cette diffusion du discours radical ?

Le plus inquiétant est résumé dans l'exemple de Marine Le Pen, lorsqu'il écrit que son échec à la présidentielle de 2017 l'a décidé à passer à l'action. Cela montre que ces gens qu'on a chauffés à blanc à coups de discours radicaux et de mêmes Web finissent par trouver que Marine Le Pen ne sert à rien, les élections non plus, et qu'il ne reste que l'action terroriste. Et ça, c'est inquiétant. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR L. SO.

Le pont de Kertch, symbole de l'annexion de la Crimée

La construction rattache de fait la péninsule ukrainienne à la Russie

REPORTAGE

KERTCH (CRIMÉE) - envoyée spéciale

La route rapiécée fait soudain place à une belle artère, deux voies dans chaque sens, toute neuve. Venant d'Anapa, dans la région russe de Krasnodar, il ne faut pas plus d'une heure trente en voiture pour rejoindre le pont de Crimée et ses 18 kilomètres d'asphalte suspendus au-dessus des flots couleur bronze, divisés entre la mer d'Azov, à droite, et la mer Noire, à gauche. A quelques encablures, à peine, de l'Ukraine.

Inauguré en mai 2018 par Vladimir Poutine, qui s'était glissé pour l'occasion au volant d'un camion KamAZ orange vif, l'ouvrage bâti sur le détroit de Kertch est devenu le symbole le plus criant de l'annexion de la péninsule ukrainienne, ratifiée au Kremlin le 18 mars 2014. Son emblème, même, que l'on trouve sous forme de tee-shirts ou de tasses à l'autre bout du pont, dans les magasins de souvenirs de Kertch, à l'extrémité orientale de la péninsule. Cinq ans plus tard, en présence de son président, la Russie s'apprête à célébrer le rattachement de la Crimée, non reconnu par la communauté internationale.

« Neuf cents heures de tempête »

Par gros temps, un panneau prévient l'automobiliste qu'il faut réduire sa vitesse. Le détroit est réputé pour ses tempêtes hivernales. Il souffle un vent glacial à décorner les bœufs au sommet du pont, mais rien n'a fait dévier sa construction, confiée à Arkadi Rotenberg, un proche du chef du Kremlin. Jusqu'à 15 000 ouvriers et ingénieurs se sont relayés pour mener à bien le projet en un temps record, malgré les craintes des experts, malgré les sanctions occidentales, et son coût global évalué à 3 milliards d'euros.

Au même endroit, en 1943, Hitler avait projeté d'élever un pont similaire en six mois. Un autre a vu le jour en 1944, sur le même tracé, après la défaite des troupes allemandes, avant de s'écrouler, victime des glaces. Staline en avait rêvé, Poutine l'a fait. Comme un trait indélébile pour empêcher tout retour en arrière.

Le trafic n'est pas très dense sur le tablier, même si, selon la version officielle, plus de 3,5 millions de véhicules ont emprunté cette nouvelle route depuis son ouverture, et mille camions de marchandises effectuent chaque jour la traversée. Qu'importent les chiffres : le pont de Crimée préfigure une nouvelle étape. Bientôt, d'ici à la fin de l'année, son frère jumeau

Il a fallu changer les documents d'identité et les plaques des voitures, et s'habituer à la disparition des cartes Visa



ferroviaire, parallèle mais plus mince et plus haut, sera achevé, qui devrait acheminer quinze trains par jour. Des ouvriers en gilets fluo s'affairent. La moitié des rails est déjà posée. « *Malgré neuf cents heures de tempête, nous avons poursuivi le travail* », plastronne le chef de chantier, Kairat Toursounbekov, casque sur la tête.

« *C'est une infrastructure unique, une partie vitale de notre existence* », se rengorge dans son bureau Sergueï Borozdine, chef de l'administration de Kertch. Un objet de tensions récurrentes, aussi, mais qui permet à Moscou d'asseoir sa domination sur le transport maritime et de resserrer son étau sur les 37 000 km² de la mer d'Azov, hier encore partagée avec l'Ukraine, sous contrôle de facto aujourd'hui de la Russie.

Les bateaux battant pavillon ukrainien se font en effet rares au passage du détroit. Les arches du pont, limitées à 35 mètres de hauteur, les inspections tatillonnes des patrouilleurs russes ont fortement réduit l'activité des ports ukrainiens de Berdyansk et de Marioupol, les seuls en eaux profondes de la mer d'Azov. « *Rien n'a changé* », élude contre toute évidence Dmitri Kondakov, directeur adjoint des travaux. En réalité, depuis l'inauguration du pont, la pression n'a fait que croître.

« Complexes de missiles »

La crise a fini par éclater en novembre 2018, lorsque deux petits navires militaires et un remorqueur ukrainiens ont été arraisonnés de force et leurs équipages capturés pour franchissement « *illicite* » des eaux territoriales. A Kertch, sur la base maritime du FSB, les services russes qui assurent la surveillance des frontières, les bateaux sous séquestre sont toujours visibles. Immobiles, à moitié dissimulés par un vieux cargo rouillé, ils font face au pont.

Devenue stratégique, la sécurité des lieux devrait être renforcée avec l'arrivée prochaine dans la ville, dit-on, de quelque 2 000 soldats de la garde nationale. Dans toute la Crimée, « *des complexes de missiles BAL et Bastion sont installés, ainsi que des complexes S-400* », préviennent des affiches. Et la détention des 24 marins ukrainiens, transférés depuis lors à la prison de Lefortovo, à Moscou, a été prolongée jusqu'au 24 avril.

D'un côté, sur le continent russe, la petite localité de Taman s'est transformée en camp de base des ouvriers et concepteurs de l'ouvrage. De l'autre côté, Kertch, une ville de 150 000 habi-

tants, éloignée de la capitale Simferopol, a vu sa situation géographique bouleversée.

L'antique cité criméenne, fondée au VII^e siècle avant J.-C. par des colons grecs, qui a vu défiler toutes sortes d'envahisseurs – des Ostrogoths aux Mongols en passant par les troupes hitlériennes qui l'ont martyrisée –, s'est retrouvée du jour au lendemain la moins enclavée de la péninsule. « *Avant, nous étions "tout au bout", ce n'est plus le cas ; maintenant, nous sommes "devant"* », s'enthousiasme Maria Antichina, rédactrice en chef du site *Kertch Info*, créé il y a deux ans. Comme beaucoup ici, la jeune femme a rejoint les rangs des partisans de la Crimée russe.

Quais rongés

Mais l'euphorie a ses limites. Le pont, sur lequel Vladimir Poutine avait fait demi-tour lors de son inauguration, sans mettre les pieds à Kertch, n'a pas encore suscité les retombées espérées. Les quatre ports de la ville paraissent à bout de souffle, et pas seulement à cause de l'arrêt des ferrys qui assuraient autrefois la liaison entre la péninsule ukrainienne et la Russie. Depuis l'ouverture du pont, il n'en reste plus que deux en activité, au lieu de douze. Les quais sont rongés. Partout, les bâtiments tombent en ruines, y compris l'historique escalier, en cours de restauration, qui grimpe sur le mont Mithri-

date au centre de Kertch. On ne compte plus, dans les rues, les affiches « *à vendre* » ou « *à louer* ».

La « période de transition » s'éternise. « *On aimerait bien que cela s'arrête* », glisse une mère de famille. Harassés par les changements de toutes sortes, des pièces d'identité aux plaques d'immatriculation en russe – qui ont parfois nécessité de faire la queue la nuit –, les habitants n'en ont pas fini avec les tracasseries. Les titres de propriété posent encore problème. Il a fallu s'habituer aussi à la disparition des cartes Visa. Les réseaux de communication étrangers se sont éteints. L'accès à Internet reste capricieux, sinon laborieux.

A l'approche du cinquième anniversaire de l'annexion, les autorités s'emploient donc à briser un sentiment d'isolement tenace. « *Entre 2014 et 2019, 226 délégations étrangères ont visité la Crimée, de treize pays différents, dont l'Allemagne, la France, le Pakistan ou la Tchéquie* », proclament des panneaux du centre de Kertch... sous une photo de Bachar Al-Assad et du chef de la Crimée, Sergueï Aksionov, nommé par Vladimir Poutine, prise en réalité à Damas. Ou encore : « *6,8 millions de touristes sont venus en 2018, un record depuis la fin de l'URSS* ». Des Russes du continent. Malgré le pont, unique échappatoire, ici comme partout ailleurs les Criméens restent coupés du monde extérieur. ■

ISABELLE MANDRAUD

Nouvelles sanctions américaines

Les Etats-Unis, en accord avec l'Union européenne, l'Australie et le Canada, ont infligé, vendredi 15 mars, de nouvelles sanctions à des responsables russes pour « *la poursuite de leur agression en Ukraine* », selon le Trésor américain. Six personnes sont visées pour la saisie de navires ukrainiens dans le détroit de Kertch, au large de la Crimée, en novembre 2018, et pour leur soutien aux rebelles séparatistes de l'est de l'Ukraine. Le Kremlin est aussi accusé de continuer « *son occupation de la Crimée* » et d'avoir « *soutenu des élections illégales tenues par des Ukrainiens séparatistes* » fin 2018, ajoute le Trésor.

Pédophilie : l'épiscopat polonais cause un tollé

La présentation d'un rapport donne l'impression de défendre les agresseurs

VARSOVIE - correspondance

Un clergé sur la défensive, ne prenant pas la mesure de l'ampleur du problème et sans compassion pour les victimes : telle est l'impression qu'a laissée la présentation, par la conférence épiscopale polonaise, d'un rapport sur la pédophilie dans l'Eglise en Pologne. Le document a été préparé sous l'impulsion du Vatican, après que le pape François a organisé, les 21 et 22 février, une conférence inédite sur le sujet au Saint-Siège.

La présentation du rapport, le 14 mars, durant laquelle les plus hauts hiérarques de l'Eglise polonaise se sont exprimés, a provoqué un tollé, aussi bien chez les associations de victimes que dans une large partie de l'opinion publique. La méthode d'élaboration du document, censé étudier le phénomène sur les trente dernières années, est très contestée : elle repose sur des formulaires non contraignants envoyés à chaque diocèse, et non sur des enquêtes.

Les données, évoquant 382 cas d'agressions sexuelles sur mineurs, dont 198 sur des moins de 15 ans, sont ainsi invérifiables et accusées d'être très sous-évaluées. Le rapport indique qu'un quart seulement des affaires ont abouti à une expulsion de l'agresseur de la communauté cléricale, qui compte en Pologne 50 000 prêtres.

« *Ce rapport n'apporte rien. Il tourne plutôt les victimes en dérision, s'est indigné Marek Lisinski, de l'association de victimes N'ayez pas peur. Les formulaires ont été envoyés à des évêques dont nous avons les preuves qu'ils ont couvert des agresseurs.* » La fondation N'ayez pas peur demandait depuis six ans à être reçue par l'épiscopat polonais. Cet appel est longtemps resté sans réponse, jusqu'à l'intervention récente du pape.

Mais outre le fond, ce sont la forme et les mots employés par les hiérarques qui ont choqué. Le

vice-président de la conférence épiscopale polonaise, Stanislaw Gadecki, a ainsi parlé de la pédophilie comme d'un « *point marginal du problème* » de la maltraitance infantile : « *Le problème est global, mais on n'essaie d'en montrer que la marge, celle qui touche l'Eglise, pour probablement essayer de détourner la solution au problème. (...) Malheureusement, il y a un manque de volonté de traiter cette question au niveau sociétal.* »

« Crachat »

M^{re} Gadecki a accusé l'éducation sexuelle et antidiscrimination vis-à-vis des personnes homosexuelles, promue par une partie de l'opposition libérale en Pologne, d'être à l'origine du problème : « *D'un côté, on crée des programmes de sexualisation des enfants en bas âge. (...) Il y a une immense industrie qui promeut la sphère sexuelle, et de l'autre, un matraquage de ceux qui succombent à ces crimes.* » M. Gadecki a qualifié l'expression « *pédophilie dans l'Eglise* » de « *slogan idéologique* » visant à « *détruire l'autorité et la confiance* » envers l'Eglise.

Le second vice-président de la conférence épiscopale polonaise, Marek Jedraszewski, a affirmé qu'il faut parler, contre la pédophilie, de « *détermination sans faille* » et non, « *comme le font les médias, de tolérance zéro* », car cette formulation a un « *caractère totalitaire* ». « *L'Eglise doit être intransigente dans la lutte contre le mal, a-t-il ajouté, mais elle doit aussi appeler à la reconversion, à la pénitence et à faire preuve de miséricorde vis-à-vis des agresseurs, s'ils veulent sincèrement entreprendre une nouvelle vie et regretter leurs actes.* »

Pour la députée libérale Joanna Scheuring-Wielgus, « *cette conférence est un crachat à la figure des victimes (...), l'épiscopat polonais n'a fait que se défendre en tant qu'institution. Il a beaucoup été question des agresseurs, et pas beaucoup des victimes* ». ■

JAKUB IWANIUK

ÉVÉNEMENT

DANS LE CADRE DU GRAND DÉBAT NATIONAL

LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
ÉCHANGE AVEC
65 PERSONNALITÉS
DE LA VIE DES IDÉES.



© Présidence de la République France

Lundi 18 mars

Soirée spéciale à 18h20

modérée par Guillaume Erner

En direct sur France Culture



franceculture.fr / @Franceculture

ÉTATS-UNIS

Veto de Donald Trump pour financer le mur à la frontière mexicaine

Le président américain, Donald Trump, a fait usage, vendredi 15 mars, de son veto pour bloquer une résolution adoptée par le Congrès et libérer en urgence des fonds pour la construction d'un mur à la frontière avec le

Mexique. C'est la première fois depuis son arrivée au pouvoir, il y a plus de deux ans, que M. Trump a recours à cette procédure. Jeudi, douze sénateurs de son propre camp avaient voté une résolution bloquant la procédure d'urgence décrétée par le président américain pour mener à bien cette promesse de campagne. – (AFP)



MARCHE POUR LE CLIMAT

« Nous ne pouvons pas nous résoudre au chaos »

Candidat EELV aux européennes, Yannick Jadot répond aux critiques venues de sa gauche

ENTRETIEN

Yannick Jadot savoure le moment : sa liste est donnée en tête de la gauche pour les élections européennes, le 26 mai. Une dynamique qui valide sa stratégie solitaire et qui l'installe dans un duel à distance avec La France insoumise, son principal concurrent.

Raphaël Glucksmann vient d'annoncer qu'il conduirait une liste aux européennes. Qu'en pensez-vous ?

Il y a un an, je proposais à Raphaël Glucksmann, Claire Nouvian et Thomas Porcher *[à l'origine du mouvement Place publique, en octobre 2018]* de monter une grande liste écolo-citoyenne. Ils ont refusé. Je m'aperçois qu'ils préfèrent sauver le PS que sauver le climat. Je leur souhaite bonne chance là où ils sont.

Qu'est-ce qui vous différencie ?

Cette élection doit se construire sur la cohérence et sur la clarté. Je ne veux pas des unions de façade à Paris pour siéger à Strasbourg dans des groupes différents. Avec un bulletin EELV, le 26 mai, un député Vert siégera et participera à toutes les avancées sur l'environnement, la santé et les libertés. Vous mettez un bulletin PS, vous aurez un élu qui siégera chez les socialistes dont le candidat pour la présidence de la Commission est son vice-président actuel, Frans Timmermans, qui s'est battu pour le glyphosate, a combattu les initiatives contre le dumping fiscal et soutient tous les accords de libre-échange.

Un bulletin La République en marche renforcera le groupe des

libéraux qui soutient la reprise des négociations commerciales avec Trump le climat sceptique et comprend le parti Ciudadanos qui fait alliance avec l'extrême droite en Espagne. Et si vous mettez un bulletin Les Républicains, vous siégez avec les représentants de Viktor Orban et avec Antonio Tajani *[le président du Parlement européen]*, qui voit plein de bonnes choses dans le fascisme de Mussolini...

Vous avez loué, dans un entretien au « Point », Michel Barnier, qui est le négociateur en chef de la Commission sur le Brexit, et a été l'un des ministres de Nicolas Sarkozy. Cela déconcerte à gauche...

Je n'ai pas dit qu'on allait construire une coalition avec le Parti populaire européen ! Aucun groupe n'est majoritaire seul. Notre objectif sera de construire des coalitions sur le climat, les pesticides, les paradis fiscaux, l'agriculture... comme on l'a fait sur la pêche électrique ou la protection des données. Nous ne gagnerons pas seuls. Je veux que le président de la Commission soit l'un des deux candidats des Verts européens. Si ce n'est pas l'un d'eux mais que le prochain président veut aligner l'Europe sur la bonne trajectoire climatique, je vais dire quoi ? Qu'on attend cinq ans parce qu'il n'a pas la bonne étiquette ?

Vous avez aussi dit que « les écologistes sont pour la libre entreprise ». Jean-Luc Mélenchon et les « insoumis » vous critiquent sévèrement depuis...

Cela fait trente ans que je me bats contre le capitalisme financier. S'il y a un député qui a pris le

leadership contre les accords de libre échange européens, c'est moi. Nous défendons d'ailleurs un protectionnisme vert, avec une taxe carbone aux frontières et une interdiction progressive des produits issus de pays qui ne respectent pas la liberté syndicale.

Je sais ce que Mélenchon veut faire : reprendre pied sur l'écologie, qu'il a abandonnée. Il brutalise la politique et se cherche des ennemis. Sa renationalisation du débat est une désertion du combat européen au moment où les extrêmes droites s'en emparent. Moi, mon seul adversaire, c'est le dérèglement climatique.

Je veux soumettre l'économie aux impératifs de la société : le climat, les droits sociaux, la solidarité. Qu'elle soit régulée. Je défends l'économie collaborative. Les questions écologique et sociale sont intrinsèquement liées. Le modèle soviétique ou celui de Nicolas Maduro au Venezuela ne semblent pas répondre à ces objectifs. Et je suis fier que Jean-Yves Granddier, le patron de Valorem, une entreprise exemplaire d'énergies renouvelables, soit candidat.

Yannick Jadot, à Paris, le 15 mars.
LUDOVIC CARÈME
POUR « LE MONDE »



Donc EELV est toujours un mouvement de gauche ?

Le clivage gauche-droite ne s'est pas posé la question du productivisme et de l'atteinte à l'environnement. Droite et gauche ont soutenu le nucléaire, ont combattu les énergies renouvelables, ont défendu les pesticides... L'écologie politique construit un nouvel espace, c'est la matrice qui redéfinit l'économie, le social et la démocratie. Je n'ai aucune ambiguïté sur les valeurs de l'écologie, qui sont le social, la solidarité, l'humanisme et le féminisme.

Ce sont des valeurs de gauche...

Ce sont des valeurs qui ont une histoire politique mais qui ont été dévoyées. Je veux le dire : la dégradation environnementale, l'explosion des inégalités, l'affaissement de la démocratie, tout cela est lié à un modèle économique, le libéralisme. Il participe de la montée des populismes. Le déni de la question environnementale, la compétition du tous contre tous, construisent la défiance, les colères, la haine et le national-populisme. Nous voulons cons-

truire un nouveau pôle qui n'a jamais fait de compromis avec le productivisme de droite mais veut s'affranchir du productivisme et du nationalisme de gauche. Le choix est simple, c'est « écologie ou barbarie ».

Pascal Durand, ex-dirigeant d'EELV et député européen sortant, a annoncé son ralliement à La République en marche. Comment l'expliquez-vous ?

Je lui ai proposé 150 fois de nous rejoindre. Il va aller sur une liste avec des personnes dont la plupart méprisent les questions environnementales ou ont combattu les écologistes. Une liste préparée par Emmanuel Macron qui préfère les chasseurs aux protecteurs des animaux, le glyphosate au bio, un réacteur nucléaire à une éolienne... Cela m'attriste.

La ministre de la santé, Agnès Buzyn, a accusé Michèle Rivasi, numéro deux de la liste EELV, d'être anti-vaccins. C'est le cas ?

Nous sommes pro-vaccins, la santé est l'un de nos combats majeurs. C'est une attaque ca-

lomnieuse de dire que nous contribuerions à des thèses complottistes. J'ai travaillé en Afrique, au Bangladesh, dans des camps de réfugiés... Les vaccins sont une dimension essentielle de la santé publique. Je suis vacciné, mes enfants le sont... Les écologistes veulent rétablir la confiance des Français avec les vaccins, avec les recommandations de santé publique.

Des catastrophes comme la marée noire du « Grande-America » servent-elles à une prise de conscience collective ?

Qui serions-nous pour souhaiter une nouvelle catastrophe ? Hélas la crise écologique est là, une grande partie de l'opinion en est consciente, comme le prouve le succès de la pétition « L'affaire du siècle » et les marches des jeunes pour le climat. Mais nous ne pouvons pas nous résoudre au chaos. En agissant maintenant on peut gagner, socialement, démocratiquement et économiquement. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
ABEL MESTRE

Macron et son gouvernement tentent de reverdir leur image

Critiqué depuis le départ de Hulot, le président affiche des caps plus ambitieux tandis qu'Attal et Poirson ont défilé pour le climat, vendredi

Il y a urgence. Pour le climat, bien sûr, mais aussi pour la réputation écologique du gouvernement, accusé d'être trop passif en la matière. Collégiens, lycéens et étudiants français se sont mis « en grève », vendredi 15 mars, comme leurs camarades d'une partie de la planète, pour inciter leurs gouvernants à agir en faveur du climat. Les secrétaires d'Etat Brune Poirson (transition écologique et solidaire) et Gabriel Attal (jeunesse) se sont joints au cortège. Et, face à l'engouement suscité, le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a organisé, le jour même, dans tous les lycées de France, des débats sur le sujet.

Le 5 mars, Nicolas Hulot et Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, portaient, avec le soutien de dix-neuf syndicats et associations, un « pacte écologique et

social » fort de 66 propositions. François de Rugy, ministre de la transition écologique et solidaire, recevait vendredi, dans les salons de l'hôtel de Roquelaure, M. Berger et certains cosignataires pour étudier avec eux leur plan de travail. « Leurs propositions sont souvent générales et globales, entrons dans l'opérationnel », plaide le ministre... Qui participait déjà, quelques heures plus tôt, à un débat sur l'écologie dans un lycée de Bagneux (Hauts-de-Seine). La grande marche pour le climat, qui devait se tenir samedi, ne peut qu'accentuer cette pression exercée sur le gouvernement.

« Procès en inaction »

Depuis la démission de Nicolas Hulot du ministère de la transition écologique, fin août 2018, rejetant la politique « des petits pas » de l'exécutif, les critiques pleu-

vent sur le pouvoir. Quatre ONG, appuyées par plus de 2 millions de pétitionnaires, ont par ailleurs porté plainte contre l'Etat, jeudi, pour inaction climatique. « Le départ de Hulot a ouvert un procès en inaction écologique qui nous a fait très mal », reconnaît-on dans l'entourage du premier ministre, Edouard Philippe.

M. Macron a donc décidé de sonner la charge. Le 7 mars, lors d'une étape de son grand débat national, à Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence), il a promis d'aller « plus fort, plus vite et plus loin ». Deux jours plus tôt, dans une tribune sur l'Europe adressée aux citoyens du Vieux Continent, il fixait un cap en apparence ambitieux : « Zéro carbone en 2050, division par deux des pesticides en 2025 » et création d'une « banque européenne du climat pour financer la transition

« Qu'est-ce qui bloque l'action ? C'est de faire de la politique politicienne »

BRUNE POIRSON
secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique

écologique », une idée défendue par l'économiste Pierre Larrourou et le climatologue Jean Jouzel. Enfin, il a été confirmé, le 10 mars, que le président de la République demandait au gouvernement de revoir sa copie sur la loi énergie en enjoignant, selon le terme de M. de Rugy, à « rendre [ce texte] plus ambitieux sur le climat ». Des objectifs précis de réduction d'émissions de gaz à

effet de serre doivent notamment être réintroduits.

Pour tenter de desserrer l'étau, l'exécutif cherche par ailleurs à partager les responsabilités. « La solution est en nous tous, c'est pas le peuple contre le gouvernement sur ces sujets-là, faut arrêter ces bêtises », a assuré Emmanuel Macron, jeudi, depuis Nairobi, au Kenya, où il participait à la troisième édition du One Planet Summit, consacré aux engagements financiers sur le climat.

« J'achète pas cet esprit, si je puis dire », a-t-il réagi à propos du recours engagé contre l'Etat par quatre ONG. « Qu'est-ce qui bloque l'action ? C'est de faire de la politique politicienne, estime Brune Poirson. Beaucoup font de la politique sur le dos de l'environnement en France. L'Etat n'a pas toutes les réponses, c'est aussi ça, la politique au XXI^e siècle. »

Reste que la sincérité de l'engagement du gouvernement suscite encore des réserves. La fermeture des centrales à charbon, par exemple, promise d'ici à la fin du quinquennat ? « On fait tout pour, assure François de Rugy. Après, s'il y a des retards qui s'accumulent sur l'éolien offshore ou sur la construction de l'EPR de Flamanville, il faudra assurer l'approvisionnement en électricité. »

A Gréoux-les-Bains, toujours, Emmanuel Macron a par ailleurs pris à rebrousse-poil certains militants écologistes en déclarant que « les chasseurs sont des acteurs importants de la biodiversité ». Une sortie pas anodine. L'omniprésence dans les couloirs du pouvoir du lobbyiste des chasseurs, Thierry Coste, avait en effet décidé Nicolas Hulot à claquer la porte du gouvernement. ■

OLIVIER FAYE

Les jeunes du monde entier mobilisés pour le climat

Plus de 1 million d'étudiants et lycéens ont fait grève, vendredi 15 mars, pour sommer les dirigeants d'agir

Moins de banques, plus de banquise», «There is no planet B», «Queremos la vida». Dans toutes les langues, de l'Australie au Canada en passant par l'Italie, le Kenya et l'Argentine, les jeunes ont délaissé massivement leurs bancs d'école pour descendre dans la rue, vendredi 15 mars, afin de demander aux dirigeants d'agir contre le dérèglement climatique. Ils répondaient à l'appel de la jeune Suédoise Greta Thunberg qui mène une grève scolaire pour le climat depuis fin août 2018. Selon les organisateurs de ce mouvement baptisé «Fridays for Future», plus de 1 million d'étudiants, de lycéens et de collégiens ont défilé dans 2 000 villes de 125 pays, un record. Le matin, l'icône Greta Thunberg, qui a été proposée pour le prix Nobel de la paix 2019, était de retour devant le Parlement de Stockholm avec plusieurs centaines de jeunes grévistes. «Nous venons de naître au monde, cette crise nous allons devoir vivre avec, et nos enfants et nos petits-enfants et les générations futures. Nous ne l'accepterons pas», a-t-elle prévenu, alors que les émissions mondiales de gaz à effet de serre

continuent de grimper, plaçant la planète sur une trajectoire de plus de 3 °C aux conséquences catastrophiques. «Agir maintenant ou nager», lisait-on sur une pancarte à Wellington, la capitale néo-zélandaise, où des centaines de lycéens et étudiants ont lancé la journée. Une marche a également eu lieu à Christchurch, endeuillée par un attentat dans deux mosquées. Peu après, plus de 150 000 jeunes ont défilé dans 60 villes d'Australie, l'un des premiers pays à avoir emboité le pas de Greta Thunberg. «Les politiciens ont réagi avec indifférence à l'été paralysant que nous avons vécu, entre la canicule record, les incendies et les inondations», regrette Nosrat Fareha, 16 ans, lycéenne à Sydney. «Dépendants du charbon» A 11 000 kilomètres de là, en Afrique du Sud, ils étaient plus d'un millier rassemblés devant le siège du Parlement au Cap pour demander que le parti au pouvoir prenne en compte l'urgence climatique en cette année électorale. «L'Afrique du Sud a une foule de problèmes environnementaux: nous sommes complètement dé-

Sur les pancartes: «Agir ou nager», «Je ferai mes devoirs quand vous ferez les vôtres», «Votre planète, bleue ou saignante?»

pendants du charbon, le recyclage des déchets n'est toujours pas au point, nous produisons beaucoup trop de plastique et le secteur de l'agriculture est extrêmement polluant», énumère Nicole Rable, étudiante de médecine de 23 ans, qui manifestait à Pretoria. Dans un autre pays qui exploite encore beaucoup de charbon, l'Allemagne, tous condamnent le minerai noir, sont prêts à renoncer à la viande, à la voiture, aux vêtements neufs, mais n'envisagent pas de ne pas découvrir le monde. «Je sais bien que l'avion est le plus polluant. Je prends le train pour voyager en Allemagne, mais j'avoue que j'ai pris plusieurs vols long-courriers l'an dernier pour les

Etats-Unis», reconnaît Clara, 17 ans, lycéenne à Oranienburg, au nord de Berlin, lors de la marche dans la capitale qui a rassemblé entre 15 000 et 20 000 personnes. Ces jeunes qui tentent de protéger l'environnement au quotidien considèrent que la responsabilité du changement incombe surtout aux dirigeants. Au Royaume-Uni, alors que les responsables politiques sont asphyxiés par le Brexit, les manifestants ont rappelé que la planète aussi n'arrivait pas à respirer. «A quoi bon suivre une éducation scolaire et préparer son avenir s'il n'y a pas d'avenir?», demande Hannah à Shrewsbury, une petite ville près du Pays de Galles. «Je passerai mes examens si vous agissez», ajoute une lycéenne à Londres, où plus de 10 000 jeunes sont descendus dans la rue. En Belgique, beaucoup de manifestants ont reproché à la majorité actuelle et au gouvernement – en affaires courantes – du libéral Charles Michel de ne pas parvenir à faire voter une loi ambitieuse sur le climat avant les élections, le 26 mai. Avec 30 000 personnes dans les rues, «l'événement est historique, c'est un signal

très fort et le mouvement continue de croître», s'est félicité la jeune Flamande Anuna De Wever, proche de Greta Thunberg et figure de proue du mouvement «Youth for Climate». «Et un, et deux, et trois degrés» Face à leurs voisins belges dont ils enviaient la mobilisation, les jeunes Français n'étaient cette fois pas en reste. Les organisateurs ont revendiqué 168 000 manifestants dans plus de 200 villes de l'Hexagone, dont 50 000 à Paris (29 000 selon la préfecture), 5 000 à Marseille, 12 000 à Lyon – un record pour une mobilisation étudiante –, 10 000 à Nantes... Dans des cortèges souvent très jeunes et peu politisés, tous ont entonné leur désormais traditionnel slogan: «Et un, et deux, et trois degrés, c'est un crime contre l'humanité.» Dans la capitale, l'ambiance était aussi joyeuse que le sujet est grave, les jeunes rivalisant de bons mots sur des pancartes en carton: «Votre planète, bleue ou saignante?», «Je ferai mes devoirs quand vous ferez les vôtres», «Prenez vos responsabilités, pas notre avenir». «Je manifeste contre les enfants en Afrique qui meurent de soif, la dé-

forestation, les animaux qui disparaissent et qu'on connaîtra juste dans les manuels», énumère Aymeric Quiatol, 18 ans, lycéen à Sèvres (Hauts-de-Seine). Comme à l'étranger, les jeunes interpellent leurs dirigeants. «Nous accusons Emmanuel Macron, Edouard Philippe et Francois de Rugy de crime climatique contre l'humanité et nous demandons des mesures d'urgence à la hauteur de la situation», clame Nour Pudal, 18 ans, en première année de prépa biologique au lycée Thiers à Marseille. Après une forte mobilisation en Suisse, en Italie ou en Espagne, cette journée inédite s'est clôturée par des actions aux Etats-Unis et au Canada – avec plus de 150 000 manifestants au Québec. A Montréal, les jeunes ont demandé à ce que des programmes sur l'environnement soient dispensés à l'école et qu'on aille vers un désinvestissement du secteur des énergies fossiles. Louis Couillard, l'un des porte-parole du collectif La Planète s'invite à l'université, l'assure: «Il est grand temps que l'on commence à paniquer.» ■ AUDREY GARRIC, AVEC NOS CORRESPONDANTS

Bonnes Adresses
Reproduction interdite
Tariifs 01/01/19
1 parution Forfait 5 lignes Forfait 10 lignes
Professionnels 65€ HT 110€ HT
Particuliers 65€ TTC 110€ TTC
Tél. : 01 57 28 38 52
JAMES le couturier de l'homme
Le prêt-à-porter à votre mesure
APRÈS 45 ANS D'EXISTENCE
Merci à tous nos clients
Petites et grandes tailles
Remise à -40 % sur tout le magasin*
Du mardi au vendredi de 14 h 30 à 19 heures, Samedi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures
53, rue d'Avron - 75020 PARIS - Tél. : 01.43.73.21.03
Immobilier
Reproduction interdite
VENTES
APPARTEMENTS
77 SEINE ET MARNE
Thomery, proche Fontainebleau et ts commerces (quartier du Port). A 5 mn en voiture de la gare (Ligne R-Gare de Lyon 45mn). Appt F2, 40m² en RDC, à rénover. Dans copropriété sécurisée. Cuisine aménagée ouverte sur séjour (15m²), chambre, salle d'eau, wc. Cave, remise privative, parking devant la résidence. Chauffage électrique individuel. Fenêtres en double vitrage avec volets électriques. Prix : 66.000€
Mail : belliot.audrey@yahoo.fr
ACHATS
Get a Home in France
Pour Clientèle internationale/ sociétés, recherchons appts meublés/vides à louer/vendre à Paris. Expatriates : Parisian furnished rentals made easy ! Le spécialiste à Paris de la location meublée longue durée !
GetaHomeInFrance.Co.Uk
Tél : 06.09.33.91.68
ACHAT LOCATION
Universit. américaines cherchent logements étudiants à louer ou à vendre à Paris et Versailles. Contactez-nous au 07 68 59 24 68 scholars.invest@gmail.com
RUBRIQUE IMMOBILIER
nathalie.lavenu@mpublicite.fr 01 57 28 38 52

Le Monde
une information sérieuse et vérifiée
FORMULE INTÉGRALE 3 MOIS 69€
Plus simple et plus rapide, abonnez-vous en ligne sur : promo.lemonde.fr/encart
BULLETIN D'ABONNEMENT
A compléter et à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9 173EMQADCV
OUI, je m'abonne à la FORMULE INTÉGRALE du Monde pendant 3 mois pour 69€ au lieu de 240,50€ (prix de vente en kiosque) soit : l'accès à l'Edition abonnés du Monde.fr 7 jours/7 + 6 quotidiens + tous les suppléments + M le magazine du Monde
Je règle par :
[] Chèque bancaire à l'ordre de la Société éditrice du Monde
[] Carte bancaire : [] Carte Bleue [] Visa [] Mastercard
N° : _____
Expire fin : _____ Date et signature obligatoires
Notez les 3 derniers chiffres figurant au verso de votre carte : _____
IMPORTANT : VOTRE JOURNAL LIVRÉ CHEZ VOUS PAR PORTEUR*
[] Maison individuelle [] Interphone : [] oui [] non
[] Immeuble [] Boîte aux lettres :
[] Digicode N° _____ [] Nominative [] Collective
[] Dépôt chez le gardien/accueil [] Bât. N° _____ [] Dépôt spécifique le week-end
[] Escalier N° _____
SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 80, BOULEVARD AUGUSTE-BLANQUI - 75013 PARIS - 433 891 850 RCS Paris - Capital de 124 610 348,70€. Offre réservée aux nouveaux abonnés et valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2019. En retournant ce formulaire, vous acceptez que Le Monde, responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation Client et d'actions marketing sur ses produits et services. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse https://www.lemonde.fr/confidentialite/ ou écrivez à notre Délégué à la protection des données - 80, bd Auguste-Blanqui - 75007 Paris cedex 13, en joignant une copie de votre pièce d'identité.

« Gilets jaunes » : le 1^{er} décembre, le jour où tout a basculé

Lors de l'acte III du mouvement, l'éruption de violences a sidéré les forces de l'ordre. « Le Monde » a reconstitué cette journée, qui a ébranlé toutes les certitudes

RÉCIT

Quand il raconte la « prise » de l'Arc de triomphe, le 1^{er} décembre 2018, Ali (le prénom a été modifié) se masse machinalement l'épaule. La droite, celle avec laquelle il a donné les premiers coups de boutoir sur la poterne du monument. « J'ai eu mal pendant une semaine, la porte était blindée », raconte cet artisan d'une cinquantaine d'années. L'épaule n'a d'ailleurs pas suffi. « J'ai pris un plot en acier et j'ai cogné, encore et encore. A un moment, un mec a ramené un banc en béton, on a fait levier, on a tapé et la porte s'est enfin ouverte. »

Des dizaines de manifestants vêtus de gilets jaunes s'engouffrent alors dans le monument, direction le musée et le toit. « Je voulais juste qu'ils mettent un drapeau tricolore en haut », assure Ali, qui affirme pour sa part, photos et objets à l'appui, s'être saisi d'une écharpe et d'une mallette de soins de secours situées derrière l'entrée et avoir soigné des manifestants blessés. « On a tout entendu derrière, que c'était une attaque contre la République, etc. Mais le mec qui a ouvert la porte, ce n'est pas un facho, mon père était un militaire décoré de la croix de guerre. »

Il est aux alentours de 16 heures, en ce 1^{er} décembre 2018, Paris brûle littéralement, et le saccage de l'Arc de triomphe vient de commencer. Le point d'orgue des violences d'une journée que *Le Monde* a reconstituée à l'aide de sources policières et de témoignages inédits. Car quatre mois après le début de la mobilisation des « gilets jaunes », la journée du 1^{er} décembre demeure comme le tournant majeur de ce mouvement social inédit. Tant par son retentissement dans l'opinion que par les décisions en matière de politique et de

maintien de l'ordre qu'elle a engendrées. Il n'est que 4h40, ce matin-là, quand les policiers stationnés aux abords de la grille du Coq, l'entrée du jardin du palais de l'Élysée, constatent, stupéfaits, la présence des premiers manifestants. Une heure plus tard, ils sont déjà près de 700 à se masser dans le quartier. « Autant de monde aussi tôt, on n'avait jamais vu ça », résume un cadre de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) de la préfecture de police de Paris. « On n'avait jamais vu ça » : cette formule revient comme une antienne dans la bouche de toutes les sources policières interrogées.

Même les plus anciens écarquillent les yeux en racontant la suite. « Les heurts ont commencé dès 8h45, il y avait 5 000 personnes, on recevait des pavés, des tirs de mortier, se remémore un haut gradé. Autant de violences dès le matin, ce n'était jamais arrivé. On a compris que la journée allait être chaude et longue. »

ZONE SANCTUARISÉE

Depuis le début de la mobilisation des « gilets jaunes », les forces de l'ordre éprouvaient des difficultés à jauger en amont la teneur des rassemblements. Les services de renseignement territoriaux, qui transmettent des notes évaluant les risques, sont bousculés par la dynamique du mouvement. « Les gens qui tout à coup montent à Paris, on les connaît mal, les réseaux sociaux, ce ne sont pas des indicateurs fiables », résume une source policière.

Lors de son habituel briefing de veille de manifestation, le préfet de police ne se montre d'ailleurs pas particulièrement alarmiste devant les quelque 120 responsables du maintien de l'ordre, réunis dans la salle de commandement de la DOPC située au sous-sol de la préfecture. « Ce qui est frappant dans ce mouvement, c'est la rapidité avec laquelle le niveau de violence est monté d'un coup, ana-

Affrontements entre « gilets jaunes » et forces de l'ordre, place de l'Etoile, à Paris, le 1^{er} décembre 2018.

OLIVIER CORET/DIVERGENCE

LES CHIFFRES SUR LES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LENT D'EUX-MÊMES : 15 000 GRENADES LACRYMOGÈNES UTILISÉES PENDANT LA JOURNÉE ET 1100 MUNITIONS DE LBD TIRÉES



lyse un cadre de la préfecture. Le 17 novembre c'était assez calme, il y a eu une petite émotion, quand certains ont voulu aller à l'Élysée, mais ça restait dans l'ordre des choses. Le 24 novembre, c'est monté d'un cran, et le 1^{er} décembre ça a explosé. »

Le dispositif retenu, avec 5 000 hommes, dont 45 unités de forces mobiles, est celui d'une zone sanctuarisée autour des Champs-Élysées, à l'intérieur de laquelle les « gilets jaunes » sont invités à venir manifester après avoir été fouillés. Un schéma consommateur en troupes, qui ne laisse que deux compagnies autour de l'Arc de triomphe et qui sera largement contesté par la suite. Le 1^{er} décembre au matin, une visite ministérielle est organisée aux abords de l'artère, tandis que les principaux directeurs des services de police prévoient de faire le tour des troupes, comme à leur habitude. « Dès 8h45, on a eu des alertes sur le niveau de violence, tout le monde est rentré pour rejoindre les salles de commandement », raconte une source policière.

Très vite la situation se dégrade. Les manifestants refusent le sas des Champs-Élysées et se massent à l'Etoile. Les engins lanceurs d'eau, qui n'entrent généralement en scène que l'après-midi, sont utilisés dès 9 heures aux abords du rond-point. « L'Élysée et le président étaient clairement les cibles, mais comme ils ne peuvent pas l'atteindre, ils casent tout », résume un cadre de la préfecture.

Des attroupements se forment dans les artères voisines, aux noms prestigieux. Des barricades sont érigées sur les avenues Mac-Mahon, Wagram, Hoche, Friedland... A 11h30, le « plateau » de l'Arc de triomphe, comme il est désigné dans le langage des forces de l'ordre, est envahi une première fois et la tombe du Soldat inconnu encerclée par des manifestants, qui veilleront tout du long à la protéger. Les policiers sur le terrain peinent à identifier les dynamiques à l'œuvre.

Des drapeaux de l'extrême droite ont bien été brandis sur les barricades, mais des profils davantage affiliés aux black blocs ont été

Violences policières : 174 enquêtes de l'IGPN

ALORS QUE LE MOUVEMENT des « gilets jaunes » s'apprêtait à fêter ses quatre mois avec un appel à un acte XVIII à Paris, samedi 16 mars, la liste des accusations de violences policières continue à s'allonger. L'acte XVII a été marqué par une vidéo, tournée à Lille, où l'on voit des policiers molester des manifestants, lors d'interpellations. Très largement relayée sur les réseaux sociaux, elle vient s'ajouter aux nombreux signalements qui s'accumulent de semaine en semaine. Si les policiers assurent que le film ne montre pas le contexte extrêmement tendu qui préexistait, certains gestes – coups de pied ou gaz lacrymogène à bout portant – ont provoqué l'indignation.

Un signalement a été effectué sur la plate-forme de l'inspection générale de la police nationale (IGPN), la police des polices, à l'issue de la manifestation. Depuis le début du mouvement, plusieurs centaines de faits ont été ainsi dénoncés, même si la police se refuse à communiquer le chiffre global. L'IGPN effectue un premier tri pour s'assurer que les faits représentent bien

une infraction. Des vidéos, des photos ou des liens peuvent être joints à la déclaration. Un enquêteur rappelle ensuite la personne qui a effectué le signalement, notamment si une plainte doit être déposée. Les personnes victimes de violences policières sont alors incitées à se rendre dans l'une des antennes IGPN, où les personnels sont censés être formés, plutôt que dans un commissariat ou une gendarmerie, où l'accueil peut se révéler difficile.

Déni langagier

Depuis le début du mouvement, 174 enquêtes ont été déclenchées à la suite de ces signalements dont la moitié pour des tirs de lanceur de balle de défense (LBD). Une vingtaine d'entre elles ont donné lieu à des saisines judiciaires. Un chiffre qui peut paraître peu élevé, compte tenu des centaines de photos et vidéos diffusées en quatre mois.

Emmanuel Macron s'est exprimé lui-même sur le sujet le 7 mars lors d'une réunion du grand débat national, à Gréoux-Bains (Alpes-de-Haute-Provence), en

refusant de reprendre à son compte les termes des manifestants. « Ne parlez pas de « répression » ou de « violences policières », ces mots sont inacceptables dans un Etat de droit », a-t-il martelé. Une forme de déni langagier, qui surprend même au sein des forces de l'ordre. « Qu'il dise que les violences policières ne sont pas dans notre ADN, c'est très bien, mais nier qu'il y en a eu, ça n'apporte rien. Il veut faire plaisir aux troupes, mais les gens ne sont pas aveugles », estime une source policière.

Du côté de la haute hiérarchie policière, on manie la périphrase : « Il y a eu des gestes qui n'auraient pas dû avoir lieu », reconnaît un responsable, qui brandit en premier facteur explicatif la fatigue des forces de l'ordre après dix-huit actes de mobilisation. Sans reconnaître officiellement de problème avec l'usage du LBD, la police nationale avait opéré un recadrage en janvier sur son utilisation un peu trop légère. Avec pour effet, une forte diminution du nombre de tirs au cours des derniers actes des « gilets jaunes ». ■

N. C.





aperçus. Les gilets portés par quasiment tous les manifestants brouillent les repères, noyant dans un océan canari les schémas classiques. *« Les membres de l'ultra-gauche et de l'ultra-droite se sont battus entre eux dans des rues voisines, mais sur l'Arc de triomphe, tout le monde s'y est mis. Il n'y a qu'à regarder les tags sur le monument, il y a un ACAB anti-fasciste [pour « All cops are bastards »] à côté d'une croix celtique de l'ultra-droite »,* remarque un cadre de la préfecture.

Le long rapport de synthèse de neuf pages qui sera rédigé à l'issue de la manifestation ressemble, lui, à une anthologie des meilleurs feux de la Saint-Jean. A 13h45, plusieurs individus s'appliquent à incendier, avec détermination, des préfabriqués empilés sur six étages, rue du Faubourg-Saint-Honoré, sous les yeux médusés des policiers qui suivent l'opération depuis les écrans de la préfecture. Des flammes de plusieurs mètres de haut s'élèvent bientôt dans le ciel, menaçant l'immeuble voisin.

« PARIS, SYMBOLE DU POUVOIR »

A 14h20, une grande barricade flambe avenue Foch. Un magasin prend feu à 16 heures rue Saint-Florentin. A 16h30, c'est au tour d'un hôtel particulier rue de Presbourg. Au total, les pompiers seront amenés à intervenir sur 239 départs de feu, dont 112 voitures, 116 incendies de mobilier urbain, et six immeubles. Là encore, du jamais-vu.

Depuis le ciel de Paris, le pilote de l'hélicoptère de la préfecture tente d'alerter sur les brasiers les plus imposants. *« On n'aime pas le faire voler, ça fait ville en état de siège »,* assure un haut gradé. Mais l'appareil s'avère indispensable. Il permet notamment de repérer des manifestants en train de s'en prendre à l'hôtel Salomon de Rothschild, rue Berryer. Savent-ils que le bâtiment n'a rien à voir avec la banque homonyme, ex-employeuse d'Emmanuel Macron, mais qu'il appartient à l'Etat ? Pour Michel Delpuech, le préfet de police, il n'y a pas de hasard : *« Il y a eu un degré de violence inouï qui visait les symboles – l'Arc de triomphe, l'Elysée, les forces de l'ordre – et les biens – les belles voitures, les banques, les beaux quartiers. Pour les "gilets jaunes", Paris est un double symbole, celui du pouvoir et celui de la richesse. »*

A 66 ans, le gardien de l'ordre parisien croyait avoir tout vu au cours de sa longue carrière. Ces dernières semaines, il s'est

même replongé dans les mémoires de son prédécesseur, Maurice Grimaud, préfet de police lors des événements de Mai 68. Il assure que si les nuits de barricades ont alors marqué les esprits, aucune n'a atteint le degré de violence du 1^{er} décembre, *« qui marquera une page dans l'histoire contemporaine »*. Ce jour-là, il suit les événements depuis la salle de la DOPC, où les nombreux moniteurs permettent de suivre en direct la situation dans l'ensemble de la capitale et de diriger toutes les opérations de maintien de l'ordre.

A l'autre bout de la préfecture, au sein de l'autre grande branche de la maison, la direction de la sécurité publique de l'agglomération parisienne (DSPAP), qui gère tous les commissariats, les regards surveillent également un mur d'écrans. Alors que la DOPC s'occupe du cœur de la manifestation, la DSPAP est chargée des abords, pour prévenir la *« casse d'appropriation »*, les pillers de magasins. Elle pilote à distance les brigades anticriminalité (BAC) et les compagnies de sécurité et d'intervention (CSI), qui réalisent les interpellations. Mais le 1^{er} décembre, la définition des « abords » de la manifestation est plus que floue. *« Ça partait dans tous les sens ! Le pire en maintien de l'ordre, ce n'est pas un cortège violent, ça on sait faire, c'est la dissémination dans tous les coins »,* explique un spécialiste maison.

A la manifestation des « gilets jaunes » s'ajoute un autre rassemblement au départ de Saint-Lazare, avec des « antifa » et des collectifs comme les Chômeurs précaires, La Vérité pour Adama, pour protester contre les violences policières, ou la « Fête à Macron », proche du député (La France insoumise) de la Somme François Ruffin. *« On les a vus descendre l'avenue de l'Opéra, puis s'éparpiller dans tous les sens, on en a retrouvé à Concorde, d'autres aux Tuileries, à République, à Bastille... »,* explique une source policière.

Aux alentours de 16h30, alors que le sacage de l'Arc de triomphe est en cours, les événements prennent une tournure incontrôlable avenue Kléber, où les manifestants se massent autour des carcasses carbonisées des voitures de luxe. Une section de CRS se positionne dans l'artère, avant de finalement reculer, submergée par le nombre. Au milieu des manifestants fous de joie qui célèbrent cette *« victoire »*, les pompiers tentent de se frayer un passage pour éteindre les incendies. *« Il y avait un caractère large-*

ment insurrectionnel : la ville brûle et on chante la Marseillaise », estime un haut fonctionnaire.

Sur le « plateau », que les forces mobiles n'arrivent pas à reprendre, la situation n'est guère plus brillante. Un homme de la 11^e compagnie d'intervention de la DOPC est bousculé puis roué de coups au sol, avant d'être relevé par un « gilet jaune » qui l'aide à s'échapper. Une enquête sera ouverte pour tentative d'homicide volontaire et un homme interpellé quelques semaines plus tard. Un gendarme est aussi la cible de bombes agricoles et s'en sortira grièvement blessé.

A quelques rues de là, six fonctionnaires sont pris au piège dans leur fourgon, assaillis par une bande de manifestants. Le véhicule est pillé et un fusil d'assaut HK G36 est volé, ainsi que des équipements. Au volant de leur voiture, d'autres policiers débouchent par erreur au beau milieu d'une rue tenue par les « gilets jaunes ». Dans l'incapacité de reculer, ils préfèrent abandonner le véhicule – il est immédiatement détruit – et s'enfuir. Plusieurs de ces fonctionnaires pris à partie témoigneront quelques jours plus tard devant Emmanuel Macron, jurant avoir aperçu une flamme meurtrière dans le regard des manifestants.

RECORD DU NOMBRE D'INTERPELLATIONS

Parfois les auteurs de violences sont aussi les principales victimes. Au jardin des Tuileries, un groupe de « gilets jaunes » dégonde une grille, qui s'abat sur l'un d'entre eux. Dans la salle de commandement de la préfecture, on observe la scène, désabusé, tout en enregistrant les images qui serviront pour les enquêtes ultérieures. On planifie surtout la reconquête de la zone, rue par rue. *« Dans ce métier, il faut être patient et avoir beaucoup de sang-froid, on finit toujours par reprendre la main : ils se fatiguent avant nous et nos fonctionnaires ont l'expérience. Mais il y a eu des situations très critiques, avec des moments d'inquiétude »,* témoigne Eric Belleut, le directeur adjoint de la DOPC, à la manœuvre ce jour-là.

Les chiffres sur les efforts déployés parlent d'eux-mêmes : 15 000 grenades lacrymogènes utilisées pendant la journée, quand le précédent record, de mémoire de DOPC, ne dépassait pas la barre des 1 000. Les lanceurs de balles de défense ont également été mis à contribution avec 1 100 munitions tirées.

Priorité est donnée à certains objectifs, quand d'autres sont abandonnés. *« C'est dur à entendre, par exemple, pour certains commerçants qui se font saccager leur magasin, mais dans ces moments-là, il y a des choses essentielles et des choses qu'on laisse faire faute de moyens »,* confie une source policière. Deux cent cinquante demandes d'indemnisation pour préjudice matériel ou pour perte d'exploitation sont depuis parvenues à la préfecture. A la nuit tombée, entre 17h30 et 21 heures, les unités de maintien de l'ordre prennent peu à peu le dessus sur des manifestants de moins en moins nombreux et de plus en plus alcoolisés. Les troupes de la DSPAP, chargées d'empêcher les pillages, entrent en action et réalisent près de la moitié des 412 interpellations du jour.

L'examen de la liste des 392 gardes à vue recensées le 1^{er} décembre illustre bien ces deux temps de la manifestation. *« On a deux vagues très nettes : jusqu'à 16 heures, on a des profils provinciaux, puis ensuite on passe sur une délinquance d'acquisition, davantage francilienne »,* explique une source policière. Parmi les « gilets jaunes » arrêtés, quasiment aucun n'est « criblé » par les services de renseignement, témoignage d'une journée où la masse a largement dépassé les groupes d'ultra-gauche et d'ultra-droite.

Les images marqueront durablement les esprits des hauts fonctionnaires de la préfecture de police de Paris, pourtant éprouvés. Frédéric Dupuch, qui à la tête de la DSPAP commande quelque 20 000 fonctionnaires, n'en revient toujours pas : *« Je n'ai pas douté qu'on l'emporterait à la fin, mais pour la première fois de ma vie, j'ai compris que la République, les institutions, toutes ces choses qui nous sont chères et que nous croyions acquises de toute éternité, pouvaient tomber du jour au lendemain, renversées par une foule haineuse. »*

La réaction politique et policière dans les heures et les jours qui suivent est à la hauteur du choc ressenti. Si le bilan humain est relativement « léger » par rapport au niveau de violence – 153 blessés dont vingt-trois parmi les forces de l'ordre –, les dégâts symboliques sont importants et les images font le tour du monde. La première des consignes est surtout d'éviter un bis repetita la semaine suivante. Au sein de la direction générale de la police nationale (DGPN), qui fournit le gros

des troupes mais n'a plus autorité quand elles sont à Paris, les critiques sont virulentes à l'égard de la stratégie choisie par la préfecture de police, qui dirige les opérations sur la capitale et la petite couronne. Entre ces deux entités, la guerre de territoire et de compétence remonte à loin. Mais pour beaucoup, l'heure n'est pas aux querelles, l'affront est global. *« Le 1^{er} décembre, c'est la journée de l'humiliation de la police nationale, il n'y a pas d'autre mot »,* tranche un haut gradé.

En quelques jours, ce sont plusieurs années de doctrine de maintien de l'ordre qui vont être revues avec un changement profond de stratégie. Priorité est donnée à la mobilité des unités. Le périmètre statique autour de l'Elysée est allégé (on passe progressivement de onze à sept unités) et les forces sont redimensionnées dans la capitale. Les détachements d'action rapide, qui permettent aux effectifs de BAC et de CSI de se projeter plus vite par petits groupes, sont créés, tandis que les blindés de la gendarmerie, efficaces pour débayer les barricades, entrent en scène. Les grands moyens juridiques sont déployés. Consigne est donnée de réaliser des contrôles en utilisant une loi votée sous Nicolas Sarkozy, celle pénalisant *« la participation à un groupement en vue de commettre des dégradations ou des violences »*. Plus de 1 000 interpellations seront réalisées le 8 décembre, un record.

Le préfet de police utilise également l'article 40 du code de procédure pénale, qui permet à toute autorité qui acquiert la connaissance d'un délit de le signaler à la justice, pour aiguillonner le parquet sur les profils les plus dangereux, repérés sur les réseaux sociaux. En tout, une quarantaine de signalements ont été effectués depuis le 1^{er} décembre pour des messages divers, parmi lesquels des appels à *« tuer des flics », à « brûler les locaux »* de BFM-TV et CNews, à *« décapiter Macron »*...

DES DIZAINES D'HEURES DE VIDÉOS

L'accent est mis aussi pour « sortir » le plus rapidement possible les affaires liées au 1^{er} décembre. La direction régionale de la police judiciaire, le « 36 », emploie la grosse artillerie pour retrouver les auteurs des principaux délits. *« Il n'y a pas eu de moyens démesurés, eu égard à la sensibilité des faits, »* estime Christian Sainte, le directeur de la PJ. *« L'épisode de l'Arc de triomphe va rester gravé dans les mémoires. C'est une affaire hors norme. »* Quatre cents photos sont réalisées par l'identité judiciaire, la police scientifique parisienne, ainsi qu'une centaine de prélèvements biologiques sur cette scène de « crime » pas comme les autres. Des dizaines d'heures de vidéos sont par ailleurs décortiquées, permettant d'interpeller une quinzaine de suspects.

Dans la semaine qui suit le 1^{er} décembre, la police judiciaire tente d'aller vite, pour éviter que les individus les plus remontés reviennent à Paris pour l'acte IV, le 8 décembre. La brigade de recherche et d'intervention, une unité d'élite, perquisitionne dans la semaine dans les milieux d'extrême droite, interpellant des auteurs de dégradations. La brigade de répression du banditisme est, elle, envoyée à Rouen, afin de cueillir l'écrasé des Tuileries, qui s'est enfui de l'hôpital. La « crim » s'occupe des affaires de tentatives d'homicide volontaire sur le policier et le gendarme.

Quant au premier district de police judiciaire, qui a autorité sur l'ouest de Paris, il hérite des dégradations de l'Arc de triomphe, des pillages de magasins les plus importants, ainsi que d'une affaire de viol d'une manifestante par un autre « gilet jaune », dans les sanitaires d'un restaurant McDonald's. *« Un viol pendant une manifestation revendicative, on n'avait jamais vu ça »,* note, incrédule, un policier expérimenté. Quatre mois après les événements du 1^{er} décembre, parmi les affaires les plus symboliques, celle du vol du fusil d'assaut demeure toujours un mystère. Si deux personnes présentes pendant le pillage ont été interpellées, l'auteur principal et l'arme n'ont pas été retrouvés. Mais les services ne renoncent pas à enquêter, même sur des dégradations moins médiatisées.

Ces derniers jours, deux « gilets jaunes » ont eu la surprise de voir la police sonner chez eux, dans le Sud-Ouest. Ils sont suspectés d'avoir participé au sacage de la voiture des policiers qui s'étaient malencontreusement trompés de rue. *« Ils ne s'attendaient pas à nous voir débarquer quatre mois plus tard »,* s'amuse un haut gradé, pas mécontent de faire passer le message à tous ceux qui, le temps d'une journée, ce 1^{er} décembre, se sont transformés en émeutiers. ■

NICOLAS CHAPUIS

LR se lance dans les européennes en ordre dispersé

Laurent Wauquiez amorce samedi, à Lyon, la campagne pour le scrutin du 26 mai, en l'absence de ténors du parti

Les noms ont beau avoir déjà été rendus publics, rien ne vaut une officialisation en grande pompe. Samedi 16 mars, les membres du parti Les Républicains (LR) sont invités au Matmut Stadium de Lyon pour leur conseil national, sorte de parlement de la formation. L'occasion d'entériner officiellement la liste pour les élections européennes et de dévoiler les grandes lignes du programme, lançant ainsi la campagne. Mais aussi d'envoyer quelques messages politiques. Non, LR n'est pas un parti d'opposition comme un autre, veut marteler Laurent Wauquiez, son président. Il est, comme le répètent à l'envi cadres et élus, « *un parti de responsabilité, d'alternance et de gouvernement* ».

Pour ce faire, M. Wauquiez a multiplié les apparitions dans les médias. Premier grand rendez-vous, une tribune dans *Le Monde*, le 9 mars, exposant sa vision de l'Europe, avant un entretien, jeudi, dans *Le Figaro* dans lequel il oppose à Emmanuel Macron ses propositions pour sortir du grand débat. Le lendemain, le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes a répondu en direct aux questions de Jean-Jacques Bourdin sur RMC.

« *Plus le grand débat s'allonge, plus il tourne à la grande confusion. Et maintenant il est temps d'en sortir par des actes clairs. (...) C'est d'ailleurs pour cela que Les Républicains, contrairement à [la présidente du Rassemblement national] Marine Le Pen et aux extrêmes, ont assumé leurs responsabilités en s'impliquant dans ce débat et en mettant des propositions sur la table* », a-t-il expliqué au *Figaro*.

Et de détailler ce qu'il avait en tête sur le plan fiscal : « *Une baisse de 10 % de l'impôt sur le revenu pour toutes les classes moyennes, sans condition* », mais aussi la « *baisse des droits de succession en augmentant de 50 % le patrimoine que l'on peut transmettre à ses enfants et petits-enfants, de son vivant, sans acquitter d'impôt* ». Aussi, le rétablissement de la demi-part pour les veuves, supprimée sous Nicolas Sarkozy.

« Déjouer les pronostics »

Des propositions-chocs, dont le financement n'est pas précisé, mettant à mal, selon certains spécialistes du sujet, la crédibilité du projet. « *Une critique infondée* », répond Annie Genevard, députée du Doubs et secrétaire générale de LR. « *Nous proposons 20 milliards d'euros de baisse de la dépense publique, la baisse de 10 % de l'impôt sur le revenu devrait coûter 7,2 milliards* », explicite celle qui est plutôt enthousiaste pour la suite, notamment en ce qui concerne les européennes. Le 26 mai, « *nous allons déjouer les pronostics, nous avons un trio de tête jeune qui donne une bonne dynamique* ».

« *Le problème n'est pas vraiment dans le financement, argumente un autre député. Et les propositions sont finalement dans l'ADN de la droite*. » Non, poursuit-il, le souci de ces mesures est ailleurs : à part le rétablissement de la demi-part des veuves, « *elles ont toutes déjà été faites, notamment dans les programmes de la primaire* », regrette cet élu. « *Comment être crédible si on ne propose rien de nouveau sur ces questions-là ?* », interroge un poids lourd du parti.

Laurent Wauquiez, lors d'un meeting à Saint-Quentin (Aisne), le 6 décembre 2018. JEAN-CLAUDE COUTAUSSE/FRENCH-POLITICS POUR « LE MONDE »



Autre coup porté à la volonté de Laurent Wauquiez d'affirmer la solidité de l'édifice : l'absence remarquée de certains grands noms samedi. Valérie Pécresse, la présidente de la région Ile-de-France, et Eric Woerth, député de l'Oise, deux anciens ministres importants de Nicolas Sarkozy, se sont fait porter pâle. En déplacement à l'étranger, Christian Jacob,

chef de file des députés LR, ne pourra non plus être présent.

Côté Sénat, Gérard Larcher, le président, mais aussi Bruno Retailleau, le président du groupe LR, avaient des « *engagements* ». Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, boycottée, pour sa part, officiellement, pour protester contre l'absence de représentants de sa

région parmi les dix premiers de la liste. Une photo de famille bien clairesmée.

« *Il ne faut rien y voir de politique* », précise Bruno Retailleau qui explique que son engagement pris, de longue date, n'était pas compatible, notamment d'un point de vue géographique, avec Lyon. « *Il est vrai que décentraliser est toujours plus compliqué* », analyse pour sa part Brice Hortefeux, qui rappelle que Valérie Pécresse a annoncé publiquement son soutien à la liste. « *Les candidats seront présents, c'est l'essentiel. Nous sommes maintenant en mode campagne, tout le monde doit se mettre au service des candidats* », explique-t-on dans l'entourage de Laurent Wauquiez.

« Mauvaise manière »

En coulisses, certains élus se plaignent tout de même de cette situation qui montre, selon l'un d'eux, les « *difficultés du chef à rassembler* » et donc à positionner le parti en formation crédible en cas d'alternance. « *Il n'a appelé ni Gérard Larcher ni Bruno Retailleau en amont de la réunion de la commission d'investiture* », regrette un cadre qui qualifie de « *mauvaise manière* », par ailleurs, la convocation de Jean-Pierre Raffarin devant le bureau politique.

« Il ne faut rien y voir de politique », précise le sénateur Bruno Retailleau pour justifier son absence au conseil national

Une explication aurait d'ailleurs eu lieu entre MM. Retailleau et Wauquiez sur le premier point. Un autre cadre pointe qu'interrogé par France Inter sur le classement alphabétique de la liste pour les européennes (abandonné au profit d'un ordre électoral), François-Xavier Bellamy, tête de pont des LR pour le scrutin, était « *bien en peine de répondre, signe qu'on ne lui a rien dit* ». Pour M. Retailleau, la crédibilité s'acquiert en « *approfondissant les idées et en élargissant les alliances* » : « *Il faut que nous tissions des fils, notamment avec le centre mais aussi ceux de nos confrères comme Xavier Bertrand. Il ne faut pas laisser dériver des morceaux de banquise*. » Reste à savoir si Laurent Wauquiez écouterait. ■

SARAH BELOUEZZANE (AVEC GILLES ROF)

Frontières, asile, chrétienté... un programme dur sur l'immigration

RÉUNIS SAMEDI 16 MARS en conseil national, les cadres du parti Les Républicains (LR) devaient présenter les grandes lignes de leur programme pour les élections européennes avec comme slogan « Pour la France : transformer l'Europe ». Les 75 propositions qui ont été élaborées sous l'égide du député Guillaume Larrivé ont pour but de « *changer l'Europe* » pour « *la sauver* ». Répondant à Emmanuel Macron qui cherche à installer un duel avec les eurosceptiques, le parti annonce « *refuser* » de « *fracturer l'Europe entre "progressistes" et "nationalistes"* ». « *L'Europe ne progressera que si elle s'appuie sur les nations qui la composent* », poursuit le document.

Divisé en cinq chapitres, le programme propose d'abord « *une Europe des frontières* », puis une « *Europe civilisation* », une « *Europe puissance* », une « *Europe projet* » avant de conclure pour une « *Europe effi-*

cace ». Histoire de contrer le Rassemblement national, LR suggère ni plus ni moins que de rétablir les frontières françaises au sein de l'Union européenne. « *Réformer le "code frontières" pour pérenniser le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures, tant que les frontières extérieures de l'Union européenne ne nous protègent pas efficacement des flux migratoires incontrôlés* », écrit la formation de droite.

En finir avec l'élargissement de l'UE

Autre élément important, la création de « *centres internationaux d'étude de l'asile* » « *sur la rive sud de la Méditerranée ou au Proche-Orient* ». En clair, le parti dirigé par M. Wauquiez souhaite que les demandes des réfugiés se fassent en dehors de l'espace communautaire. « *Les bateaux de migrants* » devront pour leur part être « *systématiquement* » « *ramenés sur les côtes afri-*

caines ». Serpent de mer de la primaire de 2016, la fin des prestations sociales pour les étrangers extra-européens qui n'auront pas cotisé au moins quelques années fait son retour. Trois ans sont proposés ici quand François Fillon en suggérait deux. Comme expliqué plusieurs fois par nombre de membres de LR, le parti souhaite aussi en finir avec l'élargissement de l'UE et stopper l'extension de l'espace Schengen.

LR propose, en outre, d'« *inscrire les racines judéo-chrétiennes de l'Europe ainsi que l'héritage gréco-romain (...) et celui des lumières* » dans les traités. Sur le plan économique, le parti souhaite mettre en place une « *double préférence européennes et française* » face aux produits étrangers. Une « *stricte réciprocité* » devra aussi être instaurée, selon eux, dans les échanges internationaux. ■

S. B.

Le déficit de la Sécurité sociale au plus bas depuis 2001

Trois des quatre branches du régime général sont excédentaires, mais l'Assurance-maladie demeure en déficit de 700 millions d'euros

La « Sécu » se rapproche encore un peu plus de l'équilibre. Même si ses comptes restent encore dans le rouge, ils se sont nettement améliorés en 2018, selon les chiffres définitifs annoncés, vendredi 15 mars, dans un communiqué par la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn, et son collègue de l'action et des comptes publics, Gérard Darmanin.

Le déficit cumulé du régime général de la Sécurité sociale et du Fonds de solidarité vieillesse, qui verse les cotisations retraite des chômeurs et le minimum vieillesse, s'est établi en 2018 à 1,2 milliard d'euros. Soit le niveau « *le plus faible* » depuis 2001, fait valoir le gouvernement. C'est toutefois légèrement moins bien que ce qui était prévu dans la loi de financement de la Sécurité sociale

votée fin 2017 (–1 milliard d'euros). En cause, selon les deux ministres : « *Le ralentissement conjoncturel au second semestre 2018 qui a pesé sur les recettes du régime général*. »

Reste que les chiffres 2018 sont nettement meilleurs qu'en 2017 (–5,1 milliards). M^{me} Buzyn et M. Darmanin se sont félicités d'« *un redressement très net, qui ramène le solde à un niveau proche de l'équilibre et constitue le meilleur résultat depuis dix-huit ans* ». « *C'est le résultat concret du sérieux budgétaire et financier du gouvernement depuis le début du quinquennat* », ont-ils vanté. A la fin du quinquennat de François Hollande, Marisol Touraine avait déjà revendiqué la fin du « *trou de la Sécu* ».

Dans le détail, le régime général retrouve pour la première fois depuis seize ans un solde positif.

Trois des quatre branches sont excédentaires ; l'Assurance-maladie demeure en déficit de 700 millions d'euros mais la réduction de son déficit de 4,2 milliards d'euros est spectaculaire.

Niveau d'activité inférieur

« *L'objectif national des dépenses d'Assurance-maladie est respecté pour la neuvième année consécutive* », indique le communiqué ajoutant qu'« *en 2018, la progression des dépenses a été inférieure à la cible de 2,3 % fixée par le gouvernement sans toutefois creuser les déficits des hôpitaux* ».

Cela s'explique notamment, selon Olivier Véran, rapporteur général LRM de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, par « *un ralentissement en volume de l'activité hospitalière qui augmente mais*

Les mesures d'urgence pour répondre à la crise des « gilets jaunes » vont peser sur les comptes en 2019

moins que prévu et par des dépenses moins importantes sur les médicaments ».

Pour donner un peu d'air aux hôpitaux, dont les personnels sont épuisés par plusieurs années de mesures d'économie, M^{me} Buzyn a annoncé mercredi le versement d'une somme de 300 millions d'euros, liés à des crédits hospitaliers non consommés en raison

d'un niveau d'activité inférieur aux prévisions. Ce geste, qui dégrade d'autant les comptes de la « Sécu », a été salué jeudi par la Fédération hospitalière de France, la structure qui représente les hôpitaux publics, comme une « *bouffée d'oxygène* ». Selon elle, « *cette restitution viendra infléchir le déficit des hôpitaux publics* » pour le ramener à 600 millions d'euros en 2018 (contre près d'un milliard en 2017).

Pour le reste, les branches accidents du travail et vieillesse qui étaient déjà excédentaires le restent, et celle de la famille renoue avec le positif, pour la première fois depuis 2003. Quant au Fonds de solidarité vieillesse, il continue à redresser ses comptes ; son déficit passant à 1,8 milliard d'euros. Malgré ces efforts, le gouvernement ne pourra pas annoncer comme prévu un retour à l'équili-

bre dès 2020 comme il s'en était vanté à l'automne 2018.

Les mesures annoncées en décembre 2018 par Emmanuel Macron pour répondre à la crise des « gilets jaunes » (baisse du taux de la CSG pour une partie des retraités et avancement au 1^{er} janvier de l'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires) pèseront sur les comptes de la « Sécu » en 2019 pour un coût d'environ 2,6 milliards.

En janvier, M^{me} Buzyn avait reconnu que ce retour à l'équilibre était « *compromis* » pour cette année. Reste désormais à savoir si le retour dans le vert est atteignable pour 2020 comme l'avait fixé le premier ministre, Edouard Philippe, lors de son arrivée à Matignon, en 2017. ■

FRANÇOIS BÉGUIN ET RAPHAËLE BESSE DESMOULIÈRES

Eolien en mer : la bataille de Dunkerque

Neuf consortiums sont en lice pour installer un parc offshore en mer du Nord. Un enjeu crucial pour la filière

C'est la dernière étape d'une bataille qui se joue en coulisse depuis plusieurs années : les neuf consortiums en lice pour développer le parc éolien en mer de Dunkerque ont remis, vendredi 15 mars, leurs dossiers à la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Cet appel d'offres est le premier lancé depuis 2012 dans le secteur de l'éolien offshore et représente un jalon incontournable pour le développement de la filière en France.

Ce parc de 500 mégawatts – l'équivalent d'un demi-réacteur nucléaire en puissance, mais avec une production soumise au gré des vents – pourrait être opérationnel à partir de 2024 et coûter autour de 2 milliards d'euros. Il doit être installé à 10 km des côtes, au large de Dunkerque (Nord), « *un des sites les mieux ventés de France* », explique Yara Chakhtoura, directrice générale en France de l'un des concurrents en compétition, le groupe suédois Vattenfall.

Après avoir reçu les candidatures, la CRE dispose d'un délai de deux mois pour instruire le dossier et proposer au gouvernement d'attribuer l'appel d'offres. Le ministre de la transition écologique et solidaire pourrait ensuite annoncer le lauréat dans les mois qui suivent, peut-être même dès le début de juin, à l'occasion des Assises des énergies marines renouvelables.

Parmi les candidats, on trouve tous les grands noms de l'énergie en Europe et de l'éolien offshore. EDF Renouvelables, déjà lauréat de trois projets en Normandie et en Pays de la Loire, s'est associé à l'allemand Innogy et au canadien Enbridge. Engie fait équipe avec le portugais EDPR, avec qui il a remporté deux appels d'offres à l'île d'Yeu (Vendée) et au Tréport (Seine-Maritime). Le groupe public suédois Vattenfall, expert en éolien, s'est associé à la Caisse des

dépôts et à WPD. Nouvel arrivant dans le domaine : le géant pétrolier Total, jusqu'ici rétif à investir dans l'éolien, a rejoint le belge Elcio et surtout le danois Orsted, l'un des leaders mondiaux du secteur. On trouve aussi d'autres spécialistes de l'éolien, comme le canadien Boralex, et d'autres pétroliers, comme le norvégien Equinor (ex-Statoil) ou l'anglo-

néerlandais Shell, associé à une PME française, Quadran Energies Marines.

« *C'est un peu la "Ligue des champions" de l'éolien* », s'enthousiasme un des développeurs en lice. La filière des énergies renouvelables espère que cet appel d'offres va enfin briser la malédiction dont souffre l'éolien offshore en France. L'Hexagone est dans une situation paradoxale : première façade maritime d'Europe, la France ne compte toujours aucune éolienne au large de ses côtes.

Course à la compétitivité

Pourtant, les premiers appels d'offres ont été lancés en 2011. Mais, en raison des méandres industriels, juridiques et administratifs, aucun parc n'a même commencé sa construction. Ceux de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), Fécamp (Seine-Maritime) ou Courseulles-sur-Mer (Calva-

dos), les premiers qui pourraient voir le jour, ne seront pas opérationnels avant 2021 ou 2022 – au mieux. Ils espèrent voir les derniers recours levés d'ici à l'été. Suivant les conditions météorologiques, un parc peut nécessiter deux ou trois ans de travaux.

Ces premiers projets, lancés dans la foulée du Grenelle de l'environnement, en 2008, avaient été octroyés avec un très fort soutien public, pour un coût représentant entre 30 milliards et 40 milliards d'euros sur vingt ans – un coût révisé à la baisse en 2018, après une négociation ardue avec les développeurs.

Cette fois, le message envoyé par le gouvernement est très clair : « *Nous espérons que l'appel d'offres éolien offshore de Dunkerque sera le premier à produire de l'électricité au prix du marché, sans subvention* », expliquait, en janvier, le ministre de la transition écologique

Le parc de 500 mégawatts pourrait être opérationnel à partir de 2024 et coûter autour de 2 milliards d'euros

et solidaire, François de Rugy, à Dunkerque. « *Le critère déterminant pour choisir sera le prix, et rien d'autre* », prévient un bon connaisseur du dossier.

Autrement dit : les consortiums vont batailler pour présenter l'offre la moins chère, à l'inverse de ce qui s'était passé précédemment. Le gouvernement espère que les prix proposés seront autour de 60 euros le mégawattheure, soit

trois fois moins que pour les contrats signés en 2011 et 2012.

Mais cette course à la compétitivité a une conséquence : les critères des appels d'offres précédents incluaient une forte dimension de production locale, pour favoriser l'émergence d'une filière industrielle en France. Cela risque de ne pas être le cas cette fois, limitant le nombre d'emplois industriels induits.

L'appel d'offres de Dunkerque est aussi un enjeu crucial pour le futur de la filière. Dans le cadre de la feuille de route énergétique de la France, le gouvernement a dessiné, pour les dix ans qui viennent, une ambition très prudente sur le développement de l'éolien en mer. Les professionnels espèrent convaincre le gouvernement de réviser à la hausse ces objectifs, en misant sur le succès de l'appel d'offres de Dunkerque. ■

NABIL WAKIM

Washington met Lisbonne en garde contre sa dépendance vis-à-vis de la Chine

L'ambassadeur des États-Unis, à Lisbonne, George Glass, a annoncé que son pays s'opposerait à l'OPA lancée, en mai 2018, par le groupe étatique China Three Gorges sur l'électricien Energias de Portugal (EDP), la plus grande entreprise portugaise, dont il détient déjà 23 % du capital. Lisbonne, elle s'y est dit favorable. « *EDP contrôle 80 % de l'énergie électrique au Portugal. Du point de vue des États-Unis (...), une entité étrangère ne doit pas détenir votre énergie électrique* », déclare M. Glass dans *Jornal Económico*, paru vendredi 15 mars. Le message, qui ressemble à une leçon d'indépendance, s'adresse à l'un des pays d'Europe les plus favorables aux investissements chinois. – (AFP)

« La transition énergétique à la française est incohérente »

Le député LR du Vaucluse Julien Aubert dénonce le soutien public aux énergies renouvelables et des choix « illisibles » pour les citoyens

ENTRETIEN

Le député du Vaucluse (LR) Julien Aubert est président de la commission d'enquête parlementaire sur l'« impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique », qui a commencé ses travaux à l'Assemblée, mardi 12 mars. La commission, dont la rapporteuse est la députée (LRM) de l'Isère Marjolaine Meynier-Millefert, doit rendre son rapport fin juillet.

Quel est l'objet de cette commission ?

L'objectif, c'est de s'interroger sur les incohérences de la transition énergétique à la française. Il y a une incompréhension générale

et un manque d'acceptabilité. Cela concerne aussi bien les sommes qu'on lève que la manière dont cela est perçu par les gens. C'est ce que le mouvement des « gilets jaunes » a montré. On le voit aussi sur des sujets comme les éoliennes ou le compteur Linky, où il y a des résistances locales.

Sur quoi les députés vont-ils se pencher ?

Le problème, c'est qu'on n'a pas une vision très claire de combien tout cela nous coûte, de combien on dépense. Pour que la transition énergétique soit acceptable pour les citoyens, il faut être clair sur ce qu'on prélève, ce qu'on prend dans le réservoir d'essence, ce qu'on prend sur la facture d'électricité.

On a commencé les auditions avec les représentants du secteur pétrolier. On s'aperçoit qu'on prend 47 milliards d'euros par an

en taxes diverses, dont seulement 9 milliards environ sont reversés à la transition énergétique. Ce qui veut dire que 75 % de ce qui est prélevé sur le fossile ne part pas pour l'écologie.

C'est la même chose sur l'électricité : la facture a augmenté de 40 % en dix ans. Or les taxes qui, auparavant, finançaient les énergies renouvelables ne sont plus allouées, depuis 2016, à la transition énergétique, mais directement au budget de l'Etat.

La France dépense 5 milliards d'euros par an pour soutenir les énergies renouvelables, est-ce important ?

Sur ce volet des dépenses, je pense qu'on fait n'importe quoi ! Si on voulait résumer, on pourrait dire qu'on dépense beaucoup d'argent pour remplacer une énergie décarbonée produite avec

des emplois industriels en France – le nucléaire – par une énergie décarbonée qui favorise les entreprises des pays voisins – le solaire et l'éolien. Donc l'impact sur nos émissions de CO₂ est zéro, et l'incidence industrielle est mauvaise. Alors que notre vrai sujet, c'est de diminuer les émissions dans le transport et dans le chauffage.

On marche sur la tête : on affecte dix fois plus de moyens sur les énergies renouvelables électriques que sur l'aide pour décarboner les transports. La transition énergétique, ça devrait d'abord être de limiter notre dépendance au pétrole et au charbon.

Le gouvernement veut multiplier par deux l'éolien et par cinq le photovoltaïque en dix ans, vous contestez cette idée ?

C'est une folie budgétaire et environnementale. Quand je vois

qu'on a investi plus de 40 milliards d'euros dans l'éolien, je me demande si c'est là qu'il faut investir ou dans la rénovation du logement insalubre. On peut penser que financer massivement les rénovations de logement aura toujours plus de popularité que de construire des éoliennes en face des habitations...

Mais le coût du solaire et de l'éolien est en chute libre, et ces énergies ont de moins en moins besoin de soutien public...

La question de fond, c'est : faut-il continuer à subventionner quelque chose qui ne contribue pas significativement à nos emplois, notre objectif de diminution de CO₂ et nos importations. Est-ce que notre argent ne serait pas mieux utilisé ailleurs ?

Il faudra faire une analyse plus précise pour faire la distinction

entre ce qui relève de lubies ou de lobbys et d'investissements qui sont réellement utiles.

Le développement des renouvelables répond au besoin de diminuer la dépendance de la France au nucléaire et à la nécessité de remplacer les réacteurs actuels à moyen terme

Le calcul n'est pas si clair. On a le temps de voir venir, le coût de prolonger des centrales est bien inférieur à celui de développer les renouvelables et les emplois générés sont à prendre en compte également. C'est plus intelligent de prolonger le parc nucléaire en essayant de vivre sur notre capital industriel existant que de miser sur des technologies qu'on devra de toute façon coupler avec du gaz ou du charbon [pour pallier les moments sans vent ou sans soleil]. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR NA. W.

Brexit : au Mipim, la riposte des villes britanniques

Le Royaume-Uni était présent au salon de l'immobilier de Cannes pour retenir et attirer les investisseurs

CANNES - envoyé spécial

La City s'attend à perdre des entreprises et des emplois : l'incertitude va devenir notre nouvelle norme. » La voix est calme, mais l'inquiétude est là : venue défendre les intérêts du quartier d'affaires londonien au Marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim), Catherine McGuinness, la présidente du comité politique de la City of London Corporation, se serait bien passée du tour chaotique pris par les négociations sur le Brexit.

Le Mipim, organisé à Cannes jusqu'au vendredi 15 mars, n'aurait pas pu mieux coïncider avec l'actualité rocambolesque qui risque d'aboutir à un « no deal », une séparation sans accord du Royaume-Uni et de l'Union européenne (UE), catastrophique pour l'économie.

Autant dire que, pour les 6 000 professionnels britanniques de l'immobilier présents à Cannes, la fête est un peu gâchée. Et si la délégation anglaise est plus forte qu'à l'accoutumée, c'est surtout pour convaincre les investisseurs de ne pas fuir leurs projets urbains.

« Pour la première fois, il y a une délégation britannique de rang ministériel, alors qu'on n'avait jusque-là que les acteurs privés et des collectivités locales. Désormais, c'est le département du commerce

international qui coordonne tout », souligne Filippo Rean, le directeur de la division immobilière de Reed Midem, l'organisateur du Mipim. Alun Cairns, membre du gouvernement de Theresa May, a animé, jeudi 14 mars, un événement sur « l'avenir de l'investissement immobilier au Royaume-Uni face au Brexit ».

Les effets se font déjà sentir. Les investisseurs ont retiré 1,3 milliard d'euros des fonds d'investissement immobiliers en Grande-Bretagne ces six derniers mois. Le marché immobilier londonien s'enrhume sous les vents mauvais du Brexit. Les transactions dans l'immobilier commercial ont plongé presque de moitié au cours des deux premiers mois de l'année.

Un rééquilibrage entre villes

« Des décisions d'investissement et de recrutement sont retardées en attendant d'y voir plus clair ; le Brexit nous a déjà coûté 3 000 à 4 000 emplois déplacés sur le continent, et cela pourrait s'aggraver en cas de "no deal" », explique M^{me} McGuinness.

De Leeds à Sheffield, de Manchester à Newcastle, les villes anglaises et leur écosystème d'entrepreneurs rivalisent au Mipim pour « vendre » malgré tout leur portefeuille de grands projets en quête de financements, soulignant les points forts de leurs ter-

ritoires. « Il y a de la compétition entre nous, mais aussi de la coopération : nous devons unir nos forces et être complémentaires pour résister », relativise Derek Mackay, le secrétaire d'Etat aux finances du gouvernement écossais.

L'Ecosse, majoritairement opposée au Brexit, a décidé pour la première fois de tenir un pavillon au Mipim, dans ce contexte trouble. Idem pour Belfast, qui a désormais son propre pavillon. « On essaie de faire front commun face aux investisseurs, de ne pas dire : "Placez plutôt votre argent chez nous, nous sommes les meilleurs" – même si c'est vrai », déclare en souriant Suzanne Wylie, la directrice exécutive de la capitale de l'Irlande du Nord.

De leur côté, les grandes villes du continent ne ménagent pas leurs efforts pour attirer les capitaux hésitants. Le déménagement de l'Autorité bancaire euro-

Ces six derniers mois, 1,3 milliard d'euros ont été retirés des fonds d'investissement immobiliers en Grande-Bretagne

péenne à la Défense ou de l'Agence européenne du médicament à Amsterdam laisse rêver d'une arrivée massive de capitaux et de salariés dans les centres d'affaires de l'UE, de nombreuses sociétés sises à Londres ayant besoin d'un passeport européen pour continuer à exercer dans l'Union. « On a déjà recensé 320 mouvements de sociétés liées au Brexit, et cinq villes se détachent : dans l'ordre, Dublin,

Luxembourg, Paris, Amsterdam et Francfort. La proximité géographique, culturelle et le cadre fiscal favorable jouent beaucoup », observe David Bourla, chef économiste chez le spécialiste de l'immobilier d'entreprise Knight Frank France.

La place parisienne a enregistré l'arrivée de Bank of America, du siège européen de l'assureur Chubb, de Wells Fargo... « On estime que Paris pourrait gagner 2 000 emplois grâce au Brexit, pour des mouvements totalisant 40 000 m² de bureaux », précise M. Bourla. Des chiffres somme toute modestes. Plus qu'un « Brexodus », c'est un rééquilibrage entre villes que pourrait favoriser la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, avec des délocalisations de petites équipes, l'essentiel de l'activité restant à Londres. Pas de quoi bouleverser le marché immobilier, mais

toujours bon à prendre pour les villes concernées.

A ce jeu-là, une ville comme Bruxelles, où se négocie durement l'accord de sortie, espère bien s'inscrire sur la carte des bénéficiaires du Brexit. « La Lloyd's a déjà déplacé une quarantaine de personnes, et nous avons d'autres engagements », annonce Cécile Jodogne, la secrétaire d'Etat à la région de Bruxelles-Capitale chargée du commerce extérieur.

M^{me} Jodogne a animé une douzaine de séminaires sectoriels à l'ambassade de Belgique à Londres pour attirer les entreprises. « Nous avons un immobilier trois fois moins cher qu'à Paris et nous sommes très bien reliés à Londres et aux autres villes européennes », détaille la secrétaire d'Etat. Sans oublier la proximité de « tout l'écosystème des institutions européennes ». ■

GRÉGOIRE ALLIX

Dans un climat d'incertitude pour la marque, Tesla lance un nouveau modèle

La Model Y, un SUV électrique compact, sera disponible fin 2020, à partir de 39 000 dollars

Un toit panoramique tout en verre, une « gueule » caractéristique avec sa calandre fermée, une autonomie maximale de 480 kilomètres et un prix qui se veut abordable... Elon Musk a fait sensation en présentant une nouvelle Tesla – la Model Y (prononcé *why*) –, jeudi 14 mars, à Hawthorne, près de Los Angeles, au centre de design de la marque d'automobiles électriques que le fantasque entrepreneur a créé il y a quinze ans.

Le moment ne manque pas d'importance : la Model Y est la cinquième Tesla à voir le jour depuis 2003 après le Roadster, la Model S, la Model X et la Model 3. Il s'agit d'un SUV compact – un de ces véhicules surélevés aux allures de 4 x 4 dont raffolent les consommateurs –, le deuxième de la marque après le très haut de gamme Model X, vendue en France au prix minimum de 88 700 euros, prime environnementale du gouvernement de 6 000 euros déduite.

Ce nouveau véhicule vient épauler la Model 3, dans la volonté de M. Musk de démocratiser sa gamme et de faire entrer la marque californienne – et, plus largement, le véhicule électrique – dans l'aventure de la production industrielle de masse. Le modèle de base (dit « Standard », avec son autonomie de 370 kilomètres) devrait être vendu 39 000 dollars (autour de 34 500 euros hors

taxes). Les versions plus performantes avec des autonomies plus longues ou d'impressionnantes capacités d'accélération devraient être proposées entre 55 000 et 70 000 euros en Europe.

Les amateurs de la marque, qui a radicalement changé l'image du véhicule électrique, vont toutefois devoir encore patienter avant de s'offrir une Tesla Y. M. Musk table sur des livraisons à partir de l'automne 2020 pour les versions les plus chères et à partir de fin 2021 pour les modèles à « petit prix ». C'est qu'il faut auparavant en finir avec les difficultés de production de la Model 3, qui ont bousculé les plans de M. Musk en 2018. « S'il n'est pas très compliqué de concevoir une voiture, il est incroyablement difficile de la produire à une échelle industrielle », a confessé Elon Musk, jeudi.

Après un début 2018 cauchemardesque dans son usine californienne et dans son site de fabrication de batteries du Nevada, la pro-

duction de la Model 3 a enfin décollé à partir de l'automne, les principaux goulots d'étranglement ayant été résolus. Tesla a finalement vendu plus de 145 000 Model 3 en 2018 et presque 250 000 véhicules en tout, ce qui en a fait la première marque de voitures à batteries au monde. La compagnie a même gagné de l'argent deux trimestres d'affilée, entre juin et décembre, pour la première fois de sa jeune existence.

La justice saisie

En 2019, Tesla espère livrer entre 360 000 et 400 000 véhicules. L'entreprise compte sur l'arrivée, en Europe et en France, dans six mois, de la Model 3 moins chère (tout de même plus de 35 000 euros, prime gouvernementale déduite). Tesla devrait voir ses capacités de production accrues par la mise en service, dès la fin de cette année, de sa gigantesque de Shanghai, destinée à approvisionner le marché chinois.

Mais les nuages ne sont pas dissipés sur l'horizon de la marque. La question du prix des véhicules en particulier donne des sueurs froides aux investisseurs. Le tarif de la Model 3 standard est jugé trop bas par les analystes pour permettre à la marque d'être, comme promis, rentable en 2019. Aux Etats-Unis, Tesla doit affronter une réduction des crédits d'impôt accordés aux véhicules électriques par le gouvernement américain.

Et, comme si cela ne suffisait pas, la firme californienne a désarçonné les observateurs en annonçant ne plus vouloir vendre ses voitures que sur Internet, puis en revenant partiellement sur cette décision. Elle a également ulcéré une partie de ses clients en baissant le prix parfois drastiquement de ses voitures haut de gamme (la Model X est passée de 150 000 à 100 000 dollars, du jour au lendemain, outre-Atlantique). Ceux qui avaient payé le prix fort se sont sentis floués. Pour ajouter encore à la confusion, quelques jours après la baisse, une hausse des prix vient d'être décidée, qui sera effective lundi 18 mars.

Mais, à court terme, le principal souci de Tesla et de son imprévisible fondateur, c'est la Securities and Exchange Commission, la puissante autorité boursière américaine. Cette dernière vient de saisir la justice américaine, accusant Elon Musk d'avoir violé les termes d'un accord amiable passé en 2018 entre les deux parties. Cet accord empêchait M. Musk d'envoyer des messages intempestifs susceptibles d'influer sur le cours de Bourse et le privait de sa casquette de président du conseil d'administration. Mais un nouveau tweet, fin février, du turbulent patron a déclenché la colère de la SEC, laissant planer des menaces sérieuses sur l'avenir de M. Musk à la tête de Tesla. ■

ÉRIC BÉZIAT



MATIÈRES PREMIÈRES

PAR LAURENCE GIRARD

Le cobalt se déballonne

Oubliée la propulsion stratosphérique du cobalt. Il y a un an, le métal bleu tutoyait les cieux azurés, son cours frôlant les 100 000 dollars (plus de 88 000 euros) la tonne. Il se distinguait par la plus forte poussée spéculative de toutes les matières premières. Mais, en juin, des vents contraires ont commencé à se lever et la bulle a explosé. Depuis le cobalt se déballonne. Désormais, la tonne se négocie autour de 31 000 dollars. Soit un plongeon de plus de 40 % sur le seul début d'année 2019. Dur retour sur Terre pour la star des marchés.

Le patron de Tesla, Elon Musk, a fait beaucoup dans l'ascension du cobalt. Les envolées lyriques du PDG sur le futur radieux du véhicule électrique l'ont porté. Il en faut près de 15 kg sous le capot, à comparer aux 6 g glissés dans la batterie d'un smartphone. Les spéculateurs ont sorti la calculatrice et ont mis en perspective les plans sur la comète électrique et la rareté du métal.

Sauf que le consommateur n'est pas vraiment sur la même longueur d'onde. Le prix des batteries n'est pas étranger à ses hésitations. Quant à M. Musk, il multiplie les sorties de route. Fin février, il a été épinglé par le gendarme de la Bourse américaine pour un Tweet un peu gonflé. Il lâchait une prévision de vente de 500 000 véhicules en 2019, alors même que son entreprise tablait

sur 400 000. Elon Musk a toutefois remis les gaz, jeudi 14 mars, en faisant miroiter un 4 x 4 de loisir électrique... disponible au mieux fin 2020.

Les groupes miniers, dont le leader Glencore, ont passé la surmultipliée. Sachant que les deux tiers des ressources mondiales du métal bleu sont extraits des sous-sols de la République démocratique du Congo. Un pays qui a classé en décembre 2018 le cobalt parmi les « substances minérales stratégiques » avec la volonté de faire passer les groupes miniers à la caisse avec une taxe de 10 %. Reste à savoir dans quelle poche ira cette manne.

Un trop-plein

Résultat, en 2018, la production a légèrement dépassé la demande et le surplus devrait s'accroître cette année. D'autant qu'une mine géante s'apprête à ouvrir en RDC. Le trop-plein a plombé le cours du cobalt. Pourtant, le minier fait toujours fantasmer les investisseurs. Bill Gates en tête. Avec d'autres milliardaires, à l'affût de nouveaux filons financiers, il vient de miser sur KoBold Metals. Une start-up californienne qui se targue de créer une carte Google Maps de la croûte terrestre, véritable détecteur numérique de « cobalt éthique ». Malgré la baisse de tension, le cobalt électrise toujours les convoitises... ■

LAURENCE GIRARD

Les banques centrales font face au ralentissement économique

La plupart des instituts monétaires cherchent à limiter le coup de frein de la conjoncture, mais leur marge de manœuvre est limitée

Les banques centrales vont-elles réenfiler leur costume de superhéros pour voler, une fois encore, au secours de la croissance ? Depuis que l'économie mondiale donne des signes de faiblesse, tous les regards se tournent à nouveau vers elles, comme au cœur de la crise de 2008, lorsqu'elles ont dégainé des armes monétaires inédites pour soutenir l'activité.

Vendredi 15 mars, la Banque du Japon a reconnu que les exportations japonaises sont nettement pénalisées par le ralentissement mondial et a reconduit son programme massif de rachat de dettes, à hauteur de 80 000 milliards de yens par an (640 milliards d'euros). La Réserve fédérale, qui doit se réunir mardi 19 et mercredi 20 mars, avait ouvert le bal en janvier : face aux doutes planant sur l'économie mondiale (Brexit, tensions commerciales, ralentissement chinois), elle a choisi de marquer une pause dans la remontée de ses taux directeurs, entamée fin 2015 (ils évoluent aujourd'hui entre 2,25 % et 2,50 %).

Dans la foulée, la plupart des instituts monétaires des pays industrialisés, du Canada à l'Australie en passant par l'Europe, ont envoyé le même signal. « *Ils ont suspendu le retour à la normale de leur politique monétaire, afin de contrer le ralentissement de l'économie* », résume Carsten Brzeski, spécialiste du sujet chez ING. La Banque centrale européenne (BCE) est même allée plus loin : jeudi 7 mars, elle a annoncé une nouvelle salve de prêts géants aux banques, tout en repoussant à 2020 la remontée de

Le 7 mars, la BCE a annoncé une nouvelle salve de prêts géants aux banques, tout en repoussant à 2020 la remontée de ses taux

ses taux. Et pour cause : la croissance de la zone euro ne devrait pas dépasser 1,1 % cette année, loin des 2,5 % enregistrés en 2017. « *Nous sommes dans une période de faiblesse persistante et d'incertitude généralisée* », a concédé Mario Draghi, le président de l'institut situé à Francfort, pendant sa conférence de presse.

« Au bout de leurs possibilités » C'est dire si les banques centrales se retrouvent dans une situation délicate. Il y a quelques mois encore, elles espéraient profiter du retour de la croissance pour remballer, enfin, la panoplie d'outils exceptionnels qu'elles avaient déployée pendant la crise : taux bas, achats de dettes souveraines, injections de liquidités... Mais, face au ralentissement marqué de ce début d'année, elles se voient contraintes de les maintenir. Est-ce à dire qu'elles paniquent ? Pas encore. « *Elles ont réagi au léger coup de mou de l'activité et de l'inflation, et cela devrait suffire : elles n'auront pas besoin d'en faire plus* », estime M. Brzeski. « *Ce ralentissement*

conjoncturel est sans commune mesure avec la crise financière de 2008 », rassure Louis Harreau, stratège au Crédit agricole CIB. Si tout va bien, la croissance pourrait même se redresser un peu sur la deuxième partie de l'année.

Voilà pour le scénario optimiste. Mais si l'accumulation des incertitudes dégénérerait en récession, comme le redoutent les tenants du scénario noir ? Et si la prochaine crise financière frappait plus tôt que prévu ? La Fed pourrait toujours rebaisser un peu ses taux. « *La BCE, elle, aurait des marges de manœuvre plus limitées* », ajoute M. Harreau. Son taux directeur est à 0 % depuis mars 2016. En outre, son taux de dépôt est déjà négatif (– 0,4 %) – une mesure revenant à taxer les banques sur les liquidités excédentaires qu'elles laissent dans ses coffres, afin de les inciter à prêter plus aux ménages et aux entreprises. Le baisser plus encore pourrait se révéler contre-productif, en fragilisant le secteur bancaire.

Reste les rachats de dettes publiques et privées (le « *quantitative easing* » en anglais, ou QE). En janvier, la BCE a suspendu ce programme, jugeant qu'il n'était plus nécessaire, tout en conservant les titres déjà achetés dans son bilan. En théorie, elle pourrait le réactiver un peu. Cela éviterait la remontée des taux d'emprunt souverains. Mais les effets dopants sur l'activité seraient limités, jugent les économistes. « *Les banques centrales sont arrivées au bout de leurs possibilités* », résume Gregory Daco, chez Oxford Economics. *En cas de nouvelle crise majeure, elles ne pourront pas,*

cette fois, voler massivement à notre secours. »

Dans ce débat, on en oublierait presque que les politiques économiques ne se résument pas au volet monétaire. Les politiques budgétaires sont tous aussi essentielles pour soutenir l'économie en cas de récession, par la hausse des dépenses publiques ou la baisse des impôts. Seulement voilà : la dette des Etats a explosé depuis la dernière crise. Si l'on ajoute celle du secteur privé, la dette mondiale totale est passée de 208 % à 230 % du produit intérieur brut (PIB) depuis 2008, selon Standard & Poor's. Les gouvernements ont donc des moyens d'action plus limités eux aussi.

Malgré tout, les taux bas rendent les niveaux élevés de dettes bien plus soutenables qu'autrefois, comme le rappellent les travaux récents d'Olivier Blanchard, ancien chef économiste du Fonds monétaire international (FMI) aujourd'hui au Peterson Institute. Or, les taux bas sont là pour durer. Dans ces conditions, les gouvernements ont plus de marge de manœuvre qu'ils le disent.

Au reste, la plupart des institutions internationales, telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) les appellent aujourd'hui à faire leur part du travail pour soutenir l'activité. En particulier en s'attaquant aux fragilités structurelles menaçant la croissance de long terme, telles que la montée des inégalités, la précarisation de l'emploi, la faiblesse de la productivité ou encore, le changement climatique. ■

MARIE CHARREL

Facebook confronté à une hémorragie de ses cadres dirigeants

L'un des plus proches lieutenants de Mark Zuckerberg a quitté le réseau social

Le coup est rude. Vendredi 15 mars, Facebook a annoncé le départ de deux cadres importants. D'abord, Chris Cox, 36 ans, qui était un des plus proches lieutenants du fondateur, Mark Zuckerberg, et parfois même présenté comme son possible successeur. Arrivé chez Facebook il y a treize ans, il en était l'un des quinze premiers ingénieurs. M. Cox avait participé au lancement du « fil d'actualité », devenu le cœur du réacteur du réseau social. Récemment, il avait été promu chef de produit, supervisant Facebook, mais aussi Instagram et WhatsApp, rachetés par le groupe. L'autre dirigeant sur le départ est justement le chef de WhatsApp, Chris Daniels, application sur laquelle M. Zuckerberg fonde pourtant une partie de l'avenir de sa firme.

La perte de ces deux têtes semblable liée à des désaccords sur le nouvel axe stratégique de l'entreprise : le rapprochement de WhatsApp, Instagram et Messenger pour lancer une messagerie unifiée et cryptée. Ce nouvel horizon a été officialisé par Mark Zuckerberg, le 3 mars. Selon le *New York Times*, MM. Cox et Daniels craignaient notamment que cette fusion rende ces plates-formes, très différentes, moins attractives auprès de leurs utilisateurs actuels.

Se pose aussi la question de l'autonomie et du modèle économique de ces filiales : les dirigeants de WhatsApp ont toujours été plutôt réticents à partager les données des utilisateurs avec Facebook et à diffuser auprès d'eux des publicités ciblées.

C'est déjà pour ce genre de différend que les fondateurs de WhatsApp ont quitté Facebook en pleine tourmente, mi-2018, non sans dire publiquement leurs griefs et leur attachement à la « *vie privée* ». En septembre, les créateurs d'Instagram, Kevin Systrom et Mike Krieger, ont à leur tour quitté le groupe, puis l'ex-PDG d'Oculus, Brendan Iribe. Mark Zuckerberg n'arrive pas à garder les brillants entrepreneurs dont il avait racheté les services concurrents.

Le cycle noir s'est ouvert pour Facebook fin 2016. Les accusations de manipulation lors de l'élection de Donald Trump ont suscité de nombreuses défections. Puis, en 2018, le scandale Cambridge Analytica, du nom du prestataire qui a aspiré les données de plusieurs millions de profils sur le réseau social, a déclenché une vague de départs : le chef de la sécurité, Alex Stamos, le patron de la communica-

tion et des affaires publiques depuis dix ans, Elliot Schrage, la directrice de la communication, Rachel Whetstone, ou Dan Rose, un cadre de premier plan dans la partie commerciale présent chez Facebook depuis 2006, ont quitté l'entreprise.

« *Qu'on l'aime ou qu'on le déteste* », M. Zuckerberg est prêt à pousser sa stratégie, « *même face à une contestation extrêmement forte* » et « *même si cela mène à des départs de cadres extraordinaires qui ne sont pas d'accord* », a commenté sur Twitter Ben Horowitz, associé du fonds Andreessen Horowitz, créé avec Marc Andreessen, membre du conseil d'administration de Facebook.

« *Même s'il est triste de perdre des personnes aussi valeureuses, cela crée aussi l'opportunité pour de nouveaux grands leaders, motivés par le chemin que nous empruntons, d'endosser des rôles nouveaux et plus importants* », a voulu positiver le PDG de Facebook dans un communiqué. M. Zuckerberg a ainsi promu Will Cathcart à la tête de WhatsApp et la Française Fidji Simo à la tête de la plate-forme Facebook.

Une enquête ouverte

D'autres recrues extérieures ont aussi renforcé les rangs de la société, comme Nick Clegg, l'ancien vice-premier ministre britannique, devenu, fin 2018, directeur de la communication et des affaires publiques de Facebook.

Ces arrivées ne compensent que partiellement l'importance des départs. D'autant que la numéro deux officielle du groupe, Sheryl Sandberg, est fragilisée, car elle est chargée de veiller à l'intégrité de la plate-forme Facebook, un domaine qui concentre les critiques, notamment des pouvoirs publics. Dernier dossier chaud en date : une enquête pénale lancée, jeudi, aux Etats-Unis sur les accès aux données des utilisateurs accordés par Facebook à des entreprises « *partenaires* » comme Apple, Netflix ou Amazon.

Ces sollicitations répétées des autorités font émerger dans la presse américaine la crainte que les dirigeants restants de Facebook soient de plus en plus victimes d'un syndrome connu : la « *distraction* ». C'est ce qui serait arrivé à la fin des années 1990 au top management de Microsoft, trop occupé par les procès de droit à la concurrence pour se concentrer sur l'innovation. La légende de la « tech » américaine veut que cela ait favorisé l'émergence de Google... et Facebook. ■

ALEXANDRE PIQUARD

En conflit commercial avec les Etats-Unis, la Chine veut rassurer les investisseurs étrangers

Pékin a adopté une loi pour protéger les entreprises des transferts de technologie forcés

PÉKIN - correspondant

En pleine guerre commerciale avec les Etats-Unis, le Parlement chinois a adopté, vendredi 15 mars, une loi destinée à faciliter et protéger les investissements étrangers, qui constitue un progrès aux yeux des milieux d'affaires nord-américains et européens. Sur 2 945 députés à l'Assemblée nationale populaire – en fait, une chambre d'enregistrement plus qu'un lieu de débats –, seuls huit ont voté contre et huit se sont abstenus.

Cette loi qui, plusieurs heures après son adoption, n'avait pas été rendue publique, a commencé à être mise en chantier en 2015 par le ministère du commerce. Mais, en raison des divisions qu'il semble avoir provoquées au sein du pouvoir, le texte est resté inabouti jusqu'en 2018. Il a fallu la guerre commerciale lancée par les Etats-Unis pour qu'il sorte des tiroirs et qu'une première mouture soit présentée à des membres de l'Assemblée nationale populaire, en décembre 2018. Finalement adopté en trois mois – un record –, ce texte a le mérite de se substituer aux trois lois existantes promulguées entre 1979 et 1990, autant dire une éternité.

La nouvelle loi « *interdit le recours à des moyens administratifs pour forcer les firmes étrangères à transférer des technologies* » à des partenaires chinois, ce qui consti-

tue un des principaux griefs des Occidentaux. Il semble qu'à la dernière minute, les dirigeants ont renforcé le secret des affaires : la diffusion par un Chinois d'informations sensibles concernant une entreprise étrangère devrait constituer un délit pénal. La propriété intellectuelle serait aussi davantage respectée. Ces dernières semaines, les responsables chinois ont beaucoup insisté sur la réduction du nombre de secteurs interdits aux étrangers et sur le fait que cette « liste négative » est désormais nationale, sans possibilité pour les responsables régionaux ou locaux de la compléter. Enfin, les investissements étrangers devraient être soumis aux mêmes structures de supervision que les entreprises chinoises.

La situation s'améliore

Le texte, adopté le 15 mars, ne compterait qu'une quarantaine d'articles. Bien loin des 130 envisagés en 2015. Une des caractéristiques de cette loi est notamment qu'elle resterait vague sur les mécanismes permettant de faire jouer la sécurité nationale au détriment des investissements étrangers, ce que déplorent les Américains. Avant d'entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2020, ce texte doit encore faire l'objet de nombreux règlements explicitant sa mise en œuvre. En revanche, selon certains experts, des centaines de textes officiels, nationaux ou lo-

caux, actuellement en vigueur et qui favorisent les entreprises chinoises, notamment les grands groupes publics, au détriment des étrangers, doivent être abrogés.

Même s'ils regrettent de n'avoir pas été toujours entendus, les milieux d'affaires américains et européens (notamment allemands) présents en Chine ont été consultés avant l'adoption de la loi. Vendredi 15 mars, les Occidentaux saluaient cette avancée. « *Même si toutes nos préoccupations n'ont pas été prises en compte dans la loi, il faut aller de l'avant. Nous allons suivre attentivement la mise en œuvre de la loi pour nous assurer qu'elle est totalement respectée à tous les niveaux du gouvernement et partout dans le pays* », déclare Mats Harborn, président de la Chambre de commerce de l'Union européenne en Chine. Comme les Américains, les Européens déplorent néanmoins que les investissements étrangers

La diffusion par un Chinois d'informations sensibles concernant un groupe étranger devrait constituer un délit pénal

restent soumis à une loi spécifique. Ils s'inquiètent également qu'un des derniers articles permette à la Chine de prendre des mesures contre un partenaire commercial reposant sur « *le principe d'une réciprocité perçue négativement* ». En clair, que la Chine puisse faire payer à une entreprise un conflit commercial avec le pays dont celle-ci est originaire.

Si les investisseurs étrangers n'ont pas encore le sentiment d'être traités à égalité avec leurs concurrents chinois, la situation semble s'améliorer. « *Il arrive désormais qu'un étranger gagne devant un tribunal chinois* », souligne un diplomate occidental. Dans son rapport annuel présenté, mardi 12 mars, devant les députés, le président de la Cour suprême a mis en avant un jugement de la plus haute juridiction chinoise donnant raison à l'entreprise française Christian Dior, qui souhaitait enregistrer, devant le conseil de contrôle et d'attribution des marques déposées, le flacon en forme de larme de son parfum J'adore, une demande d'abord rejetée par ledit conseil et par les tribunaux.

En 2018, la Chine était classée au 46^e rang dans le rapport « Doing Business » de la Banque mondiale, qui mesure la facilité à faire des affaires. Un classement moyen, mais en nette progression par rapport aux années précédentes. ■

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE

AUTOMOBILE Ford supprime 5000 emplois en Allemagne

Le groupe automobile américain Ford a annoncé, vendredi 15 mars, la suppression de plus de 5 000 postes en Allemagne, sous forme de départs volontaires, dans le cadre de son plan social européen présenté en janvier. – (AFP)

Renault: la décision sur la rémunération de Carlos Ghosn repoussée

Le conseil d'administration de Renault n'a pas pris de décision, vendredi 15 mars, sur la rémunération de son ancien PDG, Carlos Ghosn, pour 2018, et a repoussé à début avril la communication de ses conclusions sur le sujet. « *Un point d'étape a été fait*

sur les différents sujets dans un esprit constructif », a annoncé le groupe au losange, dans une déclaration à l'issue de la réunion du conseil.

AÉRONAUTIQUE

Boeing va modifier son système antidécrochage

Boeing devrait modifier, dans une dizaine de jours, le système antidécrochage MCAS mis en cause dans l'accident du 737 MAX 8 de la compagnie indonésienne Lion Air en octobre 2018, ont indiqué, vendredi 15 mars, à l'AFP, deux sources proches du dossier. Elles ont spécifié que cela ne présageait pas des causes du crash, le 10 mars, d'un 737 MAX 8 d'Ethiopian Airlines, dont les boîtes noires sont actuellement analysées par les autorités françaises.

La FIFA pousse le Qatar à partager le Mondial 2022

La Fédération internationale de football veut étendre de 32 à 48 le nombre d'équipes participantes

FOOTBALL

À la Fédération internationale de football (FIFA), on ne s'en cache même plus : l'organisation du Mondial 2022 au Qatar est devenue un « *sac de nœuds* ». L'attribution controversée du tournoi à l'émirat (par quatorze voix, contre huit pour les Etats-Unis, en décembre 2010) connaît un nouvel épisode, puisque le conseil (gouvernement) de la FIFA a approuvé, vendredi 15 mars, à Miami (Floride), une « étude de faisabilité » relative à une possible extension du tournoi de 32 à 48

LES DATES

2 DÉCEMBRE 2010

Contre toute attente, le comité exécutif de la FIFA attribue (par 14 voix contre 8 aux Etats-Unis) la Coupe du monde 2022 au Qatar.

13 NOVEMBRE 2014

Sur la base du rapport d'enquête de l'Américain Michael Garcia, l'Allemand Hans-Joachim Eckert, coprésident du comité d'éthique de la FIFA, estime que « des éléments douteux ne sont pas de nature à compromettre l'intégrité du processus d'attribution ».

20 MARS 2015

La FIFA décide de décaler le Mondial 2022 en hiver (21 novembre-18 décembre) en raison des fortes chaleurs ressenties en été dans l'émirat.

15 MARS 2019

À Miami, le conseil de la FIFA valide l'étude de faisabilité portant sur l'extension du Mondial de 32 à 48 équipes dès l'édition 2022. La Fédération recommande au Qatar de partager son organisation avec des pays voisins.

6 JUIN 2019

Le congrès de la FIFA doit voter le passage de 32 à 48 équipes dès le Mondial 2022.

équipes dès l'édition 2022. Voté en 2017, cet élargissement du format du Mondial est l'une des réformes phares de Gianni Infantino, le président de la FIFA, et ne devait s'appliquer qu'à partir du Mondial 2026, attribué aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada.

Mais, en quête de nouveaux revenus – jusqu'à 400 millions de dollars (350 millions d'euros) de recettes additionnelles sont attendues en cas d'élargissement dès 2022 –, le dirigeant a décidé d'accélérer la mise en place de cette mesure. Cette extension anticipée sera soumise au vote des 211 fédérations nationales membres du congrès de la FIFA, le 5 juin, à Paris. Et, ce jour-là, M. Infantino sera l'unique candidat à sa succession pour un second mandat.

Réalisée par les équipes techniques de l'administration de la FIFA, l'étude de faisabilité conclut qu'un changement de format n'est possible dès 2022 qu'à une condition : pour organiser 80 matchs, au lieu des 64 initialement programmés, il faut que le Qatar partage le tournoi avec au moins l'un de ses voisins. Parmi les candidats potentiels figurent Bahreïn, le Koweït, l'Arabie saoudite, Oman et les Emirats arabes unis. « *Toute décision d'inclure de potentiels pays hôtes nécessite l'accord du Qatar* », relève toutefois la FIFA.

« Avaler certaines couleuvres »

L'étude pointe à ce propos la situation géopolitique de l'émirat gazier, isolé en raison du boycott diplomatique et économique que lui imposent, depuis juin 2017, Bahreïn, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis. « *L'implication de ces pays dans l'organisation du tournoi conjointement avec le Qatar implique la levée de ce blocus* », indique la FIFA.

Plusieurs sources s'accordent à penser qu'Oman et le Koweït sont favoris pour se voir attribuer des matchs, en vertu de leur neutralité dans la crise. Mais seuls les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite et le Koweït possèdent des stades dotés d'au moins 40 000 sièges, la jauge requise pour accueillir de telles rencontres.

« *Je me félicite de l'attitude constructive du Qatar, qui est ouvert à ça. Le foot peut contribuer à ouvrir des portes* », a déclaré le président



Depuis le scrutin d'attribution du Mondial, les soupçons de corruption et de malversation s'accumulent autour de l'émirat

de la FIFA. « *Le Qatar a toujours refusé cette idée, mais il va devoir avaler certaines couleuvres, et M. Infantino, qui a pris cette décision politique et non sportive, les met devant un mur, nuance un ex-dirigeant de la Fédération. Le Qatar n'aime pas faire de vagues, donc il [les] avalera.* » M. Infantino assure que l'ajout de seize matchs ne modifiera pas le calendrier du tournoi, censé être organisé sur vingt-huit jours (du 21 novembre au 18 décembre 2022).

En mars 2015, la FIFA avait déjà dérogé à son cahier des charges en décalant exceptionnellement le tournoi en hiver en raison des fortes chaleurs ressenties, en été, dans l'émirat. Le 2 décembre 2010, lors du scrutin d'attribution, le Qatar avait hérité d'un Mondial censé être organisé en juin et juillet. « *La FIFA se garde tous les droits d'amender, de changer les termes du contrat avec le pays organisateur* », précise un proche du dossier.

Sur un plan juridique, les pays battus (Etats-Unis, Corée du Sud, Japon, Australie) par l'émirat pourraient-ils se retourner contre la FIFA et réclamer un nouveau scrutin ? Dans son étude, la Fédération estime qu'il existe un « *faible risque de réclamation* ». « *Je considère qu'étendre le Mondial à ce stade est une erreur*, assure, pour sa part, le Nord-Irlandais Jim Boyce, ex-vice-président de la FIFA (2011-2015). 32 équipes au Qatar, c'est un maximum. »

L'élargissement du Mondial 2022 n'est que la énième étape d'un feuilleton sulfureux. Depuis le scrutin d'attribution, les soupçons de corruption et de malversation s'accumulent autour de l'émirat gazier. En novembre 2014, l'Allemand Hans-Joachim Eckert, coprésident du comité d'éthique de la FIFA, avait estimé que des comportements « *douteux* » n'étaient « *pas de nature à compromettre l'intégrité du processus d'attribution* ». Le juriste se fondait sur le rapport d'enquête réalisé par l'Américain Michael Garcia, longtemps gardé secret, puis publié par la FIFA en 2017.

Pourtant, l'état se resserre au fil des révélations. Sur les vingt-deux dirigeants de la FIFA qui ont pris part au vote, dix-huit ont été soit suspendus, soit écartés ou suspectés de corruption, de conflits d'in-

térêts ou de renvois d'ascenseur. Le dernier en date est le Guatémaltèque Rafael Salguero, radié sept ans par le comité d'éthique de la Fédération internationale.

Seul votant à avoir reconnu s'être prononcé pour l'émirat, Michel Platini a été blanchi par le rapport Garcia, après avoir participé à un déjeuner à l'Elysée, en novembre 2010, avant le scrutin, en compagnie de Nicolas Sarkozy et de l'actuel émir du Qatar. S'il a toujours indiqué avoir soutenu les Etats-Unis pour l'obtention du Mondial 2022, l'ex-président de la FIFA, le Suisse Sepp Blatter (1998-2015), a joué un double jeu avec l'émirat.

Enquête en Suisse et en France

Dans l'ouvrage *The Ugly Game* (Simon & Schuster, 2015), les journalistes britanniques Jonathan Calvert et Heidi Blake ont accusé le Valaisan d'avoir encouragé l'émir du Qatar, dès 2008, à briguer l'obtention du Mondial avant de sceller un « *deal* » avec lui pour écarter, en 2011, de la course à la présidence de la FIFA son compatriote Mohamed Ben Hammam, soupçonné d'avoir soudoyé des votants de décembre 2010.

L'intéressé ne se cache plus d'avoir passé un accord politique avec l'émir. « *Comme président, je regrette qu'on soit allé au Qatar*, disait M. Blatter au Monde, en mai 2018. *Les Qataris ne m'en ont jamais voulu. C'est pour cela qu'ils ont retiré la candidature de M. Ben Hammam* ». Ce dernier est aujourd'hui suspendu à vie.

Depuis mars 2015, le dossier qatari s'est déplacé sur le terrain judiciaire. L'attribution du Mondial 2022 fait l'objet d'une enquête du parquet suisse. Le ministère public de la Confédération helvétique a relevé, à ce jour, « *180 rapports d'activités suspectes* ». Les justices américaine et française se penchent également sur le « *Qatargate* ». En France, en 2016, le Parquet national financier a ouvert une enquête préliminaire pour « *corruption privée* », « *association de malfaiteurs* », « *trafic d'influence et recel de trafic d'influence* ».

Alors que la FIFA est sommée par huit ONG de respecter « *les droits humains, la transparence et le développement durable* » dans le cadre du possible élargissement du Mondial 2022, le *Sunday Times* a jeté de nouveau le soupçon sur l'émirat. Le 10 mars, le journal britannique a révélé que la FIFA a signé un contrat secret avec le groupe audiovisuel qatarien, Al-Jazira, avant la désignation du pays hôte. Un bonus de 100 millions de dollars était prévu en cas de victoire du Qatar. « *Les allégations ont déjà été commentées de manière approfondie* », a répondu la FIFA, pour qui le dossier qatari est devenu un fardeau. ■

RÉMI DUPRÉ

Le projet suscite peu d'entrain à Doha

La cassure géopolitique entre les pays du Golfe explique en partie les résistances du Qatar pour un élargissement du Mondial

BEYROUTH - correspondant

Le Qatar a réagi avec une grande froideur au projet de la Fédération internationale de football (FIFA) d'élargir le Mondial 2022 à 48 équipes, contre 32 dans le format actuel. Le principe, qui doit être entériné par le congrès de la fédération, en juin, suppose que l'émirat du Golfe, pays hôte de la compétition, partage son organisation avec au moins un de ses voisins.

Dans un communiqué succinct, publié vendredi 15 mars, le comité organisateur s'est dit, très diplomatiquement, ouvert à la discussion. « *Cela a toujours été notre mission de faire en sorte que la Coupe du monde appartienne à l'ensemble du monde arabe et au Moyen-Orient* », affirme le texte.

Mais, aussitôt après, le comité qatari rappelle que les consultations sont toujours en cours et que la décision finale sera prise en accord avec lui. « *Nous allons travailler avec la FIFA pour déterminer si un modèle viable et fonctionnel existe et s'il est dans l'intérêt du football, du tournoi et du Qatar. D'ici là, nous continuerons à nous préparer à accueillir une Coupe du monde à 32 équipes* ».

Cette réaction, très circonspecte, trahit le peu d'entrain de la monarchie à partager la compétition qui lui a été attribuée en 2010. À cette époque, Doha avait effectivement soulevé l'idée d'un Mondial régional, coorganisé avec d'autres pays du Golfe, une option qui n'avait finalement pas été retenue par la FIFA.

Mise en quarantaine

Mais le Qatar de 2019 n'a pas grand-chose à voir avec celui de 2010. Le pays a gagné en assurance et en importance. Méconnu au début de la décennie, il est devenu un acteur majeur de la mondialisation, parfois controversé, mais incontournable dans de nombreux domaines, notamment le sport business.

L'émirat conçoit l'échéance de 2022 comme le couronnement de sa stratégie de rayonnement international et répugne, de manière compréhensible, à céder une part du prestige que cet événement planétaire suscite. La cassure géopolitique du Golfe explique aussi les résistances du Qatar.

L'émirat conçoit l'échéance de 2022 comme le couronnement de sa stratégie de rayonnement international

La presque a été mise en quarantaine, en juin 2017, par l'Arabie saoudite et ses alliés, les Emirats arabes unis et Bahreïn, qui lui reprochent de frayer avec l'Iran et de soutenir le terrorisme islamiste. Un procès rejeté par l'émirat, qui accuse ses voisins de vouloir le transformer en Etat vassal.

Dans son étude sur la faisabilité de l'extension à 48 équipes, la FIFA précise que l'implication de l'un de ces trois pays dans l'organisation du Mondial 2022 suppose une levée de ce blocus. Une perspective fort improbable. « *Le déroulement de la Coupe d'Asie de football, organisée début 2019 par les Emirats arabes unis, montre que cet Etat est incapable de laisser la politique en dehors du sport* », observe le politologue Andreas Krieg, spécialiste du Golfe.

Les supporters qatari n'ont pu suivre la compétition qu'à la télévision, Abou Dhabi leur ayant interdit l'entrée sur son sol. En demi-finale, où ils ont laminé le onze émirati (4-0) – avant de battre en finale le Japon –, les joueurs du Qatar ont été bombardés de chaussures et de bouteilles en plastique.

Dans les coulisses de la FIFA, Oman et le Koweït, avec lesquels Doha a de bonnes relations, sont cités comme des possibles coorganisateurs. Mais la faiblesse des infrastructures sportives du premier et le fait que le second prohibe la consommation d'alcool – comme l'Arabie saoudite – pourraient hypothéquer ce scénario.

Le Qatar redoute in fine que toutes ces incertitudes relancent le débat, lancinant depuis 2010, sur sa légitimité à accueillir le Mondial. Un questionnement que le camp pro-saoudien ne se prive pas d'alimenter. Ces derniers jours, le lobbyiste émirati Ghanem Nuseibeh a, par exemple, multiplié les Tweet appelant à transférer le Mondial 2022 en Angleterre. ■

BENJAMIN BARTHE

INTERNATIONALES

Le grand entretien sur l'actualité du monde

Ce dimanche à 12h10

KAMISSA CAMARA

Ministre malienne des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

répond aux questions de **Françoise Joly** (TV5MONDE), **Sophie Malibeaux** (RFI) et **Christophe Chatelot** (Le Monde).

Diffusion sur TV5MONDE, RFI et sur Internationales.fr

en partenariat avec

TV5MONDE

Le Monde

Photo © Marianne Resensticht

Carolee Schneemann

Artiste américaine



En 2017.
ANDREAS ARNOLD/DPA
PICTURE-ALLIANCE/AFP

La performeuse et plasticienne américaine Carolee Schneemann est morte le 6 mars à New York, à l'âge de 79 ans. Longtemps méconnue, elle est désormais considérée comme l'une des principales initiatrices de la performance et de l'art féministe.

Née le 12 octobre 1939 à Fox Chase (Pennsylvanie), fille de médecin, elle passe son enfance et son adolescence loin des centres artistiques. Admise au Bard College pour y suivre des cours de peinture, elle en est bientôt expulsée pour avoir peint un auto-portrait nu. Elle poursuit ses études artistiques à Columbia, tout en suivant les enseignements de la New School for Social Research, puis ceux de l'université d'Illinois. Ses travaux s'inscrivent alors dans la continuité de l'expressionnisme abstrait : grands formats, gestes amples, collages.

Elle fait surtout l'expérience de la condescendance qui est alors le traitement ordinaire des artistes femmes et des Africains-Américains dans le monde de l'art new-yorkais. L'expérience est déterminante de deux façons : parce qu'elle révèle à Schneemann ce qui est par la suite son sujet – la liberté d'être une femme dégagée de l'autorité masculine – et parce qu'elle la détourne de la peinture sous sa forme habituelle.

En 1961, à New York, elle rencontre Allan Kaprow, qui y développe depuis deux ans ses *happenings* : des actions engageant le corps tout entier dans des environnements préparés en fonction de ce qui doit s'y accomplir. En 1962, elle est l'une des protagonistes de *Store Days*, *happening* conçu par Claes Oldenburg.

Son premier coup d'éclat a lieu à Paris, à l'American Center le 29 mai 1964, pendant le Festival de la libre expression créé par Jean-Jacques Lebel : c'est *Meat Joy*. Huit performeurs des deux sexes, qui n'ont sur la peau que leurs sous-vêtements, accomplissent des mouvements compliqués avec, pour règle principale celle-ci : des morceaux de viande crue et de poissons leur sont donnés, qu'ils ne doivent à aucun moment laisser toucher le sol. Ils semblent rendre un culte absurde et répugnant à la nourriture. *Meat Joy* est repris à New York, un court-métrage en est tiré. Le film est aujourd'hui dans la plupart des musées d'art du XX^e siècle.

En 1964, les spectateurs de *Meat Joy* ignorent *Eye Body* : 36 *Transformative Actions*, performance que l'artiste accomplit à la fin de

12 OCTOBRE 1939
Naissance à Fox Chase (Pennsylvanie)
1964 « Meat Joy » à Paris
1965 Réalise le film « Viet Flakes »
2017 Reçoit un Lion d'or à la Biennale de Venise
6 MARS 2019 Mort à New Paltz (New York)

1963 dans son atelier, où elle a disposé toiles, miroirs et lumières. Le peintre Erro photographie son corps nu enduit de peinture et de craie, de lambeaux de tissus ou de cordes. Poses et gestes manifestent explicitement le désir et le plaisir – ceux d'une femme et non, comme d'habitude, ceux de l'homme que la femme devrait satisfaire.

Liberté du corps féminin

Dès lors la lutte est engagée contre les stéréotypes et les interdits de la société américaine des années 1960. Contre sa politique quand, en 1965, elle compose le film *Viet Flakes* à partir de photographies de cadavres et d'atrocités vus au Vietnam par les photoreporters. Contre son hypocrisie et ses principes « moraux » quand, entre 1964 et 1967, elle se filme faisant l'amour avec son compagnon, le musicien et compositeur James Tenney, sous le regard de leur chat Kitch. Ce film, *Fuses*, apparaît aujourd'hui comme la condamnation autant de l'industrie de l'image pornographique que celle des interdits religieux.

A la liberté du corps féminin, elle dédie en 1975 ce qui est, avec *Meat Joy*, son œuvre la plus commentée : *Interior Scroll*. D'abord vêtue d'une chemise blanche et d'un tablier, Schneemann monte sur une table et commence à lire des passages de son livre *Cezanne, She Was a Great Painter – she*, « elle », et non *he*, « lui », passage du masculin au féminin. Puis, nue, jetant de la boue sur son corps, elle extirpe de son vagin un rouleau – *scroll* – où est écrit un texte qu'elle lit à mesure que le rouleau se déroule. Ce texte défend l'intuition et les sensations, supposées féminines, contre l'ordre et la raison, tenus pour des apanages masculins.

Une rétrospective au New Museum de New York en 1996 a marqué le début d'une reconnaissance internationale qui s'est confirmée avec un Lion d'or pour l'ensemble de son œuvre reçu à la Biennale de Venise en 2017. ■

PHILIPPE DAGEN

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous transmettre vos annonces chaque samedi, de 9 heures à 12 h 30, pour la parution du lundi, édition datée mardi.

Tarif à la ligne, réduction pour nos abonnés : nous consulter.

Pour toute information :
☎ 01 57 28 28 28
☎ 01 57 28 21 36
✉ carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissances

Daniel et Michèle ROBEQUAIN
font part de la naissance de leur 11^e petit-enfant,

Carla

le 4 mars 2019,

chez **Etienne et Sara ROBEQUAIN.**

Décès

Martine Allain-Milani,
Catherine Legeay,
Claire Allain-Faure,
ses filles,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses familles Padioleau, Lebroc, Huchet,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean ALLAIN,
officier de la Légion d'honneur,
ancien directeur
de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,
ancien inspecteur général
des Affaires sanitaires et sociales,

survenu le 19 février 2019, à Paris,
à l'âge de cent ans.

Il repose auprès de son épouse,
dans le souvenir de leur fille.

Jean Baneth,
son mari,
Phi-Linh, Marie-Hélène, Émilienne,
ses filles,
Gerd, Laurent,
ses gendres,
Alix, Olivia, Geoffroy, Pierre, Henry,
Emilie, Théodore,
ses petits-enfants,
Joakim,
son arrière-petit-fils,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Gi-Gi BANETH,
née NGUYEN-THI,

survenu à Paris, le 15 mars 2019,
à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Sophie, Marin,
ses enfants,
Jeanne, Coline, Timothée, Rafaëlle,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Louis CHABOT,

survenu le 11 mars 2019,
à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Ses obsèques auront lieu le mardi 19 mars, en la salle omniculte, 18, avenue Pierre de Coubertin, à Sens (Yonne), à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anne-Marie Gardies,
son épouse,
Annick Gardies-Moreau,
Fabrice Gardies,
ses enfants,
André Gardies,
son frère,
Son petit-fils,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses neveux et petits-neveux,
Famille et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René GARDIES,
professeur émérite de cinéma
et sémiologie de l'image
à l'université d'Aix-Marseille,

survenu à son domicile, le 11 mars 2019.

Hommage et inhumation ont eu lieu ce samedi 16 mars, à Marseille.

6, impasse du Maroc,
13012 Marseille.
ram.gardies@yahoo.fr

Revel-Tourdan.
Saint-Laurent-du-Pont.
Niort. Lyon.

Laure-Anne Dolliat-Crouvezier,
son épouse,
Océane et Nicolas,
Raphaël et Léa,
ses enfants,
Gabriel,
son petit-fils,
Monique,
sa maman,
Ses frères et sa sœur,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Les familles Crouvezier et Dolliat,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Luc CROUVEZIER,

à l'âge de soixante-trois ans.

Une cérémonie civile aura lieu le lundi 18 mars 2019, à 11 heures, en la salle de l'espace funéraire de Beaurepaire (Isère), où Jean-Luc repose, suivie de l'inhumation au cimetière de Charlieu, à 15 heures.

Fleurs naturelles.

La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Georges,
son père,
Zeina, née Toutounji,
son épouse,
Samia et Sarah,
ses filles,
Sophie,
sa sœur,
Ses neveux et nièce,
Sa famille,
Ses amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Pascal GAUVARD,
cofondateur de l'Atelier Pasnïc,

survenu le 10 mars 2019.

Les obsèques auront lieu le lundi 18 mars, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Emilie, Martin, Léo, Octave et Aurèle Grandperret,
Yvonne Kerouedan,
Dominique Gallieni,
Sa famille,
Ses proches,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Patrick GRANDPERRET,

survenu le samedi 9 mars 2019.

La cérémonie a eu lieu au cimetière La Pie, 49, boulevard du Général Giraud, à Saint-Maur-Des-Fossés (Val-de-Marne), ce samedi 16 mars, à 10 heures.

(Le Monde du 16 mars.)

M^{me} Marie Le Bihan,
son épouse,
Anne et Jean,
Jean-François et Murièle,
ses enfants et leurs conjoint(e)s,
Juliette et Lucas,
ses petits-enfants,
Yvette Potier,
sa sœur,
Ses neveux et nièces
Ainsi que tous les membres
de la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean LE BIHAN,

survenu à Lorient,
dans sa quatre-vingt-seizième année.

Il repose désormais au cimetière de Guipavas, dans le Finistère.

Catherine Combase,
présidente de l'association PSYFA - psychanalyse et famille,
Les membres
Du conseil d'administration
Et l'équipe de formation,

ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

Évelyne LEMAIRE-ARNAUD,
psychanalyste.

Le couple qu'elle formait avec le professeur Jean-Georges Lemaire fut fondateur de l'Association « PSYFA - psychanalyse et famille » en 1981.

Nous rendons hommage à une clinicienne vivante et créative et une pionnière dans le domaine de la thérapie psychanalytique de famille et de couple et nous nous associons à la peine de Jean Lemaire et de ses proches.

Les obsèques auront lieu mercredi 20 mars 2019, en l'église de la Résurrection, 2, avenue du Docteur Schweitzer au Chesnay (bus B direct depuis la Gare de Versailles Chantiers).

L'inhumation suivra au cimetière des Gonards, 19, rue de la Porte de Buc, à Versailles.

Odile Mortier-Waldschmidt,
sa femme,
Clémence Mortier,
sa fille
et son compagnon, Michaël Le Gal,
Dorian et Lucile Magnani,
Victor et Juliette Le Gal Mortier,
ses petits-enfants,
Jacques et Grazyna Mortier,
son frère et sa belle-soeur
et leurs enfants
Et toute sa famille de France
et de Pologne,

ont la douleur de faire part du décès de

Daniel MORTIER,
professeur émérite
de Littérature comparée
à l'université de Rouen,

survenu le 12 mars 2019.

Il a rejoint sa fille

Aurélia,

disparue le 27 novembre 2013.

La cérémonie aura lieu le vendredi 22 mars, à 13 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à la recherche contre le cancer.

owalmo@gmail.com

Les Editions Albin Michel

ont la tristesse de faire part du décès de l'écrivain

Dominique NOGUEZ,

survenu le 15 mars 2019, à Paris.

Elles s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.

Bernadette Dupon-Lahitte,
Elisabeth Giraud,
ses nièces,
Georges Dupon-Lahitte,
son neveu,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Inès PEYRÈGNE NOËL,

survenu le 12 mars 2019, à Paris.

Les obsèques auront lieu le samedi 23 mars, à 11 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux, Paris 20^e.

bedula2@gmail.com

Anniversaire de décès

Pierre-Emmanuel MUSSO,
28 mars 1971 - 18 mars 1992.

« Parfois, un soir de printemps,
un enfant se lève et s'en va,
sans raison... »
Yannis Ritsos.

Communications diverses



Littérature

Philippe Vasset, Une vie en l'air

avec Philippe Vasset, Marc Armengaud,
François Chaslin, Raphaël Dallowort,
Didier Faustino, Lek & Sallat,
Raphaël Zarka,

**mercredi 20 mars 2019,
de 15 heures à 17 h 30,
entrée libre.**

Auditorium, inscription et information :
citedelarchitecture.fr

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directeur de la rédaction Luc Bronner
Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo
Direction adjointe de la rédaction Philippe Broussard, Alexis Delcambre, Benoît Hopquin, Franck Johannes,
Marie-Pierre Lannelongue, Caroline Monnot, Cécile Prieur
Direction éditoriale Gérard Courtios, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédaction en chef numérique Hélène Bekmezian, Emmanuelle Chevallereau
Rédaction en chef quotidien Michel Guerrin, Christian Massol
Directeur délégué au développement du groupe Gilles van Kote
Directeur du numérique Julien Laroche-Joubert
Rédacteur en chef chargé des diversifications éditoriales Emmanuel Davidenkoff
Chef d'édition Sabine Ledoux
Directrice du design Méline Zerbib
Direction artistique du quotidien Sylvain Peirani
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Delphine Papin
Médiateur Franck Nouchi
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Jean-Louis Beffa, président, Sébastien Carganico, vice-président

FONDATION LOUIS VUITTON

Symposium international

À l'occasion de l'exposition
« La Collection Courtauld.
Le parti de l'impressionnisme »,
la **Fondation Louis Vuitton**
organise,
**jeudi 21 mars 2019,
de 10 heures à 17 heures,
dans l'Auditorium,**
quatre tables-rondes réunissant
historiens de l'art, conservateurs, critiques
et collectionneurs internationaux autour
de l'**histoire de la Collection
et de l'Institut Courtauld.**

- La 1^{re} table-ronde,
autour de **Sylvie Patry**,
replace l'action de Samuel Courtauld
dans le contexte des collections
et de la philanthropie
au début du 20^e siècle.
- La 2^e, autour de
Anna Gruetzer Robins
et **Sylvette Gaudichon**,
évoque l'influence du groupe
de Bloomsbury
sur la vie culturelle et artistique
en Angleterre au début du 20^e siècle.
- La 3^e, sur une proposition
de **Daniella Luxembourg**
avec **Martin Gayford**
comme modérateur, réunit
Walter Feilchenfeldt,
Ernst Vegelin van Claerbergen,
Lukas Gloor
et **Philippe Cézanne**,
autour d'un artiste passionnément
collectionné par Samuel Courtauld :
Paul Cézanne.
- Enfin, la 4^e table-ronde,
autour de
Ernst Vegelin van Claerbergen,
Alix Bovey et **Deborah Swallow**,
est dédiée à l'histoire
de l'Institut Courtauld,
depuis sa fondation en 1932
jusqu'à son actuel projet de rénovation
intitulé « Courtauld Connects ».

Accès gratuit sur réservation :
www.fondationlouisvuitton.fr

« **Cas d'un compositeur Japonais
travaillant en France,
attitude face
à deux cultures musicales** »

le jeudi 21 mars 2019, à 18 h 30,
par M. Susumu Yoshida.

Sur réservation,
dans la limite des places disponibles,
au 01 44 39 30 40
ou siegeparis@ffjs.org
Fondation Franco-Japonaise Sasakawa,
27, rue du Cherche-Midi, Paris 6^e.

**S.O.S
Amitié**

SOS AMITIE
Envie d'être utile ? Rejoignez-nous !

Les bénévoles de SOS Amitié écoutent
par téléphone et par internet
ceux qui souffrent de solitude,
mal-être et pensées suicidaires.

Nous ne répondons qu'à 1 appel sur 3
et **recherchons des écoutants
bénévoles.**
L'écoute peut sauver des vies

et enrichir la vôtre.
Horaires flexibles, formation assurée.

En IdF RDV sur www.sosamitieidf.asso.fr
En région RDV sur www.sos-amitie.com



ALGER, ANNABA, ORAN, TIZI OUZOU (ALGÉRIE) -
correspondance

Le déclic algérien

Qui sont-ils, ces jeunes, modestes ou aisés, sans travail ou actifs, qui ont fait vaciller le « système Bouteflika » en quelques semaines ? D'Oran à Annaba en passant par Alger ou Tizi Ouzou, « Le Monde » est allé à leur rencontre

Il commande un « café jetable », un serré comme toujours. Il y verse plusieurs cuillères de sucre et commence à le savourer. « Chez nous, tout est sucré, il n'y a que la vie qui est amère », lâche Youssef, 22 ans. Pourtant, nous ne lui avons pas demandé de commenter l'actualité, pas même d'évoquer son quotidien. Mais c'est ainsi : les Algériens ont le sens de la métaphore, l'art du jeu de mots. Ce vendredi, ce jeune Oranais sans diplôme ni emploi vient de marcher avec des milliers d'autres personnes en entonnant un slogan devenu depuis un mois l'autre hymne national : « *Makach elkhamssa ya Bouteflika* » (« Pas de cinquième mandat Bouteflika »). Il s'accorde une pause-café au comptoir, le temps de fumer une *garo* (une cigarette), et le voilà qui file déjà rejoindre ses compagnons de manif, enroulés dans des drapeaux verts et rouges. En route vers le boulevard Emir-Abdelkader, ils parleront de tout et de rien, de filles et de politique surtout.

D'Oran à Annaba en passant par Alger ou Tizi Ouzou, qui sont-ils, ces jeunes, modestes ou aisés, sans travail ou actifs, qui ont fait vaciller le pouvoir en quelques semaines ? Leur premier point commun est peut-être d'aimer l'Algérie. Ils en parlent avec une dévotion démesurée, un amour irrationnel tant ce pays leur « a fait du mal », comme le concède l'un d'eux. « Mais nous n'en avons pas un autre de rechange », ajoute un autre.

Mahdi, lui aussi oranais, a bien failli échanger le sien contre la France. Après y avoir passé deux ans, il est rentré au bled en 2014. De l'autre côté de la Méditerranée, il éprouvait comme un manque. « Je me voyais vivre ici, en Algérie, à construire quelque chose, et pourquoi pas générer de l'emploi », raconte cet ingénieur qui travaille dans le tourisme local. Mais quand il a vu son pays « régresser d'une manière phénoménale », il s'est mis à regretter « à 80 % » le choix du retour. « Et encore, heureusement que je ne suis pas une femme, je n'aurais pas été libre », ajoute-t-il.

« NON À LA FATALITÉ DU SILENCE »

Près de lui, ses amis l'écoutent en silence. Il y a là Hind, 25 ans, une architecte d'une extrême timidité ; la grande Lina, 20 ans, qui rêve de devenir universitaire, comme sa mère ; Amine, un doctorant en gestion d'entreprise. Ils boivent un thé au Casino de Canastel, un complexe touristique défraîchi posé sur les hauteurs de la cité, avec vue sur les falaises oranaises. Un lieu vénéré aussi par les couples, libres de s'y prendre la main en paix. Amine comprend Mahdi : « On est tous un peu perdus », lâche-t-il. Mais les deux autres, Hind et Lina, se veulent moins pessimistes, rappelant que les récentes manifestations sont la promesse d'un espoir de changement. Mahdi ne cherche qu'à être convaincu. En les écoutant discuter ainsi, on se demande si ces étudiants ont vraiment conscience d'avoir ouvert une nouvelle voie à l'Algérie.

Ces jeunes d'une vingtaine d'années n'ont connu qu'un président, sa « clique » et le système corrompu qu'ils incarnent. « Connaître » est un bien grand mot... Ces six dernières années, depuis qu'il a été victime d'un AVC, Abdelaziz Bouteflika, 82 ans, au pouvoir depuis 1999, n'est plus qu'un vieillard malade « dont même la mort ne veut pas », apparaissant devant le peuple en fauteuil roulant, ceinture bouclée, ne s'exprimant qu'à coups de missives reprises par les médias publics. Certains ont même oublié sa voix.

Pourquoi avoir attendu si longtemps pour le pousser à se retirer ? A les entendre, le déclic

date du 9 février, à Alger, lorsque les dirigeants du FLN ont annoncé la candidature du patriarche à la prochaine élection présidentielle (alors prévue le 18 avril), en présentant un... cadre à l'effigie de Bouteflika. « L'humiliation » de trop. L'ultime *hogra*, un terme signifiant à la fois « mépris », « injustice » et « misère ».

Dans ce pays dont plus de la moitié de la population (42 millions d'habitants) a moins de 30 ans, le pouvoir a pensé durant des décennies que la jeunesse était coincée entre la Méditerranée, le Sahara, la *zetla* (le cannabis) et la prière. Il la croyait désorganisée, dénuée de sens politique, trop occupée à étudier ou à tromper l'ennui, résignée et inoffensive, incapable de se mêler de la destinée nationale. C'est tout le contraire qui s'est produit. Coupables d'avoir sous-estimé le « *ras-le-bol* » général, les autorités n'ont pas vu poindre la rébellion, le refus d'être gouverné par une photo officielle, incarnation d'un homme invisible et quasi mourant.

Voilà pourquoi, depuis le 22 février, jour de la première grande manifestation, ces jeunes ont rejoint le reste du peuple pour dire « *Dégage !* » à ce pouvoir, bientôt qualifié d'« assassin ». Voilà dix ans, et un match de foot contre l'Égypte synonyme de qualification pour la Coupe du monde, qu'ils n'avaient pas vibré ainsi. Tous disent leur fierté d'avoir montré à la planète qu'il était possible de se faire entendre dans la joie et l'humour, sans verser une goutte de sang ou presque, sans casser du flic et des vitrines, tout en ramassant les débris après chaque rassemblement. « Cette marée humaine m'a bouleversé ! Voir des femmes, des jeunes, des familles, des an-



De gauche à droite : Marwa, 21 ans, Sonia, 26 ans, Katia, 23 ans, avec Manissa, 28 ans, et Yazid, 23 ans. COLLECTIONS PARTICULIÈRES

« J'AI ESSAYÉ DE DÉTESTER L'ALGÉRIE ET LES ALGÉRIENS. J'AI VOULU, ET PUIS JE TROUVE LE PAYS SI BEAU QUE JE VEUX AIDER À LE RECONSTRUIRE »

FERIAL
étudiante en architecture

ciens marcher ensemble dans le respect le plus total, je n'y croyais pas », assure Mahdi. « Nous avons dit non à la fatalité du silence », ajoute Lina. Comment la contredire ? Sa génération a grandi avec la peur d'être arrêtée à la moindre contestation publique. Tout rassemblement était officiellement interdit depuis 2001 dans la capitale, la moindre tentative rapidement empêchée ailleurs dans le pays.

Une autre peur, plus ancienne, leur a été transmise par leurs parents, toujours traumatisés : celle de revivre les atrocités de la décennie noire des années 1990, qui fit 200 000 morts au cours de la guerre civile contre le terrorisme islamique. Chacun est capable de raconter une scène insupportable vécue à l'époque par un proche : des histoires de têtes coupées, de bébés jetés dans de l'eau bouillante... Et si ça recommençait ? « Mais ce n'est pas notre histoire ! », tranche Flora, 21 ans, étudiante en littérature francophone, qui expédie la question en une phrase. Avec sa copine Marwa, 21 ans, passionnée de sciences politiques, elles prennent un milk-shake au chocolat à Kouba, un quartier de la classe moyenne d'Alger. Quand on leur demande de résumer leur vie, elles la disent limitée aux études, gratuites jusqu'au doctorat. « *Khlass* [“c'est tout”] », lance Flora. Qu'il y a-t-il d'autre à faire ?

Pour cette génération ayant grandi sous Bouteflika, le fait d'avoir entre 20 et 30 ans, c'est être « dans le vide », soupire Amine, l'Oranais. Lorsque ce garçon assez distant mais joyeux parle à son tour du pays, il évoque un sentiment de gâchis, l'impression que tout s'est dégradé aussi vite que la santé de

« Boutef ». Difficile de lui donner tort quand on sait que le chômage frappe 26,4 % des 16-24 ans, sans épargner les diplômés (18 %). Des données qui ne font pas l'unanimité et seraient sciemment sous-évaluées par les agences officielles. Comment ne pas évoquer également le choix désespéré des diplômés de devenir « *clandé* », autrement dit chauffeur de taxi non déclaré, pour avoir au moins la certitude de percevoir quelques dinars ?

« PROBLÈME DE MAL VIE »

En Algérie, l'emploi informel représente 45 % du PIB. Sans compter que ce pays trène d'un des plus grands d'Afrique, souffre d'un autre handicap : l'emprise du népotisme. La méritocratie est mise à mal par le « *piston* », qui permet à des personnes bien installées de placer leurs proches, même sans les compétences requises, où bon leur semble. « Nous avons tout de même appris à être relativistes », assène Amine. Une façon de dire que l'Algérien « ordinaire » finit toujours par se débrouiller. Cette génération a dû mûrir vite. Trop, peut-être.

« J'ai essayé de détester l'Algérie et les Algériens. J'ai voulu, et puis, je trouve le pays si beau que je veux aider à le reconstruire », raconte Ferial, 24 ans, étudiante en architecture, cheveux noirs interminables, pantalon moulant et pull en laine bouffant. Nous la retrouvons à l'Atelier, un restaurant branché d'Annaba, dans l'extrême est du pays. Un lieu paisible où certains jeunes peuvent flirter à l'abri des regards. Ferial vit confortablement avec sa sœur, dans un appartement luxueux au loyer (60 000 dinars) trois fois supérieur au salaire



Des selfies de manifestants lors de la marche du 8 mars, à Alger, à Oran, à Tizi Ouzou et à Annaba.

De gauche à droite : Mahdi, 28 ans, et Amine, 26 ans, Faycal, 21 ans, Atman, 29 ans, et Hind, 25 ans.

COLLECTIONS PARTICULIÈRES



Flora, 21 ans. COLLECTION PARTICULIÈRE

moyen. Comme tous ceux de sa génération, elle ne lâche jamais son portable, même au volant, toujours à envoyer des messages sur Facebook. Depuis quelques jours, elle participe chaque matin à des réunions avec ses camarades de l'université Badji Mokhtar. Jamais elle n'aurait cru pouvoir parler politique avec ses professeurs, dans ce temple de l'enseignement. « *C'était interdit* », dit-elle.

Par deux fois, Ferial a voulu quitter l'Algérie pour la France. Sa dernière demande date d'il y a quelques semaines, juste avant le début du grand bouleversement. Mais comme elle le reconnaît dans un soupir, « *partir, c'est abandonner son pays, c'est le trahir un peu* ». Pour elle, les manifs ont tout changé. Depuis, elle souhaite voir son dossier... refusé. Il y a un « *truc à faire ici* », espère-t-elle. A une condition : que l'on fasse confiance à la jeunesse, que l'on ose la responsabiliser. Car rien ne va, notamment dans son domaine d'activité, l'architecture.

L'actuelle Annaba, née sur les ruines de l'ancienne Hippone, est un immense chantier. Le littoral, qui n'a rien à envier à celui de Monte-Carlo, commence à être défiguré par d'innombrables constructions en béton, surplombant avec insolence la cité côtière, au détriment des collines verdoyantes. D'après Ferial, les jeunes architectes du pays seraient souvent exclus au profit des étrangers. Les promoteurs préfé-

raient leur confier les « *boîtes d'allumettes* », ces immeubles sociaux sans charme qui s'élevaient de manière anarchique et sans aucune logique urbaine, sur des kilomètres à El Bouni, en périphérie de la ville. Les Algériens ont d'ailleurs trouvé un surnom à ces édifices bâtis à la va-vite : « *l'anarchitecture* ». « *On peut reconstruire notre pays, mais qu'on nous laisse faire* », conclut Ferial.

« LES LARMES AUX YEUX »

Annaba est aussi la ville symbole des *harraga*, ces gamins prêts à prendre le large à bord de radeaux pour tenter de rejoindre l'Europe. Ils sont des centaines à être partis, ces dernières années, des côtes de la région. Beaucoup sont morts dans les eaux internationales. La Méditerranée est devenue une tombe qui recueille le désespoir d'une partie de la jeunesse algérienne, notamment parmi les plus défavorisés. A chaque marche contre Bouteflika, les manifestants ont une pensée pour les *harraga* et leur dédient un slogan implorant Dieu de prendre soin de leur âme. Récemment encore, 23 fugitifs ont été interceptés par les gardes-côtes : ils étaient partis d'une plage de Seraïdi, une commune voisine d'Annaba.

Est-ce seulement ce désespoir économique qui pousse à l'exil ? Pas toujours. Dans son bureau enfumé où la poussière est devenue

pour ainsi dire un élément de déco, Kamel Belabed, 69 ans, connaît tous les visages des jeunes disparus en mer. Comme s'ils partageaient le même cercueil invisible que son fils Merouane, un *harrag* dont le corps n'a jamais été retrouvé. Pourtant, ce garçon d'à peine 25 ans ne manquait de rien : il travaillait avec son père dans son agence de communication. Il voulait seulement rejoindre ses amis en France, histoire de faire la fête et de dragouiller aussi. « *On lui a refusé cinq fois sa demande de visa alors qu'il avait toutes les garanties. Quand la France a colonisé l'Algérie, a-t-elle demandé un visa ?* », peste-t-il. Ce qui a poussé Merouane à partir, le 17 avril 2007, avec neuf autres passagers, c'était déjà le « *problème de mal vie* », comme l'appelle son père, l'épidémie qui, aujourd'hui encore, fait des ravages. Il n'y a pas grand-chose à faire en Algérie et Kamel Belabed en veut pour preuve ces deux millions de compatriotes ayant passé leurs vacances en Tunisie, en 2018. Depuis plus d'une décennie, lui-même s'épuise à alerter les autorités pour qu'elles prennent conscience de la situation. « *A mon époque, au début des années 1970, nous avions encore le droit de rêver, se souvient-il. Désormais, on ne donne plus la possibilité aux enfants de rêver* ».

Hind, Amine, Ferial ou Marwa, eux ne veulent pas s'expatrier. Pas comme Fayçal, 21 ans, étudiant en master 1 finance d'entreprise. Quand il n'a pas cours, ce brun toujours bien coiffé, engoncé dans son similicuir, enfourche son scooter pour livrer des repas commandés sur Food Beeper, une application lancée à Annaba l'an dernier. Les bons jours, ce fils de chauffeur de taxi arrive à gagner jusqu'à 2 000 dinars (9 euros). Il vient de déposer un dossier pour aller étudier en Turquie et espère, pourquoi pas, se rendre un jour au Canada. Pour l'instant, il n'a pas assez d'argent. Et la France ? « *Pas question* », lance-t-il.

De fait, l'ancienne puissance coloniale ne fait plus trop rêver. A priori, l'histoire et le ressentiment n'y sont pas pour grand-chose. Simplement, ces jeunes ont conscience que le pouvoir actuel puise sa légitimité dans la guerre d'indépendance pour continuer à exercer son emprise. Alors, lorsqu'on leur demande s'ils souhaitent que la France s'excuse pour ses crimes passés, une exigence formulée en 2006 par Abdelaziz Bouteflika, Marwa l'Algéroise se met à rire : « *On a déjà répondu à cette question, non ? Nous avons repris la liberté par nos propres moyens, en gagnant la guerre. Nous n'avons pas besoin de pardon. C'est du passé* ». Sa copine Flora acquiesce, en ironisant sur le fait que le nombre de moudjahidine (combattants de la guerre d'indépendance) ne cesse « *d'augmenter d'année en année* ». Toutes les deux considèrent qu'en réalité elles vivent toujours dans un pays colonisé, cette fois par le FLN. « *Mais on est en train de se libérer* », assurent-elles.

Bon nombre de jeunes Algériens ne parlent même plus le français. La faute, à la fois, de la politique d'arabisation et du fait qu'ils soient davantage séduits par l'Amérique du Nord. Leur rêve ? Voyager à travers les continents, acquérir de l'expérience à l'étranger, et revenir à la « *maison* » pour rebâtir le pays. Mais ils se heurtent alors à une autre difficulté : les pouvoirs limités du passeport national. Avec l'accès à seulement cinquante pays sans formalités de visa, l'Algérie occupe, cette année, la 88^e place (sur 104) au classement des passeports les plus « *puissants* » (la France est 3^e).

Athmane Bessalem a la chance, lui, de traverser les frontières sans trop d'encombre, même si l'Espagne vient de lui refuser l'accès à son territoire pour participer à une conférence. Cet avocat de 29 ans, à l'élocution digne d'un comédien, est presque gêné de constater que beaucoup de ses amis n'ont pas pu « *brûler* » leur jeunesse comme ils l'entendaient. « *Avoir 20 ans en Algérie, c'est avoir les larmes aux yeux* », lance-t-il avec lyrisme en parlant de cette « *jeunesse de deuxième classe* » empêchée de « *bouger librement* ». Athmane commence à devenir une figure de Tizi-Ouzou.

Dans cette partie de la Kabylie, il se réunit régulièrement avec d'autres jeunes, dans un modeste local, pour confectionner des pancartes ou définir un plan d'action afin que l'Algérie puisse adopter une nouvelle Constitution. Autour de lui, voici Yazid, 23 ans, redoutable débateur, tout comme Micipsa. Sont également présentes Melissa et Samia, deux passionnées d'anglais, ainsi que Katia et Manissa, deux militantes du MAK, le parti qui revendique l'autonomie de la Kabylie.

Le plus frappant, chez eux, est de découvrir à quel point ils sont critiques envers la France, jugeant son rôle « *néfaste* » en Algérie. Ils la perçoivent comme la complice du système en place et d'une élite corrompue, à l'opposé des intérêts du peuple. Une preuve ? A la suite de la rencontre, en 2015, entre François Hollande et le président Bouteflika, le chef de l'État français avait salué « *l'alacrité* » de son homologue algérien. « *Alacrité, ça veut dire vivacité* », commente Yazid, étudiant en micro-électrique. *A ce moment-là, la jeunesse a vraiment compris qu'elle ne pouvait compter que sur elle-même et pas sur les grandes puissances démocratiques* ».

MATURITÉ ET HUMOUR

Katia et Manissa ne sont pas intéressées par une discussion sur le rôle que doit tenir la France. Seul le sort de la Kabylie les préoccupe. La fierté d'être berbère emporte tout, et se perçoit jusque dans leurs habits aux couleurs éclatantes du drapeau amazigh. Katia, 23 ans, étudiante en génie civil, et Manissa, 28 ans, en master réseau électrique, ne croient pas aux changements que peuvent engendrer les manifestations sur la société. Certes, elles se disent soulagées de voir qu'« *enfin* » le reste du pays conteste le pouvoir central – ce que la Kabylie fait depuis 1963 –, mais elles craignent par-dessus tout que leur région soit marginalisée une fois le pouvoir tombé au nom d'une Algérie nouvelle et unie. Elles redoutent aussi un retour en force des islamistes. Leurs amis tentent de les rassurer : ils ne croient pas en cette dernière hypothèse. « *Politiquement, ils ont perdu, mais culturellement, c'est autre chose* », note Sonia, médecin dans la région de « Tizi ».

Les Algériennes ont toujours été actives dans les mouvements de revendication nationale. Cette fois encore, elles le sont. Notamment pour dénoncer les promesses non tenues. Bouteflika ne s'était-il pas engagé à les sortir d'un « *statut mineur* » ? Ce « *statut* » se mesure souvent à l'attitude de certains hommes à leur égard. Bien des jeunes filles affirment souffrir de ce qu'elles appellent une « *masculinité toxique* ». Celle-ci se manifeste par des harcèlements incessants, parfois même en présence des parents, par des insultes ou des caresses volées.

« *Cette frustration, nous en sommes les réceptacles* », se désole Melissa. « *Oui, le sexe demeure un tabou, mais notre jeunesse ressemble à celle des Occidentaux, elle est juste peut-être sexuellement moins active que la vôtre* », ajoute Marwa. Certains, garçons et filles, regrettent ainsi de devoir encore se cacher pour faire l'amour. L'islam n'est pas en cause, plutôt le poids des traditions. Dans le même temps, un portail porno surnommé ici « *le site bleu* », connaît un gros succès, reconnaissent quelques garçons en rougissant.

Sur ces questions de société, comme sur d'autres, plus politiques, les réseaux sociaux, en particulier Facebook, leur ont permis de communiquer. De Batna à Mostaganem, de Ghardaïa à Béjaïa, de Constantine à Tindouf, les préjugés qui pouvaient exister entre les différentes régions du pays sont peu à peu tombés. Grâce à la Toile, cette jeunesse a le sentiment de s'être enfin retrouvée, avec une maturité et un humour déroutants. La voici maintenant au milieu de deux histoires : ni totalement libérée d'un système politique et social pesant, ni vraiment rassurée sur l'avenir, elle veut tout de même garder l'espoir. ■

Après huit années d'un conflit qui a ravagé le pays, Bachar Al-Assad reste au pouvoir. Dans un contexte de désenchantement de son propre camp, c'est maintenant une guerre économique qu'il doit mener

BENJAMIN BARTHE
BEYROUTH - correspondant

Ce fut le haut lieu du désenchantement des opposants syriens. En décembre 2016, les anti-Assad perdaient Alep et comprenaient que leur rêve de renverser le régime ne se réaliserait pas. Un peu plus de deux années se sont écoulées depuis, et la désillusion a changé de camp. La métropole plurimillénaire, ancien poumon industriel de la Syrie, est aujourd'hui la capitale de l'amertume loyaliste.

Cernée par les ruines, rongée par les pénuries, isolée du reste du pays, Alep se languit. « On nous dit qu'on a gagné la guerre, mais où sont les fruits de la victoire ? Quel avenir nous prépare-t-on ? », maugrée un homme d'affaires alépin qui circule entre le Liban et la Syrie, et qui, comme la plupart des sources interrogées pour cet article, a insisté pour rester anonyme, de peur de représailles des autorités.

Le relèvement de la prestigieuse cité levantine, dévastée par quatre années de combats, a commencé à tout petits pas. Le déblayage des gravats a permis de rétablir la circulation à l'intérieur de la vieille ville et des quartiers orientaux où les rebelles s'étaient barricadés. Avec l'aide des Nations unies ou bien d'organisations de charité, certains bâtiments qui tenaient encore debout ont été rafistolés.

Ici et là, on a remplacé une porte, stabilisé un balcon ou un escalier, masqué une brèche dans la façade, ravalé la devanture d'une boutique et rebranché des canalisations. Mais faute de finances pour lancer un vaste plan de reconstruction, la majeure partie de l'est de la ville, détruite par des mois de bombardements aériens, reste un champ de désolation.

« Nous avons retrouvé nos vies et en général la situation est bonne, clame une employée municipale qui s'efforce de faire bonne figure. Mais c'est vrai que les gens sont déçus. On manque de travail et de stabilité. L'électricité ne fonctionne que douze heures par jour. La réouverture de l'aéroport [annoncée pour 2017] se fait toujours attendre. Réconcilier nos souvenirs avec l'état actuel de la ville est très difficile. »

Le manque de gaz – un produit de première nécessité pendant l'hiver alépin, souvent rigoureux – cristallise le mécontentement de la population. Ces dernières semaines, des photos d'habitants faisant la queue sur des centaines de mètres pour obtenir une bonbonne ont fleuri sur les réseaux sociaux, accompagnées d'un flot de commentaires indignés. « Les loyalistes grognent, ils n'admettent pas que le gaz, le mazout ou l'eau puissent manquer alors que les terroristes sont partis, confie un homme d'affaires alaouite – la confession du clan Assad – qui vit entre Beyrouth et Damas. Ils n'arrivent pas à comprendre que, dans cette guerre, tout le monde a perdu. »

L'APRÈS-GUERRE A DÉJÀ COMMENCÉ

Le bilan du conflit, aussi bien humain que matériel, donne le vertige. On recense entre 300 000 et 500 000 morts, 1,5 million d'invalides, 5,6 millions de réfugiés et 6,6 millions de déplacés. Le pays a perdu les trois quarts de son produit intérieur brut (PIB), passé de 60 milliards de dollars (53 milliards d'euros), en 2010, à environ 15 milliards aujourd'hui. Un tiers du parc immobilier a été détruit ou endommagé. L'économie a fait un bond de plusieurs dizaines d'années en arrière, notamment le secteur agricole, qui a connu, en 2018, sa pire récolte en trois décennies. La facture de la reconstruction est estimée entre 200 et 400 milliards de dollars. « Il faut bien comprendre que la Syrie de 2011 n'existe plus, dit la géographe française Leïla Vignal. On est confronté à un pays qui n'a plus rien à voir avec ce qu'on a connu. »

Les combats ne sont pas totalement terminés en Syrie, mais, d'un point de vue politique, l'après-guerre a commencé. La rébellion, délogée en 2018 des faubourgs de la capitale et de la région méridionale de Deraa, ne contrôle plus qu'une petite région, autour d'Idlib, dans le nord-ouest du pays. Ce territoire sans grande valeur, contrôlé par les djihadistes de Tahrir Al-Cham, une émanation d'Al-Qaïda, est condamné à être reconquis, tôt ou tard, par le régime et ses soutiens russe et iranien. Depuis la chute d'Alep-Est, les parrains arabes et occidentaux de l'opposition se sont résignés au maintien au pouvoir de Bachar Al-Assad.

Travaux de restauration d'un souk médiéval, financés par la Fondation Aga Khan, dans la ville d'Alep, le 12 février.

LOUAI BESHARA/AFP



Syrie L'impossible reconstruction

« LES LOYALISTES GROGNENT, ILS N'ADMETTENT PAS QUE LE GAZ, LE MAZOUT OU L'EAU PUISSENT MANQUER, ALORS QUE LES TERRORISTES SONT PARTIS », CONFIE UN HOMME D'AFFAIRES ALAOUITE

Le nord-est de la Syrie échappe encore aux forces loyalistes. La situation y est calme. Une partie de ce territoire, sur la rive droite de l'Euphrate, est sous le protectorat de fait d'Ankara, qui le gouverne par l'entremise d'ex-rebelles passés sous ses ordres. Lié à Moscou dans le cadre du processus d'Astana – un mécanisme de désescalade militaire – et engagé dans un rapprochement silencieux avec le pouvoir syrien, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, n'a aucun intérêt à relancer les hostilités. La rive gauche du fleuve est le domaine des Forces démocratiques syriennes (FDS), l'alliance kurdo-arabe qui traque les derniers irréductibles de l'organisation Etat islamique (EI). Vu que leur protecteur américain semble vouloir se désengager de Syrie, il est probable qu'une fois les résidus du califat anéantis, les FDS, dominées par les Kurdes du PYD (Parti de l'union démocratique), trouveront un terrain d'entente avec Damas.

Dans ce contexte, l'enjeu numéro un pour le pouvoir n'est plus militaire, mais économique. Il ne s'agit plus de résister aux assauts des

insurgés, mais de répondre aux attentes de la population, avide de stabilité, et, en premier lieu, des pro-Assad qui réclament des récompenses pour leurs sacrifices. Une seconde bataille commence, qui promet d'être aussi dantesque que la première.

Le gouvernement, à l'évidence, ne part pas gagnant. Hormis la réfection des routes, qui progresse, le pays est à l'arrêt. La plupart des appels d'offres publics sont repoussés de mois en mois parce que les caisses de l'Etat sont vides. Et pour cause : le pétrole, le tourisme et les phosphates, qui compensaient avant 2011 la faiblesse structurelle des rentrées fiscales, ne rapportent presque plus rien.

Les puits d'hydrocarbures sont situés dans des zones actuellement contrôlées par les Kurdes et il faudra de longues années avant qu'ils ne retrouvent leur niveau de production d'avant-guerre. Le marché touristique, florissant dans les années 2000, est au point mort. Et 70 % des revenus générés par les mines de phosphates syriennes ont été cédés à la compagnie Stroytransgaz, géant de l'industrie

russe. Un cadeau fait au chef du Kremlin, Vladimir Poutine, en contrepartie du sauvetage de Bachar Al-Assad. « Le gouvernement est en situation de quasi-faillite, assure un expert damascène. Il ne lui reste plus que 1 ou 2 milliards de dollars de réserves. »

Le salut ne viendra pas des Etats-Unis, ni de l'Union européenne. Bailleurs habituels des plans de reconstruction à travers le monde, ils conditionnent leur aide à une transition politique, supposant la mise à l'écart progressive de Bachar Al-Assad. Même si certains membres des Vingt-Huit semblent prêts à s'affranchir de cette règle – comme l'Italie –, les pays du Vieux Continent disposant des capacités financières les plus importantes, tels que l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, refusent pour l'instant de transiger.

Damas crie à l'ingérence dans ses affaires intérieures. D'autant que le pays est déjà la cible de sanctions européenne et américaine. Un arsenal de mesures punitives, qui vise 349 individus et entités associées au régime, mais aussi des secteurs-clés de l'économie,



Les Alépins attendent la distribution de gaz, à Salaheddine, ancien quartier révolutionnaire de la ville, le 11 février. LOUAI BESHARA/AFP

comme les banques et le pétrole, et qui dissuade les entreprises étrangères d'investir dans le pays. La dénonciation d'une nouvelle guerre, destinée à obtenir, sur le terrain économique, ce qui a été manqué sur le terrain militaire, gagne des adeptes au-delà des cercles loyalistes.

« C'est scandaleux, la présence au pouvoir de Bachar Al-Assad ne justifie pas de prendre en otage la population, s'insurge un consultant économique syrien qui fait la navette entre Beyrouth et Damas. Les enfants n'ont pas à payer pour ses crimes de guerre. » « Il est inconcevable de financer un régime qui n'a aucune intention de faire revenir les réfugiés ou de libérer ses prisonniers et qui n'offre aucune garantie de transparence sur l'usage des fonds », répond Leïla Vignal.

Dans un entretien avec une chaîne de télévision russe, en juin 2018, le président syrien a clos le débat. Fort de son miraculeux rétablissement, il a exclu, par principe, tout rôle des Occidentaux dans la reconstruction. « Nous ne leur permettrons pas d'y participer, qu'ils viennent avec de l'argent ou non, avec des prêts ou non, avec des donations, des subventions, ou quoi que ce soit d'autre. Nous n'avons pas besoin de l'Occident », a tranché Bachar Al-Assad, plus bravache que jamais.

VŒU PIEUX

Les autorités syriennes assurent que l'argent de la reconstruction viendra de partenariats public-privé (PPP), de banques locales et de leurs indéfectibles amis russes et iraniens. Mais c'est un vœu pieux, « un *tranquillisant pour la population* », juge un chef d'entreprise de Damas. Trois ans après la promulgation de la loi sur les PPP, aucun n'a vu le jour. Et ni Moscou ni Téhéran n'ont les moyens d'investir massivement dans des chantiers aussi peu rémunérateurs que la construction d'écoles, d'hôpitaux et de logements sociaux. A l'automne 2018, selon *The Syria Report*, un site d'informations économiques très pointu, la Russie s'est même désengagée de la réparation de la principale centrale électrique d'Alep. Il n'y aura ni plan Marshall ni plan Poutine pour la Syrie.

La pression économique sur le pays s'est même renforcée à l'hiver. Le Trésor américain a mis sous sanction tous les acteurs du transport de pétrole par voie maritime entre l'Iran et la Syrie. C'était une ligne vitale qui permettait au régime d'être ravitaillé en carburant sans avoir à ouvrir son porte-monnaie, les livraisons consistant en un prêt à long terme. La menace américaine a cassé net cette filière, privant le pouvoir d'importants revenus, et contribuant aux pénuries de gaz, qui ont notamment frappé Alep. L'urgence de trouver un circuit d'approvisionnement alternatif est probablement la raison pour laquelle Bachar Al-Assad s'est rendu fin février à Téhéran, son premier déplacement en Iran depuis 2011.

« On est sous siège économique, soutient un patron de Damas, qui se définit comme « *ni pour ni contre le régime* ». « *Les Etats-Unis et l'Union européenne, avance-t-il, n'ont pas encore intégré le fait que Bachar a gagné la guerre*. » « *La situation n'a rien à voir avec l'embargo contre l'Irak des années 1990, objecte Jihad Yazigi, rédacteur en chef du Syria Report. La Syrie continue de commercer avec des dizaines de pays à travers le monde*. »

Cet expert économique, proche de l'opposition, appelle à une levée du blocus pétrolier de Washington et à un assouplissement graduel des autres sanctions, en échange de concessions de Damas sur la question des réfugiés et des prisonniers. « *L'impact des sanctions est négatif, reconnaît-il, mais leur rôle dans la catastrophe économique actuelle est relativement faible. Les principaux responsables de la destruction du pays restent l'aviation syrienne et son homologue russe, qui ont anéanti la moitié d'Homs, Alep, et Deir ez-Zor, ainsi que des dizaines de villes plus petites. Les Etats-Unis, avec la destruction de Rakka, et la Turquie, qui a facilité le pillage de la zone industrielle d'Alep, ont aussi une part de responsabilité. Et puis d'autres facteurs continuent de jouer, comme la dépréciation de la livre syrienne et l'omniprésence des réseaux de corruption du régime*. »

La révision, en 2014, de la licence d'exploitation des deux compagnies de téléphonie mobile syriennes, Syriatel et MTN, dans un sens



qui leur est extrêmement favorable, est emblématique de ces combines. Selon *The Syria Report*, la mesure, dénuée de justification légale, a retranché 200 milliards de livres syriennes (345 millions d'euros) des caisses de l'Etat. Fin février, conséquence directe de cette faveur, Syriatel, propriété du riche cousin du président, Rami Makhlouf, a annoncé une hausse de ses profits de 39 %.

La reconstruction de la Syrie ne rencontre pas que des obstacles comptables et politiques. A supposer que l'argent afflue subitement, où trouver les bras pour mener un chantier aussi monumental ? Entre les morts, les invalides, les exilés, les prisonniers et les réfractaires au service militaire qui se cachent, une grosse partie de la main-d'œuvre syrienne a disparu.

« J'avais deux postes d'ouvrier qualifié à pourvoir, raconte le propriétaire d'une usine d'aluminium de la banlieue de Damas. Le premier candidat qui s'est présenté était trop jeune. Le deuxième était en chaise roulante. Le troisième avait des jambes artificielles. On l'a malgré tout engagé. Un quatrième est arrivé, qui semblait faire l'affaire. Mais on s'est rendu compte que huit années dans l'armée lui avait fait perdre toutes ses facultés professionnelles. On l'a mis à un poste subalterne. Trouver la main-d'œuvre adaptée est un casse-tête. »

Le déficit d'expertise des autorités et leur manque de capacité institutionnelle constituent une autre difficulté. « Au plus fort de la croissance d'avant-guerre, le gouvernement avait un budget annuel d'environ 18 milliards de dollars, qu'il avait du mal à dépenser en totalité, observe cet entrepreneur. Comment imaginer qu'il gère 200 milliards de dollars ? »

Le premier ministre a lancé, en février 2017, un groupe de travail baptisé « Programme national de développement pour l'après-guerre », chargé de produire un plan sur dix ans. Deux ans après sa formation, ce comité de réflexion n'a encore accouché d'aucun document. « Le régime n'a aucun plan pour l'avenir car il n'en veut tout simplement pas, estime un ancien technocrate gouvernemental. Cela impliquerait une ouverture, des engagements et des concessions auxquels il répugne. »

La seule reconstruction envisageable, au moins à court terme, est un processus informel par le bas, au ralenti, comme ce qui se passe à Alep. Dans les villes martyres de Syrie, des habitants replâtraient comme ils le peuvent leur domicile, avec souvent l'aide financière d'un fils, d'une fille ou d'un autre parent, installé à l'étranger. « Beaucoup de Syriens réfugiés en Europe ou en Turquie ont trouvé un emploi, explique un consultant onusien. Ils ont désormais les moyens d'envoyer à leur famille 50 ou 60 dollars par mois, ce qui n'est pas négligeable en Syrie. » Selon la Banque mondiale, ces transferts de fonds se chiffraient à 1,6 milliard de dollars en 2016 – une somme qui représente près de 4 millions par jour –, c'est-à-dire environ l'équivalent de 10 % du PIB syrien.

A moyen terme, les milieux d'affaires pro-Assad espèrent une injection de capitaux du Golfe. Fin décembre 2018, les Emirats arabes

unis ont rouvert leur ambassade à Damas, fermée depuis six ans, suivis par Bahreïn. Un premier pas vers une nouvelle stratégie, destinée à contrebalancer l'influence en Syrie de l'Iran et de la Turquie, deux pays honnis par Abou Dhabi. Ce mouvement de rapprochement avec Damas, dont le principe est très probablement approuvé par l'Arabie saoudite et dont l'étape suivante pourrait être la réintégration de la Syrie dans la Ligue arabe, a été freiné au début de cette année par l'administration Trump.

« L'ARGENT DU GOLFE »

Tout porte à penser cependant qu'il finira par reprendre. Après tout, le modèle autocratique syrien n'est pas si éloigné du système despotique en vigueur dans la péninsule. « *L'argent du Golfe arrivera tôt ou tard*, assure Rabi Nasser, directeur d'un cabinet d'études en développement. Les hommes d'affaires des pétromonarchies lorgnent les projets spéculatifs. » A l'image de Marota, un quartier ultra haut de gamme situé au sud de Damas, dont la construction peine à décoller. « Ce qu'ils recherchent, explique M. Nasser, ce sont de grosses plus-values immobilières, que le régime peut leur garantir, moyennant quelques dessous-de-table. Financer le relogement des classes populaires déplacées par la guerre ne fait pas partie de leur plan. »

Le calvaire de la population syrienne va donc se poursuivre. A l'abri des bombardements aériens qui ont cessé, à l'exception de la région d'Idlib, mais dans un dénuement absolu. Et sans espoir de retour pour les réfugiés. Pour un Etat normal, la situation ne serait pas viable, mais le régime Assad ne fait pas partie de cette catégorie.

Marota City ou la Syrie rêvée de Bachar Al-Assad

LE CLIP DE PROMOTION

de Marota City, une animation en 3D sur fond de musique électro-zen, a de quoi faire saliver les investisseurs. Gratte-ciel scintillants, avenues bordées de fontaines et de palmiers, malls labyrinthiques. Cette réplique en modèle réduit des cités ultra-haut de gamme du Golfe, à l'instar de Dubaï ou Doha, constitue le projet immobilier-phare des autorités syriennes.

Le chantier a été inauguré par Bachar Al-Assad en 2016, et les travaux de terrassement ont commencé, lentement, au sud-ouest de Damas. Marota City ambitionne d'être le nouveau centre commercial de la capitale et la vitrine d'un pays qui se redresse, après huit années de conflit. Mais, pour l'opposition, cette ville dans la ville, à plusieurs milliers de dollars le mètre carré, est emblématique des efforts déployés par le pouvoir pour détourner la reconstruction à son profit.

« IL FAUT BIEN COMPRENDRE QUE LA SYRIE DE 2011 N'EXISTE PLUS, ON EST CONFRONTÉ À UN PAYS QUI N'A PLUS RIEN À VOIR AVEC CE QU'ON A CONNU »

LEÏLA VIGNAL
géographe

« Ce système ne connaît pas la douleur, dit l'ancien technocrate. Il ne veut pas de nouveau contrat social. Il ne veut même pas d'un retour à la situation d'avant-2011. Tout ce qui l'intéresse, c'est contrôler le terrain et bloquer la mise en œuvre de la résolution 2254 de l'ONU [qui appelle à une transition politique et à l'organisation d'élections sous supervision des Nations unies]. Son but unique, c'est de tenir, encore et toujours, jusqu'en 2021, date du prochain scrutin présidentiel. Et ce jour-là, Bachar Al-Assad, comme par miracle, sera réélu. »

Avant cela, le régime doit tenir à l'œil les membres de son propre camp. Les familles de la côte, dont les enfants ont servi de chair à canon et qui se sont tués pendant huit ans au nom de la « lutte contre le terrorisme », s'estiment souvent mal payées pour leur loyauté. Les miliciens, montés en grade durant la bataille, jugent parfois que la part du gâteau qu'on leur a promise est trop petite. « La nouvelle menace pour le régime, avance un patron damascène, c'est le régime lui-même. »

C'est par exemple le cas de Wissam Al-Teir. Ce journaliste du site *Damascus Now*, visage très connu des médias pro-Assad, a été arrêté en décembre 2018 par les services de sécurité. Suivi sur Facebook par 2,6 millions de personnes, le jeune homme, que l'on dit proche d'Asma Al-Assad, l'épouse du président, avait publié des photos de Syriens enchaînés et enrôlés de force dans l'armée. La presse d'opposition affirme que Wissam Al-Teir conduisait aussi des recherches sur la corruption au sein du gouvernement. Des sources affirment qu'il a été torturé à mort ; d'autres qu'il a été inculpé pour espionnage. Impossible à confirmer. Le journaliste a disparu dans les oubliettes du régime. ■

giés à l'étranger, pourraient être spoliés de leurs droits. Le régime, qui vante les vertus de la rénovation urbaine, dément avoir cette intention. Sans convaincre. En août 2017, Bachar Al-Assad s'était ainsi félicité qu'à la faveur de la guerre, la société syrienne soit devenue « *plus saine et plus homogène* ».

Les gagnants de ce processus sont les affairistes pro-Damas. Les plus importants figurent tous au capital de Marota City, comme Rami Makhlouf, un cousin du président, et Samer Foz, qui a la haute main sur le marché du blé. Les sanctions décrétées en janvier par l'Union européenne, contre tous les acteurs de ce projet, pourraient compliquer sa mise en œuvre, déjà très lente. Il est cependant peu probable qu'elles fassent dévier le régime de son objectif : profiter de la reconstruction pour imposer un nouvel ordre social. ■

B. BA.
(BEYROUTH, CORRESPONDANT)



Des soldats russes prient à l'intérieur de la mosquée des Omeyyades, à Damas, le 14 septembre 2018.
MARKO DJURICA/REUTERS

Huit ans qui renversent l'échiquier du Proche-Orient

Le conflit syrien a signé la fin de la domination américaine dans la région, au profit de la Russie et de l'Iran, qui remportent une apparente victoire. Mais cette guerre ne cesse de muter, et les affrontements entre acteurs régionaux peuvent déraiper, au risque d'un enlisement

La guerre civile syrienne, plus sanglant conflit de ce début du XXI^e siècle, a déjà des conséquences stratégiques majeures. Actant la fin de la domination sans partage des Etats-Unis, commencée avec l'effondrement du bloc soviétique, elle a notamment permis à la Russie de Vladimir Poutine de s'affirmer comme acteur de premier plan au Proche-Orient, voire de retrouver son rang de grande puissance mondiale. Malgré l'apparente victoire du régime et de ses parrains de Moscou et de Téhéran, ces chamboulements dans l'ordre international vont se poursuivre. *«Ce serait une grave erreur d'appréciation, mais aussi une lourde faute politique, de considérer que la tragédie syrienne est derrière nous»*, déclarait François Delattre, ambassadeur de la France à l'ONU, le 28 février. Il insistait alors sur *«la persistance de la menace terroriste»* et *«le risque d'escalade régionale qui s'accroît de jour en jour»*.

Emboîtement de conflits

La guerre syrienne inquiète car elle ne cesse de muter. C'est un emboîtement de conflits. Il y a ceux en voie d'achèvement : entre la coalition internationale dirigée par Washington et l'organisation Etat islamique (EI), ou entre le régime et l'opposition désormais aux abois. Il y a ensuite les affrontements entre acteurs régionaux – Ankara contre les Kurdes syriens ; Israël contre l'Iran – qui peuvent déraiper à tout instant. *«La guerre syrienne est la démonstration la plus spectaculaire de l'affaiblissement de la puissance américaine et occidentale depuis 1989»*, affirme l'ancien ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine. Cependant, relève-t-il, *«si [Washington] n'arrive plus à imposer sa vue, cela ne signifie pas pour autant l'émergence d'un nouvel ordre international. Il va s'ouvrir une phase de grande instabilité»*. *«Je ne sais pas si le conflit syrien marque la naissance d'un nouveau monde, mais il annonce assurément un nouveau Moyen-Orient*, analyse pour sa part Dorothee Schmid, responsable du programme Turquie-Moyen-Orient à l'Institut français des relations internationales (Ifri). *Les protagonistes y sont les mêmes, avec des rapports de force différents et une montée en puissance des acteurs régionaux.* »

La reconquête de Baghouz, ultime bastion territorial de Daech aux confins de la Syrie et de l'Irak, par les Forces démocratiques syriennes à dominante kurde est certes un succès de la coalition internationale dirigée par Washington. Dès le mois de décembre 2018, Donald Trump a ainsi clamé « victoire », annonçant le retrait des forces américaines déployées au nord-est de la Syrie, tout en lâchant les alliés kurdes qui n'auront d'autre choix, à terme, que de se soumettre à Damas pour éviter d'être écrasés par Ankara. Sous pression de ses conseillers et de ses alliés, le président américain a finalement promis de laisser 200 hommes sur le terrain. Le bilan de huit ans de stratégie velléitaire des Occidentaux n'en reste pas moins accablant.

«L'aboulie et l'illisibilité de la politique des Etats-Unis ont permis à leurs adversaires, à commencer par l'Iran et la Russie, de prendre en Syrie une place dont ils ne disposaient pas auparavant», note Michel Duclos, conseiller spécial de l'Institut Montaigne et ancien ambassadeur à Damas. Le tournant fut la reculade d'août 2013, quand le président américain Barack Obama, lâché par les Britanniques, renonça, au grand dam de Paris, à faire respecter la « ligne rouge » qu'il avait lui-même fixée et à lancer des frappes aériennes contre le régime après des bombardements à l'arme chimique qui avaient tué, selon les estimations, entre 1 000 et 1 500 civils dans la Ghouta, aux portes de Damas.

«Cela aurait été un signal fort qui aurait changé la donne car, à l'époque, l'opposition modérée était encore puissante, les djihadistes marginaux, l'Iran dans l'attente de l'accord sur le nucléaire et Vladimir Poutine hésitant», insiste Michel Duclos. Washington préféra saisir l'offre du Kremlin d'un plan négocié de démantèlement de l'arsenal chimique syrien, supervisé par l'OIAC (Organisation internationale pour l'abolition des armes chimiques). Dès lors, Poutine comprit qu'il pouvait pousser son avantage en Syrie – comme par ailleurs en Ukraine.

Lors de son dernier discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, en septembre 2016, Barack Obama a admis *«être hanté en permanence par la situation syrienne»*. Pourtant, après s'être lui-même réduit à l'impuissance, le Prix Nobel de la Paix n'a rien fait pour empêcher la reconquête par le régime, un mois plus

tard, de la partie orientale d'Alep devenue symbole de la rébellion, tandis que les véto russes paralysaient le Conseil de sécurité de l'ONU. Si son successeur Donald Trump a ensuite ordonné, par deux fois, des frappes aériennes après d'autres bombardements chimiques, il a poursuivi la même politique de retrait. Or le coût politique et stratégique d'une non-intervention peut se révéler aussi élevé que celui d'une intervention hasardeuse.

Un mois à peine après la chute d'Alep, en janvier 2017, Moscou organisait avec Ankara et Téhéran une conférence sur la Syrie à Astana, la capitale kazakhe, en présence de représentants du régime et des groupes armés syriens. Ni les Américains, ni les Européens, ni même les pays arabes ne furent conviés à la réunion. Quant à l'ONU, elle fut réduite à jouer les observateurs. Depuis un an pourtant, l'émissaire spécial de l'ONU, Staffan de Mistura, tentait de mettre sur pied un processus de négociations de la paix, à Genève. Aujourd'hui, le « processus d'Astana », présenté ensuite par le Kremlin comme complémentaire et non alternatif à celui de l'ONU, est tout autant dans l'impasse. Le symbole, néanmoins, a marqué les esprits. *«C'était du jamais vu : pour la première fois, les Etats-Unis étaient hors-jeu dans un processus diplomatique au Proche-Orient»*, souligne Bertrand Badie, professeur émérite à Sciences Po Paris. *En outre, les deux puissances régionales à la manœuvre – l'Iran et la Turquie – n'étaient pas des pays arabes ! »*

« Pouvoir de nuisance »

L'action du Kremlin en Syrie, alliée régionale de l'Union soviétique du temps de la guerre froide, s'apparente à un cas d'école. L'aviation russe et le déploiement, à l'automne 2015, de quelque 5 000 hommes ont sauvé le régime de Bachar Al-Assad. Selon le ministère de la défense russe, en trois ans, par système de rotation, pas moins de 63 000 militaires, dont 434 généraux, ont combattu en Syrie. La Russie a ainsi retrouvé son rôle de grande puissance, traitant d'égal à égal avec les Etats-Unis. Du moins en apparence, car avec un PIB équivalent à celui de l'Italie et un budget de la défense guère plus élevé que celui de la France, ses ambitions restent limitées. *«La Russie ne peut, ni ne veut, prendre la place des Etats-Unis en faisant et défaisant les régimes du Proche-Orient»*, explique Dorothee Schmid de l'Ifri. *En revanche, en affichant son pouvoir de nuisance, elle a désormais les moyens de peser sur l'avenir d'une région où elle est présente depuis le XIX^e siècle.* »

Malgré des moyens considérables, le Kremlin n'a pas réussi à transformer l'essai. *«La Russie a fait ses preuves lors de ses interventions militaires dans l'ex-espace soviétique, mais pas sur le plan diplomatique. Or le conflit syrien n'est pas – à la différence, par exemple, de la Géorgie – un conflit que l'on peut “geler” : les acteurs régionaux y sont trop nombreux»*, relativisait déjà, en 2018, Bruno Tertrais de la Fondation de la recherche stratégique (FRS). Le risque d'enlisement est réel. *«Aucune puissance régionale n'a les moyens de l'emporter complètement et les puissances extérieures ne peuvent refaire aujourd'hui un partage “à la Sykes-Picot” [accords signés entre la France et le Royaume-Uni en 1916, relatifs au démembrement de l'Empire ottoman et au partage de*

ses provinces arabes] du Proche-Orient. La Russie a évité que le régime ne soit balayé, mais elle reste avec la question syrienne sur les bras », analyse Hubert Védrine qui évoque une *« victoire à la Pyrrhus »*.

La Russie peut, à raison, se targuer d'être la seule puissance capable de parler à l'ensemble des acteurs régionaux – Israéliens, Iraniens et Saoudiens – et internationaux du conflit, la « Pax Poutina » reste une chimère. Le Kremlin a beau soutenir à bout de bras le régime de Damas, il n'arrive pas à lui imposer grand-chose. Notamment un processus politique, condition *sine qua non* pour l'arrivée d'investissements occidentaux et arabes, indispensables pour assurer la reconstruction d'un pays ravagé.

Tout au long de ces huit années de guerre syrienne, les grands pays sunnites – Turquie, Arabie saoudite, Egypte et pays du Golfe – n'ont jamais réussi à s'accorder sur une stratégie commune pour appuyer l'opposition au régime alaouite de Damas soutenu par Téhéran. *«Les divisions entre les pays sunnites ont été manifestes dès le début, rappelle Dorothee Schmid. Le camp sunnite n'est pas unifié et n'est pas unifiable, tant sont différents leurs agendas nationaux.»*

Quand la révolte a éclaté en mars 2011, le dirigeant islamiste turc Recep Tayyip Erdogan était resté prudent, appelant Bachar Al-Assad à *«écouter son peuple»*. Dès l'été, face au durcissement de la répression, Ankara avait pris fait et cause pour la rébellion, aidant à la création de l'Armée syrienne libre (ASL) et hébergeant une Coalition nationale syrienne qui réunissait les principales forces de l'opposition – notamment celles liées aux Frères musulmans. *«Après le renversement, en Egypte, du président [issu des Frères musulmans] Mohamed Morsi par l'armée en 2013, les tentatives d'action commune des pays sunnites ont fait long feu»*, note Gilles Kepel, titulaire de la chaire Moyen-Orient à l'Ecole normale supérieure (ENS). Dès lors, explique-t-il, *«la rupture a été totale entre, d'un côté, un axe “frériste” avec la Turquie et le Qatar et, de l'autre, les Saoudiens»*.

L'Arabie saoudite, qui avait elle aussi accueilli une partie de l'opposition syrienne, a alors commencé à se rapprocher de la Russie. En 2017, le roi Salman se rendait à Moscou pour y rencontrer Vladimir Poutine. Désormais, affirme Gilles Kepel, *«les dirigeants saoudiens considèrent comme un moindre mal la victoire d'un Bachar Al-Assad parrainé par les Russes, tant que cela marginalise et contient les Iraniens»*. En fait, pour le moment, Téhéran se retrouve l'incontestable vainqueur, par défaut, du conflit.

Dans cette recomposition régionale, la Turquie tend à présent à jouer ses propres cartes, conservant sa position de pilier du flanc sud-est de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), tout en se rapprochant de Moscou avec, notamment, l'achat de missiles russes antiaériens S-400. Selon Dorothee Schmid, *«la guerre syrienne a ainsi permis à Erdogan de renforcer son pouvoir autoritaire et de tester les capacités de son armée au moment où il voulait hisser la Turquie au rang de puissance régionale»*. Reste à savoir si elle en a la carrure. ■

MARC SEMO

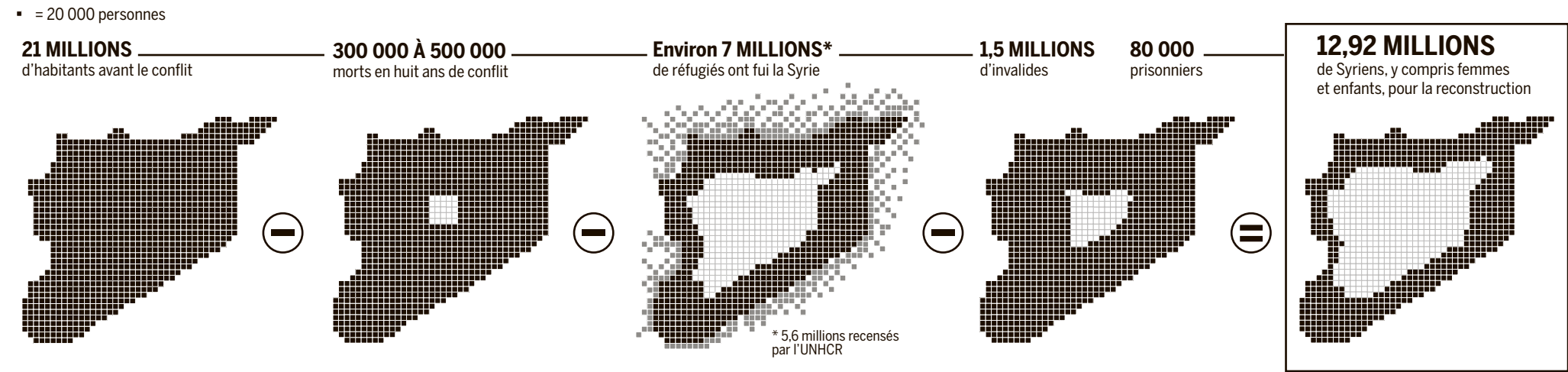
« JE NE SAIS PAS SI LE CONFLIT SYRIEN MARQUE LA NAISSANCE D'UN NOUVEAU MONDE, MAIS IL ANNONCE ASSURÉMENT UN NOUVEAU MOYEN-ORIENT »

DOROTHÉE SCHMID
chercheuse à l'Ifri

La Syrie détruite et privée de ses forces vives

Le pays a perdu près de la moitié de sa population et le contrôle d'une grande partie de ses ressources

Un pays privé de la moitié de sa population



Un tiers du territoire hors de contrôle du régime

- Zone contrôlée au 15 mars par :
- Régime syrien et ses alliés
 - ▤ Forces arabo-kurdes
 - ▨ Groupes rebelles et djihadistes
 - ▧ Armée turque et ses alliés
 - Organisation Etat islamique

Des ressources stratégiques tenues par d'autres

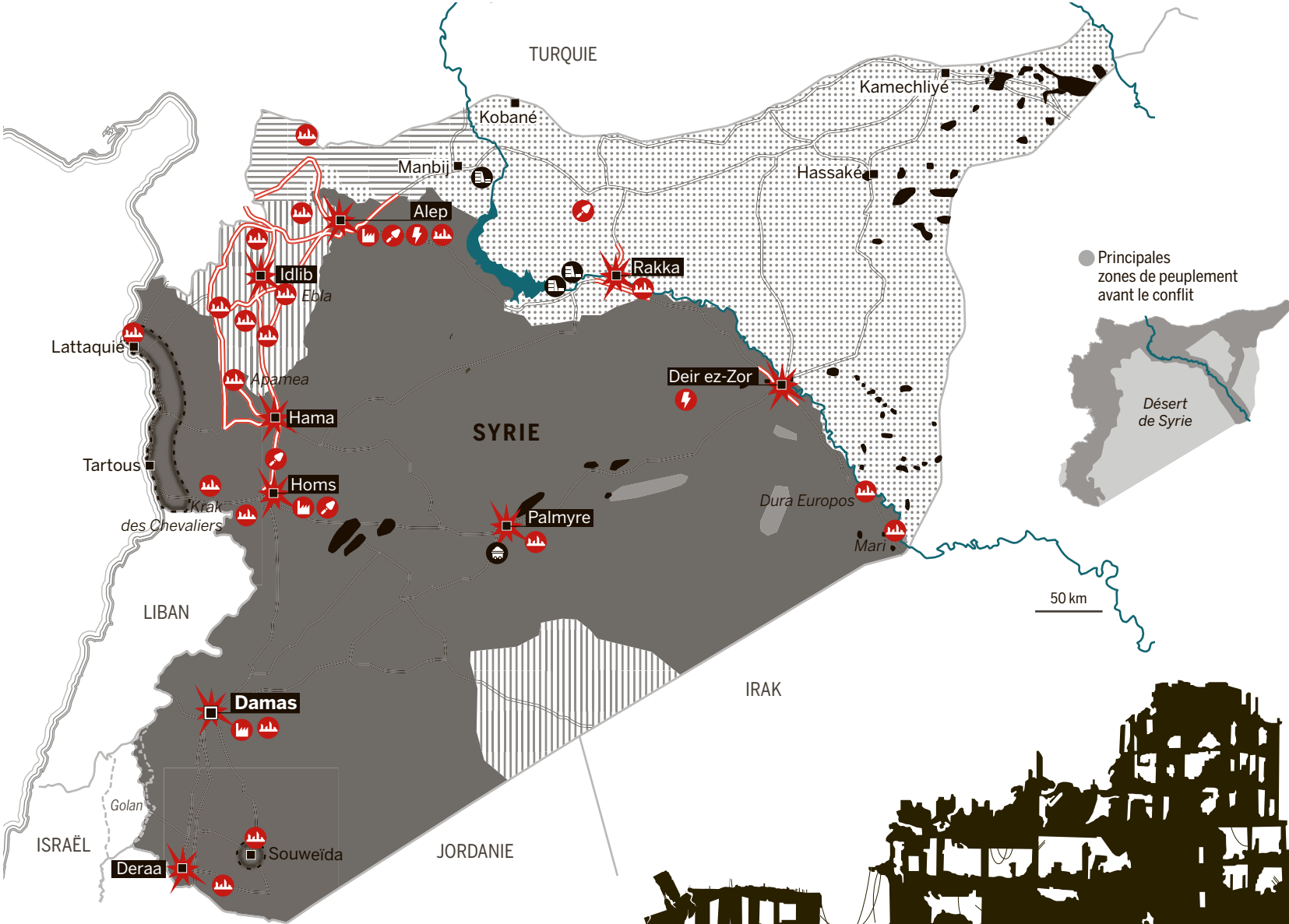
- ⚡ Barrages hydroélectriques, endommagés par les combats et aux mains des forces kurdes
- ⬛ Champs d'hydrocarbures, pour la plupart aux mains des forces kurdes
- ⚙ Mines de phosphate concédées aux Russes

Une économie dévastée

- 🏭 Anciens pôles industriels à l'arrêt (détruits ou pillés)
- 🏭 Cimenteries détruites
L'industrie du ciment représentait 16 % de la main-d'œuvre avant la guerre, devant l'agriculture. En 2017, le marché est estimé à 3,8 millions de tonnes, dont 1,4 million est importé de Turquie.
- ⚡ Centrales électriques hors de fonctionnement
- 🛣 Réseau routier fortement endommagé
- 🏛 Sites archéologiques endommagés
- 🌐 Zone relativement épargnée par les combats, où a été délocalisé l'appareil productif

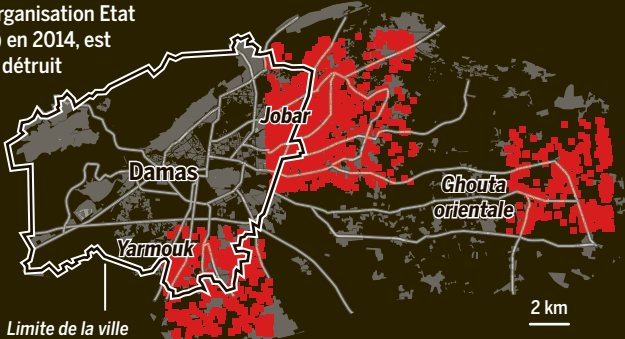
Des villes détruites

- 🔥 Principales villes bombardées
- = un bâtiment totalement détruit



DAMAS

Le pouvoir a gardé sous contrôle le centre de Damas. Les combats se sont concentrés dans les quartiers périphériques et les faubourgs de la Ghouta orientale, avec une victoire des forces loyalistes en mai 2018 après un intense pilonnage. Au sud de la capitale, le camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk, devenu bastion de l'organisation Etat islamique (EI) en 2014, est massivement détruit par les aviations russe et syrienne. Il est repris par le régime en mai 2018.



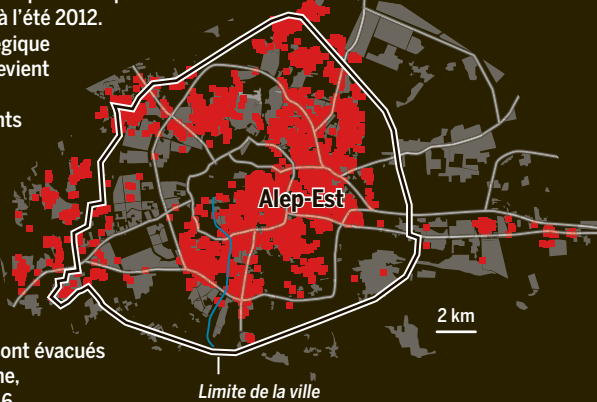
RAKKA

« Capitale » syrienne des djihadistes de l'Ei depuis 2014, Rakka est reprise en octobre 2017 par les Forces démocratiques syriennes (FDS) soutenues par les Etats-Unis après quatre mois d'une violente offensive. Amnesty International comptabilise plus de 11 000 bâtiments détruits.



ALEP

L'armée rebelle conquiert les quartiers orientaux d'Alep à l'été 2012. Ce bastion stratégique de l'opposition devient aussitôt la cible de bombardements aériens qui s'intensifient avec l'intervention russe, à partir de 2015. Après six mois de siège, civils et combattants sont évacués d'Alep-Est en ruine, en décembre 2016.



Corinne Vezzoni épouse le paysage marseillais

L'architecte, qui conçoit des bâtiments écologiques, a bataillé pour se faire une place dans la cité phocéenne

ARCHITECTURE

Avec des si, Paris tiendrait dans une bouillie. Et le Vieux-Port de Marseille serait une vaste zone piétonne. Si le président de la communauté urbaine, Eugène Caselli, en avait confié le réaménagement, en 2010, à Corinne Vezzoni, les voitures n'y auraient plus droit de cité. Et cette pétulante architecte serait plus connue du grand public qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le jury constitué à l'époque s'était prononcé en sa faveur. Est-ce justement parce qu'elle ne l'était pas suffisamment que la maîtrise d'œuvre lui a préféré le tandem Norman Foster et Michel Desvignes ? Était-ce parce qu'elle avait poussé au bout de sa logique le projet de semi-piétonisation du quartier sur lequel elle était chargée de plancher ?

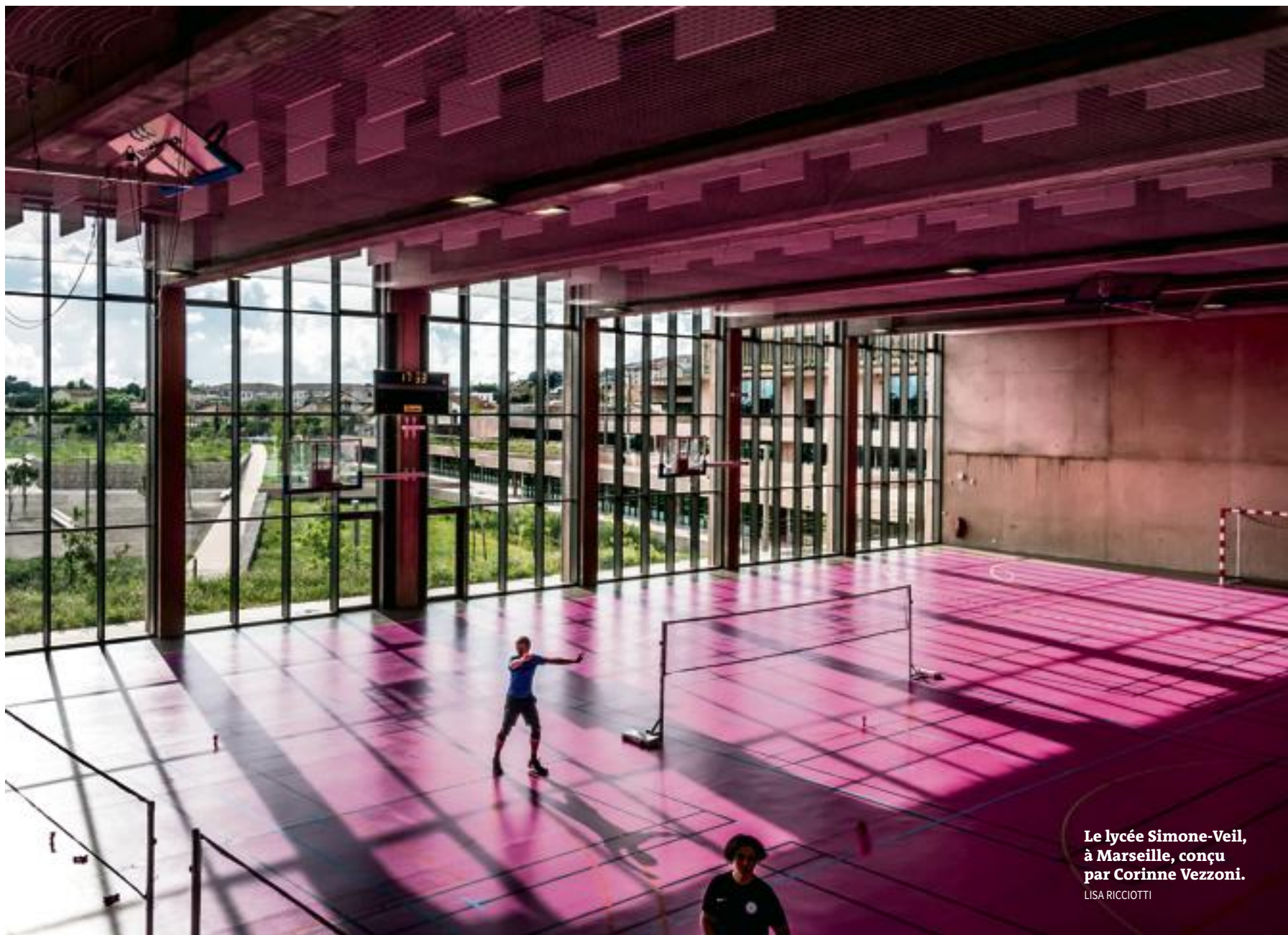
La déception fut rude, mais sous son casque de cheveux blonds, Corinne Vezzoni, 54 ans, a le cuir épais. Depuis qu'elle a créé son agence, en 2000, à Marseille, avec Pascal Laporte (avec maintenant un troisième associé, Maxime Claude), elle a eu tout loisir d'éprouver la difficulté qu'il y a à construire dans cette ville quand on est, non seulement une femme, mais surtout une « étrangère » – elle a passé son enfance et son adolescence au Maroc. L'aventure du Vieux-Port aura eu le mérite de la mettre en contact avec Frédéric Chevalier, fondateur de la société HighCo et membre de ce jury désavoué, qui avait soutenu son projet – il est décédé depuis, en 2017, dans un accident de moto.

En 2014, il avait conçu l'idée d'un campus d'un genre nouveau : un « camp de base » à la fois incubateur de start-up et lieu de formation pour tous, où chercheurs, entreprises, artistes, viendraient phosphorer sur le futur et mettre en œuvre des solutions visant à adapter nos vies aux grands bouleversements climatiques, technologiques, transhumanistes qui viennent... L'architecture du lieu se devait de refléter ce rêve de gourou. Avec son profil d'outsider, d'architecte citoyenne, d'optimiste pragmatique, Corinne Vezzoni est apparue à Frédéric Chevalier comme la femme de la situation.

Un écosystème harmonieux

Dans un esprit de dépouillement assez spartiate, conforme à la vision du commanditaire, elle a conçu The Camp (ouvert en septembre 2017) comme un archipel de bâtiments cylindriques reliés les uns aux autres par un gros parasol blanc de 8 000 m² percé en trois points différents de grands cônes de récupération d'eau de pluie : « Ces espaces circulaires conditionnent les rencontres. On entre par où on veut, on glisse entre les bâtiments. Il y a l'idée qu'on vit dehors. Le parasol favorise la ventilation naturelle. On économise une énergie colossale sur le désenfumage, la climatisation, la lumière même. C'est une réponse à la question : comment vivre autrement demain ? »

The Camp n'est pas un projet spectaculaire, ni follement raffiné. Sa réussite tient à la manière qu'il a de s'inscrire dans le site, un plateau de garrigue situé à quelques encablures d'Aix-en-Provence dont il triangularise les perspectives entre la Sainte-Victoire, une forêt de pins et un piton rocheux en se lovant dans son relief, les barres de logements de bois qui en bordent l'entrée marquant la séparation d'avec la zone urbaine voisine. Agencées les uns par rapport aux autres pour canaliser les forces du vent, diffracter la lumière du soleil, protéger de la chaleur, pour favo-



Le lycée Simone-Veil, à Marseille, conçu par Corinne Vezzoni.

LISA RICCIOTTI

riser les échanges entre les gens aussi, et provoquer, tant que possible, les rencontres inopinées, les gros cylindres de verre et de béton esquissent les contours d'un écosystème accueillant, harmonieux, où le paysage minéral, la végétation rugueuse, folâtre, qui prolifère, fertilise les espaces intérieurs. Un monde à part, sans frottement perceptible, que l'architecte a façonné jusqu'à la dernière minute au gré des incessantes évolutions du programme, où tout milite pour l'idée que le salut de la planète passe d'abord par l'entreprise.

Minimiser l'impact de l'architecture sur le territoire, c'est la grande obsession de cette architecte qui tire fierté de rendre régulièrement des terrains à la collectivité. En superposant les deux

bâtiments du centre d'archives départementales des Bouches-du-Rhône, en 2006, elle a ainsi pu concentrer son programme sur une des deux parcelles qu'elle avait à disposition. De l'autre, il fut fait un square.

« Marquer sa différence »

Même chose avec le lycée Simone-Veil, dont elle a encastré les grands volumes en terrasses horizontales dans la pente du terrain. Situé dans le 13^e arrondissement, dans le quartier de Saint-Mitre, cet édifice remarquable, inauguré en septembre 2017, dont le béton rosé reflète les teintes de l'église voisine, se fond dans le paysage sans affecter les vues des riverains. Les toits de chaque bâtiment accueillent des cours et jardins tandis qu'en leur cœur, des

Minimiser l'impact de l'architecture sur le territoire, c'est la grande obsession de cette architecte

patios végétalisés ouvrent depuis les salles de classe des vues traversantes. D'un côté, la cascade de terrasses qui ouvre au loin sur le paysage de la ville, de l'autre ces écrans de nature luxuriante en gros plan. Tandis que les fonctions d'administration, de par-

king, d'enseignement, se superposent par couches dans le bâtiment principal, une parcelle agricole a ainsi pu être rendue au quartier, qui a aussi gagné une nouvelle place du marché sur le toit du gymnase. A l'intérieur, le lino de la salle de sport, rose fuchsia, diffuse dans le vaste espace une lumière magique. « Il faut bien marquer sa différence », lâche l'architecte en souriant.

Cela finit par payer. A Paris, elle vient de livrer, en 2018, un grand bâtiment de bureaux dans le quartier Clichy-Batignolles ; elle construit par ailleurs deux gares du Grand Paris Express (Versailles-Satory, ligne 18, et Rosny-Bois-Perrier, ligne 15, livraison prévue 2025). A Marseille, les vents contraires restent puissants, mais elle s'est fait un nom. Et son agence

a récemment migré de la Cité radieuse de Le Corbusier, où elle s'est développée pendant plus de quinze ans, à une ravissante villa de la corniche Kennedy. Lauréate, en 2015, du prix Femme architecte, Corinne Vezzoni croit dans la sororité pour faire avancer la cause des femmes dans le monde viril de l'architecture. Peu sujette à l'amertume, elle ne va pas non plus faire comme si tout allait bien. Comme si les railleries sur sa nomination au Grand Prix national de l'architecture 2018 (finale attribué à Pierre-Louis Faloci), réduite par certains à l'effet d'une nouvelle injonction à valoriser les femmes, ne l'avaient pas touchée : « S'ils veulent nous faire de la place, il va falloir faire mieux qu'une architecte sur cinq nommés. » ■

ISABELLE REGNIER

La vie rêvée du Stadium de Rudy Ricciotti

Une association se bat pour sauver la salle de spectacle de Vitrolles, pavé monumental à l'abandon depuis vingt ans

Quand vous le voyez surgir au bord de la départementale qui relie Aix-en-Provence à l'aéroport de Marignane, sur une parcelle en friche noyée dans des boues rouges de bauxite, le Stadium de Vitrolles vous happe dans son champ magnétique. Abandonné depuis vingt ans aux mauvaises herbes et à une fresque de tags qui prolifèrent sur son flanc, ce pavé de béton mystérieux et monumental, relique de la décennie du grunge, vibre encore d'une pulsation sourde. A son sujet, on a évoqué le monolithe de 2001, l'*Odyssee de l'espace*. Sa présence muette, aveugle, le trou noir dans lequel l'a jeté sa furieuse histoire en feraient aussi bien le site rêvé d'un épisode provençal de *Twin Peaks*.

La charge fantasmagique de cette salle de spectacle de 5 000 places doit sans doute autant à son architecture qu'à son destin

singulier. Conçu en 1994 par Rudy Ricciotti dans un geste de rupture radicale avec le sillon « néobalnéaire » qu'il creusait jusque-là, qui avait fini, comme il le dit lui-même, « par le dégoûter », Le Stadium allait ouvrir la voie aux constructions remarquables de l'architecte comme Le Pavillon noir d'Aix-en-Provence ou le MuCEM de Marseille. La démarche low-tech, inspirée de l'arte povera, qu'il revendique pour son bâtiment, les références au suprématisme (un cube noir sur fond rouge), à Gordon Matta-Clark (le pavé est percé d'éclats de différentes formes), ont suscité les interprétations les plus diverses : « Les communistes y ont vu l'expression d'un renouveau du fascisme, la droite d'une résurgence du stalinisme, le FN un symbole de l'islamisation de la France, les écologistes une évocation de Tchernobyl... » Alors que Vitrolles venait de passer aux mains du

FN, que la région, en repréailles, réduisait ses subventions aux associations sportives et culturelles de la ville, la maire Catherine Mégret a refusé, en 1998, de renouveler le contrat de délégation de service public. Et entraîné de facto la fermeture du lieu.

Totem d'une modernité fantôme

Une association se bat aujourd'hui pour le faire réhabiliter. Créée en 2015 par Enzo Rosada, jeune architecte qui a consacré son mémoire de fin d'études au bâtiment et a fini par décrocher un job dans l'agence de Ricciotti, elle a obtenu, en octobre 2018, de le faire labelliser « architecture contemporaine remarquable ». Relayé par une exposition itinérante (jusqu'au 17 mai dans les locaux de l'agence immobilière Espaces Atypiques, à Marseille), un livre réunissant des textes de critiques et d'architectes, mais aussi des

dessins de Ricciotti et des photos du bâtiment par des photographes comme Bernard Plossu, Cyrille Weiner ou Valérie Jouve (*Mefi, Le Stadium, Rudy Ricciotti*, collectif, éd. Arnaud Bizalion, 2018), consolide son statut de totem d'une modernité fantôme. L'hypothèse de voir la ville de Vitrolles, la communauté du pays d'Aix, le département et la métropole s'accorder sur un projet de réhabilitation reste aujourd'hui plus qu'incertaine. Mais Enzo Rosada a le temps pour lui et de l'énergie à revendre. Tandis qu'un diagnostic de structure a été lancé, il planche sur un projet de saison culturelle dans le Stadium, dont il espère qu'il attirera l'intérêt du grand public. Et libérera la mémoire du lieu des boues rouges qui l'enserrent. ■

I. R.

(ENVOYÉE SPÉCIALE À VITROLLES – BOUCHES-DU-RHÔNE)

L'Opéra de Paris remonte le « Ring »

La saison 2019-2020, qui fait la part belle au répertoire italien, invite pour la première fois deux femmes chefs d'orchestre

Déjà annoncée dans le cadre des 350 ans de l'Académie royale de musique jusqu'à fin 2019, la saison 2019-2020 de l'Opéra de Paris n'est plus qu'une demi-inconnue. Si une nouvelle *Traviata* est toujours un événement, celle qui est annoncée peut se prévaloir de sérieux atouts : les débuts du metteur en scène Simon Stone, la baguette verdienne de Michele Mariotti et un couple prometteur – Pretty Yende et Benjamin Bernheim. Une production qui alternera avec les très attendues *Indes galantes*, de Rameau, sous la régie de Clément Cogitore, œuvre emblématique réunissant sous la baguette solaire de Leonardo Garcia Alarcon (à la tête de sa Cappella Mediterranea) la fine fleur du chant français – Sabine Devieille, Julie Fuchs, Florian Sempéy, Stanislas de Barbeyrac, sans oublier Jodie Devos, Alexandre Duhamel et Mathias Vidal. L'année devrait finir en beauté avec *Le Prince Igor*, de Borodine, lequel accueillera enfin à Paris l'excellent Barrie Kosky, qui a fait de la Komische Oper de Berlin un lieu à part. Une distribution russe sous la baguette de Philippe Jordan, dont le fleuron n'est autre que l'explosive mezzo géorgienne Anita Rachvelishvili. C'est au printemps 2020 que sera présentée une nouvelle *Manon*, de Massenet, dont la honteuse production de Coline Serreau en 2012 (avec Natalie Dessay) n'avait heureusement pas été reprise. Aux manettes scéniques, Vincent Huguet ; dans la fosse, Dan Ettinger. Et toujours Pretty Yende et Benjamin

Bernheim, nouveau couple lyrique de la saison.

Six nouvelles productions, c'est moins que d'habitude. La faute au nouveau « Ring » wagnérien qui s'annonce, le second en moins de dix ans à l'Opéra Bastille (Nicolas Joel avait sollicité Günter Krämer), le quatrième pour Stéphane Lissner, après Pierre Strosser au Théâtre du Châtelet, Stéphane Braunschweig à Aix-en-Provence, Guy Cassiers à la Scala de Milan. L'heureux élu du directeur de l'Opéra de Paris est cette fois le « sulfureux » Calixto Bieito, dont on attend avec impatience en avril et mai – toujours sous la direction de Philippe Jordan – *L'Or du Rhin* et *La Walkyrie*, d'autant que Jonas Kaufmann est annoncé en Siegmund, Eva Maria Westbroek en Sieglinde, en attendant le Siegfried d'Andreas Schager (*Siegfried* et *Le Crépuscule des dieux* ouvriront la saison 2020-2021).

Convertir de nouveaux adeptes

Du côté des reprises, au nombre de 14, la moitié fait la part belle au répertoire italien : *Les Puritains* tristounets de Laurent Pelly devraient se réchauffer au feu d'Elsa Dreisig et de Javier Camarena tandis que le *Barbier de Séville* survolté de Damiano Michieletto sera pain bénit pour le Figaro de Florian Sempéy. Si *Adriana Lecouvreur* de Cilea (empesée par David McVicar) vaudra surtout pour Anna Netrebko, son ténor de mari, Yusif Eyvazov, et Ekaterina Semenchuk, la *Madame Butterfly* percalisée de Robert Wilson (une dizaine de reprises depuis 1993) risque de convertir



« Boris Godounov », à l'Opéra de Paris. AGATHE POUPENEY/DIVERGENCE

de nouveaux adeptes. La question reste ouverte pour l'austère *Don Carlos* de Krzysztof Warlikowski, avec René Pape, Roberto Alagna, Aleksandra Kurzak, l'impressionnante Eboli d'Anita Rachvelishvili.

Idem pour *La Bohème* interstellaire très controversée de Claus Guth (Fabio Luisi remplace le génial Gustavo Dudamel), dont le décevant *Rigoletto* devra un regain d'intérêt à la Gilda d'Elsa Dreisig, au Duc de Frédéric Antoun et surtout à la baguette de la jeune chef italienne, Speranza Scappucci, pour la première fois dans la fosse de Bastille. C'est la deuxième femme programmée avec la Finlandaise Susanna Mälkki, qui ressuscitera la magnifique *Yvonne, princesse de Bourgogne*, de Philippe Boesmans, mise en scène par Luc Bondy, dernier des quatre ouvrages en langue française après les *Contes d'Hoffmann*, de Robert Carsen, qui ont largement fait leurs preuves (huitième reprise depuis 2000).

Si l'on ne peut rien dire pour l'instant du *Don Giovanni* d'Ivo van Hove et Philippe Jordan – à

Côté ballets, la rentrée 2019, mise au point par Aurélie Dupont, directrice de la danse, fait grimper le curseur de l'excitation

découvrir en juin –, le troisième *Così fan tutte* d'Anne Teresa De Keersmaecker devrait avoir gardé poésie et fraîcheur. Le glacial et glaçant *Boris Godounov* d'Ivo van Hove s'humanisera-t-il avec René Pape dans le rôle-titre ? Difficile d'être plus bouleversant que Bo Skovhus dans le magnifique *Lear*, d'Aribert Reimann, mis en scène par Calixto Bieito.

Sur le front du Ballet, la rentrée 2019 mise au point par Aurélie Dupont, directrice de la danse, fait grimper le curseur de l'excitation. La création intitulée *At the Hawk's*

Well, par le plasticien et photographe japonais Hiroshi Sugimoto, épaulé à la chorégraphie par Alesio Silvestrin, sur une musique de Ryoji Sugimoto, risque de déplacer le paysage du mouvement vers des horizons contemplatifs. Egalement très attendu, le spectacle long format de la chorégraphe canadienne Crystal Pite dont le titre reste encore inconnu. Après le choc visuel de *The Seasons' Canon*, en 2016, cette nouvelle pièce de Pite, dont l'écriture dynamique souffle des phénomènes de groupe puissants, met en avant un casting important de danseurs, étoiles et interprètes du corps de ballet confondus. Pour fêter la fin de l'année 2019, la reprise du *Parc*, d'Angelin Preljocaj, conçu en 1994 pour la troupe de l'Opéra national de Paris, sur la musique de Mozart, se jouera en parallèle avec *Raymonda*, somptueux ballet musclé en 1983 par Rudolf Noureev d'après Marius Petipa, et magique histoire d'amour et de sensualité sur fond oriental-médiéval.

Annoncée plus classique, 2020 démarre avec *Giselle*, ballet créé

en 1841 d'après un livret de Théophile Gautier. Son romantisme violent entre folie et fantastique fait rimer amour avec toujours au-delà de la mort. Gros morceau spécialement choisi par Aurélie Dupont pour élargir le répertoire, *Mayerling*, chorégraphié en 1978 par Kenneth MacMillan sur du Liszt pour le Royal Ballet de Londres, valorisera toute la troupe avec de nombreux solistes rassemblés autour de cette tranche d'histoire tragique des Habsbourg. Quant à George Balanchine (1904-1983), il sera célébré avec un programme mixte de trois pièces majeures dont l'atmosphérique *Sérénade* (1934), sur du Tchaïkovski.

Les chorégraphes nordiques signeront la fin de saison avec, en avril 2020, invité pour la première fois, le Norvégien très théâtral Alan Lucien Oyen, et en juin, la reprise gourmande du ludique et emballant *Play*, du Suédois Alexander Ekman, qui fit un tabac pour les fêtes en décembre 2017. ■

MARIE-AUDE ROUX
ET ROSITA BOISSEAU

CINÉMA
Le cinéaste James Gunn réembauché pour « Les Gardiens de la galaxie 3 »
Disney, qui avait licencié le réalisateur James Gunn en juillet après la découverte de Tweet douteux et anciens, a finalement décidé de le réembaucher pour réaliser le troisième épisode des « Gardiens de la galaxie ». James

Gunn s'était excusé publiquement pour ses Tweet de 2008 à 2011 qui abordaient la pédophilie ou le viol sur un ton qui se voulait humoristique. Il avait reçu le soutien de nombreux fans à travers des pétitions en ligne, et celui des acteurs du film, comme Chris Pratt, Zoe Saldana ou Bradley Cooper, qui avaient signé une lettre ouverte. – (AP)



1 billet acheté = 1 billet offert*

MÉDUSARIUM!?

24 BASSINS - 45 ESPÈCES - 2500 MÉDUSES

aquarium Paris

www.aquariumdeparis.com

Champs de Mars - Tour Eiffel
Iéna Trocadéro

* Sur présentation de cette page en caisse. Offre valable jusqu'au 30 mai 2019 pour la place la moins chère des deux. Code : Le Monde © Da Forno Photography

Fred Nardin Trio, l'art de l'élégance

Le pianiste publie « Look Ahead », deuxième album de sa formation, avec le contrebassiste israélien Or Bareket et le batteur américain Leon Parker

JAZZ

Fred Nardin est né en Bourgogne en 1987. Pianiste, compositeur, orchestrateur, leader. Un nom de music-hall, et c'est pourtant son nom. Palmarès de vieux briscard, alors qu'il n'a que 30 ans. Discographie de pianiste aux sept vies, et parfaitement capable d'une concentration de tous les instants. Sur la scène du New Morning, le 12 mars, Fred Nardin présente *Look Ahead* en trio, deuxième album de sa formation (Naïve).

La musique coule de source. Fluide, exacte, loyale. La trame est de Fred Nardin, la mise en œuvre, du trio : le jeune Israélien Or Bareket, contrebassiste très recherché, Leon Parker, illustre batteur de Philadelphie, que l'on aime pour son sens de l'économie exacte. Luxe exceptionnel, le trio s'est donné le temps, pour mieux atteindre « une vision/conception artistique commune ». Dixit Fred Nardin.

Look Ahead prolonge leur premier opus, *Opening* (2017). Après la présentation, la confirmation. Le trio vient de boucler une tournée de quinze dates : fraîcheur, haute

précision, mise au point qui laisse libre. Entrant en studio, ils le savent, l'album est prêt. Fred et Leon font tandem depuis une douzaine d'années : « *Dès qu'on a joué avec Or Bareket, j'ai compris qu'il y avait quelque chose de spécial – une écoute, une osmose, une magie, qui m'ont donné envie de former un vrai groupe...* » Trio fusionnel, combustion spontanée, « *histoire d'amitié, de plaisir, de respect* », les trois recomposent ensemble ce que Fred Nardin écrit.

Tout est écrit sur mesure

Ils ne jouent pas avec l'histoire du jazz, ils la jouent. Le son du trio est là, dès les premières notes. Le son du trio les précède. Tous les trios piano qui ont su quitter la route ordinaire relèvent de ce mystère. Une oreille sur Monk (*Memory of T.*), l'autre sur Kenny Barron et Mulgrew Miller, la troisième sur Herbie Hancock. La quatrième ? Phineas Newborn : les connaisseurs le sauront dès *Just Easy*. Les nouveaux venus le découvriront sans le savoir, ce qui n'est pas moins aimable.

Fred Nardin signe neuf titres. *New Direction* est de Leon Parker : éblouissant poème de « *body lan-*

La musique coule de source. Fluide, exacte, loyale

guage », prélude à *One Finger Snap* (Herbie Hancock). Vu la part qu'il y prend, *In the Skies* revient en propre à Or Bareket. Les onze titres, eux, en scène comme en studio, sont bel et bien du trio.

Marque indéniable ? Le sens des préludes et celui de l'enchaînement. Tout se passe *entre* : entre écoute et acte, entre acteurs et improvisations, entre écriture et improvisation. Faute de quoi, vous avez le sempiternel pianiste et sa rythmique. Tout est écrit sur mesure, au point de croix, par Fred Nardin, « *en imaginant de quelle façon [mes] partenaires vont apporter leur touche personnelle* ». Nul « clin d'œil », nul chantage à la virtuosité, encore moins à « la prise de risques », à l'« urgence »... Sornettes bouche-trou.

Sideman très sollicité, cofondateur du brillant Amazing Keystone Big Band avec Jon Boutellier, Bastien Ballaz et David Enhco,

Fred Nardin jongle en souplesse sur la connaissance intime du jazz, les secrets de l'orchestration et la conscience de sa pratique. Morale de la création collective et génie de l'amitié. C'est une bande, un big band, la circulation des désirs. *Look Ahead* en apporte la preuve par trois.

Reconnu, chose rare, par Quincy Jones autant que par le grand public ; groupe bardé, lui aussi, de prix, l'Amazing Keystone Big Band est en scène les 16 et 17 mars, salle Pleyel. Fred Nardin est son pianiste et l'un de ses arrangeurs (rôle fondamental pour un big band). Membre également des groupes de Jon Boutellier, ou Sophie Alour. Si l'on veut saisir les clefs de ce rayonnement, il suffit d'écouter *Look Ahead*. Au New Morning, le mercredi 12 mars, personne n'en doutait, ni profanes, ni connaisseurs, ni passants ordinaires. Ecoute subtile, enthousiasme sans ambiguïté. ■

FRANCIS MARMANDE

Look Ahead, de Fred Nardin Trio, 1 CD Naïve.
Concert du Amazing Keystone Big Band, le 16 mars, à 20 heures et le 17 mars, à 11 heures.

ANDRÉ JOLIVET
Intégrale de l'œuvre pour flûte (vol. 1)

Hélène Boulègue (flûte), François Dumont (piano). Parmi les compositeurs majeurs du XX^e siècle, André Jolivet (1905-1974) est sans doute celui qui a le plus régulièrement écrit pour la flûte. En témoignent les références que constituent *Cinq incantations* (1936) et *Chant de Linos* (1944), magistralement interprétés par Hélène Boulègue. Associée au piano authentiquement chorégraphique de François Dumont, la flûte conduit à la transe, comme dans le final de la stupéfiante *Sonate* (1958), qui vaut à Jolivet d'aller au plus profond d'une expression juste suggérée par les miniatures qui la précèdent (*Fantaisie-Caprice*, 1953) ou lui succèdent (*Ascèses*, 1967). ■ **PIERRE GERVASONI**
1 CD Naxos/Outhere music

JOSEPH HAYDN
Sonate Hob. XVI: 6, 20 et 48. Variations sur l'hymne impérial. Variations Hob. XVII: 6.

Kristian Bezuidenhout (piano)
Rien ne résiste aux doigts aîlés de Kristian Bezuidenhout. Après une magnifique intégrale des sonates de Mozart, le pianofortiste sud-africain poursuit son chemin avec la musique plus fantasque de Joseph Haydn, qu'il joue sur un instrument de Paul McNulty d'après un Anton Walter de 1805. La *Sonate en ut mineur* et les *Variations sur l'hymne impérial* (transcrites par le compositeur d'après le deuxième mouvement du *Quatuor à cordes* op. 76 n° 3, dit « L'Empereur ») montrent l'étendue d'une palette dynamique et expressive dont rien n'est exclu de ce qui va de la rigueur à la fantaisie. Si la *Sonate en sol* reste dans les parages du charme, la *Sonate en ut* de 1789 est propice à des robinonnades plus aguerries, que la maîtrise du claviériste éperonne et contient. Les *Variations* qui clôturent le volume exaltent la volubile imagination de Bezuidenhout, dont les choix vertigineux – ornements, tempos, couleurs, phrasés – donnent le sentiment d'une longue ivresse jubilatoire. ■ **MARIE-AUDE ROUX**
1 CD Harmonia Mundi/PIAS

E. B. THE YOUNGER
To Each His Own

Le Texan Eric Brandon Pulido a courageusement assumé le rôle de leader de substitution du groupe prog-folk Midlake, après la désaffection, en 2012, du tourmenté Tim Smith, architecte du génial *The Trials of Van Occupanther* (2006). Alors que la formation a disparu des radars depuis *Antiphon* (2013), Pulido est réapparu en 2017 au sein du supergroupe BNQT (réunion de membres de Band of Horses, Grandaddy, Franz Ferdinand et Travis). Cette émancipation semble l'avoir conforté dans une parenthèse artistique solo, sous l'identité E. B. The Younger. Enregistré avec des musiciens issus des formations précitées, ce premier album assume une écriture classique et lumineuse, détachée de la sophistication et la mélancolie de Midlake. Les harmonies aériennes de Pulido se distinguent sur des compositions aux arrangements soignés, teintés d'une esthétique soft rock évoquant Fleetwood Mac, Dennis Wilson ou encore Crosby, Stills, Nash & Young. Les amateurs de candeur mélodique devraient aussi apprécier *To Each His Own*. ■ **FRANCK COLOMBANI**
1 CD Bella Union/PIAS.

NOLA IS CALLING
Sewing Machine Effects
Joyeux, funky, percutant et singulier, mélangeant sons électro, scansion hip-hop ou incantatoire et violoncelle, voici un bel hommage à La Nouvelle-Orléans (ou NOLA, pour New-Orleans Louisiana). A l'initiative de ce projet, la journaliste et réalisatrice Elodie Maillot s'est laissé happer par l'appel de NOLA, entraînant avec elle le multi-instrumentiste et beatmaker David Walters (producteur artistique de l'album), le violoncelliste Olivier Koundouno et Bonaventure Didolanvi, un musicien de l'Orchestre Poly-Rythmo de Cotonou (Bénin). Tous se sont retrouvés « in situ » autour du MC Ha Sizzle, figure montante de la bounce music (courant dance qui a émergé au début des années 1990 à NOLA), Big Chief Romeo et Big Chief Jermaine. Deux « Black Indians », ces habitants noirs-américains de La Nouvelle-Orléans qui défilent pour Mardi gras, en rendant hommage aux esprits des Indiens d'Amérique. ■ **PATRICK LABESSE**
1 CD Jarring Effects/L'Autre Distribution.

☞ Lire aussi sur Lemonde.fr la critique de « So Miles » de Nicolas Folmer.

GALERIE ROPAC
Monumental Minimal
« Monumental Minimal », un titre oxymore pour une exposition qui en met plein les mirettes ! Si les minimalistes des années 1960 prêchaient la rigueur et le concept plutôt que le spectacle, les œuvres rassemblées par la Galerie Ropac n'en sont pas moins flamboyantes. Plus que jamais, *less is more* ! Particulièrement à leur aise dans ces immenses espaces de Pantin (Seine-Saint-Denis), toiles et sculptures de ces quelques géants de l'art new-yorkais se déploient en majesté, dans un accrochage au cordeau. Carl Andre pave le chemin du visiteur de quelques carrés d'acier, jusqu'à un néon éclair de Dan Flavin, qui fait vibrer l'espace. Il donne aussi une ligne de fuite, avec sa jetée taillée dans le sapin, à l'ensemble exceptionnel de Wall Drawings de Sol LeWitt, jeu combinatoire de « carrés dans un carré » baignés d'aplats solaires de rouges, jaunes et orangés. Du même artiste, un labyrinthe de cubes blancs évidés rivalise avec les peintures duelles de Robert Mangold. Quant aux digressions de feutre mou de Robert Morris, décédé en novembre 2018, elles viennent, par leur mollesse, taquiner la roideur de toutes ces lignes droites. Car qui dit minimal ne dit pas forcément cérébral : la preuve avec quelques pièces murales de Donald Judd, où le théoricien du mouvement se révèle aussi sensuel expert de la matière, et du détail. Derrière le métal, un rien animal ? ■ **EMMANUELLE LEQUEUX**
Galerie Ropac, 69, avenue du Général-Leclerc, à Pantin (Seine-Saint-Denis). Du mardi au samedi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 mars.

L'univers fantasque et fleuri de Jeanne Plante

Le spectacle de la chanteuse mêle les arts de la scène et le goût des mots

MUSIQUE

Il y a celle qui, quoi que son chéri fasse, lui pardonne pour peu qu'il lui parle en italien. La séduite, conquise, amoureuse, qui va faire ses valises en raison du *Détail qui tue*. Celle qui passe en revue sa vie de couple (25 ans). Une autre qui ne sait lequel choisir parmi tous les types d'hommes et qui préfère en définitive *L'idée qu'on s'en fait*. Celle qui ment à celui qu'elle trouve en fait « rasoir (...), radin (...) très con ». Et puis celle qui, pour aller mieux, est passée par la psychanalyse, l'acupuncture, les régimes, le sport, la poterie, la pêche, le parachutisme et « tout ça, tout ça », mais qui pourtant « se sent "chafouin" ».

Jeanne Plante a le chic pour trouser des personnages avec des failles, du ridicule, des défauts plus ou moins attachants. « Sans méchanceté, sans mépris, précise-t-elle. Il faut que cela reste de la moquerie, avec un élément de tendresse. » On en trouve une bonne dizaine dans son nouvel album, *Chafouin* (Les Productions du tac au tac/L'Autre distribution, novembre 2018), qui constitue l'essentiel d'un spectacle – *Jeanne Plante est chafouin* – vif, enjoué, pétillant. S'y mêlent chanson, comédie, danse, intermèdes parlés, et aussi quelques rêveries émouvantes – avec quelques rappels d'enregistrements précédents, dont *La Chieuse de vacances* (2014).

Casseroles et ustensiles

Le tout bien à l'image de celle qui, à 39 ans et vingt ans de pratique artistique, ne souhaite surtout pas « faire de hiérarchie, se retrouver dans une case ». Née et élevée à Caen, elle apprend jeune le piano, apprend le théâtre aux cours Périmony, étudie sérieusement le tango, ce qui lui permet de participer à des spectacles. Elle donne des cours durant plusieurs années, commence à écrire ses premières chansons, textes et musiques en 2009. « *Mon premier album*, Les Mots cachés, était encore un travail discret, intime, prudent, avec déjà un côté un peu fantasque, mais pas encore développé. »

Rencontre décisive, celle avec le pianiste Fabrice Ravel-Chapuis, qui va arranger son deuxième al-



Jeanne Plante, le 29 novembre 2018, au Train Théâtre, à Portes-lès-Valence (Drôme). NICOLAS DARTAILH

bum, *La Veuve araignée* (2012), et les suivants. Autre rencontre, celle avec le comédien et chanteur François Morel, alors qu'elle préparait *Farces et attrapes* (2016), un conte musical pour enfants, qui a donné lieu à un disque et à un spectacle. « Il avait accepté de participer au disque, et c'était formidable pour moi qui ai été nourrie au travail de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, les Deschiens. Et c'est lui qui m'a présenté Jean-Marc Bihour, avec qui le spectacle a été créé. Lequel a pensé pour la mise en scène à Patrice Thibaud, qui vient du même univers. »

Pour *Chafouin*, Fabrice Ravel-Chapuis et Patrice Thibaud sont à nouveau là. La petite troupe a été augmentée par l'arrivée du guitariste et violoncelliste Philippe Desbois, du claviériste Jérémie Pontier et du percussionniste Jacques Tellitocci, qui utilise notamment avec un grand talent un appareillage de casseroles et d'us-

tensiles de cuisine. « Dans le spectacle, ils ont des espaces de comédie, y compris durant les chansons. Ils ont trouvé ça intéressant d'être dans une autre position que celle des musiciens accompagnateurs. Comme moi, ils sont ouverts à la possibilité de l'improvisation, de rebondir sur des accidents qui deviennent des cadeaux, dans ce cadre très ficelé, précis, créé par Patrice Thibaud. »

Une perruque façon Pompadour

Jeanne Plante arrive sur scène dans une longue robe rouge scintillante, coiffée d'une double perruque façon Pompadour de la même teinte. Radieuse, burlesque. Plus tard, la voici en pull et collant noirs, présence sensuelle, lorsqu'elle reprend *Sex Made*, que chanta Zizi Jeanmaire à l'Olympia en 1968. Le rythme du spectacle, l'humour qui passe par les intermèdes, les situations, la mise en scène renvoient au music-hall et à ses chanteuses autant comé-

diennes, danseuses, meneuses de revue. Une tradition où Jeanne Plante se sent à son exacte place. « J'ai besoin de bouger, d'incarner les personnages. La position de la chanteuse statique, sacralisée, ce n'est pas moi. »

Dans ses textes, avec leur part de fantaisie, il y a le goût des mots un peu désuets ici et là, des traits d'esprit, des fausses pistes. Un attachement à la langue, au terme juste. « Je fais deux choses : la chanson ego-centrée avec plein de gens qui ne parlent que d'eux-mêmes, de leurs petits problèmes ; et la morale, ces chansons qui l'air de rien disent comment il faut vivre, penser, pas spécialement des chansons à messages, engagées, celles qui veulent dicter une conduite. » ■

SYLVAIN SICLIER

.....
Concert L'Européen, 5, rue Biot, Paris (17^e), mercredi 20 mars, 21 euros. jeanne-plant.com

Tourbillon joyeux pour Rachid Taha

Les musiciens du chanteur mort en 2018 lui ont rendu hommage lors du festival Paris-Music

MUSIQUE

Créé en 2016, le festival Paris-Music, dont la présente édition est organisée du jeudi 14 au samedi 16 mars, a établi en ligne fondatrice l'attention à la diversité musicale. Des musiques traditionnelles du monde entier à l'électro, en passant par la chanson, le jazz, le rap, le rock, dans des lieux répartis entre des salles de spectacles et des sites dont ce n'est pas la destination (musées, hôtels particuliers, bibliothèques...).

Ce vendredi 15 mars, en soirée, Bertrand Burgalat était programmé au Musée des arts et métiers, les pianistes Faraj Suleiman et Bachar Mar-Khalifé au Collège des Bernardins, le saxophoniste Seamus Blake au Sunside Jazz Club. Et puis une énigmatique « Armée mexicaine » au FGO-Barbara, établissement culturel du quartier de Barbès.

Cette Armée mexicaine, c'est le nom qu'avait donné Rachid Taha

aux musiciens qui l'accompagnaient, dont certains depuis les années 1990, lorsqu'il avait pris son envol en solo après le groupe Carte de séjour. Ces derniers se sont retrouvés pour ce concert en hommage au chanteur mort le 12 septembre 2018, quelques jours avant ses 60 ans, après une crise cardiaque à son domicile des Lilas (Seine-Saint-Denis).

La peine est encore récente, vive, elle est restée dans leurs cœurs. Ils sont là pour une grande fête musicale de près de deux heures et demie, qui aura exploré tous les versants de cet enfant du rock, nourri à l'énergie punk autant que dans la passion pour Elvis Presley, et explorateur de la sono mondiale en mêlant funk, reggae, chromatismes et rythmes des musiques arabes, savantes et populaires, transe électro.

L'envie débordante de jouer, d'emporter la musique en un tourbillon joyeux, sera le plus beau des cadeaux à Rachid Taha.

Elle est là, dans les saturations de la guitare de Yan Péchin, qui vire vers la manière psychédélique, les entremêlements avec le luth d'Hakim Hamadouche, dans les sons du clavier de Kenzi Bourras, qui densifie l'orchestre avec des nappes de cordes, des effets qui rappellent les sonorités pincées du mizmar (instrument à vent), les interventions du trompettiste Arthur Simon, dans la basse grondante, chanteuse d'Idris Badarou, la batterie de Franck Mantegari. En maître de cérémonie, l'ami, manager, producteur, musicien, chanteur Yves Aouizerate.

Son Algérie en invitée

Et puis, pour interpréter les chansons, outre Hakim Hamadouche, dans une raucité qui rappelle celle du chanteur, et Yves Aouizerate, des proches. Nina Morato, Julien Jacob, Bruno Maman, qui a co-écrit avec Taha *Indie (1+1+1...)*, que reprend avec ferveur le public, et surtout Sofiane Saidi, au chant de

sensualité et d'extase. Il évoque en quelques mots l'actualité algérienne, la jeunesse en mouvement, le lien de Rachid Taha avec son pays d'origine – il était né près d'Oran, était arrivé en France à l'âge de 10 ans. « Il a attendu toute sa vie ce qui se passe en Algérie en ce moment. Je suis sûr qu'il doit en être heureux. » Et pour toutes et tous, vient à l'esprit la vision fugitive de Rachid Taha, là-haut avec son chapeau haut-de-forme, sa redingote et un sourire radieux.

Dans quelques jours, les compagnons de Rachid Taha seront à nouveau conviés. Cette fois lors d'une soirée hommage, avec en directeur musical d'une part le guitariste Maxime Delpierre et d'autre part le chanteur et guitariste Rodolphe Burger. Ce sera à L'Embarcadère, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), le 23 mars, pour Banlieues bleues, autre festival où l'on a le goût des croisements et fusions des musiques. ■

S. SI.

Une entreprise pas comme les autres

Marie-Monique Robin a suivi une expérimentation de l'opération « Territoire zéro chômeur de longue durée »

M6
DIMANCHE 17 - 21 HEURES
DOCUMENTAIRE

Éradiquer le chômage de longue durée dans un pays où 9,1 % des actifs sont sans emploi, dont 3,8 % depuis plus d'un an (en 2018, d'après l'Insee), semble utopique. C'est pourtant ce que dix communes françaises, volontaires du projet Territoire zéro chômeur de longue durée (TZ-CLD) lancé en 2016, sont en passe de réussir. Une équipe de tournage, emmenée par Marie-Monique Robin, s'est rendue dans l'une d'elles, Mauléon, dans les Deux-Sèvres. Durant trois ans (la commune était précurseuse, dès 2015), elle a suivi le quotidien des acteurs de cette aventure, des hommes et des femmes parfois brisés mais déterminés, qui renaissent grâce à l'emploi.

Le TZCLD repose sur un principe simple. Transférer l'indemnité chômage de base d'un chômeur, soit 18 000 euros annuels, à une entreprise « à but d'emploi » (EBE) permet à cette dernière de finan-

cer en partie une embauche en CDI (d'un coût global annuel de 22 000 euros pour un smic). Le reste, soit 4 000 euros par an, provient du chiffre d'affaires de l'EBE. Cette entreprise confie des petites tâches variées à ses nouveaux salariés, en lien avec leurs compétences.

Métamorphoses

La loi autorisant le transfert financier a été votée à l'Assemblée à l'unanimité en février 2016 et la durée de l'expérimentation fixée à cinq ans, sous la houlette de Louis Gallois, ex-patron de la SNCF et du groupe PSA. La réalisatrice Marie-Monique Robin, Prix Albert-Londres (1995), auteure du *Monde selon Monsanto* (La Découverte, 2009), a commencé le tournage dès 2015, ce qui permet de mieux évaluer le chemin parcouru – même si le reportage aurait gagné à être réduit.

En 2015, les premiers chômeurs sont reçus pour un entretien. Femmes et hommes s'y rendent mal coiffés, mal fagotés. Néanmoins, tous veulent y croire : « *On est peut-être un peu fêlés, mais*



Dans l'entreprise solidaire d'initiative et d'action du Mauléonais (Esiam). LAURIE BIGNONNET

dans la fêlure on voit la lumière », dit joliment l'un d'eux. Pierrick, Sébastien, Sylvie, Odile n'ont pas eu des vies faciles.

Le 3 janvier 2017, ils font tous partie des 16 chômeurs employés par l'Esiam, Entreprise solidaire d'initiative et d'action du Mauléonais, créée et dirigée par Thierry Pain dans la bonne humeur, malgré la vétusté des locaux. Particularité : à l'Esiam, c'est le travail qui doit s'adapter au salarié, et non l'inverse. « *Alors peut-être que c'est une entreprise à l'envers. Mais, dans un monde qui marche sur la tête, je pense qu'on est plutôt à l'endroit* », rétorque Thierry Pain.

Cinq mois plus tard, lieux et salariés sont métamorphosés. Sébastien se retrouve devant un ordinateur, dans une jolie pièce aux murs blancs. Pierrick tente de gérer la comptabilité. Sylvie, sortie de chez le coiffeur, est devenue la cantinière... « *Ils ont changé de tête*, commente Marie-Monique Robin. *C'est assez magique.* » Le reportage pointe aussi ce qu'il reste à accomplir – augmenter le niveau de compétences, par exemple.

Mais le résultat est là. Fin 2018, l'Esiam est en quasi-équilibre avec 67 chômeurs de longue durée embauchés. De plus, « *le rapport intermédiaire montre que,*

ces salariés ayant cotisé, ils ont rapporté, en gros, 18 000 euros [chacun] au pays. Alors qu'est-ce qu'on attend ? », demande Marie-Monique Robin.

On attend une deuxième loi autorisant l'extension de l'expérimentation – 150 villes sont volontaires. Et des réponses, au cours du débat animé, après le reportage, par Ophélie Meunier. ■

CATHERINE PACARY

Objectif zéro chômeur de longue durée, l'incroyable histoire d'une entreprise pas comme les autres, de Marie-Monique Robin (Fr., 2018, 90 min).

Francfort 1963, le « procès d'Auschwitz » contre l'amnésie

Un passionnant documentaire raconte le jugement de 22 anciens SS grâce à la ténacité d'un procureur

FRANCE 5
DIMANCHE 17 - 22 H 35
DOCUMENTAIRE

Francfort, 1959. Tout le monde ou presque semble avoir oublié la guerre, le national-socialisme, et ne songe qu'à profiter du boom économique. Les routes sont envahies par de jolies voitures, les magasins font le plein, les gens ont un boulot, des vacances, tout va bien.

Pourtant, une minorité de citoyens allemands ne se résout pas à cette amnésie collective et refuse l'oubli des années noires. Parmi eux, le procureur Fritz Bauer. Juif,

social-démocrate, il a fui le nazisme et trouvé refuge au Danemark. De retour d'exil en 1949, Bauer est effaré par les non-dits de la société allemande et par le nombre d'anciens nazis en activité à des postes importants.

Pour que naisse une véritable démocratie, il faut confronter l'Allemagne à son passé, telle est la conviction de Bauer. Lorsqu'un juif exilé en Argentine lui signale la présence du criminel nazi Adolf Eichmann à Buenos Aires, Bauer choisit pourtant de transmettre l'information au Mossad plutôt qu'à une justice allemande infestée d'anciens sympathisants hit-

lériens. D'ailleurs, en août 1965, lorsque sera connu le verdict (plutôt clément) du procès de Francfort, où vingt-deux anciens SS étaient jugés, un procureur dépit aura ces mots, lourds de sens : « *Eichmann aurait été ravi d'être jugé en Allemagne. Il n'aurait écopé que de quelques années de prison !* »

Une longue liste de noms

Fritz Bauer veut que des nazis allemands soient jugés par des Allemands et pas seulement par des magistrats étrangers comme à Nuremberg, juste après la guerre. En janvier 1959, un journaliste lui remet un document exception-

nel, sauvé des flammes au camp d'Auschwitz : une longue liste de noms de personnes exécutées mais aussi les noms et grades de SS ayant, de plus ou moins près, participé aux massacres.

Grâce à ce document, Bauer peut enfin demander que l'ensemble des cas de criminels de guerre allemands soit centralisé sous son autorité à Francfort. Il désigne une équipe compétente, composée de procureurs trente-naires. Les enfants vont enfin pouvoir questionner les parents.

Passionnant de bout en bout, ce documentaire raconte le procès de Francfort, qui débute en décem-

bre 1963. On y découvre les pièges d'une justice réticente à remuer le passé, la mauvaise foi de criminels arrogants et hautains, la peur des survivants de l'enfer venus témoigner. En dépit du verdict final (seulement six SS condamnés à perpétuité, trois acquittés et les autres purgeant des peines de prison et libérés pour la plupart assez rapidement), ce procès a eu le mérite de révéler au monde l'horreur d'Auschwitz. ■

ALAIN CONSTANT

Le Procès d'Auschwitz, la fin du silence, de Barbara Necek (Fr., 2017, 52 min).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 19 - 065
PAR PHILIPPE DUPUIS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

SOLUTION DE LA GRILLE N° 19 - 064

HORIZONTALEMENT I. Carambouille. II. Orageux. Loup. III. Ramenées. Vie. IV. Blasa. Robe. V. Ces. Arno. VI. Lassés. Drain. VII. Liée. Prias. VIII. Adulaient. Oe. IX. RER. Sonatine. X. Déshonorants.

VERTICALEMENT 1. Corbillard. 2. Aral. Aidée. 3. Ramasseurs. 4. Ages. Sel. 5. Menace. Aso. 6. Bue. Espion. 7. Oxers. Reno. 8. So. Dinar. 9. Il. Baratta. 10. Loveras. In. 11. Lui. Ni. Ont. 12. Eperonnées.

HORIZONTALEMENT

- I. Descente beaucoup trop rapide.
- II. Toujours meilleure du côté du plus fort. Papilionacée des landes.
- III. Accompagnent au moment du départ. Principe dans la pensée chinoise.
- IV. Fait l'innocent. Respecte en principe votre sommeil.
- V. Protègera le passage. Jeune et déjà têtue.
- VI. Personnel. Est venu s'installer chez nous.
- VII. Possessif. Prend le droit de tout dire. Partir à la fin.
- VIII. Introduit la qualité. A souvent le beau rôle à la Bastille. Plus fort que le caïd.
- IX. Restent de glace aux sommets. Approchai du bout des lèvres.
- X. S'agitent en désordre.

VERTICALEMENT

- 1. Plus il est sourd, plus il se fait entendre.
- 2. Lâcher du bout des lèvres.
- 3. On l'imagine jeune et niaise. Cale à l'atelier.
- 4. Bien fatigué. Ne feront jamais de bonnes omelettes.
- 5. Coiffe les chefs, grands et petits. Ses eaux sombres gardent leur secret.
- 6. Essaie de faire la paix. Chose sans grande importance.
- 7. Bonne pâte batave. Prend le Nippon par la taille.
- 8. Complètement foutu. Ce n'est pas la joie quand il se retrouve à zéro.
- 9. Au centre de Fréjus. Mal conseillé par la jalousie. Personnel.
- 10. Fournisseur du vannier. Fétide et malodorante.
- 11. Mémoire des ondes. Parfume à l'office.
- 12. Entamerait ses réserves.

SUDOKU

N°19-065

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

4	8	9	1	6	3	5	7	2
1	5	6	7	2	4	9	8	3
3	7	2	5	9	8	1	6	4
2	1	8	3	5	9	6	4	7
7	9	5	2	4	6	3	1	8
6	3	4	8	7	1	2	9	5
8	2	3	9	1	7	4	5	6
5	4	1	6	8	2	7	3	9
9	6	7	4	3	5	8	2	1

Expert

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.



SIMONE DE BEAUVOIR

UNE FEMME LIBRE

Un hors-série du « Monde »

124 pages - 8,50 €

chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

VOS SOIRÉES TÉLÉ

DIMANCHE 17 MARS

- TF1**
21.00 Bridget Jones Baby
Film de Sharon Maguire. Avec Renée Zellweger, Colin Firth (RU-Fr., 2016, 145 min).
- France 2**
21.05 Jamais le premier soir
Film de Mélissa Drigeard. Avec Alexandra Lamy, Mélanie Doutey (Fr., 2014, 90 min).
- France 3**
21.00 Brokenwood
Série. Avec Neill Rea (NZ, 2018).
- Canal+**
21.00 Football
PSG-OM, 29^e journée de Ligue 1.
- France 5**
20.50 Saucissons, gare aux cochonneries
Documentaire d'Elise Joseph (Fr., 2018, 52 min).
- Arte**
20.50 L'Homme qui tua Liberty Valance
Film de John Ford. Avec James Stewart, John Wayne (EU, 1962, 120 min).
- M6**
21.00 Zone interdite
Objectif zéro chômeur: l'incroyable histoire d'une entreprise pas comme les autres
Magazine présenté par Ophélie Meunier.

LUNDI 18 MARS

- TF1**
21.00 Les Bracelets rouges
Série. Avec Tom Rivoire (Fr., 2019).
- France 2**
21.10 Kepler(s)
Série. Avec Marc Lavoine (Fr., 2018).
- France 3**
21.00 Faut pas rêver
Voyage en Périgord
Magazine présenté par Philippe Gougler.
- Canal+**
21.00 Brexit
Téléfilm de Toby Haynes. Avec Benedict Cumberbatch (RU, 2019, 95 min).
- France 5**
20.55 La Déchirure
Film de Roland Joffé. Avec Sam Waterston, John Malkovich (GB, 1984, 140 min).
- Arte**
20.55 Sans toit ni loi
Film d'Agnès Varda. Avec Sandrine Bonnaire, Macha Méril (Fr., 1985, 105 min).
- M6**
21.00 Mariés au premier regard
Télé-réalité.



est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000.
Capital social : 124.610.348,70 €.
Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).
Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00
Abonnements par téléphone : de France 3289 (Service 0,30 €/min + prix appel) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 ; par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr.
Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
blog : <http://mediateur.blog.lemonde.fr/> ;
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Médiateur : mediateur@lemonde.fr
Internet : site d'information : www.lemonde.fr ;
Finances : <http://finance.lemonde.fr> ;
Emploi : www.talents.fr/
Immobilier : <http://immo.lemonde.fr>
Documentation : <http://archives.lemonde.fr>
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037



Présidente : Laurence Bonicalzi Bridier

PRINTED IN FRANCE



80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79 rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Toulouse (Occitane Imprimerie)
Montpellier (« Midi Libre »)



Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Écolabel européen sous le N°FI/37/001.
Eutrophisation : P10t = 0,009 kg/tonne de papier

Thomas Coville

« Je fuis en mer et j'accepte cette lâcheté »

En 2016, Thomas Coville a battu le record du tour du monde à la voile en multicoque, en 49 jours et 3 heures. A 50 ans, ce Breton devrait mettre à l'eau lundi 18 mars un trimaran révolutionnaire, pour aller encore plus vite et signer d'autres records. A son programme des quatre prochaines années : trois nouveaux tours du monde, quatorze traversées de l'Atlantique.

Je ne serais pas arrivé là si...

Si le petit Thomas très complexé que j'étais au départ n'était pas monté un jour sur un bateau, vers 7 ou 8 ans, et n'avait alors connu un coup de foudre. Soudain, seul sur l'eau, avec le vent, la nature autour de moi, je prends conscience que, à ce moment-là, à cet endroit-là, je ne suis ni regardé ni jugé. C'est comme une connexion neurologique, un processus chimique dans ma tête. Je me libère d'un seul coup d'un fardeau, d'une pression que je me mettais moi-même. Je me sens libre, bien, je m'accepte. C'est une révélation.

Un moment unique ?

Je l'ai revécu ensuite en naviguant avec mon père ou des cousins. Et aujourd'hui, plus je pars au large, plus je retrouve cette sensation première. J'en suis assez troublé à chaque fois. Mon corps, mon premier capteur, se met à vibrer. Cela associe le souvenir de ce moment de libération, l'idée que je suis libre d'agir comme je le veux, que le vent et l'eau sont neutres. Je palpe ça. Sur l'eau, l'alignement entre le petit garçon que j'étais, celui que je suis aujourd'hui, et celui que je voudrais être, devient très concret.

Pourquoi étiez-vous si complexé ?

A cause de ma taille. J'étais petit pour mon âge. J'ai grandi très tard, et j'ai eu un vrai complexe par rapport à mon corps. Je me souviens encore des railleries de mon professeur de gym, qui se frottait les mains en disant : « *Aujourd'hui, Thomas va nous montrer comment on lance le poids.* » Evidemment, le poids ne tombait pas bien loin. Je me trouvais très lent dans mes mouvements comme dans mes raisonnements. J'avais une sensibilité à fleur de peau, la larme rapide, j'étais facilement déstabilisé dans mes rapports avec les autres. J'en avais conscience, mais je me sentais incapable d'agir dessus.

C'est ce que la rencontre avec l'eau a changé ?

Oui, elle me chamboule, m'émeut, et me permet de m'accepter. Pourtant, j'étais plutôt réticent à l'eau, à cause d'une expérience malheureuse de l'apprentissage de la natation avec mon paternel. J'avais une appréhension, et je ne suis d'ailleurs toujours pas très à l'aise dans l'eau. Mais sur l'eau, c'est très différent. J'ai alors une sensation que j'associe au son, à la musique. D'ailleurs, je barre à l'oreille. Un bateau comme celui que nous venons de construire, c'est un gros violon, ou un violoncelle. Ne soyez pas étonné si j'adore Rostropovitch.

De cette libération par la mer à votre métier de navigateur, la trajectoire n'a pas été rectiligne...

Ah non ! Mon père me voyait expert-comptable. J'ai fait des études pour lui faire plaisir. Mais très vite, je m'aperçois que je n'ai pas la fibre pour l'expertise comptable, et je réoriente mon cursus vers l'informatique. J'ai alors une chance folle : mon premier job, chez Delmas-Vieljeux qui vient d'être racheté par Vincent Bolloré, me permet de partir six mois en Australie, pour un audit. Là, c'est le choc. Je surfe tous les matins, je me promène dans le bush, et je me dis : c'est une vie comme celle-là que je veux ! Problème : l'audit achevé, mon patron m'annonce : « *On a décidé une autre mission pour vous.* » En entendant cette phrase, je me rends compte que depuis que je suis né, tout le monde a décidé pour moi. Je suis un docile, un gentil petit garçon. Mais là, je dis stop : désormais, plus personne ne décidera à ma place. Et je décide, moi, de rester en Australie, et pour cela, de conclure un mariage blanc. Une grosse bêtise...

Vous vous êtes donc marié en Australie ?

Non, j'ai été rattrapé par la patrouille, expulsé d'Australie, et me suis retrouvé un jour à Roissy, sans boulot. Je ne voulais pas rentrer chez mes parents. Alors j'ai appelé à l'aide une amie – qui est devenue ma femme plus tard. Elle m'a accueilli ici, à Vannes. C'est ainsi que je suis tombé sur le premier projet de Loïc Peyron, et que je suis entré dans le monde de la voile et de la course au large.



Thomas Coville, à Saint-Malo, le 4 novembre 2018.
VINCENT CURUTCHET/DPPI

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉ LÀ SI...

« Le Monde » interroge une personnalité sur un moment décisif de son existence. Cette semaine, le navigateur raconte comment l'océan l'a libéré de son enfance complexée

Et vous revoici sur l'eau !

Oui, comme technicien, spécialiste de l'informatique, puis équipier. J'ai adoré cela. Je me suis épanoui en servant des navigateurs charismatiques comme Laurent Bourgnon, Marc Pajot, Franck Cammas, Olivier de Kersauzon, même s'ils étaient parfois compliqués. Sur l'eau, le contexte social s'efface, mon rapport aux autres se simplifie. C'est un huis clos tout sauf sartrien. L'enfer, ce ne sont pas les autres. Sur un bateau, la personne la plus importante n'est plus vous, mais l'autre. L'eau, la nature rendent les choses d'une limpidité, d'une vérité, d'une nécessité totales. Pas de grand débat. Il faudrait que toute la vie soit aussi belle qu'au large ! Surtout pour moi qui suis assez lâche, et qui fuis en mer.

Que fuyez-vous ?

Je fuis cette complexité du monde actuel, qui me déstabilise, comme quand j'étais petit garçon. Mais maintenant, j'ai accepté cette lâcheté.

Dans un message envoyé à votre ami le comédien Jacques Gamblin et publié dans votre correspondance, vous dites que vous avez aussi fui votre père, qui « n'était qu'exigence et mérite » et vous a aimé « comme il avait été aimé, de loin »...

Il était le huitième d'une fratrie de treize. C'est un contexte qui permet de comprendre qu'il ait été très exigeant et peu démonstratif, pas tactile. Et puis, je nais le 10 mai 1968, dans ce moment de basculement culturel, notamment en ce qui concerne les rapports entre parents et enfants. J'en ai souffert, mais j'en ai discuté avec mon père, et j'ai fait la paix avec lui. Ce qui a été plus compliqué, cela a été d'accepter de publier ces phrases. Jacques m'a décidé à le faire.

Vous-même, vous avez choisi d'être père. Un père fatalement absent, même quand il est présent, dites-vous...

Oui, c'est paradoxal : je ne souffre jamais de solitude à bord, même quand j'effectue une course en solitaire. Mais je la ressens parfois quand je reviens à terre, faute de réussir à exprimer, même à mon plus petit cercle privé, ce que j'ai vécu en mer. Il y a des choses que je ne pourrai jamais leur expliquer. Quand tu rentres, que tu as échoué, tu ne trouves pas forcément les mots. Pendant dix ans, ma fille et mon fils avaient en tête les records visés par leur père, et me voyaient arriver les bottes lourdes, les larmes aux yeux. Mes enfants ont vu mes forces, mais aussi mes faiblesses. Un peu comme *Le Premier Homme*, de Camus. Vraiment, je ne suis pas un héros...

Vos parents aussi ont connu l'échec...

Oui. Mon père était juriste, ma mère enseignante, et ils ont ouvert une bonneterie qui a fait faillite. Ils ont vécu l'échec. Mon père était une personnalité très forte, que j'ai idolâtrée, mais il ne communiquait pas beaucoup dans l'adversité. Moi, j'ai essayé d'expliquer à mes enfants mes échecs, et pourquoi j'y retournais. Eduquer, c'est transmettre sans reproduire. C'est ce que j'ai tenté de faire.

Vous vous voyez comme un homme qui rate, qui trébuche ?

J'ai gagné des courses, mais j'ai aussi beaucoup échoué. Il faut dire que je m'attelle toujours au truc le plus difficile, le plus inabordable. Nous ne sommes que quatre à avoir tenté la course autour du monde en solitaire à la voile. Il y a plus de gens à être allés sur la Lune !

L'essentiel, c'est de participer, ou bien de gagner ?

Gagner, et gagner plusieurs fois ! Je ne suis pas du tout sur la ligne de Coubertin. L'angoisse de l'athlète qui a gagné, c'est de ne pas réussir à reproduire son exploit, et qu'on dise : c'était un coup de chance. En 2017, quand j'ai mis 4 jours et 11 heures à traverser l'Atlantique nord en solitaire, j'ai voulu recommencer le plus rapidement possible, car je n'avais qu'une peur : qu'on pense que ce record n'était dû qu'à une météo favorable.

D'où vient cette volonté de gagner, ce sens de la compétition si contradictoire avec l'autogestion chère à vos parents ?

Oui, c'est assez contradictoire, ou complémentaire, par rapport à l'esprit de Mai 1968.

Je crois qu'on recherche tous une manière de dire – et d'abord à soi-même – que l'on est unique, singulier, différent. C'est la beauté de l'humanité. Certains l'expriment à travers l'art. Mais tout le monde n'a pas le génie de Bach ni la fabuleuse voix de Cecilia Bartoli. Les athlètes le font à leur façon. Etre champion, c'est un moyen d'exprimer sa singularité. Evidemment, il y a des façons de le faire plus simple que le tour du monde en solo en moins de 50 jours...

A braver les éléments, on risque la mort, on la souhaite parfois peut-être...

Ce n'est pas très grave de mourir. Très vite, j'en ai parlé à mon épouse et à mes enfants, et je les ai avertis : si je meurs demain, la nature, le vent, les océans seront toujours là, les vagues continueront à se briser sur le rivage. Vous serez peut-être tristes un temps, mais vous rencontrerez d'autres gens, votre vie ne s'arrêtera pas là. Même si j'ai très envie de vivre, j'ai conscience que nous sommes juste de passage. « Mother nature » tolère juste qu'on passe le Cap Horn. A chaque fois que je reviens, je me dis : j'ai eu une vie de plus. Tout ce que je vis, c'est du bonus ! Se dire cela t'enlève un poids incroyable.

Il y a aussi le poids de la culpabilité. Il a beaucoup pesé sur vous ?

J'en ai souffert pendant ces nombreuses années d'échec autour du monde. Ce sentiment de culpabilité venait de loin, de mon enfance, de la sensation d'être différent. Mais je m'en suis débarrassé.

Comment ?

En percutant un cargo lors de la Route du rhum, en novembre 2014 ! Alors que j'étais un des favoris, je suis revenu avec un bateau complètement cassé. J'avais un terrible sentiment de culpabilité envers mon équipe et mon sponsor, Sodebo. Et là, Patricia Brochard, une des trois sœurs qui tiennent la barre de cette entreprise familiale, me dit : « *On va continuer avec toi, mais seulement si tu acceptes de te faire aider, car techniquement et physiquement, il n'y a aucun problème, mais mentalement, il faut que tu passes un cap.* » C'est ainsi, sous le coup de la nécessité, que j'ai rencontré une coach mentale néo-zélandaise, Lynne Burney. Elle m'a demandé : « *A quoi te sert ta culpabilité ?* » Avec elle, j'ai franchi une étape. Il ne s'agit plus d'aller puiser sa force dans le malheur, l'échec, la résilience, mais dans des éléments positifs. La beauté. L'amitié. Désormais, je cherche mon énergie dans le cercle des gens qui m'inspirent. Des hommes comme Jacques Gamblin et le philosophe Michel Serres. Ou encore les musiciens du Quatuor Anneschi, qui ont bouleversé ma façon d'écouter la musique, et ma vision du travail en groupe.

En quoi ?

Le Quatuor Anneschi a décortiqué la façon dont il fonctionne. Ce n'est plus Karajan imposant sa loi aux 200 musiciens dans la fosse. Ici, le violon prend le leadership à un moment puis, d'un regard, le transmet à l'alto, et les autres se mettent à son service, et puis ça tourne. C'est ce qui crée l'harmonie et la créativité. Le trimaran que nous venons de construire pendant deux ans est le fruit de cette nouvelle vision. J'entends encore mon père me répéter : « *La solution vient forcément de toi, il faut chercher seul, être pugnace.* » Mais non ! Vive le travail collaboratif ! Si j'avais créé ce nouveau bateau seul, nous aurions effectué un tout petit pas par rapport aux précédents. Là, j'ai recruté plusieurs architectes, huit ingénieurs. Quand ils ne trouvent pas la solution, ils mettent ça sur le Web, en open source, et la réponse arrive de Shanghai, de Moscou, etc.

Quel est le résultat ?

Un trimaran révolutionnaire ! La cabine de pilotage est située devant le mât, au lieu d'être derrière. Le centre de gravité n'est plus à sa place habituelle. Ce bateau grand comme trois terrains de tennis devrait ainsi voler entre l'eau et l'air, et aller plus vite que les nuages et les dépressions, plus vite que le temps qu'il fait. Je ne sais pas si ce sera mieux. On verra cela quand on sortira de ce hangar pour naviguer. Cela va m'obliger à changer ma façon de barrer. Comment ? Je ne sais pas. J'ai accepté d'aller dans l'inconnu, le chaos peut-être. J'ai choisi de me jeter à l'eau. J'ai une chance formidable : l'équipe et mon sponsor me soutiennent. A moi, maintenant, de les emmener le plus loin possible. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR DENIS COSNARD

Yanick Lahens « La littérature commence souvent là où la parole devient impossible »

L’écrivaine haïtienne est la première titulaire de la chaire Mondes francophones du Collège de France. « Le Monde » publie des extraits de sa leçon inaugurale intitulée « Urgence(s) d’écrire, rêve(s) d’habiter », prononcée le 21 mars

Faire advenir les mondes francophones exige de passer par de nouvelles narrations qui rendront plus audibles les altérités qui les constituent.

Parce qu’incontestablement « *quelque chose perdure...* », pour répéter Jean-Claude Charles, écrivain haïtien : « *non plus la lettre de cette chose, puisqu’elle ne dit pas son nom, ruinée autant par des travaux scientifiques que par l’expérience concrète ; mais l’esprit de la chose* ». La création de cette chaire vient à point nommé pour contrer cet esprit précisément. Lui faire barrage demandera, dans l’Europe qui se dessine aujourd’hui, de l’opiniâtreté, de l’intelligence et une solide conviction qu’« *au rendez-vous de l’humanité nous arrivons tous les mains pleines* ».

Des phénomènes migratoires se sont accentués, les imaginaires se sont complexifiés et des générations naissent de plain-pied dans la globalisation au moment où s’affirment des épistémologies autres que celle des Lumières. Signe que le moment est venu de dépouiller ce terme « francophone » de son eurocentrisme.

Mieux comprendre le monde qui vient

Si le Collège de France a jugé nécessaire de créer cette chaire Mondes francophones – et il faut saluer cette décision –, c’est que les mutations d’aujourd’hui obligent la France à repenser ses relations avec ses anciennes colonies et avec l’ensemble des pays que l’on dit du Sud pour précisément mieux comprendre le monde qui vient. Un monde où les notions d’identité, de patrimoine, de nation sont en train d’être repensées. Aujourd’hui, les recherches sur la formation de la modernité, de l’empire et de ses projets nationaux ne peuvent être isolées de celles portant sur le monde colonial. Haïti est un produit et une des matrices de ces croisements et sa littérature en est une des premières métaphorisations.

La révolte victorieuse des esclaves de Saint-Domingue prendra par surprise l’ensemble du monde colonialiste. Il en résulte

un monde où les notions d’identité, de patrimoine, de nation sont en train d’être repensées. Aujourd’hui, les recherches sur la formation de la modernité, de l’empire et de ses projets nationaux ne peuvent être isolées de celles portant sur le monde colonial. Haïti est un produit et une des matrices de ces croisements et sa littérature en est une des premières métaphorisations.

Parce que ce mouvement insurrectionnel était un impensé et opérait un saut qualitatif qui inaugurerait l’incompréhension du Nord sur ces parties du monde. Si la révolution américaine représente un incontestable progrès des Lumières parce qu’elle fait avancer les libertés individuelles, la pratique de l’esclavage lui survivra près d’un siècle plus tard, si la révolution française fait avancer les droits de l’homme, la France maintient l’esclavage dans certaines contrées et renforce le processus de colonisation dans d’autres, la révolution haïtienne, elle, déborde, outrepassa le projet des Lumières en faisant avancer de manière radicale la question de l’égalité. A ce titre, la révolution haïtienne est comme le souligne [Aimé] Césaire, « *l’une des origines, l’une des sources de la civilisation moderne* ».

Laurent Dubois, historien américain du Laboratoire d’études haïtiennes de l’université Duke aux Etats-Unis, avance que « *L’impact de la révolution haïtienne (...) prit une part essentielle dans les courants politiques, philosophiques et culturels des XVIII^e et XIX^e siècles. En ce sens nous sommes les descendants de ces ancêtres communs que sont les révoltés de Saint-Domingue* », ceux que [l’intellectuel et militant] C.L.R James appelle « les Jacobins noirs ».

Haïti est le premier pays de ce Sud fabriqué par cette modernité économique et

ment, dans l’impasse qui suit cette révolution, ces hommes et ces femmes dépossédés, déplacés, déstabilisés linguistiquement n’ont pas cessé de dire ou d’écrire un rêve d’habiter, démontrant par là même que la littérature commence souvent là où la parole devient impossible. Là où le monde est si ébranlé qu’il faut traverser le langage pour lui trouver des éclats de sens dans ce que René Dépestre nomme l’état de poésie qui « (...) *s’épanouit à des années-lumière des états de siège et d’alerte (...) L’état poétique est le seul promontoire connu d’où par n’importe quel temps du jour ou de la nuit l’on découvre à l’œil nu la côte nord de la tendresse. C’est aussi le seul état de la vie qui permet de marcher pieds nus sur des kilomètres de braises et de tessons ou de traverser à dos de requin un bras de mer en furie* ».

politique née des Lumières et elle est le moule dans lequel seront coulées les relations qui s’instaureront entre le Nord et le Sud jusqu’à aujourd’hui. Du Sud elle a connu avant les autres tous les avatars qu’engendreront ces relations, dont la reproduction, après l’indépendance, d’une colonisation interne. Ces ombres-là sont nôtres et il nous faut aussi les garder en ligne de mire, comme le souligne le sociologue Jean Casimir dans *La Culture opprimée* [2001], afin de tenir en respect tout autolyrisme trop impétueux.

Jamais l’urgence n’a donc desserré son étai sur les déportés que nous fûmes et toujours les écrivains ont poursuivi un rêve d’habiter le monde « de plein jour et de plain-pied ».

Dire Haïti et sa littérature autrement, c’est se demander à travers sa littérature quel éclairage peut apporter aujourd’hui au monde francophone, sinon au monde tout court, l’expérience haïtienne ? Comment à partir d’un fait historique de l’ordre de l’impensable, à savoir une révolution victorieuse dès la fin du XVIII^e siècle menée par des hommes et des femmes transplantés d’Afrique en Amérique et réduits en esclavage, se met en place une civilisation dont la littérature sera un élément majeur. Com-

ment, dans l’impasse qui suit cette révolution, ces hommes et ces femmes dépossédés, déplacés, déstabilisés linguistiquement n’ont pas cessé de dire ou d’écrire un rêve d’habiter, démontrant par là même que la littérature commence souvent là où la parole devient impossible. Là où le monde est si ébranlé qu’il faut traverser le langage pour lui trouver des éclats de sens dans ce que René Dépestre nomme l’état de poésie qui « (...) *s’épanouit à des années-lumière des états de siège et d’alerte (...) L’état poétique est le seul promontoire connu d’où par n’importe quel temps du jour ou de la nuit l’on découvre à l’œil nu la côte nord de la tendresse. C’est aussi le seul état de la vie qui permet de marcher pieds nus sur des kilomètres de braises et de tessons ou de traverser à dos de requin un bras de mer en furie* ».

Un lieu aussi vaste que le silence

C’est assurément cette rencontre de l’impensable et de l’impossible qui a donné à cette littérature écrite en français cette spécificité, ne fût-ce qu’au regard du nombre de textes produits.

A partir de 1804, ceux et celles qui n’ont d’autre choix que d’habiter ces 27750 km², à peine plus étendus que certains départements de l’Hexagone, sont sommés de s’inventer et d’inventer dans ce lieu non connu, non imaginé, non désiré. A cette sommation les écrivains répondront en nourrissant un rêve d’habiter un corps qui ne soit plus celui du migrant nu, selon la belle formule d’[Edouard] Glissant, un lieu et un temps fondateurs, d’habiter l’écriture comme lieu premier, originel, un lieu non de simple enracinement mais de possible séjour ou un lieu aussi vaste que le silence ou l’inconnu. Même quand ces rêves se heurteront à des empêchements majeurs, toujours des écrivains, à l’instar d’un Frankétienne, nous apprendront à chevaucher les chutes pour poursuivre le voyage. *S’il arrive que tu tombes Apprends vite à chevaucher ta chute Que ta chute Devienne cheval pour continuer Le voyage* ■

Le contexte

L’écrivaine haïtienne Yanick Lahens est la première titulaire de la chaire Mondes francophones du Collège de France, créée en partenariat avec l’Agence universitaire de la francophonie. Créée pour trois ans pour montrer la richesse et la diversité des mondes francophones, elle sera chaque année occupée par des personnalités issues du monde des lettres, des arts et des sciences. La leçon inaugurale de Yanick Lahens ainsi que l’ensemble de son enseignement bénéficieront d’une large diffusion grâce au relais privilégié de RFI, de TVSMONDE, du réseau des campus numériques francophones de l’AUF, et de l’Institut français. Née à Port-au-Prince, l’écrivaine a enseigné la littérature à l’université d’Etat d’Haïti. En 1998, elle a cofondé l’Association des écrivains haïtiens. Lauréate du prix Fémina avec « Bain de lune », en 2014 (Sabine Wespieser), elle vient de publier un recueil de ses nouvelles, « L’Oiseau parker dans la nuit et autres nouvelles », chez le même éditeur (312 p., 22 euros).

Barbara Cassin

Le dispositif pour les étudiants étrangers est contraire à nos valeurs

L’augmentation des droits d’inscription pour les étrangers hors communauté européenne, menace la francophonie et ne doit pas être mise en œuvre, estime l’académicienne

En France, on se soigne et on apprend gratuitement (ou presque) et très bien (ou presque), en tout cas plutôt mieux qu’ailleurs. Voilà de quoi les Gaulois sont heureux et fiers, qu’ils aient un gilet jaune, un col blanc, ou un stylo rouge. Notre identité, nos valeurs sont là, partagées, concrètes.

Je veux ici très solennellement protester. Je veux faire entendre notre voix à nous, responsables et praticiens de l’enseignement, de la recherche, de l’éducation, de la culture. Pour dire que « Bienvenue en France », un dispositif au nom de contre-vérité, une infox qui ose se présenter comme un plan gouvernemental d’attractivité des étudiants internationaux, ne doit pas être mis en œuvre. Ni eu égard à ce que nous sommes, ni eu égard à la sacro-sainte économie.

La clé de ce dispositif, que l’on veut contraindre les présidents d’université à appliquer, consiste à faire payer très cher

– 16 fois plus cette année qu’en 2018 – les droits d’inscription de certains étudiants. Pour ceux qui viennent de pays hors Communauté européenne, ces droits passent de 170 à 2770 euros pour la licence, et de 243 à 3770 euros pour le master.

Résultat, pour ne parler que francophonie : sur le même banc, on trouvera un Belge, un Suisse, un Canadien (il y a des accords qui en font des « Européens »), soit des « riches » qui paieront comme nos enfants. Et on trouvera – ou plutôt on ne trouvera plus ! – un Sénégalais, un Algérien, un Haïtien, qui devraient mais ne pourront pas payer les droits qui leur sont réclamés. Le fils remarquable d’un de mes collègues de Dakar a eu bien tort de choisir la France. Il a déjà perdu un an (refus de visa à cause de l’engorgement du consulat), et va perdre maintenant une autre année de cursus avant de choisir le Canada ou la

Chine. Sélectionner par l’argent a rarement été une bonne idée. Sauf pour le paiement de l’impôt.

Les exclus sont ciblés : francophones d’Afrique, du Maghreb, intellectuellement formés mais sans fortune. Avec un discours redoutable qu’on ne peut pas ne pas lire en filigrane : pourquoi nos impôts à nous financeraient-ils les études de Noirs et d’Arabes ?

Outre les valeurs ainsi piétinées, les présidents de nos universités soi-disant autonomes traités comme des fonctionnaires aux ordres et demain, si cela continue, les étudiants dans la rue avec leurs professeurs, dont je serai, l’idée même de « Bienvenue en France » va contre toute politique intelligente et économiquement efficace à moyen comme à long terme.

Folie politique

C’est par la langue et la culture que ce qu’on ose encore appeler nos valeurs se transmettent. Or, c’est en Afrique francophone que se trouve aujourd’hui la jeunesse qui mondialise la France, sa culture et sa langue. Soyons réalistes et parlons gros sous : la Chine, l’Inde, la Russie recolonisent économiquement le Maghreb et l’Afrique. Avec ce type de mesure absurde, c’est un boulevard que nous offrons à leur influence. La seule résistance que nous pouvons leur opposer est culturelle, mais elle est considérable. Veiller à la relation avec la francophonie où qu’elle soit, voilà une vraie politique économique.

Bien sûr qu’il faut développer les partenariats avec les universités africaines et proposer des cours dématérialisés, accessibles en ligne. Bien sûr qu’il faut trouver des ressources pour faire mieux vivre nos universités françaises. Mais mauvaise pioche : avec « Bienvenue en France », on n’aura rien, sauf la mort de la

LES EXCLUS SONT CIBLÉS : FRANCO-PHONES D’AFRIQUE, DU MAGHREB, INTELLECTUELLEMENT FORMÉS MAIS SANS FORTUNE

francophonie. Et l’anglais, au lieu du français, comme langue de partage.

Car croit-on vraiment que les « bons », et riches, étudiants chinois et indiens vont venir s’inscrire dans un sous-Princeton ? En Chine, quand j’y enseigne, mes interlocuteurs me demandent de parler d’Homère et d’Aristote, de la grande littérature et de la grande philosophie classiques. Leur attente est celle d’un « troisième pied » culturel : avec leurs propres langues et traditions, millénaires ; le monde anglo-saxon, incontournable ; mais aussi les humanités de la vieille Europe ! Le socle culturel qui permet de comprendre Zola, Marx, ou Lacan. Avec, en France et en français, les cafés, les théâtres, les monuments, les expositions, les cinémas, les rues des villes et les robes des femmes. Comme pour nos étudiants, comme pour nous tous.

La folie politique de « Bienvenue en France » est que cette mesure va à l’encontre de la politique même de l’actuel gouvernement ! Emmanuel Macron annonce « Afrique 2020 », une « année des cultures africaines ». Il a eu l’intelligence de faire devant l’Académie française, il y a

juste un an, un discours sur la francophonie décentrée, celle de « *plus d’une langue* ». Il a l’audace de proposer l’ouverture, en 2022, d’une « Cité internationale de la langue française » à Villers-Cotterêts (Aisne). Soit au sein de l’un des territoires les plus défavorisés, avec 17 % d’illettrisme, sur les terres pourtant d’Alexandre Dumas et de La Fontaine, là où François I^{er} a signé l’ordonnance qui consacrait le français au lieu du latin comme langue administrative, pour que, enfin, même un paysan puisse comprendre comment on le jugeait. Il soutient la réalisation d’un futur « dictionnaire des francophones ». Il favorise l’ouverture de notre pratique muséale pour restituer avec précaution, au cas par cas, certains objets essentiels à la nation qui les a fabriqués.

Jamais octroyer des bourses aux pauvres ne compensera la norme de l’égalité devant l’enseignement. Jamais la pratique aléatoire d’une exception ne vaudra la règle saine. « Liberté, Egalité, Fraternité », inutile d’aller chercher ailleurs la définition du « progressisme ». Soyons donc économiquement intelligents et politiquement cohérents. Et soyons généreux : la générosité est un produit de luxe, or, le luxe tire notre économie en avant. La qualité de vie, la langue, la culture, le partage du beau et du jugement, pas de meilleur argument pour « *Choose France* » comme on dit chez nous...

Bienvenue en France ? J’ai honte. ■

Barbara Cassin est philologue et philosophe, membre de l’Académie française. Elle a notamment publié « Quand dire, c’est vraiment faire. Homère, Gorgias et le peuple arc-en-ciel » (Fayard, 2018)

L'ENTREPRISE DOIT-ELLE FAIRE LE BIEN ?

« Raison d'être », « mission », « responsabilité sociale et environnementale »... La redéfinition du statut juridique des sociétés envisagée par la loi Pacte provoque la polémique

Blanche Segrestin

« Faire le pari de l'investisseur éclairé n'est plus tenable »

ENTRETIEN

La loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) est actuellement en seconde lecture à l'Assemblée nationale, après son vote au Sénat. Elle prévoit, entre autres, une transformation de la définition juridique de la « société ». Professeure de gestion à Mines ParisTech, Blanche Segrestin explique les implications de cette réforme pour les entreprises. Elle codirige, avec Armand Hatchuel, la chaire « Théorie de l'entreprise. Modèles de gouvernance et création collective » et a publié avec Kevin Levillain *La Mission de l'entreprise responsable. Principes et normes de gestion* (Presses des Mines, 2018).
Députés et sénateurs ne sont pas d'accord sur la nouvelle rédaction de l'article 1833 du code civil qui définit le statut de « société », selon lequel celle-ci doit être gérée « dans l'intérêt commun des associés ». L'article 61 de cette loi ajoute que « la société est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité ».

Quel est l'enjeu de ce débat d'apparence purement juridique ?
La crise de 2008 a mis en évidence le fait que, depuis le début des années 1980, les entreprises ont connu une « déformation » de leur gouvernance, résultat de ce que les chercheurs appellent « l'industrialisation

Pour que les entreprises puissent continuer à financer les innovations qui rendront notre monde meilleur, elles doivent être juridiquement protégées contre le court-termisme des actionnaires, plaide la professeure de gestion

de l'actionnariat », qui a renforcé les grands investisseurs institutionnels et les a dotés de techniques professionnelles destinées à maximiser leurs bénéfices. La critique s'est faite à peu près unanime pour dénoncer les effets négatifs de la focalisation des entreprises autour du cours de Bourse et du court terme sur l'emploi et l'environnement, mais aussi sur la durabilité des entreprises elles-mêmes.
Mais cette critique ne suffit pas : le problème est que le statut juridique actuel de la société peut être op-

posé par des actionnaires activistes aux entreprises qui souhaiteraient adopter un comportement plus responsable en matière sociale ou environnementale aux dépens de la rentabilité immédiate. Aujourd'hui, la capacité des entreprises à innover face aux défis sociaux et climatiques est un point critique : or cette capacité n'est pas protégée par le droit. Lorsque, au XIX^e siècle, il s'agissait de mobiliser d'importants moyens de production pour offrir de nouveaux biens et services, c'était cohérent. Mais cette logique a masqué le fait que les entreprises ne sont pas seulement des producteurs ; elles ont investi le champ de la science, de l'innovation, elles transforment le monde dans lequel nous vivons, et ont en cela une responsabilité collective, celle d'investir dans des futurs désirables.

Les sénateurs ont pourtant rejeté l'article 61, jugé contraire à la liberté des entrepreneurs...
Faire aujourd'hui le pari du succès de l'investisseur éclairé n'est plus tenable lorsqu'on voit les comportements des associés dans des secteurs comme les réseaux sociaux,

l'énergie, la pharmacie par exemple. Il s'agit donc de faire évoluer le droit pour permettre que les innovations rendues nécessaires pour relever les défis contemporains continuent à être financées. C'est pourquoi l'article 61 introduit dans la loi la possibilité pour une entreprise de définir sa « raison d'être » ou sa « mission », qui n'est donc pas réductible à « l'intérêt commun des associés ». Une entreprise est un projet de construction de ce qui n'existe pas encore ; le droit doit lui permettre de protéger sa capacité à le faire.

L'article 61 a été critiqué, soit parce qu'il ajoute de nouveaux statuts d'entreprise, au risque de permettre de poursuivre le « business as usual » en créant des paravents vertueux, soit inversement parce qu'il fait courir à tous les entrepreneurs le risque de « judiciarisation » de leurs activités, auxquelles tout un chacun pourrait opposer les « enjeux sociaux et environnementaux ». Qu'en pensez-vous ?
La loi Pacte préserve au contraire, me semble-t-il, une certaine cohérence en distinguant bien trois niveaux. Premièrement, la modification de l'article 1833 du code civil introduit l'obligation pour toute société, quel que soit son statut, de prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité. C'est cette obligation qui a suscité le plus de réticence dans les milieux patronaux et juridiques, mais il est indispensable de créer une

base juridique opposable à une entreprise qui générerait des dommages sociaux et environnementaux, quel que soit son intérêt social.
Deuxièmement, la loi modifie le code du commerce en créant « l'entreprise à mission », dont les statuts précisent un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux, créent un organe social distinct du conseil d'administration chargé d'en suivre l'exécution, vérifiée par un organisme tiers indépendant. Une entreprise qui choisirait un tel statut se distinguerait en effet du lot commun, mais aurait quelques difficultés à se contenter de faire de la com.
Troisièmement, la loi complète l'article 1835 du code civil, qui liste les éléments du statut de la société, par la phrase : « Les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité. » C'est en quelque sorte une situation intermédiaire entre le cas général et l'entreprise à mission. Elle permet justement à une entreprise d'inscrire dans ses statuts les éléments qui lui garantiront une sécurité juridique face à des actionnaires activistes. En se définissant par sa « raison d'être », une entreprise acquiert de fait une existence juridique autre que celle de l'intérêt commun de ses associés, jusqu'ici alpha et oméga de sa définition juridique. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTOINE REVERCHON

Jean-Charles Simon

L'entreprise n'a pas besoin de se justifier

Le patron de société et ex-candidat à la direction du Medef, rejette le « nouveau catéchisme » qui voudrait assigner aux entrepreneurs d'autres missions que le libre choix de leurs activités et de leur gestion

UNE ENTREPRISE EST DÉJÀ, PAR ESSENCE, UTILE ET BÉNÉFIQUE À LA COLLECTIVITÉ

auteurs du rapport à l'origine des dispositions en débat stigmatisent un modèle capitaliste... qui fait pourtant preuve d'une efficacité redoutable et s'est imposé un peu partout, donnant lieu à la plus formidable période de sortie de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie sur la planète. Quant aux attentes déçues des populations, visiblement plus aiguës en France qu'ailleurs, elles semblent davantage concerner la gouvernance publique que l'entreprise, à peu près autant plébiscitée que le politique est décrié.

La contrainte légale n'est pas pertinente
Les nouveaux prêtres du « sens » et des « valeurs » de l'entreprise insistent sur les bénéfices qu'elle doit en retirer. Ils seraient compris des meilleurs stratèges, tandis que les réfractaires à leur discours seraient des ringards sans vision. Si c'était si évident, nul besoin de passer par la loi : chaque entreprise devrait s'y mettre avec entrain, et les récalcitrantes seraient bientôt balayées par la compétitivité de leurs concurrentes.
La réalité est bien différente, car deux approches sont confondues à dessein. Celle du bon sens, qui n'a rien de nouveau : une entreprise ayant de la considération pour ses salariés, ses fournisseurs et son environnement se portera a priori bien mieux qu'en les ignorant. Et celle de la menace, où

il est question d'empêcher l'acte de gestion rationnel de l'entreprise, émanation de la volonté de ses actionnaires. C'est là tout l'enjeu de la modification du code civil en discussion. Mais qui jugera que le respect de toutes les lois déjà en vigueur n'est pas encore assez ? Et au nom de quels critères ?
Que des dirigeants de grandes entreprises vantent la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) ne valide en rien la pertinence d'une contrainte légale en la matière. D'abord parce que l'exercice relève souvent du simple marketing. Ensuite parce qu'ils sont rarement les propriétaires de l'entreprise, et peuvent voir dans ce nouveau modèle un renforcement de leur pouvoir face aux actionnaires ou en cas d'OPA : ils s'intronisent en quelque sorte les garants de cette « raison d'être » qui supplanterait tout.
Enfin et surtout, leurs entreprises géantes sont à mille lieues des réalités de la multitude des petites structures qui se battent simplement pour survivre. La diversité des entreprises est d'ailleurs une richesse et une source de performance du capitalisme : beaucoup veulent durer, certaines sont par nature éphémères ; les plus performantes sont appelées à grandir, d'autres pas ; des activités peuvent être très désirables ou au contraire à peine tolérées...

Une entreprise viable et qui n'enfreint pas les lois en vigueur n'a pas besoin de justification : elle est déjà, par essence, utile et bénéfique à la collectivité. L'activité qu'elle génère – avec donc des achats, des rémunérations, des impôts qui transitent par son compte d'exploitation – est validée par ses clients, et elle n'a pas d'autres preuves à faire si son modèle fonctionne sans artifice. A chacun son rôle : aux pouvoirs publics d'établir les règles, par exemple les activités interdites, les pénalisations d'externalités négatives ou les normes exigées ; aux entreprises de créer le plus possible de richesses dans le cadre ainsi défini. En voulant fixer à l'entreprise d'autres finalités, les adversaires du marché contestent sa nature profonde pour cesser d'en faire le projet libre d'entrepreneurs libres. En cela, leur offensive porte atteinte à la liberté d'entreprendre et au droit de propriété des entrepreneurs. ■

Jean-Charles Simon est entrepreneur et économiste. Il a été candidat à la présidence du Medef (Mouvement des entreprises de France) en 2018

Julie Battilana

Aux Etats-Unis, un mouvement de réforme très actif

Dans l'Amérique de Trump, l'intérêt pour les enjeux sociaux et environnementaux progresse, tant dans les pratiques des entreprises que dans les écoles de management, constate la professeure de la Harvard Business School

En modifiant la loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), qui cherche à mieux rendre compte de la réalité des enjeux auxquels sont confrontées les entreprises, la France peut faire partie des nations leaders du changement, et ce, à un moment décisif dans le processus de transformation du capitalisme à l'échelle mondiale. On attend en effet aujourd'hui des entreprises qu'elles prennent en considération les enjeux sociaux et environnementaux de leur activité, comme le précise le projet de loi initial. Il est aussi essentiel que les entreprises qui le souhaitent puissent devenir des « sociétés à mission », sans quoi la France prendra du retard par rapport à d'autres pays qui ont créé de nouveaux statuts légaux pour mieux répondre aux besoins des entreprises de demain.

Même dans l'Amérique de Trump, qu'on pourrait croire, de loin, acquise à un néolibéralisme débridé, le mouvement pour réformer le système capitaliste est plus actif et mobilisé que jamais. Ceux qui poussent au changement ne se contentent pas de contester le statu quo,

ils développent des innovations et s'organisent pour orchestrer leur adoption.

A commencer par le développement de nouveaux statuts légaux, comme celui de la *benefit corporation* (« entreprise d'intérêt pour la société »), qui permet aux entreprises de s'engager à prendre en compte non seulement la performance financière dans leurs décisions, mais aussi l'impact de leurs actions sur l'environnement et la société. Ce nouveau statut, qui est aujourd'hui une option disponible dans plus de 30 Etats américains, a d'ores et déjà été adopté par plus de 5 000 entreprises. On



LES INVESTISSEURS SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À VISER UN IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POSITIF

compte, parmi elles, l'équipementier Patagonia et la filiale nord-américaine du groupe agroalimentaire Danone (Danone North America).

Au-delà de la loi, d'autres se mobilisent pour créer les outils permettant de mesurer la performance sociale et environnementale des entreprises. C'est, entre autres, le cas du Sustainability Accounting Standard Board (SASB), une ONG américaine créée en 2011, avec pour objectif, le développement de tels outils pour plus de 70 industries, afin de permettre aux entreprises et aux investisseurs de prendre aussi en compte les critères sociaux et environnementaux.

SASB, qui est le pendant du Financial Accounting Standard Board (FASB), l'organisme de standardisation de l'information financière, fait valoir un argument de poids, celui du principe de matérialité de la performance sociale et environnementale. Suivant cet argument, la transparence en matière d'effort et de rapport sur la performance sociale et environnementale est nécessaire à une prise de décision éclairée des investisseurs, dans la mesure où son omission est susceptible de les induire en erreur.

Demande de changement

Les investisseurs sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à afficher leur volonté d'avoir non seulement des retours financiers, mais aussi un impact social et environnemental positif. D'après les chiffres rapportés par le Global Steering Group for Impact Investment, une ONG basée au Royaume-Uni, plus de 8 000 milliards de dollars de fonds gérés aux Etats-Unis prennent en compte des considérations d'impact social et environnemental.

La jeune génération est demandeuse de ce changement. D'après une récente étude menée par Deloitte (« The Deloitte Millennial Survey », 2018), auprès de plus de 10 000 personnes nées entre 1980 et 1990 dans 36 pays, plus de 80 % du panel considère que la performance des entreprises ne devrait pas se réduire à la seule prise en compte

de leur performance financière. J'observe cette tendance au quotidien avec mes étudiants à l'université de Harvard. Ils sont de plus en plus nombreux à afficher leur volonté non pas seulement de gagner de l'argent, mais également d'aider activement à régler les problèmes sociaux et environnementaux.

Les contenus qui sont enseignés, notamment dans les écoles de commerce, ont évolué ces dernières années pour mieux répondre à leurs attentes et aux transformations sociétales en cours, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. Par exemple, à la Harvard Business School, le nouveau cours intitulé « Réimaginer le capitalisme » est devenu l'un des cours optionnels les plus populaires de deuxième année dans le cadre du MBA. En septembre 2019, le contenu de ce cours sera intégré dès la première année dans le tronc commun du programme, si bien que tous les étudiants y seront exposés. Il s'agit là d'un changement essentiel en matière d'enseignement, encore impensable il y a dix ans, qui ouvre la porte à d'autres changements dans chacune des disciplines.

Le temps est révolu où les entreprises pouvaient se consacrer à la seule maximisation du profit sans prendre en compte les conséquences environnementales et sociales de leurs actions. Elles peuvent aujourd'hui, en partenariat avec leurs employés, leurs investisseurs et les autorités publiques, jouer un rôle-clé dans la refonte de notre système économique et social, à condition d'accepter de participer à l'établissement de nouvelles règles du jeu. ■

Julie Battilana est professeure d'administration des affaires à la Harvard Business School et professeure d'innovation sociale à la Harvard Kennedy School, où elle est également fondatrice de la Social Innovation and Change Initiative



LA CHRONIQUE DE **JEAN PISANI-FERRY**

Sortir de l'Europe de l'inaction

Qui se rappelle encore sur quoi ont porté les dernières campagnes pour les élections européennes ?

Cette fois cependant, ce pourrait être différent. Il le faudrait, en tout cas : difficile d'ignorer la sécession britannique, la montée des menaces externes, la bipolarisation du monde, l'hostilité de l'administration Trump ; difficile de sous-estimer la gravité de la fracture entre ceux pour qui la nation se définit par ses institutions et ceux pour qui elle procède d'une identité ethno-religieuse ; difficile d'oublier, alors que la croissance se tasse, que la zone euro demeure écartelée et fragile. Il serait grave que la campagne ne soit pas à la hauteur de ces enjeux.

L'ambitieuse tribune d'Emmanuel Macron et la réponse immédiate d'Annegret Kramp-Karrenbauer (« AKK ») – la présidente de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) allemande et dauphine d'Angela Merkel –, comme, dans un tout autre registre, le propos identitaire très construit de Viktor Orban, le premier ministre hongrois, ou la recherche encore balbutiante d'un nouvel agenda de gauche suggèrent la possibilité d'un vrai débat.

Après s'être construite avec succès autour d'un idéal, la paix par l'interdépendance, l'Europe communautaire s'est développée autour d'un projet, la prospérité par l'intégration économique et monétaire, avec des résultats sans doute inférieurs aux attentes mais néanmoins positifs. Mais la question est de savoir quelle est aujourd'hui sa raison d'être.

Une redéfinition est indispensable, parce que les hypothèses sur lesquelles l'Union européenne s'est jusqu'ici fondée sont remises en cause. Elle avait fait son nid au sein d'un monde multilatéral voulu et organisé par les Etats-Unis, et se trouve aujourd'hui confrontée à la logique des rapports de puissance. Supposant l'Etat de droit acquis, elle s'était consacrée à l'économie, mais des autocraties électives se sont installées en son sein. Au gré d'un contrat implicite, elle avait privilégié l'efficacité et laissé l'équité aux Etats, et se trouve désormais attaquée pour avoir facilité optimisation fiscale et enrichissement des puissants.

La difficulté n'est pas de trouver à quoi l'Union peut servir. Chacun voit bien que le nationalisme américain et l'affirmation

LES DIVERGENCES ACTUELLES IMPOSENT D'ACCEPTER DE METTRE EN CAUSE L'UNICITÉ DU SYSTÈME EUROPÉEN POUR ALLER VERS UNE ORGANISATION EN CLUBS

chinoise plaident pour qu'elle prenne en charge son propre destin. Chacun comprend que les urgences d'aujourd'hui – climat, sécurité, migrations, négociation commerciale, lutte contre les monopoles, évasion fiscale, protection des données, poids monétaire international – appellent des réponses communes. Le problème est plutôt l'impossibilité d'opérer des choix politiques alors que perspectives et positions divergent. Ce qui risque de frapper l'Europe d'obsolescence, c'est son manque de crédibilité.

Ce défaut résulte en partie de la règle de l'unanimité, qui persiste en matière de secret bancaire ou de fiscalité des multinationales, par exemple. Mais la décision peut être bloquée même là où prévaut la majorité qualifiée. C'est ce qui s'est passé pour la répartition des réfugiés admis au titre du droit d'asile : en dépit d'une injonction de la Cour de Justice, Budapest et Varsovie ont refusé de se plier à la décision conjointe.

Rares sont aujourd'hui les sujets sur lesquels les Vingt-Sept sont d'accord. Si bien que le blocage menace à chaque instant et n'est souvent surmonté que par des compromis de façade. Le risque, c'est l'impotence collective.

Détailler la méthode

C'est pourquoi la question décisive est aujourd'hui celle de la méthode. Les divergences actuelles imposent d'accepter de mettre en cause l'unicité du système européen pour aller vers une organisation en clubs. Sous le couvert de la fiction que tous les pays ont vocation à rejoindre la monnaie commune, c'est déjà ce qui se fait pour l'euro. Le même principe peut s'appliquer demain dans quelques grands domaines bien définis : certainement la défense et la gestion de l'asile, sur lesquelles les positions sont trop éloignées pour qu'il soit concevable d'avancer à vingt-sept ; peut-être aussi le rééquilibrage du capitalisme vers une économie plus sociale ; ou même le climat, si certains pays se refusent à organiser la transition écologique et à mettre en place une fiscalité carbone.

Une telle méthode ne peut fonctionner qu'à deux conditions. La première est de préserver une base commune : le marché unique et les politiques de concurrence et de protection des consommateurs, le soutien au développement régional, et un socle de valeurs communes constitutives de l'identité européenne (Etat de droit, démocratie, dimension sociale). La seconde est de constituer les clubs selon des ensembles cohérents : par exemple, regrouper espace Schengen de circulation sans frontières et gestion commune des demandes d'asile, car on ne peut pas vouloir l'un et refuser l'autre. C'est en substance ce que propose Emmanuel Macron, alors qu'« AKK » suggère une formule de type « payer ou accueillir ».

Une telle stratégie n'est pas sans risque. Elle implique des confrontations, voire des crises. Mais le plus grand des risques, c'est l'inaction. Il ne faudrait pas que, dans cinq ans, les citoyens européens concluent que l'Europe s'est révélée incapable de répondre à leurs inquiétudes. Cela vaut bien, pour une fois, de leur parler de méthode, et pas seulement de grands principes ou de petits bénéfices. ■

Mettre le capitalisme au service de l'intérêt général

Un an après le rapport Notat-Senard, les consultantes **Geneviève Féron Creuzet, Julie de La Sablière** et **Virginie Seghers** estiment que le mouvement pour un capitalisme responsable est plus porté par les entrepreneurs que par la loi

Il y a un an, le 9 mars 2018, le rapport Notat-Senard consacré à l'entreprise comme « *objet d'intérêt collectif* » a été remis en grande pompe à quatre ministres. Les conclusions de ce rapport ont nourri plusieurs dispositifs ambitieux inscrits dans le projet de loi Pacte, visant à faire émerger un « *capitalisme du bien commun* » en donnant aux acteurs économiques concernés le socle juridique qui leur manquait jusqu'alors.

Un an plus tard, la loi Pacte n'est toujours pas votée. Adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, le texte a été vidé d'une partie de sa substance au cours de son circuit législatif. Les sénateurs ont en effet, en supprimant une grande partie des articles les plus structurants, en particulier l'article 61 sur la « *raison d'être* », voulu défendre une vision conservatrice, voire rétrograde, de l'entreprise : celle d'un agent économique hors sol, dont le seul moteur est la recherche du profit.

Mais finalement, peu importe... Car quel que soit le devenir de la loi Pacte, ce projet

aura, en douze mois, permis de faire bouger les lignes et progresser les consciences. Pour preuve, le Medef, qui avait combattu la modification de l'objet social de l'entreprise, vient, sous l'impulsion de son nouveau dirigeant, d'adopter une raison d'être : « *Agir ensemble pour une croissance responsable*. » Le Centre des jeunes dirigeants s'est immédiatement mobilisé contre le vote des sénateurs, soulignant que 78 % de ses adhérents sont favorables au principe d'inscrire l'objet social et de se doter d'une raison d'être dans les statuts de l'entreprise. Il en va de même pour les fleurons du CAC 40. Selon un rapport publié conjointement par le Boston Consulting Group et Entreprises et Médias, deux tiers des grands groupes considèrent aujourd'hui la formulation de leur raison d'être comme un enjeu stratégique essentiel, notamment pour attirer et fidéliser les talents et leurs clients. Ces chiffres font écho au sondage Viavoice, commandé par le cabinet Prophyl en février 2018, montrant que 68 % des entrepreneurs interrogés se déclaraient en faveur d'un statut d'entreprise à mission.

Révolution positive

Ce mouvement est donc largement porté par les entrepreneurs eux-mêmes. En l'absence de cadre juridique adapté, ceux-ci innovent et inventent déjà de nouveaux modèles pour mettre le capitalisme au service de l'intérêt général. Citons la Camif et Nutriset qui ont déjà inscrit une mission et des engagements dans leurs statuts. DanoneWave, enregistrée sous le statut de Public Benefit Corporation (société d'intérêt public) aux Etats-Unis, tient lieu de laboratoire pour le groupe qui engage certaines de ses filiales sur la voie de la labellisation.

Certains vont même plus loin, jusqu'à se déposséder d'une partie du capital de l'entreprise pour le sanctuariser dans une fondation. Le modèle de transmission et de gouvernance des fondations actionnaires, inspiré de l'Europe du Nord, tente en effet une communauté de pionniers, baptisée « De Facto », qui se sont déjà lancés dans cette voie. Sans attendre le vote de la loi Pacte, qui accouchera sans doute d'un nouveau statut de fonds de pérennité, encore loin du modèle hybride que nous appelons de nos vœux, les propriétaires de Bureau Vallée, Archimbaud, Léa Nature, Ecodis, Ultéria... transmettent actuellement une part significative de leurs entreprises à une fondation qui en deviendra actionnaire, pour les protéger et soutenir des causes d'intérêt général. Et ils font des émules.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si la loi sera un frein ou un moteur de cette révolution positive. Notre droit peut aujourd'hui créer les conditions nécessaires pour permettre aux entreprises de mieux concilier compétitivité économique et transition écologique et solidaire. Il est temps d'encourager la volonté des entrepreneurs qui montrent la voie en matière d'innovation sociale et d'économie plus vertueuse. ■

Geneviève Féron Creuzet et Virginie Seghers sont cofondatrices du cabinet de conseil en stratégie Prophyl **Julie de La Sablière** est fondatrice de l'agence de conseil en communication Little Wing



PLANÈTE | CHRONIQUE
PAR STÉPHANE FOU CART

Effondriste ou transhumaniste ?

Des foules dépenaillées qui se pressent et se bousculent, seau et bidon à la main, autour d'une canalisation d'eaux usées qui fuit ; des pillages, des émeutes, des forces de l'ordre débordées. Depuis le 7 mars et le début de la panne d'électricité géante qui frappe le Venezuela, les quelques images qui sortent de Caracas offrent un sidérant spectacle de chaos et de désolation.

Une centaine d'heures sans courant ont suffi à plonger la capitale vénézuélienne, et semble-t-il une bonne partie du pays, dans ce cauchemar. Le témoignage, recueilli par *Le Monde*, de Catalina Vargas, coordinatrice de la réponse humanitaire en Amérique latine au sein de l'ONG Care, est glaçant. Une partie de la population reste cloîtrée chez elle en raison de l'insécurité, l'autre erre en quête d'eau, de nourriture ou de médicaments. Sans la Fée électricité, les gestes les plus banals, sur lesquels repose tout l'ordre sanitaire, économique et social, deviennent impossibles.

Le réseau d'eau potable est tombé, faute de pompes électriques pour le faire fonctionner. La moindre transaction est compromise. « Comme la monnaie nationale n'a plus aucune valeur, les gens ne payent que par carte bancaire, raconte Catalina Vargas. Or, sans électricité, les terminaux ne fonctionnent plus. » Pour ne rien arranger il fait ces jours-ci, à Caracas, une trentaine de degrés : toute nourriture stockée au froid est perdue. Même l'acheminement d'une aide alimentaire est entravé, rendu impossible par l'extinction des moyens de communication – téléphone, Internet.

Succès littéraires

Si la catastrophe qui frappe le Venezuela n'a que peu à voir avec la question environnementale, elle réinscrit dans l'actualité et les esprits l'un des textes importants de la pensée écologiste : *Ravage*, le premier roman de René Barjavel, publié par Denoël en 1943, au seuil de l'anthropocène. L'histoire est connue : elle campe un monde futuriste fortement dépendant de la technologie et dans lequel (pour des raisons d'ordre géophysique peu explicitées) les électrons cessent tout à coup de circuler dans les matériaux conducteurs, précipitant un indescriptible chaos. Relire ces pages à la lumière de l'actualité vénézuélienne produit une assez forte impression.

La méfiance vis-à-vis du système technique moderne, vu comme une aliénation et en définitive une menace, plutôt que comme un instrument d'émancipation individuel et collectif, est l'un des ferments de l'écologie politique. Parmi ses grands penseurs, Ivan Illich, Jacques Ellul ou encore Bernard Charbonneau, ont développé très tôt un discours critique de la technique, mais celle-ci est largement demeurée sous le radar du débat public pendant tout le XX^e siècle. La technique – le *progrès technique* – allait de soi.

A la faveur de la crise climatique et environnementale, ce recul critique face à la technique fait aujourd'hui surface ; il parvient à s'insinuer bien plus profondé-

LA MÉFIANCE VIS-À-VIS DU SYSTÈME TECHNIQUE MODERNE EST L'UN DES FERMENTS DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

ment dans la conversation publique qu'au cours des dernières décennies. La popularisation de l'« effondrisme » (ou « collapsologie ») – cet ensemble de réflexions sur l'effondrement à venir de la civilisation thermo-industrielle mondialisée – n'y est pas étrangère : par le biais d'ouvrages grand public qui rencontrent un succès important, elle suscite une réflexion sur notre dépendance collective à la technique et aux grands réseaux d'approvisionnement (en eau, en information, en énergie) et à la résilience des sociétés complexes face à des événements brutaux et imprévisibles que le réchauffement climatique va rendre plus fréquents et/ou plus redoutables.

Le succès de l'ouvrage désormais culte de Pablo Servigne et Raphaël Stevens (*Comment tout peut s'effondrer*, Seuil, coll. « Anthropocène », 2015) n'est que l'un des marqueurs de cet intérêt nouveau. Songeons au succès de la littérature postapocalyptique (*Dans la forêt*, de l'Américaine Jean Hegland, paru en français aux éditions Gallmeister, est l'un des phénomènes d'édition de ces dernières années) ou encore à l'existence, depuis 2018, d'un Salon du survivalisme, dont la deuxième édition s'ouvre le 22 mars à Paris...

En contrepoint de cet intérêt pour l'« effondrisme » se développe un mouvement de pensée inverse, et dont la part médiatique visible est le transhumanisme. Au contraire des « collapsologues », qui prônent une recherche de résilience par la simplicité et l'autonomie, ses tenants réclament la poursuite et l'accélération de l'inflation technique, en faisant tomber tous les tabous qui entravent encore, jusqu'à présent, son développement. Interventions sur l'homme pour améliorer ses performances intellectuelles ou physiques, lutte contre les dégâts environnementaux par la mise au point de nouvelles technologies « vertes » voire par la tentative de « réparer » le climat terrestre par des opérations de géo-ingénierie à grande échelle, etc.

Se dessine ainsi, de manière impressionniste, ce qui pourrait être l'un des prochains grands clivages politiques du XXI^e siècle. On l'a déjà vu poindre, notamment dans les propositions du candidat malheureux de la gauche à la dernière présidentielle : Benoît Hamon souhaitait taxer les robots susceptibles de remplacer les emplois humains, quand ses détracteurs lui opposaient qu'il ne fallait surtout pas entraver mais, au contraire, encourager le développement des machines et de l'intelligence artificielle.

Si le rapport à la technique s'impose en effet à l'avenir comme une nouvelle grande ligne de clivage, la reconfiguration du paysage politique promet d'être intéressante. La droite catholique traditionaliste pourrait se retrouver du côté des zadistes de Notre-Dame-des-Landes, et les jeunes start-upers libéraux faire cause commune avec la gauche scientifique et productiviste. ■

LA
RECONFIGURATION
DU PAYSAGE
POLITIQUE
PROMET D'ÊTRE
INTÉRESSANTE

SYRIE, UN DÉSASTRE SANS FIN

ÉDITORIAL

Huit ans de guerre et un bilan que l'on ose à peine écrire : la Syrie de 2019 est un pays amputé de près de la moitié de sa population valide. Sur les 21 millions d'habitants qu'elle comptait début 2011, entre 300 000 et 500 000 ont été tués et 1,5 million sont invalides. Quelque 6 millions de personnes ont fui à l'étranger et 6,6 autres millions sont déplacées à l'intérieur du pays, vivant le plus souvent dans des conditions très précaires.

Exsangue humainement, la Syrie l'est aussi économiquement. Elle a perdu les trois quarts de son produit intérieur brut, passé de 60 milliards de dollars (53 milliards d'euros) en 2010 à environ 15 milliards aujourd'hui. Un tiers de ses immeubles et des habitations ont été détruits ou

endommagés. Le secteur agricole produit moins qu'il y a trente ans. Trois millions d'enfants ne sont pas scolarisés. La Syrie est méconnaissable.

Aussi terribles soient-ils, les chiffres ne donnent pas toute la mesure du désastre. Car le soulèvement qui a entraîné cette guerre et ses ravages a échoué. Bachar Al-Assad, le dictateur contre lequel une partie de la population s'est insurgée, est toujours là. Son régime s'affaire à consolider le camp loyaliste autour de lui, en s'appuyant sur l'armée qui, contrairement à de nombreuses prédictions, ne s'est pas effondrée. Certains experts décrivent une force en cours de restructuration, sous perfusion russe et iranienne, après avoir perdu la moitié de ses effectifs, mais dont le commandement a tenu bon, permettant l'émergence d'un nouvel ordre militaire et sécuritaire. L'emprise de la communauté alaouite, celle du clan Assad, s'est accrue sur la hiérarchie.

L'opposition est anéantie. La chute d'Alep, en décembre 2016, a brisé son rêve de renverser le régime Assad. Plaque tournante de l'opposition syrienne au plus fort du conflit, la ville turque de Gaziantep, de l'autre côté de la frontière, où vivent 400 000 Syriens, est devenue pour eux une ville fantôme, que désertent peu à peu ONG, consultants et chefs rebelles, à mesure que le régime Assad enchaîne les victoires. Les formations rebelles encore

présentes sont passées sous la coupe d'Ankara. La révolution n'est plus qu'un douloureux souvenir.

Le bilan diplomatique n'est guère plus brillant. Usant et abusant de son pouvoir de veto, la Russie a paralysé l'action du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Syrie. Si Bachar Al-Assad a survécu, ce n'est grâce ni à ses talents de stratège ni à son assise politique. Son salut, il le doit essentiellement à l'aviation russe, dont l'entrée en scène, à la fin de l'été 2015, a été déterminante, avec l'appui des forces iraniennes au sol. Sous un déluge de bombes, la rébellion a fini par abandonner ses positions après avoir tenu pendant un an. Aujourd'hui, Moscou, Téhéran et, d'une manière plus complexe, Ankara, sont maîtres du jeu.

Les Etats-Unis et l'Europe, pour leur part, ont concentré leur intervention sur la lutte contre l'Etat islamique. Le succès militaire contre le « califat », cependant, ne doit illusionner personne : le combat peut ressurgir à tout moment, sous une autre forme. ■

Comment envisager la reconstruction, dans ces conditions ? Son coût est estimé entre 200 milliards et 400 milliards de dollars. Ce ne sont ni Moscou ni Téhéran qui rebâtiront les écoles et les hôpitaux. L'absence d'alternative politique n'incite pas les Occidentaux à payer pour conforter Assad, ni les réfugiés à rentrer. Reconstruire le pays est la nouvelle bataille de Syrie.

LA RENAISSANCE DE 5000 ANS DE CIVILISATION

神韻晚會 2019
SHEN YUN

藝術團
神韻
SHEN YUN
PERFORMING ARTS

« Un spectacle somptueux,
une chorégraphie de génie, c'est prodigieusement beau ! »
— Broadway World

SEANCE SUPPLÉMENTAIRE À PARIS DÉJÀ COMPLET EN PROVINCE

8*-12 mai | Palais des Congrès de Paris
0892 050 050 (0,35€ TTC/min), viparis.com

0 805 386 386 ShenYun.com/FR

La culture traditionnelle chinoise est inspirée du divin, ce contenu spirituel se retrouve dans les représentations de Shen Yun.

fnac ticketmaster

Le Monde l'époque

Le Salon de la généalogie tient sa cinquième édition à Paris. La recherche des origines, facilitée par les outils numériques, n'a jamais fait autant d'adeptes

4 **PARENTOLOGIE**
« Pourquoi la dame elle est toute nue ? »

Sur l'Abribus ou sur la Toile, les images érotiques, voire porno, sont partout. Problème, les enfants aussi ont des yeux

5 **MADAME EST SERVIE**
Le bonheur est dans le pli

Plus personne ne veut manier le fer et la planche. Repasser, c'est dépassé

7 **ET GLOU**
Le bordeaux, victime de la mode

Demandez à un sommelier son coup de cœur, il optera pour un vin du Rhône ou de la Loire. On vous explique pourquoi

2

ENQUÊTE

Mes aïeux!

ENQUÊTE

Lignée en ligne

La généalogie est une passion française. L'accès aux archives sur Internet et la création de logiciels spécialisés ont fait exploser le nombre de « généanautes ».

Une quête des origines qui permet aussi de dévoiler des secrets de famille

Un peu d'histoire

► 1539

L'ordonnance de Villers-Cotterêts, édictée par François I^{er}, rend obligatoire la tenue de registres de baptêmes et de sépultures, par les curés des paroisses.

► 1579

L'ordonnance de Blois ajoute l'obligation de l'enregistrement des mariages.

► 1667

L'ordonnance de Saint-Germain-en-Laye (ou code Louis) uniformise la rédaction des actes de baptême, mariage et sépulture, qui doivent être établis en deux exemplaires (l'un gardé par la paroisse, l'autre envoyé au greffe du tribunal). La demande d'extrait de ces actes ou de leur consultation alors payante peut être faite par tout le monde.

► 20 septembre 1792

Installation de l'état civil par décret de l'Assemblée législative. Celui-ci doit être tenu par les mairies. Les registres paroissiaux sont envoyés aux mairies et ceux qui étaient reçus par les greffes sont envoyés aux archives des départements, créées et organisées par la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796).

► Années 1960

Un accord est passé entre les Archives nationales de France et l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (ou Eglise mormone), spécialiste de la généalogie car l'un des fondements de cette religion est de recenser les ancêtres pour pouvoir « baptiser les morts ». Ils sont autorisés à microfilmer les registres paroissiaux et l'état civil français de plus de 100 ans. En échange, ils remettent aux services d'archives une copie de leurs microfilms.

► Années 1990

La numérisation commence à se développer, d'abord aux Archives nationales (à partir de 1993) puis dans les départements. La Mayenne est le premier département à s'y être mis (en 1994). Aujourd'hui, quasiment tous les départements français ont mis en ligne tout ou partie des sources utiles aux généalogistes.

► 2015

La CNIL donne son accord aux mormons pour numériser leurs microfilms et l'état civil qui n'avait pas encore été microfilmé, et pour diffuser les images sur leur site Internet – sous réserve que chaque département donne son accord, et que, notamment, les données à caractère personnel datant de moins de 120 ans soient masquées.

Par Catherine Rollot

Plusieurs fois par semaine, Stéphanie Gamois part à la pêche. Mais nul besoin de descendre sur les rives du Fessard, la rivière qui traverse Oizé, le paisible bourg sarthois où elle s'est installée avec mari et enfants, pour avoir une touche. C'est de son ordinateur qu'elle ferre ses prises. Dans ses filets, déjà 3400 spécimens, attrapés en remontant le cours de son histoire familiale sur Internet « jusqu'en 1576 ».

A 42 ans, l'agente technique de la police nationale fait partie de ces passionnés qui reconstituent les ramifications de leur arbre généalogique. Le soir, le week-end, et même à la pause déjeuner, sa tablette est de sortie pour mettre un nom sur le visage d'un aïeul, compléter une génération ou localiser une lignée. « C'est devenu un challenge entre mon mari et moi : qui va trouver quelque chose de nouveau le premier ? » Le couple a quelques mystères à percer, comme la présence incongrue d'enfants dans une lignée qui n'était pas censée en avoir.

La recherche des origines est une passion française. Cinq millions de personnes s'adonneraient à ce loisir, le troisième après le bricolage et le jardinage, selon la Fédération française de généalogie (FFG). Près de sept Français sur dix disent s'y intéresser et ont déjà entrepris des recherches sur leur famille ou leur nom. Des explorateurs qui n'ont plus rien à voir avec le cliché du retraité, paléographe amateur, déchiffrant les pattes de mouche d'un registre paroissial dans les archives d'une sous-préfecture.

Les généalogistes sont devenus des « généanautes », surfant sur les siècles grâce à de gigantesques bases de données en ligne, des logiciels spécialisés ou l'utilisation de l'ADN. Les dernières innovations sont présentées chaque année au salon mondial de la généalogie, RootsTech, dont la dernière édition a eu lieu du 27 février au 2 mars à Salt Lake City (Utah). En France, depuis cinq ans, le Salon de la généalogie, qui se

tient cette année du 14 au 16 mars à la mairie du 15^e arrondissement à Paris, sert désormais de vitrine grand public aux start-up françaises du secteur.

L'accès aux sources n'a jamais été aussi facile. « En quelques heures, vous faites une recherche qui vous aurait pris des années », affirme Toussaint Roze, PDG de Filae, une société qui a, entre autres, indexé l'intégralité de l'état civil français du XIX^e siècle, soit quelque 250 millions d'actes. En rentrant simplement un patronyme sur le site, le généalogiste peut retrouver tous les documents relatifs à son parent et les importer pour construire son arbre généalogique. En deux ans, l'offre a déjà séduit 42 000 abonnés, en croissance de 30 % sur un an.

Pour les passionnés, la France offre un terrain d'exploration idéal. Sur quinze siècles, 400 millions de documents (actes notariés, état civil, cadastre, registres matricules militaires, etc.) sont disponibles en ligne gratuitement sur les sites des services d'archives publi-

ques. « Notre pays a les archives les plus riches et les mieux conservées au monde, s'enthousiasme Christophe Becker, directeur de Geneanet, sorte de Facebook géant des généalogistes amateurs français. Il est assez facile de remonter jusqu'à 1700, voire 1650. »

Créé il y a dix-huit ans, Geneanet rassemble aujourd'hui une communauté de plus de 3 millions de membres, qui partagent et échangent gratuitement un million d'arbres généalogiques (soit 6 milliards d'individus référencés) et 20 millions de photos. Dans le même temps, les clubs locaux de généalogistes affiliés à la FFG ont vu le nombre de leurs membres s'effondrer. « Nous sommes passés de 75 000 adhérents à 50 000 en une dizaine d'années, soit une perte d'un tiers », dit Valérie Arnold-Gautier, sa vice-présidente.

La pratique a évolué. Les échanges d'informations, les coups de pouce pour résoudre « une épine généalogique », c'est-à-dire une énigme qui empêche d'avancer, se passent désormais par

écrans interposés ou sur les réseaux sociaux. Cette internationale de l'ascendant, aidée par des outils qui croisent les données et alertent en cas de « matches » avec d'autres arbres, permet de découvrir plus facilement des cousins d'Amérique, un fief familial à l'autre bout de la France, du sang italien ou irlandais. Et parfois de dévoiler des secrets de famille.

La « roots tech » attire aussi un public plus jeune. « Désormais, 30 % de nos clients sont des actifs. Il y a dix ans, nous n'avions que des retraités », explique Audrey Cavalier, cogérante d'Heredis, leader français des logiciels spécialisés. Il y a un an et demi, au décès de son père, Jean-Philippe (qui a requis l'anonymat), fonctionnaire au service des impôts, a tapé le nom de ses grands-parents et leurs professions sur plusieurs portails consacrés à la généalogie. « Je n'en savais pas beaucoup plus, si ce n'est qu'ils étaient originaires d'Alsace », se rappelle le Parisien d'adoption de 38 ans, qui s'est découvert un arrière-grand-oncle « malgré nous », du nom de ces incorporés de force dans

Dans les règles de l'arbre

En France, les actes d'état civil ne sont pas consultables en salle de lecture des archives publiques s'ils ont moins de 75 ans, sauf s'il s'agit d'un acte de décès (dans ce cas, il n'y a pas de délai). Pour la consultation sur Internet, la CNIL a fixé des règles différentes, montant la barre à 100 ans. Si les actes sont indexés (c'est-à-dire trouvables en quelques clics, par exemple sur des portails comme Filae), la CNIL a encore relevé les seuils : 120 ans pour un acte de naissance, 104 ans pour un mariage, 75 ans pour un décès.

L'utilisation des données d'état civil par les généalogistes sur Internet est aussi soumise à la loi. En théorie, ils peuvent mentionner les noms

et prénoms d'une personne vivante dans un arbre généalogique en ligne. Sa date de naissance, son union, son ascendance et sa descendance ne peuvent pas l'être. Il n'est pas permis aux généanauts de faire figurer une personne vivante dans un arbre sans son consentement exprès, même si beaucoup passent outre. Une personne vivante peut demander le retrait des informations la concernant dans un arbre en ligne, sans devoir se justifier.



«Untitled», série «Family I». Le photographe japonais Masahisa Fukase retourne en 1971 dans son Hokkaido natale après vingt ans d'absence. Il y prend différents clichés de sa famille pendant cinq années, et compose ainsi les éléments d'un autoportrait ironique. MASAHISA FUKASE ARCHIVES/ÉDITIONS XAVIER BARRAL

l'armée régulière allemande, durant la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, son arbre «est devenu un baobab de 1900 individus, dont des ancêtres qui ont vécu au XVII^e siècle».

Odile Vaunois, orthophoniste libérale à Auxerre, fait aussi partie de ces actifs qui essaient de caser leur hobby dans un emploi du temps bien chargé. «Encore quelques années d'activité avant de pouvoir y consacrer plus de temps», déclare en souriant la quinquagénaire, qui a réussi à placer 5700 noms dont 3000 ascendants directs. Parmi eux, les ascendants de son grand-père maternel, «enfant abandonné à la naissance à l'hôpital local et de sources jalousement gardées. Aujourd'hui, pour se lancer, il n'y a plus besoin d'être un historien amateur», explique Sophie Boudarel, 49 ans. Installée dans l'Yonne, elle fait partie des rares professionnels de la généalogie, qui dispensent formation et aide à la recherche, et interviennent dans les écoles ou les foyers d'accueil pour adolescents.

«Ce n'est plus un hobby d'aristocrates ou de notables en quête de quartiers de noblesse, renchérit Christophe Boutreux, fondateur de Patronomia, un site qui propose de composer et d'imprimer un livre à partir des arbres. C'est une activité de M^{me} et M. Tout-le-Monde, qui intéresse aussi les enfants et les adolescents. Croyez-moi, ils trouvent là une activité aussi passionnante et chronophage que les jeux vidéo!»

Les nouveaux amateurs se réunissent autour de la même envie de transmettre la saga familiale, mais aussi

de connaître l'histoire d'une région ou d'un lieu. «Les Français sont passionnés d'histoire, il n'y a qu'à voir le succès des émissions de Stéphane Bern ou des commémorations de la Grande Guerre, observe Marie-Odile Mergnac, à la tête d'Archives et Culture, une maison d'édition spécialisée dans la généalogie et l'histoire de la vie quotidienne. En cherchant leurs origines, ils se la réapproprient, la mettent à hauteur d'homme mais aussi s'ouvrent à d'autres disciplines: la géographie, la démographie, l'histoire des métiers, la génétique...»

Cadre bancaire à Valence, Michel Aulagnier, 61 ans, a «attrapé le virus» il y a deux ans, en tombant sur des cartons de vieux documents après le décès de sa mère. Pour ce passionné d'histoire, replonger dans la vie de ses aïeux, agriculteurs, ouvriers ou artisans, tous originaires de Loire et de Haute-Loire, «crée indirectement un phénomène d'enracinement dans un territoire, une histoire qu'[il] ne soupçonnai[t] pas». Michel Aulagnier a choisi de laisser à son tour une trace «papier» de cette quête numérique, qui, pour l'heure, n'intéresse guère ses deux fils.

«Tout homme descend à la fois d'un roi et d'un pendu», disait Jean de La Bruyère. La très grande majorité des Français a des ancêtres agriculteurs. Qu'importe. L'adrénaline du jeu de piste familial fait voler en éclats les a priori. «Il n'y a plus de vanités, le pittoresque l'emporte, poursuit Marie-Odile Mergnac. Le cousin meunier à la troisième génération devient un héros. L'incendie de sa ferme, les mauvaises récoltes, l'histoire de son moulin font partie du scénario.» Le roman-fleuve familial n'a plus qu'à se transmettre en héritage.

Recherche ancêtre désespérément

- **Francearchives.fr**
Lancé en 2017, le portail des services d'archives de France permet de trouver les références de millions de documents, conservés dans les services publics d'archives.
- **Geneanet.org**
Le site collaboratif des généalogistes. Gratuit ou version premium (50 euros par an environ). Le site a développé une application, Hier et Aujourd'hui, gratuite sur iOS, qui permet de découvrir des lieux et bâtis dans leur état d'époque.
- **Filae.com**
Autorise l'accès à des actes d'état civil numérisés et indexés. Sur abonnement à partir de 19,30 euros par mois (tarif dégressif selon durée).
- **Heredis.com et Geneatique.com**
Logiciels spécialisés. Payants.
- **Familysearch.org**
La base de données des mormons et ses 6 milliards de noms du monde entier. Gratuit.
- **Ancestry.com et Ancestry.fr**
La branche française du géant américain. Payant.

KITS ADN

Génomes en libre-service

Et si cracher dans un tube était la dernière mode? Par curiosité ou pour répondre à des questions identitaires, l'engouement pour les tests génétiques – qui permettent par un simple prélèvement salivaire de trouver ses origines, voire des membres de sa famille – est un phénomène mondial. La pratique s'est d'abord répandue aux Etats-Unis; 12 millions d'Américains y auraient eu recours en 2017.

Les principales entreprises du secteur, les américaines Ancestry DNA et 23andMe, revendiquent avoir testé respectivement 10 et 15 millions de personnes dans le monde. Plus récente sur le marché, la société israélienne MyHeritage aurait déjà vendu en ligne 2 millions de kits ADN dans plus de quarante-deux pays, dont la France où, officiellement, ces tests sont interdits.

Dans l'Hexagone, les recherches ADN ne peuvent être réalisées qu'à des fins médicales, scientifiques ou judiciaires. Cela n'empêche pas les entreprises étrangères de démarcher sur le territoire national, et de nombreux Français d'y avoir recours. Environ 100 000 d'entre eux, selon la *Revue française de généalogie*, auraient déjà réalisé un test à visée généalogique, malgré le risque pénal encouru (3750 euros d'amende). Se procurer un kit et l'envoyer pour analyse, rien de plus facile. Pour moins de 100 euros, et en trois ou quatre semaines, les résultats arrivent directement sur votre compte Internet.

Olivier (pour des raisons juridiques, toutes les personnes ont été anonymisées) s'est tourné vers MyHeritage. «Par jeu et pour vérifier qu'[il] étai[t] bien breton», le cuisinier de 50 ans a profité d'une «promotion à 49 euros». Pour lui qui s'avoue «un peu chauvin», les résultats n'ont pas été une surprise. «Soixante-dix pour cent de mes gènes proviennent d'Europe du Nord, des pays où se sont implantés les Celtes.» Sa compagne, elle, a découvert qu'elle avait «des racines italiennes, d'Europe centrale ou juive ashkénaze», alors que sa famille était de longue date implantée dans les Deux-Sèvres. La recherche de ses racines s'est arrêtée là.

Brigitte, jeune retraitée parisienne, est une vraie mordue de généalogie. Elle a même créé un blog sur le sujet: «Chroniques d'antan et d'ailleurs». C'est donc avec un solide bagage qu'elle a entrepris de croiser le fruit de ses recherches avec les résultats apportés par les génomes de sa mère. Les origines ethniques différaient d'un laboratoire à l'autre. «Selon le premier, ma mère avait majoritairement du sang italien. Pour un deuxième, ses origines étaient d'abord anglaises, quand le troisième la voyait espagnole», s'amuse la passionnée, qui, par la voie classique de la consultation des états civils et registres paroissiaux, avait établi l'origine poitevine de ses ancêtres depuis le XVII^e siècle. Plus surprenant encore, en retournant sur le profil quelques mois plus tard, les résultats avaient changé. Par la magie d'une mise à jour du site, les origines françaises dominaient à 80 %. Quant aux gènes britanniques, ils avaient chuté à 2 %.

«Il faut vraiment prendre ces résultats avec des pincettes, avertit l'ancienne comptable, car les marges d'erreur sont importantes.» La finesse et la pertinence des résultats dépendent notamment de la qualité des bases de données constituées par les sociétés de tests. Ce panel, qui va servir à comparer les échantillons, est élaboré à partir de la compilation de génomes de groupes de personnes ayant vécu dans la même région depuis des générations, et dont on a isolé les particularités. Elles sont aussi nourries en permanence par les profils collectés. Plus la base compte de personnes qui ont donné leur ADN, plus la recherche sera fine. Ces tests fonctionnent relativement bien pour donner des origines par grandes zones géographiques, beaucoup moins à l'échelle d'un pays. Il n'y a pas de gènes allemands ni italiens, seulement des marqueurs que l'on retrouve plus souvent chez les habitants de ces pays. Et encore, les migrations, les guerres, la modification des frontières peuvent brouiller les pistes.

«Le plus intéressant dans ces tests, c'est la possibilité d'entrer en contact avec ceux qui partagent une partie d'un même patrimoine génétique», estime Toussaint Roze, PDG de Filae, un site d'indexation des archives en ligne. Toute personne testée découvre une liste de «matches» – comme sur les sites de rencontres. Plus le pourcentage est élevé, plus la chance d'avoir des liens de parenté est grande. On peut alors remonter les arbres généalogiques, débloquent une recherche, voire découvrir des proches. Mais la démarche n'est pas anodine. Au détour d'un test, on peut se retrouver face à des réalités inattendues ou sensibles, comme le fait que son père biologique n'est pas celui que l'on croit.

Confier son ADN à des sociétés commerciales étrangères pose aussi la question de la protection des données et de leur marchandisation, dans des pays moins pointilleux sur le sujet que la France. Un argument repris par les professionnels français de la généalogie qui plaident tous pour une autorisation encadrée. «On voit bien que cela ne sert à rien d'interdire ces tests: les gens les font ailleurs. On prive aussi les laboratoires français d'un marché qui existe de toute façon», estime Christophe Becker, directeur général de Geneanet, un site collaboratif de généalogistes. «Il faut réviser la loi bioéthique en incluant des garde-fous éthiques pour éviter les abus.» Promulgué en 2011, ce texte devait subir une révision en 2018, qui ne cesse d'être reportée.

LE BLOC-NOTES

UNE AFFAIRE DE NAINS

LE DERNIER FABRICANT ARTISANAL de nains de jardin ne trouve pas de successeur. Reinhard Griebel, 65 ans, voudrait se retirer de l'affaire familiale, installée depuis 1874 dans le Land de Thuringe (centre de l'Allemagne), mais les jeunes artisans boudent les gnomes. Il faut dire que ceux-ci ne font plus recette, concurrencés par les importations asiatiques et moins à la mode qu'ils ne le furent dans les jardinets de l'Allemagne communiste – et en Europe de l'Ouest.

À DEVENIR CHÈVRE

La petite commune américaine de Fair Haven, dans l'Etat du Vermont, a un nouveau maire honoraire depuis début mars : une chèvre âgée de 3 ans et répondant au nom de Lincoln a été élue à ce poste après avoir devancé un chien nommé Sammie (13 voix contre 10). Équipée d'une écharpe fabriquée sur mesure, Lincoln devra notamment honorer de sa présence quelques manifestations locales de cette bourgade d'environ 2 500 habitants, qui n'a pas de maire mais un « manager de la ville ».

L'EXPRESSION DE LA SEMAINE

N'ayez pas peur

Ces quelques mots prononcés avec enthousiasme par une auditrice de France Inter ont fait pleurer Nicolas Demorand lors du « 7-9 », lundi 11 mars. Des larmes « de bonheur », selon l'animateur ému par cette dame âgée, parlant de la vieillesse heureuse. Fin février, Kylian Mbappé avait lui aussi exhorté ses coéquipiers du PSG à « ne plus avoir peur ». C'était avant de découvrir la peur de perdre face à Manchester United.

RECTIFICATIF

Contrairement à ce qu'il était écrit par erreur dans la chronique sexe de « L'Epoque » daté 10-11 mars, l'écrivain Herman Melville, auteur, entre autres, de *Moby Dick*, est américain et non britannique.

PARENTOLOGIE

L'éducation est une science (moyennement) exacte. Cette semaine, Nicolas Santolaria s'interroge sur les images érotiques, voire pornographiques, qui s'étalent sur le Web, dans les kiosques et les espaces publics, à la vue de nos enfants plus si innocents

Balance ton porcelet



LASSE RUSSE

Jadis, le catalogue de La Redoute (et plus particulièrement ses très instructives pages lingerie) fut un support d'émois érotiques clandestins pour nombre de jeunes gens. On le dévorait compulsivement à l'abri des regards avant de le remettre fébrilement à sa place, comme si de rien n'était. Cette focalisation érotique sur un ouvrage de vente par correspondance était révélatrice du fait que le régime visuel d'alors se trouvait, sur le plan de la représentation du corps de l'autre, marqué par la pénurie. Dans ce monde de disette iconographique, la simple courbe d'un sein engoncé dans un soutien-gorge balconnet suffisait à alimenter durablement votre usine à fantasmes. Aujourd'hui, à l'inverse, nous vivons dans un univers de profusion, voire de surenchère.

Du clip *Anaconda*, de Nicki Minaj, avec son ambiance d'orgie tropicale, à la pub Gifi qui simule un cunnilingus, le corps sexualisé est partout, accessible jusque dans sa plus profonde intimité. Rien d'étonnant, alors, à ce que la danse en vogue dans l'école de mes fils se nomme le « sexe boule », une chorégraphie explicite où il s'agit de bouger érotiquement ses fesses. D'après un sondage OpinionWay datant de 2016, c'est en moyenne à l'âge de 11 ans que les enfants sont exposés pour la première fois au porno, moyenne qui laisse imaginer une imprégnation encore plus précoce chez nombre d'entre eux. Dans l'enquête EU Kids Online datant de 2012, 13 % des 9-10 ans déclaraient ainsi avoir vu des images sexuelles au cours des douze derniers mois, que ce soit en ligne ou hors ligne. Bref, à l'âge où vous regardiez Casimir grimper sur son haricot magique, votre petit dernier est peut-être bouche bée devant une scène de gang-bang, tout ça parce que vous avez eu la faiblesse de croire que la tablette ferait une bonne baby-sitter.

Mais la sphère de l'imprimé n'est pas en reste. En 2018, la comédienne et mère de famille Florence Foresti s'énervait sur son compte Instagram contre les couvertures suggestives du magazine *Hot Vidéo* : « *Est-ce qu'on est vraiment obligé de se taper ça tous les jours sur nos kiosques ? Pour mémoire, les enfants ont des yeux. Et un cerveau.* » Je vois tout à fait de quoi elle parle : les miens, d'enfants, semblent avoir développé un radar leur permettant de localiser le moindre bout de téton pointant dans la jungle de signes du décor urbain. Ces images qui marquent les jeunes esprits seraient assimilables, selon le psychiatre Didier Lauru, à des « abus sexuels psychiques ». Parfois assorties de scénarios de domination où la femme est avilie, de pareilles scènes peuvent – même si ça n'a rien de systématique – déclencher des comportements mimétiques extrêmes.

En Australie, une fillette de 6 ans a été violée par deux camarades de 7 ans qui venaient de regarder du X sur leur téléphone. Phénomène isolé ? A voir. Au travers de témoignages d'enseignants, un article publié en 2016 par *The Guardian* soulignait la montée en puissance de comportements sexualisés et souvent abusifs chez les très jeunes enfants, avec notamment des problématiques de harcèlement

et d'agression sexuelle à l'école. Que votre petit dernier devienne l'inspirateur d'un hashtag #balancetonporcelet n'est donc pas totalement à exclure. A cette pornographie de plus en plus accessible s'ajoute un érotisme diffus et omniprésent. Depuis quelque temps, je me suis aperçu que mes enfants potassaient assidûment les magazines que je laissais traîner – *Les Inrocks*, *Grazia*, *Stylist*. Ces publications n'ont rien de très sulfureux, et pourtant : certaines images qui paraissent banales à un cerveau adulte baignant de longue date dans un univers consumériste érotisé vont soudain faire un effet bœuf sur un jeune esprit en formation.

Récemment, mon fils de 4 ans est même venu me voir en brandissant triomphalement un exemplaire de *Vanity Fair* avec, en couver-

ture, une vieille photo vintage de Françoise Hardy dans une minijupe en métal signée Paco Rabanne. Caressant ces quelques centimètres carrés de peau nue avec envie, son regard gourmand semblait soudain avoir découvert l'Atlantide. D'un côté, je me suis dit : bon, ce n'est pas si grave que cela, il s'informe. Après tout, moi aussi j'ai piqué La Redoute de mes parents (sans parler de leur encyclopédie de sexologie). Mais d'un autre côté, en y réfléchissant bien, ce qui me dérange dans ce cas, c'est que les enfants n'ont presque pas le choix. Où que se tourne leur regard, il baignera dans ces stimuli sexuels qui constituent le pétrole bas de gamme de la société marchande. « *Nos enfants sont des buvards. Ils ont intégré ces codes* », résumait Anne de Labouret et Christophe Butstraen dans leur ouvrage instructif *Parlez du porno à vos enfants... avant qu'Internet ne le fasse* (Thierry Souccar Editions, 192 p., 12 €), à paraître en mai.

Banalisée, cette fabrique industrielle du désir au travers des images place l'enfant dans un état d'excitation presque imposé. Mes fils se retrouvent ainsi à devoir gérer les mêmes préoccupations mammaires que Russ Meyer, le célèbre réalisateur de *Mega Vixens*, sans avoir la capacité ni de les assouvir ni de les sublimer. Alors que je m'imaginais devoir aborder avec

eux toutes ces questions au moment de l'adolescence duveteuse (« *Vous savez, les gars, les bébés, ça ne naît pas dans les choux !* »), elles surgissent finalement bien plus tôt que prévu, non pas sous la forme d'une demande d'éclaircissement, mais sous les traits compulsifs d'une revendication crue. « *Pourquoi est-ce qu'on ne pourrait pas voir des seins ? ! Les grands, ils en regardent bien, non ? Est-ce que c'est mal ?* », m'a récemment demandé mon fils de 7 ans. Comme j'étais lancé à 130 km/heure sur l'autoroute quand m'a été adressée cette requête et que je voyais soudain se dessiner devant moi un horizon de Père la morale, j'ai pris une grande respiration pour éviter l'embardée.

LES MOTS DU SEXE

Orgasme ou jouissance ?

Par Maïa Mazaurette

Au sommet du plaisir, les mots nous échappent. Est-il seulement possible de décrire le moment où notre conscience vacille ? On fait comme on peut – et, sans surprise, dans l'imprécision. Prenons l'orgasme : contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, il n'a pas de racine commune avec « organe » ou « orgie ». Il vient en fait de l'indo-

européen *wrog*, « bourgeonner », qui donne le grec ancien *orgáo* : « être plein d'humidité, d'effervescence », puis, par extension, « enfler, s'emplier de désir amoureux ». En français du XVII^e siècle, l'orgasme désigne une éruption de colère, avant de glisser vers la description d'un état de grande excitation physique et, au XVIII^e siècle, de grande excitation sexuelle. Dans les dictionnaires de synonymes, l'orgasme est souvent confondu avec la jouissance. Ce n'est pourtant pas la même chose. « Jouir » (comme « joyeux ») vient du latin vulgaire *gaudire* : « se réjouir, éprouver une joie intime, aimer quelqu'un ou quelque chose ». La jouissance est moins médicale, plus cérébrale que l'orgasme (on peut jouir de se priver

d'un orgasme, de même qu'on peut connaître des orgasmes désolants). Elle est également plus relationnelle, et induit une forme de possession (on peut jouir de ses partenaires, ou d'une maison de campagne à Montargis). En résumé : nous avons hérité des Grecs un orgasme égoïste, explosif, rattaché aux forces de la nature, et des Latins une jouissance plus maîtrisée, sociale, intellectualisée. L'Eros grec est une divinité primordiale régnant sur la puissance créatrice, le Cupidon romain reste un enfant qui joue avec ses flèches. Double héritage, plaisirs décuplés ?

PATTEMOUILLE

Pour le fer, faudra repasser

Finis le temps où l'on usait sa planche pour défroisser tee-shirts, draps et gants de toilette. Les nouvelles habitudes et les matières infroissables ont remisé le fer au placard. Mais pour les chemises, on fait comment ?

Maroussia Dubreuil

Sortir sa planche du placard, se pincer les doigts en la dépliant, attendre que son fer chauffe, repasser un par un ses vêtements, savoir manier la pattemouille... Depuis l'invention du fer à vapeur, en 1963, le repassage n'a pas connu sa révolution. Calor a beau promettre « *un équilibre parfait de confort et d'efficacité* », Philips garantir « *la perfection sans effort* », Rowenta assurer une séance « *super rapide* », les Français rechignent à repasser. Alors que les fibres synthétiques réputées infroissables ont largement dépassé le coton ou le lin dans nos armoires, les ventes de fers ont chuté de 9 % en 2018 – une décroissance amorcée il y a dix ans, selon GfK, pour la revue professionnelle de la grande consommation LSA.

« *Je repasse d'un côté, ça se froisse de l'autre, c'est sans fin !*, se désole Hortense, comédienne de 37 ans, bien décidée à mettre le holà. *Je ne repasse plus qu'occasionnellement. Je fais mes draps avant de louer mon appartement sur Airbnb et mes fringues pour les vendre sur Vinted. En clair, je repasse pour gagner de la thune.* » Pourtant, la jeune femme ne peut pas se permettre d'arriver mal fagotée aux castings. Aussi a-t-elle développé comme de nombreux Français l'art de l'étendage (ou de l'autorepasseage). « *Je mets mon uniforme sur la chaise comme si la chaise, c'était moi !* », se félicite Jérôme, livreur et père de famille, installé dans la campagne nantaise. Julie, son épouse, conseille quant à elle de faire sécher le linge « *au chaud mais sous un parasol* ».

Le « non-repasseage » serait même salulaire pour notre santé. Dans son cabinet, la psychiatre Aurélia Schneider, auteure de *La Charge mentale des femmes... Et celle des hommes* (Larousse, 2018), conseille à ses clientes en burn-out – les femmes consultent davantage – de calculer au minimum leur investissement ménager : « *Je leur demande par exemple de "saboter" la tâche du repassage : "Ne laissez pas croupir le linge dans votre machine à laver, vous réduirez ainsi votre temps de repassage."* » Une solution plus écologique que la méthode DSK filmée dans une chambre d'hôtel, deux mois avant l'affaire du Sofitel. L'ex-patron du FMI avait mis au point une technique qu'il pensait imparable : laisser couler l'eau chaude et suspendre ses costumes au-dessus de la baignoire.

« *Le repassage fait partie du top 3 des tâches qu'on nous délègue le plus* », assure François-Xavier Gérault, chef de marché entretien du domicile de la société de services O2 Care. Dans 25 % à 30 % des cas, ses intervenants ménage constatent chez les clients un matériel obsolète ou inadapté. « *Comme la minitable à repasser*, évoque Jean-Louis Melois, salarié chez O2, à Angers. *Je l'appelle "la table de Barbie"*. » Un peu comme ce plan

de travail dans la cuisine qui remplace souvent nos planches pour un petit coup vite fait.

« *Le repassage a toujours été la tâche domestique la plus contraignante avec le lavage de vitres. Car, contrairement à la préparation des repas, l'obligation de le faire reste floue et ce n'est pas très personnalisable*, explique Sébastien Dupont, psychologue et auteur de *La Famille aujourd'hui* (Sciences humaines, 2017). *A cela s'ajoute l'évolution des mœurs. Dans le temps, la ménagère était reconnue socialement. Quand nos enfants étaient convenablement repassés, cela signifiait qu'on était des gens bien, tandis qu'on associait les mauvais garçons aux fripons. Cela a commencé à changer avec Mai 68, qui a prôné l'anticonformisme et l'authenticité des êtres.* »

Aujourd'hui, les femmes ne se reconnaissent plus dans l'image d'une ménagère au panier à linge. « *Elles ont bien compris qu'à leur mort, on n'allait pas ouvrir leurs placards pour montrer aux voisins à quel point elles avaient bien repassé leur linge, comme on le faisait dans la Bretagne profonde au XIX^e siècle* », rebondit Aurélia Schneider, en s'appuyant sur un exemple du sociologue Jean-Claude Kaufmann, auteur de *La Trame conjugale. Analyse du couple par son linge* (Nathan, 1992).



Maman, on la met où, l'eau ? « *Bridget Jones, l'âge de raison* », de Beeban Kidron (2004)
THE KOBAL COLLECTION/THE KOBAL COLLECTION/AURIMAGES

« **AUTREFOIS, LA MÉNAGÈRE ÉTAIT RECONNUE. QUAND NOS ENFANTS ÉTAIENT BIEN REPASSÉS, CELA SIGNIFIAIT QU'ON ÉTAIT DES GENS BIEN** »

Sébastien Dupont,
auteur de « *La Famille aujourd'hui* »

« *Le critère du "bien passé" est devenu celui de la bonne marque*, constate Sébastien Dupont. *C'est plus cruel.* » De fait, le jogging rétif au repassage est devenu le nouveau chic depuis que la star du hip-hop Kanye West a lancé sa collaboration avec Adidas, en 2015. Quant aux jeans, bruts, délavés ou rapiécés, Levi's, Mother ou Joe's, ils s'ajustent aisément à nos silhouettes. Reste un point de crispation : la chemise pour homme. Il faut glisser le fer entre les boutons, enfiler les manches sur une jeannette et respecter les plis... Compter au moins six minutes pour les plus expérimentés. Pour conjurer le sort, certains assument un style

débraillé. « *Il y a une forme de dandysme à ne pas repasser sa chemise*, commente Marc Beaugé, rédacteur en chef de *L'Etiquette* et collaborateur de *M, le magazine du Monde*. *C'est un grand truc d'Edouard Baer ! Il fait faire ses chemises sur mesure chez Charvet, place Vendôme, avec des cols souples sans triplure qu'il ne repasse pas particulièrement. Et puis, il y a les mecs à sensibilité écolo qui, eux, s'en foutent sincèrement, type Nicolas Hulot ou Cohn-Bendit.* » Dans sa boutique parisienne Jonas & Cie, le tailleur Jean-Claude Touboul se creuse la tête pour satisfaire l'obsession d'infroissabilité de son client le plus célèbre : « *On propose à Emmanuel Macron un costume de la griffe anglaise Holland & Sherry avec un tissage pas trop mou, explique-t-il. C'est assez spectaculaire : après quatre heures de vol, le costume est froissé mais il suffit d'attendre cinq minutes un taxi pour qu'il se défroisse.* »

Quant aux cadres impec, ils rivalisent d'astuces pour s'éviter la corvée. Nombreux sont ceux qui ont essayé la « non-iron shirt » lancée en 1953 par la marque américaine Brooks Brothers, reprise récemment par le géant japonais Uniqlo. Mais elle gratte et favoriserait la dermatite. « *Et les chemises en polyester, n'en parlons pas, soupire Jean-Claude Touboul. C'est chaud l'été et froid l'hiver.* » Si bien

que bon nombre de chemises en coton sont « repassées » à la vapeur au défroisseur (ou steamer) sur roulettes ou portatif, qui projette de la vapeur à la verticale (+ 45 % de ventes en 2018, selon GfK). « *Quand j'ai acheté mon appartement, je me suis juré d'entrer dans le repassage du XXI^e siècle*, confie Renaud, photographe trentenaire installé en banlieue parisienne, qui a déboursé 250 euros. *Mais ça ne marche pas très bien sur les cotons épais, et mes vitres sont pleines de buée.* »

Marc Hervez, trentenaire toujours tiré à quatre épingles, repasse tout, lui. Chemises, tee-shirts, sweats, pantalons, jeans... « *Je n'y prends pas de plaisir mais je me sens obligé de le faire. Même quand je croise des gens avec des trucs froissés, je ne peux pas m'empêcher de leur faire la remarque.* » Sa planche est toujours sortie dans sa chambre, il a même essayé les sprays – « *ça sent bon, c'est pas mal pour accélérer le travail, mais cela fait des gouttelettes par terre... C'est dangereux quand tu es en chaussettes.* » Il a acheté un plieur de vêtements, « *un truc en plastique à 8 euros avec des espèces de rabat.* » Mais il attend avec impatience le lancement, prévu courant 2020, de la machine anglaise Effie, à 999 euros, la seule à pouvoir repasser un lot complet de douze vêtements en une seule fois. « *Ça a l'air extraordinaire !* »

Le repassage pour les nuls

Selon une étude d'Ipsos Public Affairs de janvier 2018 pour la société de services à domicile O2 Care, les hommes seraient 90 % à ne pas repasser. Ou de manière très épisodique.

› Cours de rattrapage

Pour lutter contre les inégalités de genre, l'association Zéro-macho organise, depuis 2014, des cours de repassage en plein air pour les hommes. Si vous êtes sensibles à l'appel « Libérez les femmes de leurs fers ! », vous repartirez diplômés. L'événement a lieu juste avant la Fête des mères, fin mai.

› Mannequin gonflable

Il suffit d'enfiler votre chemise sur une housse gonflée à l'air chaud communément appelée « mannequin de repassage ». Seul problème : l'appareil (entre 50 et 100 euros) fait un bruit d'aspirateur.

› Championnat de l'extrême

Si vous souhaitez combiner « les frissons d'une activité extrême et la satisfaction d'une chemise bien repassée », participez aux championnats du monde de l'Extreme Ironing, discipline lancée, en 1997, par le Britannique Phil Shaw, employé d'une usine de vêtements de laine et passionné d'escalade. Tout est permis : repassage sur une planche de surf, en canoë ou sur le sommet du Kilimandjaro.

VOYAGE

Quand t'es dans le désert

Espagne

Le Tabernas, version western

Si celles de Barcelone sont les plus célèbres, les authentiques *ramblas* sont ces lits de rivière asséchée tantôt couverts de sable, tantôt pierreux, qui caractérisent les paysages du Tabernas. Le nom de ce désert plus andalou qu'espagnol est mal connu, mais sa célébrité est grande grâce au cinéma. La ressemblance du Tabernas avec le Far West, et par endroits avec l'Afrique du Nord, en a fait le décor idéal des westerns spaghetti de Sergio Leone et d'un nombre incalculable de films depuis les années 1950. Les parfums de thym et de figues saturés par la chaleur, une lumière éblouissante (trois mille heures de soleil par an) et un silence unique : marcher dans ce décor grandeur nature est une excellente idée de printemps.

Vol Transavia A/R Paris Malaga à partir de 130 € environ. Transavia.com. La Balaguère propose une découverte du Tabernas, plus Almeria et Cabo de Gata à partir de 660 € (sept nuits en demi-pension sans les vols). Informations : 05-62-97-46-46 ou Labalaguere.com

Chili

Atacama, objectif Lune

Même les images des paysages lunaires de l'Atacama (*photo*) sentent la chaleur à plein nez ! Dans le nord du Chili, coincé entre l'océan Pacifique et la cordillère des Andes, le désert d'Atacama est la région la plus aride du globe. Les paysages de rochers parsemés de volcans alternent avec des déserts de sel, les *salars*, qui renvoient la lumière et la chaleur avec une violence égale. Pourtant la vie garde ses droits : oasis reculées, lacs innombrables, sites archéologiques, ni l'eau ni les hommes ne sont jamais très loin. Douce dans les lagunes altiplaniques peuplées de flamants roses, la marche devient plus sportive quand il s'agit de randonner au sommet du volcan Aucanquilcha à 6 167 mètres d'altitude !

Paris-Santiago du Chili A/R à partir de 900 € avec Air France. Vol Santiago du Chili-Calama environ 190 € A/R avec Latam. Allibert propose une formule autotour Atacama et Sud-Lipez à partir de 1 965 € (douze jours sans les vols) et des couplages avec les îles de Pâques. Informations : Allibert-trekking.com

Mongolie

Sur un dromadaire, dans le désert de Gobi

A cheval entre la Mongolie et le sud du puissant voisin chinois, le désert de Gobi couvre 1,3 million de km², ce qui en fait le plus grand désert d'Asie, et le cinquième du monde après les pôles, le Sahara et l'Arabie. Plutôt que de le découvrir tout entier, mieux vaut privilégier l'expérience de la vie nomade en compagnie d'une famille de chameliers et de leurs bêtes à bosses. Des dunes du désert aux glaciers permanents de certaines vallées d'altitude, des vautours gypaètes dans le ciel aux argalis et leurs cornes spiralées, la marche accompagnée par la méharée (randonnée à dos de dromadaires) permet de voir la nature au plus près. Sous la tente ou en guesthouse, les nuits sont silencieuses et étoilées. Déconnexion garantie !

Paris-Oulan-Bator A/R à partir de 450 € environ avec Air China. Terres d'aventures propose un voyage « Méharée dans le désert de Gobi » à partir de 2 255 € (quatorze jours sans les vols). Terdav.com

Maroc

Trésors berbères au Sahara

Commencer un voyage par un vol pour Ouarzazate, c'est déjà s'échapper très loin vers le rêve. Aux portes de cette ville du Sud marocain naît le Sahara, qu'on rejoint par la vallée du Draa et ses *ksour* (« greniers ») peints par Jacques Majorelle. Les dunes de Bougayir, les ruines sacrées de la zaouïa (édifice religieux) de Sidi El-Madani, la crête rocheuse de Ras Rich... les noms seuls font envie. Au puits de Ras Rich, les marcheurs peuvent profiter d'une douche berbère avant une nuit bien méritée dans les dunes de Lanithie. La palmeraie du village d'Ouled Driss produit des dattes succulentes. Au retour, on garde leur goût sucré en souvenir des merveilleuses étendues de sable et des oasis marocaines.

« Sur la trace des caravanes » d'Allibert Trekking, huit jours à partir de 745 € vols compris. Allibert-trekking.com

Namibie

La magie de Dead Vlei et du Damaraland

Dead Vlei est une des images les plus célèbres d'Afrique : des arbres morts plantés dans un marais asséché il y a des siècles et entourés de dunes immenses. Ce lieu magique du désert du Namib se découvre à pied. Les marcheurs gravissent d'abord Big Daddy, à l'aube. Cette dune haute de 400 mètres est la plus élevée du monde. Du sommet, on découvre Dead Vlei, cuvette d'argile blanche, vers laquelle on se laisse presque tomber en charriant des tonnes de sable. Plus vieux désert du monde, bizarrement côtier, le Namib offre des paysages et une faune très variés. A 800 km au nord, le Damaraland est aussi gris et pierreux que Dead Vlei est rouge. C'est ici que pousse la *Welwitschia mirabilis*. Chère au cœur des Namibiens, cette plante rare, qui figure sur le drapeau du pays, peut vivre deux mille ans sous une chaleur infernale. On est donc aussi content de la trouver que de la quitter.

Terres d'aventures propose un voyage de treize jours « Légendes de Namibie » à partir de 2 450 € vols compris. Terdav.com

Ma préférence à moi

Les coups de cœur des sommeliers se situent plutôt du côté du Rhône et de la Loire que du Bordelais et de la Bourgogne. Le vin aussi est une affaire de mode

Ophélie Neiman

Quel étonnant constat ! Dans son précédent dossier consacré aux vins, paru fin février, *Le Monde* donnait la parole aux sommeliers. Trente d'entre eux, dans toute la France, étaient invités à citer leur dernière bouteille coup de cœur. Aucun n'a choisi de bordeaux. Un sommelier œuvrant à Reims a nommé un champagne, une autre à Arbois un vin du cru ; un chauvinisme bien compréhensible. Mais celui installé à Bordeaux a choisi un châteauneuf-du-pape (vallée du Rhône). Et les nombreux Parisiens se sont égayés dans les différents vignobles. Pas un seul n'a pensé à la Gironde, ni la grande ni la modeste, ni dans le Médoc ni dans les Côtes-de-Blaye. On nous l'a reproché : des lecteurs, des professionnels du vin nous ont exprimé leur incompréhension, leur colère, ont suggéré qu'on aurait dû inciter les sommeliers à évoquer Bordeaux. Mais pourquoi, même s'il est évident qu'il y a de superbes vins en ces terres, forcer leur choix ?

Les grands gagnants étaient d'abord les vins de Loire et du Rhône (six chacun). Puis, avec trois ou quatre références, la Bourgogne, le Languedoc et, plus surprenant peut-être, le Jura, l'Alsace et la Savoie. Autre surprise, il y avait autant de blancs que de rouges. Ce tout petit échantillon dessine de nouveaux goûts, de nouvelles modes. Par acquit de conscience, de passage dans un très chic restaurant du 8^e arrondissement parisien, L'Arôme, nous avons posé la même question au chef sommelier. Sa réponse confirma celles des autres : il opta pour un vin du Jura. Puis, devant notre insistance, un vin de Loire. Décidément, tant pis pour Bordeaux.

Pourtant, je ne pense pas qu'il s'agisse d'un dédain conscient. Ces sommeliers sont trop intelligents pour mépriser un vignoble si grand et si varié. Il faut penser à l'influence induite dans la question : un coup de cœur, c'est souvent une découverte, une surprise. C'est d'ailleurs le rôle du sommelier que de faire découvrir un vin méconnu, pas trop cher si possible. Bordeaux était-il trop évident ? Voilà comment naissent les modes. D'une découverte contagieuse.

Il y a les marchés qui pèsent et qui décident. A ce titre, la championne est sans conteste l'Angleterre : c'est elle qui a demandé à Aliénor d'Aquitaine, au XII^e siècle, d'acheminer les vins de sa région par le port de Bordeaux, créant ainsi leur renommée mondiale. L'Angleterre encore qui, au début du XVIII^e siècle, a décidé que le



CHANGKI-CHUNG POUR « LE MONDE »

champagne était beaucoup plus intéressant quand il avait des bulles, donnant ainsi vie au champagne que l'on boit aujourd'hui. Elle encore qui a décidé que le confidentiel beaujolais nouveau devait se fêter, rendant l'événement planétaire.

Il y a aussi les influenceurs. Robert Parker, critique américain, en est un des plus fameux. Sans lui, le bordeaux des années 1990-2000 n'aurait sans doute jamais suivi cette mode du boisé, du vin dense et concentré, style aujourd'hui en nette régression au profit de la finesse. Et sans les grands chefs Alain Senderens et Georges Blanc, les vins du Rhône auraient-ils connu la renommée qu'ils ont aujourd'hui ?

Les consommateurs français ont aussi leurs envies. Dans la dernière décennie, les vins du sud du Rhône et du Languedoc étaient les chouchous des commandes dans les restaurants et chez les cavistes. Des vins mûrs, ronds, gourmands, jamais décevants. Des vins d'adultes biberonnés au Coca, ont ronchonné les anciens qui aimaient l'acidité et les tanins que seules des années de garde pouvaient polir. Des vins de plaisir, corrigent les bons vivants. Après quelques millésimes écrasants de chaleur, des cuvées alourdies à 14 ou 14,5° d'alcool (ah, regrettés vins à 12,5°, où êtes-vous ?), la fraîcheur regagne du terrain : la Loire, donc, et la Bourgogne malgré ses prix souvent très élevés, ont les faveurs de jeunes consommateurs.

Et puis, toujours, la fierté de dénicher une pépite inconnue. Personne ne connaît les rouges du Jura et de la Savoie ? Les cavistes et les sommeliers s'en entichent. Idem pour les vins de Lorraine ou d'Ardèche. Les rouges du Roussillon, qui allient la gourmandise à la fraîcheur, mettent tout le monde d'accord. Il y a une raison très rationnelle : ces terres peu réputées ne sont pas chères et idéales pour un vigneron qui souhaite s'installer et lancer son domaine. Ce sont des viviers de jeunes talents, pleins d'ambition et de pugnacité. Ceux-là, on peut les trouver partout. Surtout dans les régions auxquelles on ne pense pas. Ou plus.

FÊTE DE L'ARBRE ET DES FORÊTS EN ÎLE-DE-FRANCE

Métro, bouleau, dodo

Marlène Duretz

A l'occasion de la Journée internationale des forêts, plus de 14 000 manifestations sont organisées en France, du 16 au 24 mars, pour partir à la découverte des différentes facettes de la forêt française. L'occasion de s'attarder sur quelques beaux spécimens en Ile-de-France.

Le village forestier de l'Hôtel de Ville

➤ A Paris, l'Office national des forêts (ONF) organise la Fête de l'arbre et installera, du 21 au 23 mars, un village forestier sur le parvis de l'Hôtel de ville : il proposera aux citadins une immersion sylvestre à travers un parcours autour de six dômes végétalisés, hébergeant ateliers et animations thématiques, et surplombé par un arbre – une structure de 12 mètres pour « prendre de la hauteur et profiter d'une vue étonnante ».

Place de l'Hôtel de Ville, Paris 4^e. Onf.fr

Le robinier du square René-Viviani

➤ Cette approche pédagogique et ludique peut se prolonger, à quelques pas de là, dans le 5^e arrondissement, par la visite d'un des 222 arbres remarquables (parmi 80 espèces) répertoriés à Paris. Le doyen de la capitale est le robinier du square René-Viviani, rapporté d'Amérique par le jardinier d'Henri IV, Jean Robin. Planté en 1601, ce géant mesure 15 m de haut pour 3,50 m de circonférence. D'autres spécimens sont à dénicher sur l'inventaire de l'association A.R.B.R.E.S. qui décerne le label « Arbre remarquable de France » depuis 2000.

25, quai de Montebello, Paris 5^e.

Arbres.org

L'Arboretum de Châtenay-Malabry

➤ A deux pas de la maison de Chateaubriand à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), dans le domaine de la Vallée-aux-Loups, l'Arboretum, véritable bijou végétal, abrite près de 500 espèces d'arbres et d'arbustes provenant de pays européens ou de contrées lointaines. A ne pas manquer, le majestueux cèdre bleu de l'Atlas (élu arbre de l'année en 2015) mais aussi une collection rare de bonsaïs et de plantes grimpantes.

Vallée-aux-loups.hauts-de-seine.fr

Promenades à Rambouillet et Fontainebleau

➤ Les deux domaines les plus fréquentés d'Ile-de-France proposent d'explorer la forêt sous plusieurs angles. A l'Espace Rambouillet, on peut participer à un stage « Forestier d'un jour » pour connaître les métiers et rôles des différentes personnes qui gèrent la forêt, ou à une visite guidée pour comprendre le cycle de l'arbre et reconnaître les essences. ➤ A Fontainebleau, smartphone à la main, l'appli Balade Branchée propose des promenades thématiques, guidées et commentées pour découvrir la forêt, telles que « Histoire de la forêt au Mont Ussy » et « Le fantôme de Denecourt » et ses curiosités naturelles.

Espaceramouillet.fr Baladebranchee.fr

HUGO BOSS FRANCE SAS TÉLÉPHONE + 33 1 44 17 16 70

BOSS

BOSS.COM

BOSS
HUGO BOSS